



2011
DOCUMENT
DE RÉFÉRENCE

JACQUETMETALSERVICE

Un leader européen
de la distribution d'aciers spéciaux
NYSE Euronext Paris
Compartiment B – CAC®All-Tradable – CAC®Small

2011

DOCUMENT

DE REFERENCE



PRESENTATION DU GROUPE JACQUET METAL SERVICE	2
RAPPORT FINANCIER 2011	20
1. Rapport de gestion - Informations sur le Groupe	20
2. Rapport de gestion - Informations sur la société mère Jacquet Metal Service S.A	49
3. Situation financière et résultats consolidés 2011	67
4. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	114
5. Comptes annuels 2011 - Jacquet Metal Service S.A	116
6. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	136
7. Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	138
8. Rapport du Président du Conseil d'administration relatif aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil et aux procédures de contrôle interne	143
9. Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil d'administration	159
AUTRES INFORMATIONS	
1. Responsable du document de référence et du rapport financier annuel	161
2. Responsables du contrôle des comptes	162
3. Responsables de l'information financière et relations investisseurs	162
4. Informations concernant l'émetteur	163
5. Renseignements concernant le capital social	167
6. Opérations avec les apparentées	169
7. Les infrastructures du Groupe	170
8. Document d'information annuel	171
9. Table de concordance du document de référence	173
10. Table de concordance du rapport financier annuel	176

PRESENTATION DU GROUPE JACQUET METAL SERVICE

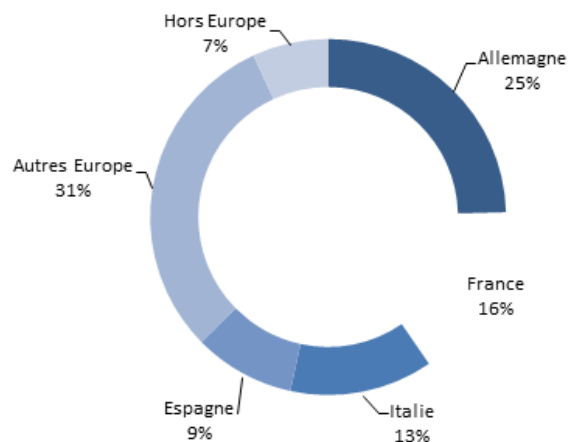
1. UN ACTEUR MAJEUR DE LA DISTRIBUTION D'ACIERS SPECIAUX

Chiffre d'affaires	1 241 m€
Effectif	2 185
Centres de distribution	83
Pays d'implantation	22

Un acteur Global



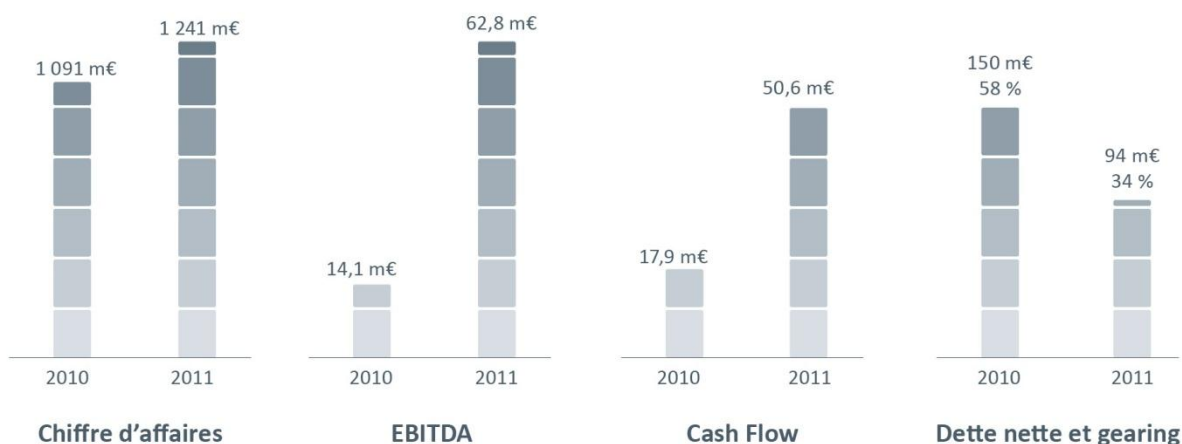
Répartition du CA



Jacquet Metal Service est un leader européen de la distribution d'aciers spéciaux, également présent en Chine et aux Etats Unis.

Le Groupe développe et exploite un portefeuille de marques : JACQUET (tôles quarto inox), Stappert (produits longs inox), Abraservice (tôles quarto anti-abrasion) et IMS group (aciers pour la mécanique).

2. CHIFFRES CLES



3. UNE ORGANISATION PAR MARQUE

Depuis le 1^{er} janvier 2011, le Groupe est organisé par marque s'adressant chacune à des clients et marchés spécifiques.

	JACQUET	Stappert	ABRASERVICE	ims
Produits	Tôles quarto inox	Produits longs inox	Tôles quarto anti-abrasion	Aciers pour la mécanique
CA Marque Poids	210 m€ 17%	527 m€ 42%	94 m€ 7%	432 m€ 34%

3

Chaque marque est animée par un Directeur opérationnel chargé de développer la marque dans le cadre des options stratégiques et des objectifs définis par le Groupe.

Les fonctions centrales, négociation des conditions d'achats, finance, informatique, assurance-crédit et communication, sont pilotées par Jacquet Metal Service S.A, en étroite collaboration avec les spécialistes de chaque Marque.

Cette forme de structure présente de notables avantages :

- croissance différenciée par marque ;
- spécialisation : le client a des attentes fortes que seul un réseau de vendeurs spécialisés est à même de lui apporter ;
- identité : un nom, un logo pour un réseau de distribution permettant à tous les acteurs du marché (clients, fournisseurs, personnels...) de reconnaître instantanément une compétence, une position de leader, des garanties et une crédibilité propres à une organisation internationale, etc. ;
- lisibilité : la communication financière par marque permet au marché d'apprécier les performances de chacune des composantes du Groupe.

4. COMMUNIQUE DE PRESSE DU 8 MARS 2011

Chiffre d'affaires	1 241m€ (+13,7%)
Résultat opérationnel	+ 46,6 m€
Taux d'endettement (gearing)	33,6%

Le Conseil d'Administration du 7 mars 2012 présidé par Eric Jacquet a examiné les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2011.

<i>en m€</i>	T1	T2	T3	T4	2011 ⁽¹⁾	2010 ⁽¹⁾	Var.
Chiffre d'affaires	347,3	330,0	294,8	268,5	1 240,6	1 090,7	13,7%
Marge brute	84,7	74,6	63,7	62,5	285,4	249,1	14,6%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	24,4%	22,6%	21,6%	23,3%	23,0%	22,8%	
Résultat opérationnel	19,1	12,0	7,2	8,4	46,6	-14,7	
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	5,5%	3,6%	2,4%	3,1%	3,8%	-1,3%	
Résultat net part du Groupe	10,6	5,2	2,3	2,7	20,7	-26,9	

⁽¹⁾ Les procédures d'audit sur les comptes consolidés ont été effectuées. Le rapport de certification sera émis avant l'enregistrement du document de référence. Comptes 2010 pro-forma non audités.

Des résultats 2011 en forte croissance

4

Dans des marchés globalement bien orientés, particulièrement au 1^{er} semestre, le Groupe réalise un chiffre d'affaires de 1,24 milliard d'euros en progression de 13,7% par rapport à 2010, bénéficiant d'un effet prix favorable de 10,4% et de la croissance des volumes distribués pour 4,2%. La marge brute s'établit à 285 millions d'euros en progression de 36 millions d'euros, soit +14,6% par rapport à 2010.





Le résultat opérationnel est de 46,6 millions d'euros et l'EBITDA de 62,8 millions d'euros. Le résultat net part du groupe s'établit quant à lui à 20,7 millions d'euros soit 0,88 euro par action.

Structure financière : +50 millions d'euros de flux de trésorerie d'exploitation

En 2011, le Groupe a procédé à des cessions d'actifs pour 20,3 millions d'euros, dont la société Produr cédée en décembre au groupe Welding Alloys. La conjugaison des résultats et de l'optimisation du besoin en fonds de roulement opérationnel (20,4% du chiffre d'affaires au 31 décembre 2011) ont permis au Groupe de générer un flux de trésorerie d'exploitation de 50,6 millions d'euros en 2011.

L'endettement net s'établit à 93,6 millions d'euros au 31 décembre 2011, soit un gearing de 33,6%, contre 58,3% au 31 décembre 2010.

Activité par marque : toutes les marques contribuent à la rentabilité

				
2011 en m€	Tôles quarto inox	Produits longs inox	tôles quarto anti abrasion	aciers pour la mécanique
Chiffre d'affaires	210,5	527,1	94,2	431,8
var. vs. 2010	19,4%	11,4%	-1,7%	21,0%
Résultat opérationnel ⁽¹⁾	8,0	17,6	3,0	9,6
% du CA	3,8%	3,3%	3,2%	2,2%

⁽¹⁾ Les activités hors marques (dont Jacquet Metal Service SA) contribuent au résultat opérationnel pour 8,5 millions d'euros.

- Le chiffre d'affaires de JACQUET augmente de 19,4% par rapport à 2010. La marque a notamment bénéficié du dynamisme de ses filiales américaines, toutes lancées au cours des 5 dernières années et dont l'activité a progressé de 46% en 2011. Les Etats-Unis constituent aujourd'hui le premier marché de la marque.
- En croissance de 11,4%, Stappert, jusqu'alors centré sur l'Allemagne et les pays de l'Est, a lancé fin 2011 les bases de son développement à l'ouest aux Pays-Bas, en Belgique, France et Suisse.
- Pour sa 1ère année d'exploitation, Abraservice a dégagé un résultat opérationnel de 3 millions d'euros. La marque est aujourd'hui présente dans 9 pays après les lancements fin 2011 d'Abraservice Türkiye et d'Abraservice Polska.
- IMS group enregistre une progression de ses ventes de 21% en 2011. Après deux années de réorganisation notamment en France et en Italie, la marque spécialisée dans la distribution d'aciers pour la mécanique réalise un profit opérationnel de 9,6 millions d'euros.

Un rapprochement abouti

Depuis la prise de contrôle d'IMS par JACQUET Metals en juillet 2010, le Groupe a été structuré autour de quatre marques, opérant chacune sur un marché distinct. Pour la plupart, les actifs qui n'entraient pas dans cette stratégie de spécialisation ont été cédés. En 18 mois, la dette aura été réduite de 70 millions d'euros et par rapport à 2008, dernière année de référence avant la crise, le point mort aura été abaissé de 39 millions d'euros, le coût des réorganisations ayant encore pesé pour 5,9 millions d'euros sur le résultat de 2011.

Le système informatique développé en interne, permettant notamment la mise en place des systèmes d'achats basés sur des négociations centralisées, est opérationnel pour les marques JACQUET et Abraservice. La migration de la marque Stappert est en cours de réalisation et celle d'IMS group est prévue en 2013.

Dans un environnement économique et financier contrasté, les restructurations et rationalisations mises en œuvre depuis dix-huit mois ont produit les résultats attendus.

Le Groupe est désormais en ordre de marche.

Perspectives

Le niveau d'activité du début de l'année est en amélioration par rapport à celui du quatrième trimestre 2011, cette tendance restant à confirmer. Le développement des marques du Groupe se poursuit avec un rythme adapté aux conjonctures rencontrées, tant en Europe que pour son expansion en Amérique et en Asie.

Jacquet Metal Service
Thierry Philippe
Tél. : +33 [0]4 72 23 23 50
comfi@jacquetmetals.com

NewCap. – Relations Investisseurs
Axelle Vuillermet
Tél. : +33 [0]1 44 71 94 94
jacquetmetalservice@newcap.fr



PRESENTATION DU GROUPE

5. GOUVERNANCE

5.1. Le Conseil d'administration

L'Assemblée générale mixte du 30 juin 2010, adoptant le régime d'administration et de gestion à Conseil d'administration, a nommé en qualité d'Administrateurs pour une durée de deux années, soit à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :

- **M. Eric Jacquet**, 52 ans, est Président-directeur général de Jacquet Metal Service depuis le 20 juillet 2010. Il a été membre du Conseil de surveillance d'IMS du 16 juin 2009 au 3 février 2010, Président du Directoire du 30 juin 2010 au 20 juillet 2010, et Président-directeur général de JACQUET Metals de 1994 au 20 juillet 2010 ;
- **M. Jean Jacquet**, réputé indépendant, 79 ans, ancien Président-directeur général d'Unimetal et d'Ascometal, il a représenté JSA au Conseil de surveillance d'IMS du 16 juin 2009 au 3 février 2010 ;
- **JSA**, société anonyme de droit belge contrôlée par M. Eric Jacquet, dont le représentant est M. Philippe Goczol, Directeur général délégué du Groupe Jacquet Metal Service ;
- **M. Jean-François Clément**, réputé indépendant, 69 ans, est avocat honoraire inscrit au barreau de Lyon. Il est docteur d'Etat en droit et diplômé de l'institut d'études politiques de Lyon. Il est le co-fondateur et a été le dirigeant du cabinet d'avocats « Boyer-Clément & Associés » devenu C'M'S Bureau Francis Lefebvre Lyon en 2003 ;
- **M. Jorge Galera Garcia Montes**, 54 ans, est le représentant de CCAN 2007 Inversiones Internacionales, ETVE, SL à de nombreux Conseils d'administration ;
- **M. Henri-Jacques Nougain**, réputé indépendant, 64 ans, Président honoraire du Tribunal de commerce de Lyon de 1996 à 2000, il est aujourd'hui Président du centre interprofessionnel de médiation et d'arbitrage, liquidateur amiable et courtier d'assurances (spécialiste des risques d'entreprise et de responsabilité civile) ;
- **M. Xavier Gailly**, réputé indépendant, 64 ans, a réalisé la majeure partie de sa carrière à la Fabrique de Fer de Charleroi devenue Industeel Belgium, filiale du Groupe Arcelor Mittal, dont il était Administrateur – Délégué ;
- **M. Jacques Leconte**, réputé indépendant, 66 ans, a été Directeur du centre d'affaires du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes. Il a été Administrateur de JACQUET Metals du 23 juin 2009 au 20 juillet 2010. Il est également membre du comité stratégique de la société THERMCROSS S.A.

M Yvon Jacob, administrateur de la société depuis le 20 juillet 2010, nommé depuis Ambassadeur de l'Industrie française auprès de la Commission Européenne, a démissionné de son mandat le 25 février 2011.

A la connaissance de la société, aucun membre du Conseil d'administration n'a fait l'objet de sanction publique officielle, n'a été condamné pour fraude au cours des cinq dernières années, n'a été associé à une quelconque faillite, mise sous séquestre ou liquidation, n'a été incriminé par des autorités statutaires ou réglementaires, ou n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

A la connaissance de la société, il n'existe pas de conflit d'intérêts potentiel entre les intérêts privés des membres du Conseil d'administration et leurs devoirs à l'égard de la société.

Il n'existe pas d'arrangement ou d'accord conclu avec les principaux actionnaires, ni avec des clients ou fournisseurs, en vertu desquels un membre du Conseil d'administration aurait été désigné en tant qu'Administrateur de la société.

A la connaissance de la société, il n'existe pas de lien de parenté entre les membres du Conseil d'administration, notamment entre Eric Jacquet et Jean Jacquet.

La liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux ainsi que les actions Jacquet Metal Service qu'ils détiennent sont communiquées au paragraphe 2.15 du Rapport de gestion - informations sur la société mère.

Les rémunérations des mandataires sociaux sont présentées au paragraphe 2.13 du Rapport de gestion - informations sur la société mère.

Les expériences en matière de gestion et les expertises des mandataires sociaux sont présentées dans le rapport du Président du Conseil d'administration relatif aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil et aux procédures de contrôle interne.

5.2. L'équipe dirigeante

Direction Générale

Eric Jacquet	Président-directeur général
Philippe Goczol	Directeur général délégué

Directions fonctionnelles

Thierry Philippe	Directeur financier
	Relations investisseurs
Patrick Guien	Directeur informatique
Jean Révérand	Superviseur achats Groupe
Cédric Chaillol	Responsable communication marques et corporate identity

Directions opérationnelles des marques

Jean-Luc Vogt	Jacquet
Wolfgang Hartmann	Stappert
Michel Raets	Abraservice
Philippe Goczol	IMS group

5.3. Les Comités du Conseil d'administration

Comité des nominations et des rémunérations

Le Conseil d'administration du 20 juillet 2010 a créé un Comité des nominations et des rémunérations. Ce Comité est composé des Administrateurs suivants, nommés pour la durée de leur mandat d'Administrateur :

- Jean-François Clément, Président ;
- Henri-Jacques Nougéin ;
- Jean Jacquet.

Comité d'audit et des risques

Le Conseil d'administration du 20 juillet 2010 a créé un Comité d'audit et des risques. Ce Comité est composé des Administrateurs suivants, nommés pour la durée de leur mandat d'Administrateur :

- Jean Jacquet, Président ;
- Jacques Leconte ;
- Xavier Gailly.

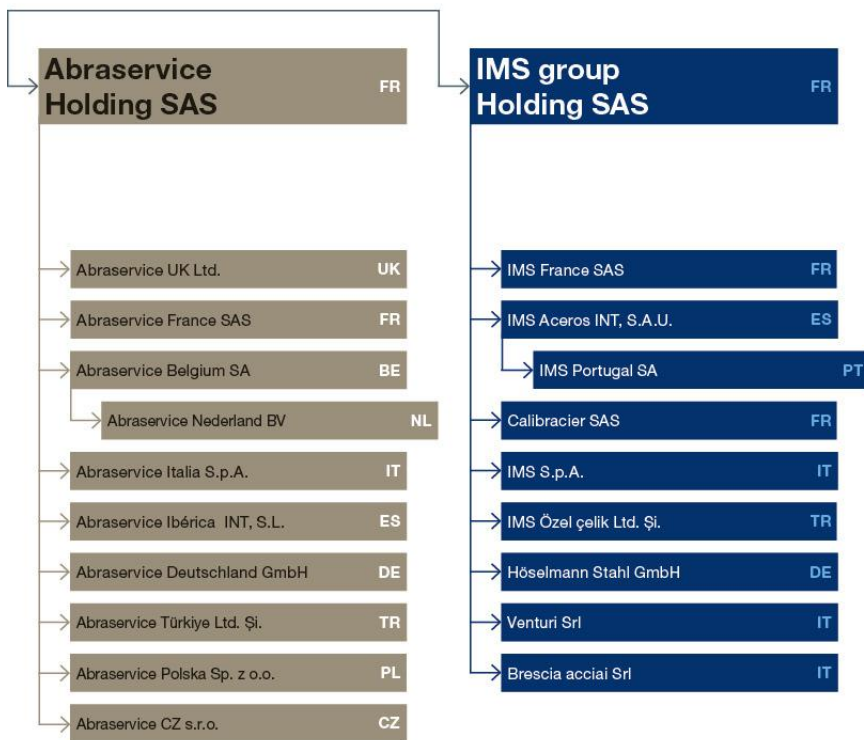
5.4. Président d'honneur

Jacques-Didier Champalbert, fondateur d'IMS, est Président d'honneur de Jacquet Metal Service.

6. L'ORGANISATION DU GROUPE

6.1. Organigramme juridique au 20 mars 2011





Les pourcentages d'intérêts et de contrôle de Jacquet Metal Service S.A dans chaque filiale sont présentés au paragraphe 1.1 « périmètre de consolidation » des notes annexes aux comptes consolidés.

6.2. Historique du Groupe

JACQUET Metals

1962 Création des Etablissements JACQUET spécialisés dans le découpage à façon des métaux, par Michel Jacquet à Lyon.

1993 Eric Jacquet devient actionnaire majoritaire (51%) de JACQUET SA, société-mère du Groupe

1994 Création par Eric Jacquet de JACQUET Industries qui contrôle 100% du Groupe

1997 Le 23 octobre, entrée de JACQUET Industries au Second Marché de la Bourse de Paris

1991-2006 Développement du Groupe en Europe (Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, Italie, Finlande)

2006 JACQUET Industries devient **JACQUET Metals**

2006 à 2010 Premières implantations du Groupe en Asie (à Shanghai en Chine) et aux Etats-Unis (à Philadelphie, Houston, Chicago, Los Angeles et Charlotte)

2008-2009 Eric Jacquet et JACQUET Metals acquièrent 33,19% du capital d'IMS

IMS

1980 Fondation de la société "International Metal Service" regroupant les "sociétés de commerce" du sidérurgiste Creusot-Loire

1983 Usinor devient actionnaire d'IMS à 100%.

1987 Le 11 juin, entrée d'IMS au second marché de la Bourse de Paris sous la Présidence de Jacques-Didier Champalbert, fondateur d'IMS

1996-2002 Développement du Groupe en Europe (IMS Stalserwis en Pologne, IMS SpA en Italie, acquisition de la société Grupo Aceros Garay qui deviendra Aceros IMS (Espagne), création d'IMS France par fusion de trois sociétés françaises)

2004 Arcelor sort du capital et le fonds Chequers Capital prend le contrôle d'IMS

2005 Acquisitions en Europe centrale (Hongrie, République tchèque, Slovaquie)

2006 Acquisition d'Hoselmann (aciers pour la mécanique en Allemagne)

2006 Chequers Capital sort du capital. Placement des titres IMS sur le marché.

2007 Acquisition du Groupe Cotubel

2008 Cession de la filiale Astralloy aux Etats-Unis

3 février 2010 Dépôt d'un projet d'OPE initié par JACQUET Metals sur les actions de la société IMS.

8 mars 2010 Signature du protocole entre JACQUET Metals et IMS fixant les modalités de la prise de contrôle d'IMS par JACQUET Metals.

30 juin 2010 Approbation par les Assemblées générales de JACQUET Metals et d'IMS de la fusion-absorption de JACQUET Metals par IMS sur la base d'une parité de 20 actions IMS à émettre pour 7 actions existantes au sein de JACQUET Metals.

14 juillet 2010 Autorisation de la prise de contrôle d'IMS par JACQUET Metals par la Commission européenne au titre du contrôle des concentrations.

20 juillet 2010 Fusion de JACQUET Metals et IMS. M. Eric Jacquet devient Président-directeur général d'IMS et, avec JSA (qu'il contrôle) en devient le principal actionnaire détenant 40,21% du capital et 45,99% des droits de vote.

28 février 2011 Cession des activités aluminium et métaux non ferreux d'IMS France ainsi que la société Euralliage au groupe Amari Metal.

30 juin 2011 Changement de dénomination sociale, IMS International Metal Service devient **Jacquet Metal Service**.

29 décembre 2011 Cession de la société Produr au groupe Welding Alloys.

7. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DU GROUPE

7.1. Le métier

L'activité principale du Groupe Jacquet Metal Service recouvre l'achat, le stockage et la livraison de différentes familles de produits distribués à une clientèle, essentiellement locale, composée de petites et moyennes entreprises industrielles.

Le Groupe achète de grandes quantités auprès de producteurs d'aciers spéciaux (20 fournisseurs représentant plus de 50% des achats du Groupe, avec des délais de livraison compris entre 1 et 12 mois) et vend auprès d'une clientèle atomisée (60 000 clients actifs, moyenne de facturation inférieure à 3 000 euros).

Entre le producteur et le client final, Jacquet Metal Service apporte la valeur ajoutée suivante :

- une large gamme de produits stockés, livrés dans des délais courts (les carnets de commandes dépassant rarement quelques semaines) ;
- une sécurité d'approvisionnements et une traçabilité des produits ;
- une gestion des besoins en flux tendus (stock personnalisé, définition de stratégies d'approvisionnements) ;
- des prix d'achats compétitifs ;
- la gestion pour le client des variations de prix ;
- des services de découpe et de parachèvement.

En complément de la distribution en l'état de sa gamme de produits, le Groupe a la capacité de proposer à ses clients d'effectuer diverses opérations de première transformation « sur-mesure » pour répondre aux spécifications des utilisateurs finaux. Réalisées au sein des entrepôts du Groupe, ces prestations, variant selon les produits vendus, sont généralement des opérations légères de découpage, dressage-cintrage, pliage ou perçage. Elles constituent un atout commercial évident : évitant le recours à un sous-traitant, elles permettent de fidéliser les clients en qualifiant le Groupe comme interlocuteur unique.

Les équipes commerciales rassemblent près de 40% des effectifs. Elles sont constituées de vendeurs sédentaires ou itinérants, dont la mission est de suivre et de conseiller les clients tout en s'assurant que l'offre du Groupe répond en permanence à leur demande.

7.2. Le positionnement

Le Groupe opère aujourd'hui essentiellement sur quatre marchés distincts de la distribution d'aciers spéciaux destinés à l'industrie au travers de quatre marques :

- JACQUET : distribution de tôles « Quarto » inox ;
- Stappert : distribution de produits longs inox ;
- Abraservice : distribution de tôles « Quarto » anti-abrasion ;
- IMS group : distribution d'aciers pour la mécanique.

La stratégie du Groupe est d'être géographiquement proche de ses clients sur les marchés auxquels s'adresse chaque marque du Groupe.

A ce jour, le positionnement de Jacquet Metal Service est essentiellement européen pour les marques Stappert, Abraservice et IMS group. La marque JACQUET est présente en Europe, aux Etats-Unis et en Chine.

7.3. Le marché

Sources : Jacquet Metal Service

En 2011, le marché mondial de l'acier représente environ 1,5 milliard de tonnes dont environ 5% pour les aciers alliés (aciers comprenant des éléments d'alliage tels que le chrome, le nickel, le molybdène, le titane,...) tous produits confondus. Parmi les aciers alliés, les aciers inoxydables représentent environ 29 millions de tonnes tous produits confondus, soit environ 2% du marché mondial de l'acier.

Le marché des aciers spéciaux recouvrant un grand nombre de niches de produits, de contextes géopolitiques et de typologies du rôle de la distribution, le Groupe dispose en conséquence de peu d'informations chiffrées revêtant un caractère officiel. Le marché de chacune des marques formant le cœur de métier de Jacquet Metal Service appelle une analyse spécifique.

JACQUET et Stappert - Aciers inoxydables

Les aciers inoxydables se caractérisent par des qualités de résistance à la corrosion et de neutralité au traitement des fluides et des gaz. Les principaux secteurs consommateurs d'aciers inoxydables sont les industries opérant dans :

- la chimie (y compris pharmaceutique et cosmétique) ;
- l'agro-alimentaire (contraintes d'hygiène et de facilité d'entretien) ;
- le traitement et de stockage des gaz (cryogénie, gaz technique) ;
- le traitement de l'eau (bassins de décantation des eaux usées, dessalement d'eau de mer, acheminement et distribution) ;
- l'environnement et de la dépollution (traitements des fumées et des déchets) ;
- l'énergie (centrales hydrauliques, nucléaires, thermiques...) ;

12

Depuis 1985, exception faite de l'année 2009, la consommation mondiale d'acier inoxydable, segment sur lequel opèrent JACQUET et Stappert, a augmenté en moyenne de l'ordre de 5% par an. Elle a baissé en 2009 sous l'influence de la crise mondiale avec un recul de la demande essentiellement concentré en Europe et aux Etats-Unis. Les années 2010 et 2011 ont connu un redressement partiel et plus particulièrement en Asie.

Le secteur des aciers inoxydables est caractérisé par une adaptation régulière des alliages aux exigences de plus en plus élevées des différents secteurs de l'industrie. Alors que l'on comptait principalement deux nuances d'acier inoxydable en 1960, JACQUET et Stappert en stockent actuellement plusieurs dizaines, auxquelles s'ajoutent des nuances d'alliages de nickel dont les qualités de résistance à la corrosion sont encore supérieures à celles de l'inox.

JACQUET – Tôles quarto inox

Le marché mondial des tôles quarto inox représente un peu plus de 1 million de tonnes, soit environ 3,5% du marché mondial de l'inox. A cet égard, il constitue typiquement un marché de niche et représente l'essentiel du marché de la marque JACQUET. Ce marché se répartit généralement à égalité entre les projets (approvisionnement direct du producteur au consommateur final) et la distribution. JACQUET est leader mondial de la distribution de tôles quarto inox.

Stappert – Produits longs inox

Le marché mondial des produits longs en aciers inoxydables représente environ 5 millions de tonnes. Le marché mondial des barres inox représente environ 2 millions de tonnes, le marché européen environ 600 000 tonnes. En Europe, la distribution couvre environ 75% du marché des produits longs inox. Stappert est un des leaders du marché de la distribution.

Abraservice - Tôles quarto anti-abrasion

Les tôles quarto anti-abrasion sont destinées aux secteurs industriels confrontés à des problématiques d'usure, de résistance aux impacts, aux frottements, à la température ou aux tensions imposant l'utilisation de matériaux d'une dureté particulière : engins de travaux publics, sidérurgie, mines et carrières, cimenterie, dragage, recyclage, manutention, matériel agricole, levage et transport d'agrégats,...

Les tôles quarto anti-abrasion distribuées par la marque Abraservice satisfont aux exigences de qualité et de longévité particulièrement sévères. En complément de son offre, Abraservice distribue également des tôles à haute limite d'élasticité destinées aux secteurs des engins de levage, des grues télescopiques ou des ouvrages d'art. Ces deux familles de produits partagent en effet les mêmes modes d'élaboration (aciers « trempés et revenus ») et les mêmes caractéristiques de mise en forme (opérations de préfabrication réalisées par Abraservice : découpe, perçage, pliage, roulage,...).

Le marché européen des aciers résistants à l'abrasion est estimé à 350 000 tonnes, dont 70% passent par la distribution, le reste étant vendu directement par les producteurs aux utilisateurs finaux. Le marché européen des hautes limites d'élasticité est estimé à 500 000 tonnes, dont 30% passent par la distribution. Abraservice est un des leaders du marché européen de la distribution de tôles résistant à l'abrasion.

IMS group - Aciers pour la mécanique

Ils sont utilisés dans la production de pièces soumises à des sollicitations mécaniques importantes. Distribués par la marque IMS group, principalement sous forme de barres et de tubes sans soudure, les aciers pour la mécanique sont produits selon des normes ou des cahiers des charges garantissant une aptitude à la transformation par le client (forgeage, usinage, pliage, soudage, traitement thermique) et l'obtention de caractéristiques mécaniques après traitement.

Ils sont utilisés par de nombreux secteurs industriels : la mécanique générale, les équipements de travaux publics, les centres d'usinage, le matériel agricole, les transports (moteurs, transmissions pour l'automobile, les poids lourds et le ferroviaire), les engins de levage, le raffinage de pétrole, l'énergie (éoliennes etc.).

Le marché des aciers pour la mécanique regroupe de nombreuses formes et familles de produits. Le marché européen des aciers alliés pour la mécanique est estimé à environ 9,5 millions de tonnes, dont 4,5 millions de tonnes de barres. En Europe, les deux plus importants marchés géographiques sont l'Allemagne et l'Italie, représentant globalement 60% du marché, suivis de la France et de l'Espagne, représentant 20% du marché européen. La part de la distribution dans le marché des barres en aciers pour la mécanique est estimée à 50%. La part de marché d'IMS group varie sensiblement selon les pays, avec des positions fortes en Italie, France et Espagne. IMS group conserve d'importantes marges de progression dans les autres pays européens, notamment en Allemagne.

PRESENTATION DU GROUPE

7.4. La concurrence

JACQUET

Pour les tôles découpées, représentant la majeure partie des volumes distribués par JACQUET, les principaux concurrents sont de deux types :

- des départements intégrés de grands Groupes sidérurgiques européens (Outokumpu, ThyssenKrupp) présents dans plusieurs pays ;
- des sociétés de type familial implantées sur un seul pays.

Pour le négoce (tôles vendues sans transformation), activité pour laquelle JACQUET mène une politique d'opportunité en fonction des conditions de marché, les concurrents sont également de deux types :

- les producteurs d'inox qui disposent de leur propre réseau de distribution intégré (Acerinox, Outokumpu, Daeyung, Thyssen) ;
- les sociétés indépendantes des producteurs telles que Nichelcrom en Italie et Salzgitter en Allemagne. La disponibilité des produits, donc des stocks, étant un facteur clé dans cette activité, les concurrents directs en négoce sont peu nombreux.

Stappert

La concurrence de Stappert se répartit entre :

- des acteurs établis à l'échelle européenne : des producteurs de produits longs inox distribuant leurs produits par leur propre réseau de distribution (Schmolz + Bickenbach, Cogne, Valbruna) ou des distributeurs indépendants de producteurs (Amari, Damstahl, ThyssenKrupp Materials) ;
- des distributeurs indépendants dont la taille peut être significative au niveau régional ou national mais qui n'opèrent pas à l'échelle européenne.

Abraservice

Les produits résistants à l'abrasion sont souvent des aciers de marque développés et distribués par les producteurs d'acier. Le principal concurrent d'Abraservice en Europe est le sidérurgiste suédois SSAB qui commercialise exclusivement ses propres produits.

Quelques concurrents indépendants, dont la taille peut être significative existent au niveau régional ou national. Ils distribuent le plus souvent des produits d'entrée de gamme provenant de producteurs lointains ou de second rang.

IMS group

Le marché de la distribution des aciers pour la mécanique compte un nombre restreint d'acteurs internationaux majeurs présents à l'échelle européenne (Schmolz + Bickenbach, ThyssenKrupp Materials, Cogne). Parmi eux, IMS group est le seul à n'avoir aucune activité de production.

Le reste du marché est réparti entre un grand nombre de distributeurs dont la taille peut être significative au niveau régional ou national mais qui n'opèrent pas à l'échelle européenne.

La concurrence dans la distribution des aciers pour la mécanique provient rarement des producteurs eux-mêmes. Bon nombre d'entre eux ne maintiennent pas de stock. Les différentes nuances ne sont souvent pas produites en continu et sont écoulées dès leur sortie d'usine via le carnet de commandes. Les producteurs ne s'adressent donc en direct qu'aux grands utilisateurs finaux.

7.5. Les clients

Les aciers spéciaux sont utilisés pour des applications spécifiques par une grande variété d'industries. Les grands utilisateurs finaux comme les constructeurs automobiles s'approvisionnent en direct auprès des producteurs.

A l'inverse, le cœur de cible de Jacquet Metal Service est constitué d'un tissu local de PME appartenant à des secteurs industriels diversifiés.

Le Groupe sert plus de 60 000 clients actifs présents dans une centaine de pays en 2011 et les relations commerciales portent sur une grande quantité de petites commandes (inférieures à 3 000 € en moyenne). Ainsi, le Groupe ne souffre d'aucune dépendance à un client en particulier. Les clients commandent directement aux sociétés du Groupe, sans procédure d'appel d'offre. La facturation se fait pour chaque commande client après expédition des produits. Une part significative du chiffre d'affaires est assurée auprès de différentes compagnies d'assurance-crédit.

Les clients des marques JACQUET et Stappert sont principalement issus du secteur de la chimie, de l'agro-alimentaire, de l'énergie, de l'environnement ou encore du traitement et du stockage de l'eau et des gaz.

Ceux de la marque Abraservice sont des industriels intervenant dans les secteurs des mines et carrières, des engins de travaux publics, de manutention, de levage et de convoyage ou encore des cimenteries. IMS group propose quant à elle des produits disposant de propriétés de résistance aux contraintes mécaniques et s'adresse donc principalement aux industriels des équipements de transport (moteurs, transmissions, ferroviaire, etc.), de l'énergie (éoliennes, pétrochimie et raffinage, etc.) et plus généralement aux industries de mécanique générale et centre d'usinage.

Les relations commerciales sont récurrentes et portent sur une grande quantité de petites commandes qui constituent la majeure partie du chiffre d'affaires du Groupe. Le carnet de commandes représente environ 1 mois de chiffre d'affaires.

7.6. Les achats

La négociation des conditions d'achats est réalisée entre le management des principaux producteurs et les dirigeants de Jacquet Metal Service SA, en association avec le Directeur opérationnel de chaque marque.

En agrégeant les volumes par marque, Jacquet Metal Service apporte aux producteurs une meilleure visibilité sur leur activité et l'organisation de leur production. En retour, le Groupe bénéficie de conditions d'achat optimisées. Les « conditions-cadres » ainsi obtenues sont communiquées aux filiales concernées qui passent directement leurs commandes aux producteurs.

Les systèmes d'achats élaborés avec les producteurs historiquement existants chez JACQUET, sont effectifs depuis mars 2011 chez Abraservice et seront mis en place chez IMS group et Stappert à partir de 2012.

Le Groupe ne dépend pas d'un fournisseur particulier et n'a recours que de façon occasionnelle à la sous-traitance.

Un fournisseur donné n'est en mesure de fournir qu'un nombre limité de références. S'agissant de produits dits de spécialité distribués sur des marchés de niche, le nombre de fournisseurs est également restreint.

Pour certains produits de niche, le Groupe s'approvisionne principalement auprès de producteurs avec lesquels il entretient un partenariat étroit (ThyssenKrupp VDM pour les alliages de nickel, Arcelor Mittal Industeel pour la gamme CREUSABRO, ...). Le Groupe dispose par ailleurs de contrats d'exclusivité pour certains produits et sur certains pays.

8. AUTRES INFORMATIONS

8.1. Le système informatique

Toutes les sociétés appartenant aux marques JACQUET et Abraservice utilisent exclusivement le Programme de Gestion Intégré (PGI) développé en interne. Il comprend l'application métier et la solution comptable adaptée aux impositions locales. Ces outils centralisés sont une des clés d'un contrôle de gestion efficace et réactif.

L'outil informatique dédié offre des solutions optimales pour faciliter l'action commerciale. C'est également un outil indispensable à la mise en place des systèmes d'achats basés sur des négociations centralisées.

L'interface utilisateur bénéficie de la convivialité d'un mode « full web ». Chaque utilisateur dispose d'un accès en temps réel à tous les stocks de sa marque. Les ventes « intra groupe » sont traitées automatiquement. Les documents commerciaux sont édités en langue locale et respectent les prescriptions nationales de présentation. L'application métier de chaque marque est disponible en de nombreuses langues, ce qui facilite le travail au quotidien de l'ensemble des utilisateurs dans le monde. Par exemple, tous les écrans d'interface utilisateur sont utilisables en chinois, et lorsqu'un collaborateur chinois traite dans sa langue natale une commande à Shanghai, il est possible de visualiser cette commande en français depuis le siège du Groupe.

L'application métier est développée sur des technologies de dernière génération (mode full web sur plateforme Linux-Apache, bases de données Oracle, l'ensemble des sites du Groupe étant relié au site central à travers un réseau VPN ipsec). La forte évolutivité de la solution retenue (blade center, baies de disques SAN) permet d'accompagner en toute sérénité les développements du Groupe dans les années à venir, quels que soient le nombre d'utilisateurs et/ou les volumes traités.

Les sociétés des marques IMS group et Stappert utilisent principalement le PGI Stratix et les développements spécifiques IMSX, qui complètent les fonctionnalités logistiques du produit Stratix. Toutefois, certaines sociétés utilisent des PGI locaux. La convergence des systèmes d'information vers le PGI développé en interne est en cours de réalisation pour la marque Stappert. Celle d'IMS group est prévue en 2013.

8.2. Un mode de développement original

Depuis 2006, le Groupe développe l'exploitation de la marque JACQUET à travers un business model atypique et innovant dans la distribution des métaux. Des franchises (ou autre dénomination juridique suivant les pays) sont constituées avec un partenaire local qui, le plus souvent, est le manager de la franchise. Ce dernier investit, reçoit une participation au capital allant de 10 à 49% et s'engage, en cas de pertes, à recapitaliser la franchise, au minimum à hauteur du montant initialement investi. Le franchisé bénéficie du droit exclusif d'exploitation de la marque et à ce titre il peut commercialiser la gamme complète des produits de la marque sur un territoire déterminé.

L'entrepreneur local bénéficie d'un ensemble de moyens mis à sa disposition par le Groupe tels que conditions d'achat, système d'information produits / marchés adapté à son métier, formation du personnel, accès à un réseau d'information,... tout est mis en œuvre pour permettre à l'entrepreneur local de se concentrer sur sa mission prioritaire : générer des ventes rentables. Le manager local gère ses stocks en fonction de la politique commerciale qu'il a déterminée.

La rémunération du manager est largement fondée sur le résultat de la franchise. Le Groupe facture à la franchise des prestations de services, principalement des management fees et des prestations informatiques. Le cas échéant, le manager perçoit également des dividendes au prorata des parts qu'il détient.

Jacquet Metal Service S.A supervise tous les aspects juridiques dès la création de la société. Un pacte d'actionnaire encadre les relations entre le Groupe et l'entrepreneur local.

C'est donc un modèle de franchise appliquée à la distribution des métaux que le Groupe a développé. Ce modèle fait l'objet d'une promotion, notamment à travers un site internet dédié, www.jacquetfranchise.com.

Le Groupe entend également promouvoir la franchise pour le développement des marques Abraservice, Stappert et IMS group.

8.3. Politique d'investissement

Cette information est donnée au paragraphe 1.5 partie « structure financière consolidée / Investissements » du Rapport de gestion - informations sur le Groupe.

8.4. Facteurs de risque

Cette information est donnée au paragraphe 1.8 « facteurs de risque » du Rapport de gestion - informations sur le Groupe.

9. INFORMATIONS BOURSIERES

9.1. Caractéristiques générales du titre et capitalisation boursière

Indice principal	CAC® All-Tradable
Autres indices	CAC® Small
Marché	Euronext Paris – Compartiment B
Place de cotation	NYSE Euronext (Paris)
Code ou symbole	JCQ
Code ISIN	FR0000033904
Reuters	JCQ.PA
Bloomberg	JCQ : FP

Données sur 5 ans	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre d'actions	18 057 010	18 057 010	18 057 010	24 028 438	24 028 438
Capitalisation boursière au 31.12 (en milliers d'euros)	472 913	167 027	173 708	312 129	191 507
Cours le plus haut (en euros)	38,82	28,1	14,1	13,69	19,3
Cours le plus bas (en euros)	20,9	8,53	7,1	9,31	7,2
Derniers cours de l'année (en euros)	26,19	9,25	9,62	12,99	7,97
Volume quotidien moyen (en nombre de titres)	99 504	117 503	31 062	19 481	31 596
Capitaux quotidiens moyens (en euros)	2 953 451	2 117 539	348 980	220 472	427 870

Source : NYSE Euronext.

PRESENTATION DU GROUPE

9.2. Evolution du cours de bourse

La crise financière qui a débuté en août 2011 a affecté l'évolution du cours de bourse des derniers mois. Le titre Jacquet Metal Service clôt l'année à 7,97 euros, en baisse de 39% par rapport au cours de clôture du 31 décembre 2010 de 12,99 euros. Le 19 mars 2012, le cours de bourse s'établit à 12 euros.

Le titre Jacquet Metal Service est suivi par les 6 sociétés d'analystes suivantes : Société Générale SGCI, CM CIC Securities, Oddo Securities, Aurel BGC, ID MidCaps, Gilbert Dupont.



L'évolution mensuelle du titre en 2011 et début 2012 a été la suivante :

2011	Nombre de titres échangés	Cours en euros		
		Plus haut	Plus bas	moyen
Janvier	454 788	14,18	12,51	13,13
Février	987 321	15,45	13,39	14,78
Mars	825 540	15,5	13,4	14,76
Avril	771 678	19,25	14,98	16,65
Mai	1 061 484	19,3	16,7	17,92
Juin	633 373	18,45	16,01	17,07
Juillet	309 143	17,4	14,95	16,2
Août	988 576	15,19	9,9	11,15
Septembre	827 566	11,45	8,99	9,68
Octobre	511 553	10,34	8,1	9,43
Novembre	380 984	10,1	7,2	8,61
Décembre	368 123	8,85	8,6	8,02

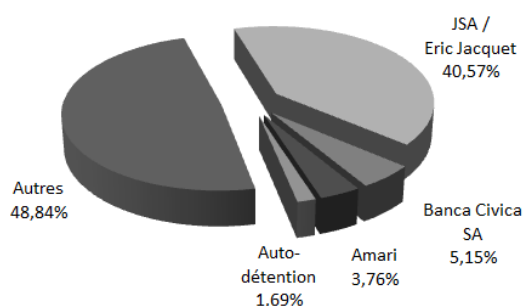
Source : NYSE Euronext.

2012	Nombre de titres échangés	Cours en euros		
		Plus haut	Plus bas	moyen
Janvier	468 826	9,3	7,9	8,68
Février	699 087	11	7,22	9,62

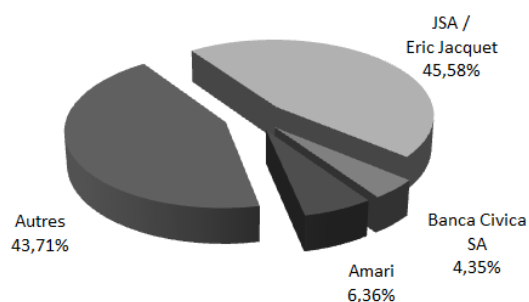
Source : NYSE Euronext.

10. ACTIONNARIAT

Répartition du capital ⁽¹⁾



Répartition des droits de vote ⁽¹⁾



⁽¹⁾ Au 31 décembre 2011

M. Eric Jacquet et la société holding JSA (qu'il contrôle à 99,99%), détiennent 40,57% du capital et 45,58% des droits de votes de Jacquet Metal Service S.A au 31 décembre 2011.

Une présentation détaillée de l'actionariat et de l'identité des détenteurs du capital dépassant les seuils légaux est donnée au paragraphe 2.9 du Rapport de gestion – informations sur la société mère.

11. CALENDRIER INDICATIF DE COMMUNICATION FINANCIERE

Résultats 1 ^{er} trimestre 2011	15 mai 2012
Assemblée générale	Fin juin 2012
Résultats 2 ^{ème} trimestre 2011	30 août 2012
Résultats 3 ^{ème} trimestre 2011	15 novembre 2012
Résultats annuels 2012	Mars 2013

L'ensemble des informations financières est à la disposition des investisseurs et des actionnaires sur le site Internet de la société à l'adresse suivante : www.jacquetmetalservice.com ou peuvent être obtenues sur simple demande auprès de la société.

Tous les éléments de communication financière sont disponibles en langue anglaise et téléchargeables sur le site Internet de la société. Les communiqués de Jacquet Metal Service sont généralement disponibles la veille (après 18h) de leur publication dans la presse financière. Ils sont adressés systématiquement à toute personne qui en fait la demande.

RAPPORT FINANCIER 2011

1. RAPPORT DE GESTION – INFORMATIONS SUR LE GROUPE

1.1. Résultats du Groupe au 31 décembre 2011

Les résultats au 31 décembre 2011 sont comparés à ceux du 31 décembre 2010. Ces derniers sont issus des informations financières consolidées pro forma dont les modalités de construction sont présentées en partie 6 du document de référence 2010 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 1^{er} avril 2011 (n° de dépôt D.11-0211).

<i>(en milliers d'euros)</i>	T1 2011	T2 2011	T3 2011	T4 2011	2011	2010 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	347 334	329 976	294 833	268 470	1 240 613	1 090 730
Marge brute	84 691	74 613	63 650	62 471	285 425	249 146
% du chiffre d'affaires	24,4%	22,6%	21,6%	23,3%	23,0%	22,8%
Charges opérationnelles	(60 309)	(57 334)	(53 268)	(51 694)	(222 605)	(235 193)
EBITDA	24 382	17 279	10 382	10 777	62 820	13 953
Dotation nette aux amortissements	(4 354)	(4 129)	(4 163)	(3 776)	(16 422)	(22 049)
Dotation nette aux provisions	(2 181)	(1 573)	1 102	(194)	(2 846)	(6 704)
Résultat des cessions d'actifs immobilisés	1 231	382	(140)	1 593	3 066	149
Résultat opérationnel	19 078	11 959	7 181	8 400	46 618	(14 651)
% du chiffre d'affaires	5,5%	3,6%	2,4%	3,1%	3,8%	-1,3%
Résultat financier	(2 781)	(3 517)	(3 784)	(1 136)	(11 218)	(11 120)
Résultat avant impôts	16 297	8 442	3 397	7 264	35 400	(25 771)
Impôts sur les résultats	(5 350)	(2 831)	(943)	(4 574)	(13 698)	(760)
Résultat net consolidé	10 947	5 611	2 454	2 690	21 702	(26 531)
Résultat net part du Groupe	10 613	5 151	2 289	2 651	20 704	(26 914)
Résultat net part du Groupe par action émise (en €)	0,45	0,21	0,10	0,11	0,88	(1,15)

⁽¹⁾ Comptes pro-forma non audités.

1.2. Faits marquants

Des résultats 2011 en forte croissance

Dans des marchés globalement bien orientés, particulièrement au 1^{er} semestre, le Groupe réalise un chiffre d'affaires de 1,24 milliard d'euros en progression de 13,7% par rapport à 2010, bénéficiant d'un effet prix favorable de 10,4% et d'une croissance des volumes distribués de 4,2%. La marge brute s'établit à 285 millions d'euros en progression de 36 millions d'euros, soit +14,6% par rapport à 2010.

Le résultat opérationnel est de 46,6 millions d'euros et l'EBITDA de 62,8 millions d'euros. Le résultat net part du groupe s'établit quant à lui à 20,7 millions d'euros soit 0,88 euro par action.

Un rapprochement abouti

Depuis la prise de contrôle d'IMS par JACQUET Metals, décidée par l'Assemblée des actionnaires des 2 groupes en juin 2010, le Groupe a été réorganisé juridiquement, opérationnellement et financièrement.

L'organisation du Groupe autour de quatre marques opérant chacune sur un marché distinct est opérationnelle depuis début 2011. Elle permet de mieux apprécier l'évolution des marchés visés par le Groupe et les performances qu'il en retire, et de renforcer l'image du Groupe comme distributeur de métaux de spécialités. Cette organisation est, avec le système informatique développé en interne, le préalable indispensable à la mise en place de systèmes d'achats basés sur des négociations centralisées, qui ont pour but, en autres, de permettre de générer des gains sur achat. Le système informatique est opérationnel pour les marques JACQUET et Abraservice. La migration de la marque Stappert est en cours de réalisation et celle d'IMS group est prévue en 2013.

La plupart des actifs n'entrant pas dans la stratégie de spécialisation retenue ont été cédés : le Groupe a ainsi procédé à des cessions d'actifs pour 21,1 millions d'euros depuis juin 2010, dont la société Produr cédée en décembre 2011 au Groupe Welding Alloys, et a réduit ses stocks non stratégiques d'environ 25 millions d'euros. D'autres cessions d'actifs, moins significatives, pourront être envisagées à court terme.

En 18 mois, la dette du Groupe a été réduite de 70 millions d'euros pour s'établir à 93,6 millions d'euros au 31 décembre 2011. Cette réduction est en ligne avec la baisse attendue de 90 millions d'euros dans un délai de 18-24 mois telle qu'annoncée en juin 2010.

Grâce aux mesures de réorganisation, le Groupe a abaissé son point mort de 39 millions d'euros par rapport à celui de 2008, année de référence avant la crise, soit 9 millions d'euros de plus que les résultats attendus des mesures annoncées en juin 2010.

Globalement, les mesures mises en œuvre depuis 18 mois ont permis d'améliorer la rentabilité du Groupe, avec un EBITDA 2011 de 62,8 millions d'euros, et de renforcer sa structure financière, avec un taux d'endettement de 33,6% contre 61,4% au 30 juin 2010.

Dans un environnement économique et financier contrasté, les restructurations et rationalisations mises en œuvre depuis dix-huit mois ont produit les résultats attendus.

Le Groupe est désormais en ordre de marche.

Perspectives et développement

Le niveau d'activité du début de l'année est en amélioration par rapport à celui du 4^{ème} 2011, cette tendance restant à confirmer. Le développement des marques du Groupe se poursuit avec un rythme adapté aux conjonctures rencontrées, tant en Europe que pour son expansion en Amérique et en Asie.

1.3. Activité et résultats du Groupe

Activité

Le Groupe réalise un chiffre d'affaires de 1,24 milliard d'euros en progression de 13,7% par rapport à 2010, bénéficiant d'un effet prix favorable de 10,4% et de la croissance des volumes distribués pour 4,2%. L'effet périmètre, de -0,8%, est lié à la cession d'Euralliage et des activités aluminium et métaux non ferreux d'IMS France. La cession de la société Produr, en décembre 2011, ne génère pas d'effet périmètre.

Au cours de l'exercice, le chiffre d'affaires évolue comme suit :

(en milliers d'euros)	T1 2011	T2 2011	T3 2011	T4 2011	2011	2010 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	347,3	330,0	294,8	268,5	1 240,6	1 090,7
Variation 2011 v. 2010	42,5%	15,2%	7,2%	-6,0%	13,7%	27,0%
Effet prix	28,7%	10,0%	5,2%	2,0%	10,4%	14,4%
Effet volume	14,1%	6,5%	3,1%	-7,0%	4,2%	12,7%
Effet périmètre	-0,4%	-1,2%	-1,1%	-1,0%	-0,8%	0,0%

⁽¹⁾ Comptes pro-forma non audités

L'analyse des performances trimestrielles fait apparaître un important effet de base en 2011, notamment au 1^{er} semestre. En effet, les conditions de marché difficiles du 1^{er} semestre 2010 contrastent avec les conditions favorables rencontrées au début de l'année 2011.

22

Le 3^{ème} trimestre 2011 a été marqué par le début de la crise financière et boursière, sans pour autant que le niveau d'activité du Groupe en soit affecté. Par rapport au 2^{ème} trimestre de 2011, le chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre est en baisse en raison d'un effet de saisonnalité (congés d'été) impactant les volumes.

Les conditions de marché rencontrées au 4^{ème} trimestre ont été les moins favorables de l'exercice, la crise financière pesant sur le climat des affaires en Europe. Dans ces conditions, le chiffre d'affaires s'établit à 269 millions d'euros, inférieur de 6% à celui 4^{ème} trimestre 2010, ce dernier ayant bénéficié, à l'inverse, des conditions de marché les plus favorables de 2010.

Marge brute

La marge brute du Groupe s'établit à 285,4 millions d'euros en 2011, en progression de 36,3 millions d'euros soit +14,6% par rapport à 2010. Exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires, la marge brute atteint 23% contre 22,8% au 31 décembre 2010.

Au cours de l'exercice, la marge brute évolue comme suit :

(en millions d'euros)	T1 2011	T2 2011	T3 2011	T4 2011	2011	2010 ⁽¹⁾
Marge brute	84,7	74,6	63,7	62,5	285,4	249,1
% du Chiffre d'affaires	24,4%	22,6%	21,6%	23,3%	23,0%	22,8%

⁽¹⁾ Comptes pro-forma non audités

Résultat opérationnel

Avec une croissance de l'activité de 13,7% en 2011, les charges opérationnelles (y compris dotations nettes aux amortissements et provisions) sont en diminution de 22 millions d'euros, à 241,9 millions d'euros contre 263,9 millions d'euros un an auparavant.

Le résultat opérationnel prend en compte les éléments suivants :

- 4,8 millions d'euros de frais de réorganisation devant permettre de réaliser des économies de 3,8 millions d'euros en année pleine ;
- 1,1 million d'euros d'honoraires liés à la réorganisation juridique du Groupe et aux cessions d'actifs ;
- 4,2 millions d'euros de dépréciation d'actifs, principalement en Italie et en République Tchèque, dont 3,6 millions d'euros enregistrés au 4^{ème} trimestre ;
- 1,5 million d'euros de reprise nette de provisions pour risque client dont l'issue s'est révélée partiellement favorable en 2011 ;
- 3,1 millions d'euros de plus-value de cession d'actifs.

Le coût des réorganisations a ainsi pesé pour 5,9 millions d'euros (frais de réorganisation et honoraires) sur le résultat opérationnel 2011, contre 11,7 millions en 2010.

Dans ces conditions, le résultat opérationnel est de 46,6 millions d'euros soit 3,8% du chiffre d'affaires.

Résultat financier

Le résultat financier s'établit à -11,2 millions d'euros en 2011 contre -11,1 millions d'euros en 2010. Il évolue comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2011	2010 ⁽¹⁾
Coût de l'endettement net	(8,8)	(10,4)
Autres éléments financiers	(2,5)	(0,7)
Résultat financier	(11,2)	(11,1)

⁽¹⁾ Comptes pro-forma non audités

En 2011, le coût de l'endettement net est de 8,8 millions d'euros en baisse de 16% par rapport à 2010, essentiellement en raison de la réduction de l'endettement brut moyen, qui passe de 223 millions d'euros en 2010 à 192 millions en 2011. Le coût moyen de l'endettement brut est quant à lui stable, à 4,6% par an. Le coût de l'endettement net ne prend pas en compte le produit généré par les instruments de couverture de taux de 0,8 million d'euros. Retraité de ce produit, le coût moyen de la dette en 2011 est de 4,2%.

Les autres éléments financiers s'élèvent à 2,5 millions d'euros et sont composés principalement des frais de services bancaires (2,8 millions d'euros comprenant l'amortissement des frais de mise en place du crédit syndiqué 2010), du résultat de change (1 million d'euros) et de produits générés par les instruments de couverture (0,8 million d'euros).

>

RAPPORT FINANCIER 2011

RAPPORT DE GESTION – INFORMATIONS SUR LE GROUPE

Résultat net

<i>(en millions d'euros)</i>	2011	2010 ⁽¹⁾
Résultat avant impôts	35,4	(25,8)
Impôts sur les résultats	(13,7)	(0,8)
Taux d'impôt	38,7%	-2,9%
Résultat net consolidé	21,7	(26,5)
Part des minoritaires	(1,0)	(0,4)
Résultat net part du Groupe	20,7	(26,9)
% du Chiffre d'affaires	1,7%	-2,5%

⁽¹⁾ Comptes pro-forma non audités

La charge d'impôt est de 13,7 millions soit un taux moyen de 38,7%. Corrigé de certaines options comptables, principalement sur les reports déficitaires non activés, le taux d'impôt moyen du Groupe est de l'ordre de 33% pour l'exercice 2011, en ligne avec les taux historiquement observés.

Les intérêts minoritaires correspondent à la part de résultat revenant aux actionnaires minoritaires, la plupart du temps managers des franchises de la marque Jacquet.

Le résultat net part du Groupe 2011 atteint 20,7 millions d'euros, soit 0,88 centimes d'euros par action.

1.4. Activité et résultats par marque

La réorganisation par marque est opérationnelle depuis début 2011. Au niveau juridique, elle est pratiquement achevée, seules les sociétés IMS Stalserwis (Pologne), CL Staal (Pays-Bas), Fleischman (Autriche) devant encore être réorganisées.

Le transfert des titres de certaines sociétés JACQUET encore détenues par Jacquet Metal Service S.A à JACQUET Holding reste également à effectuer.

Les résultats par marque présentés dans ce paragraphe sont donc établis sur la base de l'organigramme cible, c'est-à-dire sur la base de l'organigramme juridique au 31 décembre 2011 retraité des opérations mentionnées ci-dessus.

JACQUET Tôles quarto inox

(en millions d'euros)	T1 2011	T2 2011	T3 2011	T4 2011	2011	2010
Chiffre d'affaires	57,7	53,8	51,2	47,7	210,5	176,3
<i>Variation 2011 v.2010</i>	<i>53,1%</i>	<i>18,6%</i>	<i>10,9%</i>	<i>1,6%</i>	<i>19,4%</i>	
<i>Effet prix</i>	<i>33,7%</i>	<i>0,3%</i>	<i>7,5%</i>	<i>2,3%</i>	<i>9,4%</i>	
<i>Effet volume</i>	<i>19,4%</i>	<i>18,2%</i>	<i>3,3%</i>	<i>-0,7%</i>	<i>10,0%</i>	
Marge brute	16,1	14,1	13,5	14,2	57,9	47,9
<i>% du CA</i>	<i>27,9%</i>	<i>26,1%</i>	<i>26,4%</i>	<i>29,8%</i>	<i>27,5%</i>	<i>27,2%</i>
Résultat opérationnel	2,8	1,8	1,7	1,7	8,0	nd
<i>% du CA</i>	<i>4,9%</i>	<i>3,4%</i>	<i>3,2%</i>	<i>3,6%</i>	<i>3,8%</i>	<i>nd</i>

n.d : non disponible

En 2011, les volumes distribués par JACQUET ont progressé de 10% par rapport à 2010 et le chiffre d'affaires a augmenté de 19,4%, à 211 millions d'euros.

La marque a notamment bénéficié du dynamisme de ses filiales américaines, toutes lancées au cours des 5 dernières années et dont l'activité a progressé de 46% en 2011 (effet volume : 35%, effet prix : 11%). Les Etats-Unis constituent aujourd'hui le premier marché de la marque avec une contribution au chiffre d'affaires de la marque de 20%.

En Europe et en Asie les niveaux d'activités ont quant à eux progressé de 14% (effet volume : 4%, effet prix : 10%) et 5% (effet volume : 10%, effet prix : -5%).

Le résultat opérationnel au 31 décembre 2011 s'établit à 8 millions d'euros soit 3,8% du chiffre d'affaires, après prise en compte de 0,5 million d'euros de dépréciation d'actifs.

Les investissements de la marque s'élèvent à 5,8 millions d'euros, principalement dans de nouvelles capacités de parachèvement et de découpe (notamment aux Pays-Bas, Etats Unis et Royaume uni)

D'ici 2013, JACQUET entend accélérer son développement à l'international :

- en Allemagne (1^{er} marché européen) et en République Tchèque avec l'ouverture de 2 centres de service ;
- en Chine avec l'ouverture d'un centre de service dans la région de Chengdu qui devrait être suivi d'un troisième centre dans la région de Pékin ;
- aux Etats Unis et au Canada, où le Groupe projette d'ouvrir encore plusieurs centres de services.

RAPPORT FINANCIER 2011

RAPPORT DE GESTION – INFORMATIONS SUR LE GROUPE

Stappert Produits longs inox

(en millions d'euros)	T1 2011	T2 2011	T3 2011	T4 2011	2011	2010
Chiffre d'affaires	149,8	137,5	131,2	108,6	527,1	473,3
Variation 2011 v.2010	44,3%	10,7%	4,2%	-9,0%	11,4%	
Effet prix	34,0%	12,4%	4,5%	0,0%	11,4%	
Effet volume	10,2%	-1,7%	-0,3%	-8,9%	0,0%	
Marge brute	31,5	25,2	22,4	18,6	97,7	102,6
% du CA	21,0%	18,3%	17,1%	17,1%	18,5%	21,7%
Résultat opérationnel	10,9	4,8	3,7	(1,8)	17,6	nd
% du CA	7,3%	3,5%	2,8%	-1,6%	3,3%	nd

n.d : non disponible

En 2011, Stappert a enregistré une progression de 11,4% de son chiffre d'affaires bénéficiant principalement d'un effet prix favorable.

Jusqu'à fin 2011, Stappert était un distributeur de produits longs inox centré sur l'Allemagne et les pays de l'Est. En décembre, la marque a lancé les bases de son développement à l'Ouest, en Hollande, Belgique, France et Suisse.

Le résultat opérationnel de Stappert est de 17,6 millions d'euros en 2011 et prend en compte 1,1 million d'euros de frais liés à la réorganisation des sociétés intégrées, devant permettre de réaliser des économies de 0,7 million d'euros en année pleine, et 0,8 million d'euros de dépréciation d'actifs.

En 2012 et 2013 Stappert, dans son périmètre élargi, poursuivra son développement par croissance organique.

ABRASERVICE Tôles quarto anti-abrasion

(en millions d'euros)	T1 2011	T2 2011	T3 2011	T4 2011	2011	2010
Chiffre d'affaires	25,9	24,9	22,7	20,7	94,2	95,9
Variation 2011 v.2010	5,3%	3,0%	0,8%	-15,8%	-1,7%	
Effet prix	10,1%	11,7%	3,0%	-1,6%	5,7%	
Effet volume	-4,7%	-8,7%	-2,1%	-14,2%	-7,4%	
Marge brute	7,7	7,4	6,2	6,7	28,1	29,2
% du CA	29,8%	29,9%	27,3%	32,5%	29,8%	30,5%
Résultat opérationnel	0,9	0,3	0,3	1,5	3,0	nd
% du CA	3,5%	1,2%	1,3%	7,2%	3,2%	nd

n.d : non disponible

En 2011, le chiffre d'affaires d'Abraservice atteint 94,2 millions d'euros. Pour sa 1^{ère} année d'exploitation, Abraservice a dégagé un résultat opérationnel de 3 millions d'euros dont une plus-value de cession d'actif de 1,6 million d'euros. Le résultat prend également en compte 0,7 million d'euros de frais de réorganisation.

La marque est aujourd'hui présente dans 9 pays en Europe après les lancements fin 2011 d'Abraservice Türkiye (Turquie) et d'Abraservice Polska (Pologne). La marque poursuivra son expansion en Europe centrale avec 2 nouvelles filiales en République Tchèque et en Autriche.

En Chine, le lancement d'Abraservice Shanghai est programmé en 2012. Cette filiale partagera ses infrastructures avec JACQUET Shanghai.

La marque pourrait également s'implanter aux Etats Unis et en Amérique du Sud, où les marchés miniers offrent un potentiel de développement important.



Aciers pour la mécanique

(en millions d'euros)	T1 2011	T2 2011	T3 2011	T4 2011	2011	2010
Chiffre d'affaires	119,4	119,1	96,2	97,1	431,8	357,0
<i>Variation 2011 v.2010</i>	<i>48,0%</i>	<i>25,7%</i>	<i>14,9%</i>	<i>-0,7%</i>	<i>21,0%</i>	
<i>Effet prix</i>	<i>23,3%</i>	<i>12,8%</i>	<i>6,5%</i>	<i>6,4%</i>	<i>11,5%</i>	
<i>Effet volume</i>	<i>25,1%</i>	<i>14,3%</i>	<i>9,6%</i>	<i>-5,7%</i>	<i>10,6%</i>	
<i>Effet périmètre</i>	<i>-0,4%</i>	<i>-1,4%</i>	<i>-1,2%</i>	<i>-1,4%</i>	<i>-1,1%</i>	
Marge brute	28,9	27,6	21,8	23,0	101,2	68,1
<i>% du CA</i>	<i>24,2%</i>	<i>23,2%</i>	<i>22,6%</i>	<i>23,7%</i>	<i>23,4%</i>	<i>19,1%</i>
Résultat opérationnel	4,7	2,5	1,1	1,3	9,6	nd
<i>% du CA</i>	<i>3,9%</i>	<i>2,1%</i>	<i>1,1%</i>	<i>1,4%</i>	<i>2,2%</i>	<i>nd</i>

n.d : non disponible

En progression de 21% par rapport à 2010, le chiffre d'affaire d'IMS group atteint 431,8 millions d'euros en 2011, bénéficiant d'une croissance des volumes de 10,6%. La marge brute atteint 101,2 millions d'euros, en augmentation de 48,6%.

Après 2 années de réorganisation notamment en France et en Italie, la marque spécialisée dans la distribution d'aciers pour la mécanique réalise un profit opérationnel de 9,6 millions d'euros. Ce dernier prend en compte 3 millions d'euros de dépréciation d'actifs et 2,5 millions d'euros de frais de réorganisation devant permettre de générer 2,1 millions d'euros d'économies en année pleine. Le résultat opérationnel a par ailleurs bénéficié d'un produit de 2 millions d'euros correspondant aux reprises de provisions nettes sur des risques client dont l'issue s'est révélée partiellement favorable.

IMS group dispose de positions fortes en Europe du Sud (France, Italie et Espagne) qu'elle entend renforcer en 2012 et 2013. Egalement implantée dans le nord de l'Allemagne avec la société Hoselmann, IMS group pourrait, à court terme, développer son activité dans la partie sud du pays.



RAPPORT FINANCIER 2011

RAPPORT DE GESTION – INFORMATIONS SUR LE GROUPE

1.5. Structure financière consolidée

Bilan simplifié

Le bilan simplifié ci-dessous présente la situation financière de l'ensemble consolidé Jacquet Metal Service au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2011.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2011	31.12.2010
Ecart d'acquisition	60 621	61 745
Actif immobilisé net	97 791	113 457
Stocks nets	258 327	249 750
Clients nets	160 605	189 424
Autres actifs	50 610	59 539
Trésorerie	75 023	64 999
Total Actif	702 977	738 914
Capitaux propres	278 776	257 632
Provisions (y.c provisions pour engagements sociaux)	32 494	32 782
Fournisseurs	167 713	169 822
Dettes financières	168 617	215 227
Autres passifs	55 377	63 451
Total Passif	702 977	738 914

28

Capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital social	Réserves	Ecart de conversion part du Groupe	Capitaux propres part du Groupe	Part des minoritaires	Capitaux propres
Au 31 décembre 2010	36 631	214 003	2 919	253 553	4 079	257 632
Résultat de la période		20 704		20 704	998	21 702
Ecart de conversion			(2 395)	(2 395)	(61)	(2 456)
Résultat global total	-	20 704	(2 395)	18 309	937	19 246
Variations de périmètre		(46)		(46)	31	(15)
Dividendes versés				-	(993)	(993)
Autres		2 907		2 907	(1)	2 906
Au 31 décembre 2011	36 631	237 568	524	274 723	4 053	278 776

Les capitaux propres du Groupe ont augmenté de 21,1 millions d'euros en 2011 à 278,8 millions d'euros.

Les écarts de conversion ont principalement été constatés en Pologne, Turquie et Hongrie, pays dont les devises ont fluctué en 2011.

Les autres variations correspondent principalement aux mouvements sur actions propres. En 2011, le groupe a procédé à la cession de titres auto-détenus représentant 0,8% du capital.

Endettement net

(en milliers d'euros)	31.12.2011	31.12.2010
Dettes financières	168 617	215 227
Trésorerie	75 023	64 999
Dettes nettes	93 594	150 228
<i>Gearing (Dettes nettes / Capitaux propres)</i>	<i>33,6%</i>	<i>58,3%</i>

Au 31 décembre 2011, l'endettement net s'établit à 93,6 millions d'euros contre 150,2 millions d'euros au 31 décembre 2010, pour des capitaux propres de 278,8 millions d'euros.

Le gearing 2011 s'améliore ainsi de près de 25 points par rapport au 31 décembre 2010, passant de 58,3% à 33,6%.

Au 31 décembre, le Groupe a cédé sans recours (factoring déconsolidant) 14,4 millions d'euros de créances clients contre 2,1 millions d'euros au 31 décembre 2010. Ce montant n'est pas inclus dans la dette nette.

Financements

(en millions d'euros)	Autorisés au 31.12.2011	Utilisés au 31.12.2011	% utilisation
Financements Jacquet Metal Service SA	135,0	72,8	54%
dont crédit à terme syndiqué	60,0	60,0	100%
dont crédit revolving syndiqué	50,0	0,0	0%
dont lignes de crédit/ facilités	25,0	12,8	51%
Financements filiales	165,6	95,8	58%
dont lignes de crédit / facilités	72,8	26,6	37%
dont factoring	51,5	27,8	54%
dont term loans	25,6	25,6	100%
dont leasing	15,8	15,8	100%
Total	300,6	168,6	56%

Au 31 décembre 2011, le Groupe dispose de 75 millions d'euros de trésorerie dont 33,1 millions d'euros chez Jacquet Metal Service S.A et de 301 millions d'euros de financements autorisés. Les financements autorisés non utilisés s'élèvent à 132 millions d'euros dont 50 millions d'euros de crédit revolving syndiqué disponible chez Jacquet Metal Service S.A et confirmé jusqu'au 31 décembre 2013.

Le groupe dispose également de lignes de cession de créances sans recours de 32,5 millions d'euros utilisées à hauteur de 14,4 millions d'euros.

Concernant le crédit à terme syndiqué, le Groupe a remboursé deux échéances en 2011 :

- 10 millions d'euros le 30 juin ;
- 40 millions d'euros le 31 décembre.

Les prochaines échéances du crédit à terme syndiqué sont les suivantes :

- 30 millions d'euros le 30 juin 2012 ;
- 30 millions d'euros le 31 décembre 2012.

Covenants bancaires

Les obligations attachées aux financements concernent essentiellement le crédit syndiqué, utilisé à hauteur de 60 millions d'euros au 31 décembre 2011. Ces obligations sont les suivantes et correspondent à des engagements à respecter au niveau du Groupe :

- 31 décembre 2011 : levier (Dettes nettes sur EBITDA) inférieur à 3,0 ou endettement net inférieur à 160 millions d'euros et dépenses d'investissement inférieures ou égales à 18 millions d'euros ;
- 30 juin 2012 : levier inférieur à 2,5 ou endettement net inférieur à 130 millions d'euros ;

RAPPORT FINANCIER 2011

RAPPORT DE GESTION – INFORMATIONS SUR LE GROUPE

- 31 décembre 2012 : levier inférieur à 2,0 ou endettement net inférieur à 100 millions d'euros et dépenses d'investissement inférieures ou égales à 22 millions d'euros ;
- 30 juin 2013 : levier inférieur à 2,0 ou endettement net inférieur à 70 millions d'euros ;
- 31 décembre 2013 : levier inférieur à 2,0 ou endettement net inférieur à 70 millions d'euros et dépenses d'investissement inférieures ou égales à 20 millions d'euros ;
- à tout moment, le ratio de gearing (endettement net sur fonds propres) est inférieur à 1 ;
- une clause d'actionariat prévoit que JSA détienne au minimum 40% du capital social et des droits de vote de Jacquet Metal Service S.A.

Au 31 décembre 2011, les obligations associées au financement sont respectées :

- Endettement net : 93,6 millions d'euros
- Levier : 1,49 (EBITDA 12 mois glissants : 62,8 millions d'euros) ;
- Dépenses d'investissement : 10 millions d'euros ;
- Ratio de gearing : 33,6% ;
- JSA détient 40,16% du capital et 45,24% des droits de vote de Jacquet Metal Service S.A.

Les dettes bancaires de la société Stappert (5,6 millions d'euros au 31 décembre 2011) sont également soumises au respect d'un ratio capitaux propres sur total de bilan qui doit rester supérieur à 27,5%. Cette obligation est respectée au 31 décembre 2011.

Besoin en fonds de roulement

Au 31 décembre 2011, le besoin en fonds de roulement opérationnel représente 20,4% du chiffre d'affaires contre 24,7% au 31 décembre 2010.

30

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2011	31.12.2010
Stocks nets	258 327	249 750
<i>nombre de jours de vente (12 mois glissants)</i>	114	116
Clients nets	160 605	189 424
<i>nombre de jours de vente (12 mois glissants)</i>	59	60
Fournisseurs	(167 713)	(169 822)
<i>nombre de jours d'achats (12 mois glissants)</i>	74	73
BFR opérationnel net	251 219	269 352
<i>% du chiffre d'affaires</i>	20,4%	24,7%
Autres créances/ dettes hors impôts et éléments financiers	(26 417)	(31 312)
BFR hors impôts et éléments financiers	224 802	238 040
Variation de périmètre et autres ⁽¹⁾		(7 441)
BFR avant impôts et éléments financiers retraité des variations de périmètre	224 802	230 599
<i>% du chiffre d'affaires</i>	18,1%	21,1%

⁽¹⁾ Cf. paragraphe 7 de l'annexe aux comptes consolidés 2011.

Les stocks nets s'établissent à 258 millions d'euros contre 250 millions d'euros au 31 décembre 2010. Ils ont été ajustés à leur valeur nette de réalisation avec une provision représentant, au 31 décembre 2011, 9,2% de la valeur brute de stocks, contre 10,3% au 31 décembre 2010. La baisse du taux de dépréciation de 1,1 point est pour partie due à la réduction des stocks non stratégiques de 15 millions d'euros en 2011, portant à plus de 25 millions d'euros la baisse depuis juin 2010. La réduction des stocks non stratégiques a contribué à la réduction du BFR opérationnel exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires en 2011 de 1,2 point.

Exprimés en jours de ventes, les volumes de stocks sont en légère diminution, à 114 jours fin décembre contre 116 jours fin 2010.

Les créances clients s'établissent à 161 millions d'euros à fin décembre 2011. Le délai de recouvrement moyen des clients est stable à 59 jours de chiffre d'affaires contre 60 jours au 31 décembre 2010.

Au 31 décembre, le Groupe a cédé sans recours (factoring déconsolidant) 14,4 millions d'euros de créances clients contre 2,1 millions d'euros au 31 décembre 2010. Cette augmentation des cessions a contribué à la réduction du BFR opérationnel exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires en 2011 de 1 point.

Les financements fournisseurs s'établissent à 168 millions d'euros au 31 décembre 2011. Le délai de règlement moyen des fournisseurs est de 74 jours, stable par rapport à fin 2010.

Flux de trésorerie

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Capacité d'autofinancement	44 768	(4 997)
Variation du BFR	5 797	22 864
Flux de trésorerie d'exploitation	50 565	17 867
Investissements	(10 006)	(14 297)
Cession d'actifs	20 292	1 087
Autres mouvements	(4 217)	1 154
Variation de la trésorerie nette	56 634	5 811
Endettement net à l'ouverture	150 228	156 039
Endettement net à la clôture	93 594	150 228

La rentabilité et les efforts réalisés pour optimiser le BFR ont permis au Groupe de générer un flux de trésorerie d'exploitation de 50,6 millions d'euros.

En 2011, les cessions d'actifs se sont élevées à 20,3 millions d'euros :

- 17 millions d'euros correspondant aux cessions des activités aluminium et métaux non ferreux d'IMS France, de la société Euralliage, de la société Produr et de divers actifs immobiliers.
- 3,3 millions d'euros de titres auto-détenus représentant 0,8% du capital.

Au 31 décembre 2011, le Groupe dispose encore de 268 886 actions auto-détenues non affectées (1,1% du capital).

Investissements

Le développement des marques consiste essentiellement à ouvrir de nouveaux centres de service pour couvrir de nouvelles zones géographiques. L'investissement moyen pour un dépôt est de l'ordre de 3 millions d'euros constitués aux deux tiers par les stocks. Compte tenu de la nature de son activité de distribution d'aciers spéciaux, les investissements en actifs immobilisés portent principalement sur des bâtiments et des capacités de parachèvement (machine de découpe, pliage, etc.).

Ce mode de développement peu capitalistique est mis en œuvre à un rythme adapté aux conjonctures rencontrées. Il est également peu risqué car en cas de faible retour sur investissements d'un centre de service, les stocks peuvent rapidement être utilisés par d'autres dépôts de la marque.

En 2011, les investissements corporels et incorporels bruts se sont élevés à 10 millions d'euros et se répartissent sur la marque JACQUET à hauteur de 5,8 millions d'euros, Stappert pour 1,1 million d'euros, Abraservice pour 0,9 million d'euros, et IMS group pour 1,6 million d'euros.

Le Groupe Jacquet Metal Service, compte tenu de la nature de son activité, n'a pas d'investissement à engager en matière de recherche et développement.

Événements postérieurs à la clôture

Néant.

1.6. Activité des filiales

Les chiffres communiqués ci-après sont issus des liasses de reporting établies pour les besoins de la consolidation IFRS. Seules les filiales réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 5 millions d'euros sont présentées ci-après.

1.6.1. JACQUET

JACQUET – France

La société exerce son activité dans le stockage et la distribution de tôles entières et découpées à partir de métaux nobles et vend principalement à d'autres filiales de la marque JACQUET. En 2011 la société a soutenu le développement commercial des filiales de la marque avec pour conséquence une baisse de ses marges opérationnelles. Le résultat net bénéficie d'une reprise de provisions pour hausse des prix.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Chiffre d'affaires	34 006	31 198
Résultat opérationnel	(159)	1 515
Résultat net	1 228	1 994
Effectif fin d'exercice	4	6

JACQUET Lyon – France

La société exerce son activité en France dans la distribution de tôles entières et découpées à partir de métaux nobles.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Chiffre d'affaires	7 922	8 190
Résultat opérationnel	631	292
Résultat net	423	209
Effectif fin d'exercice	5	4

JACQUET Benelux – Belgique

La société exerce son activité au Benelux depuis 1991 dans la distribution et la découpe de tôles à partir de métaux nobles.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Chiffre d'affaires	11 336	11 282
Résultat opérationnel	469	699
Résultat net	339	484
Effectif fin d'exercice	18	20

JACQUET UK – Grande-Bretagne

Implantée depuis 1998 en Grande-Bretagne, JACQUET UK exerce son activité dans la distribution et la découpe de tôles à partir de métaux nobles. L'activité a bénéficié de la hausse des prix des matières premières et des volumes.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Taux de change euros / GBP	0,87	0,86
Chiffre d'affaires	7 599	7 094
Résultat opérationnel	855	1 076
Résultat net	704	724
Effectif fin d'exercice	18	18

JACQUET Deutschland – Allemagne

La société exerce son activité en Allemagne dans la distribution de tôles entières et découpées à partir de métaux nobles. En 2011, la société a absorbé la société JACQUET Steinau. L'activité de l'ensemble fusionné a principalement bénéficié de la croissance des volumes.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Chiffre d'affaires	17 911	10 592
Résultat opérationnel	1 069	419
Résultat net	694	263
Effectif fin d'exercice	12	6

JACPOL – Pologne

La société exerce son activité en Pologne dans la distribution et la découpe de tôles à partir de métaux nobles pour le compte d'autres filiales de la marque JACQUET, principalement en Pologne, Allemagne, et en République Tchèque. Les volumes sont en augmentation de 39% sur l'exercice.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Taux de change euros / PLN	4,12	4,00
Chiffre d'affaires	16 432	12 045
Résultat opérationnel	738	858
Résultat net	318	770
Effectif fin d'exercice	32	31

JACQUET Nederland – Pays Bas

JACQUET Nederland est implantée depuis 1997 aux Pays-Bas, où la société exerce son activité dans la distribution de tôles entières et découpées à partir de métaux nobles. L'activité et les résultats ont bénéficié de la hausse des prix des matières premières.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Chiffre d'affaires	23 825	20 159
Résultat opérationnel	1 409	1 134
Résultat net	1 064	865
Effectif fin d'exercice	15	13

JACFRIESLAND – Pays Bas

Détenue à 80% par JACQUET Nederland, JACFRIESLAND exerce son activité dans la distribution et la découpe de tôles à partir de métaux nobles. Ce centre de distribution, spécialisé dans la découpe laser, réalise la quasi-totalité de son chiffre d'affaires avec la société JACQUET Nederland. L'activité et les résultats de l'exercice 2011 ont bénéficié de la hausse des prix des matières premières et des volumes.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Chiffre d'affaires	13 105	10 515
Résultat opérationnel	966	778
Résultat net	624	491
Effectif fin d'exercice	32	27

JACQUET Osiro – Suisse

Détenue à 51% par JACQUET International, JACQUET Osiro exerce son activité depuis 1999 en Suisse dans la distribution et la découpe de tôles à partir de métaux nobles. En 2010 et 2011, la société a investi dans de nouvelles capacités de parachèvement qu'elle exploitera pleinement à partir de 2012.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Taux de change euros / CHF	1,23	1,38
Chiffre d'affaires	5 195	5 442
Résultat opérationnel	327	672
Résultat net	393	502
Effectif fin d'exercice	9	9

JACQUET Finland – Finlande

JACQUET Finland exerce son activité depuis 2000 en Finlande dans la distribution et la découpe de tôles à partir de métaux nobles. L'activité et les résultats de l'exercice 2011 ont bénéficié de la hausse des prix des matières premières.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Chiffre d'affaires	10 266	9 559
Résultat opérationnel	501	568
Résultat net	450	551
Effectif fin d'exercice	16	16

JACQUET Metallservice – Autriche

JACQUET Metallservice exerce son activité en Autriche dans la distribution et la découpe de tôles à partir de métaux nobles. Le niveau d'activité et les résultats 2011 ont été impactés par le départ de l'équipe managériale et la réorganisation de la société qui a suivi.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Chiffre d'affaires	6 858	9 302
Résultat opérationnel	(992)	108
Résultat net	(1 302)	6
Effectif fin d'exercice	16	20

JACQUET Iberica – Espagne

JACQUET Iberica exerce son activité en Espagne dans la distribution et la découpe de tôles à partir de métaux nobles. L'activité et les résultats de l'exercice 2011 ont bénéficié notamment d'une croissance de 9% des volumes distribués.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Chiffre d'affaires	8 676	7 158
Résultat opérationnel	379	375
Résultat net	207	198
Effectif fin d'exercice	13	10

JACQUET Italtaglio – Italie

JACQUET Italtaglio est opérationnelle depuis fin 2008 et exerce son activité dans la région de Venise en Italie dans la distribution et la découpe de tôles à partir de métaux nobles.

Au 2nd semestre 2011, JACQUET Italtaglio a changé de politique commerciale pour s'orienter vers des produits à plus forte valeur ajoutée. Ce changement, qui a impacté le 2nd semestre 2011, devrait permettre à la société de renouer avec les bénéfices en 2012.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Chiffre d'affaires	5 198	5 955
Résultat opérationnel	(215)	(6)
Résultat net	(382)	(145)
Effectif fin d'exercice	9	8

JACQUET Nova – Italie

La société exerce son activité en Italie dans la région de Milan dans la distribution et la découpe de tôles à partir de métaux nobles. L'activité a bénéficié de la hausse du prix des matières premières et des volumes.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Chiffre d'affaires	5 546	4 572
Résultat opérationnel	44	124
Résultat net	20	104
Effectif fin d'exercice	10	11

JACQUET Sverige – Suède

La société exerce son activité en Suède dans la distribution et la découpe de tôles à partir de métaux nobles. La croissance de l'activité et les résultats de l'exercice 2011 ont bénéficié de la hausse des volumes.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Taux de change euros / SEK	9,03	9,55
Chiffre d'affaires	6 794	5 401
Résultat opérationnel	770	484
Résultat net	566	367
Effectif fin d'exercice	17	19

JACQUET Shanghai – Chine

Cette société exerce son activité dans la distribution et la découpe de tôles à partir de métaux nobles. Elle constitue la tête de pont de la marque JACQUET pour son développement futur en Chine. L'activité et les résultats de l'exercice 2011 ont bénéficié de la hausse des prix des matières premières et des volumes. Depuis 2 ans, JACQUET Shanghai mène une stratégie commerciale agressive visant à gagner des parts de marché au détriment du niveau de marge brute qui s'établit aux alentours de 10%, contre 28% en moyenne dans la marque JACQUET.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Taux de change euros / CNY	9,09	8,95
Chiffre d'affaires	5 307	5 033
Résultat opérationnel	(706)	(1 001)
Résultat net	(839)	(1 115)
Effectif fin d'exercice	41	35

JACQUET Mid Atlantic – Etats-Unis

Basée à Philadelphie aux Etats-Unis, JACQUET Mid Atlantic est opérationnelle depuis fin 2006. Elle exerce son activité dans la distribution et la découpe de tôles à partir de métaux nobles et constitue la tête de pont de la marque JACQUET sur le marché nord-américain. La société a quatre filiales aux Etats-Unis : à Houston, Chicago, Los Angeles et Charlotte en Caroline du Nord. Les volumes distribués ont augmenté de 34% en 2011.

36

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Taux de change euros / USD	1,39	1,33
Chiffre d'affaires	24 572	17 063
Résultat opérationnel	1 165	583
Résultat net	779	286
Effectif fin d'exercice	47	38

JACQUET Houston – Etats-Unis

JACQUET Houston est détenue par JACQUET Mid Atlantic à 80%. Elle exerce depuis 2007 son activité dans le sud des Etats-Unis dans la distribution et la découpe de tôles à partir de métaux nobles. Les volumes distribués ont augmenté de 37 % en 2011.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Taux de change euros / USD	1,39	1,33
Chiffre d'affaires	8 681	5 654
Résultat opérationnel	331	(286)
Résultat net	178	(398)
Effectif fin d'exercice	9	8

JACQUET Midwest – Etats-Unis

Détenue par JACQUET Mid Atlantic à 95%, JACQUET Midwest est opérationnelle depuis le premier trimestre 2008 et exerce son activité dans la région de Chicago dans la distribution et la découpe de tôles à partir de métaux nobles. Les volumes distribués ont augmenté de 15% en 2011.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Taux de change euros / USD	1,39	1,33
Chiffre d'affaires	7 776	5 880
Résultat opérationnel	245	(559)
Résultat net	125	(633)
Effectif fin d'exercice	13	11

JACQUET Southeast – Etats-Unis

Détenue par JACQUET Mid Atlantic à 80%, JACQUET Southeast est opérationnelle depuis le premier trimestre 2010 et exerce son activité dans la région de Charlotte dans la distribution et la découpe de tôles à partir de métaux nobles. La société atteint l'équilibre opérationnel dès son premier exercice complet d'activité. Les volumes distribués sont en croissance de 26% en 2011.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Taux de change euros / USD	1,39	1,33
Chiffre d'affaires	5 261	4 108
Résultat opérationnel	12	(190)
Résultat net	(18)	(205)
Effectif fin d'exercice	9	8

1.6.2. Stappert

Stappert Spezial-Stahl – Allemagne

Stappert Spezial-Stahl distribue des produits longs inox principalement sur le marché allemand où elle dispose d'une part de marché très significative et d'un savoir-faire reconnu. La société détient également toutes les sociétés de la marque Stappert à l'exception de CL Staal.

Le chiffre d'affaires de la société s'établit à 308 millions d'euros, en croissance de 15% par rapport à 2010 à périmètre comparable (après spin-off des activités abrasion).

Le résultat opérationnel s'élève à 19,4 millions d'euros soit 6,3% du chiffre d'affaires contre 8,9% en 2010 (année qui avait bénéficié de conditions de marché très favorables).

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Chiffre d'affaires	308 005	284 991
Résultat opérationnel	19 395	25 314
Résultat net	7 697	14 423
Effectif fin d'exercice	326	348

Fleischmann – Autriche

Fleischmann est une société pivot du groupe en Europe Centrale. Dans un rayon de 200 kms se trouvent les entrepôts hongrois, tchèque et slovaque. Cette proximité permet d'organiser des navettes quotidiennes, le coût du transport étant sur le plan économique plus avantageux que le stockage de toutes les références distribuées sur chacun des sites.

Le chiffre d'affaires, de 42,2 millions d'euros, est en augmentation de 18% en 2011.

Le résultat opérationnel s'élève à 0,8 million d'euros soit 1,8% du chiffre d'affaires contre 5,9% en 2010 (année qui avait bénéficié de conditions de marché très favorables).

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Chiffre d'affaires	42 199	35 731
Résultat opérationnel	768	2 112
Résultat net	530	1 516
Effectif fin d'exercice	59	57

Legia Inox – République Tchèque

Legia Inox est un acteur de premier plan dans la vente de tubes, raccords, barres et profilés en République tchèque. Les exercices 2010 et 2011 ont été marqués par une réorganisation financière et opérationnelle (fermeture d'un dépôt). Une nouvelle direction générale a été nommée début 2012.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Taux de change euros / CZK	24,59	25,29
Chiffre d'affaires	29 630	31 176
Résultat opérationnel	(910)	(922)
Résultat net	(957)	(931)
Effectif fin d'exercice	70	81

R&T – Hongrie

La société exerce son activité en Hongrie dans la distribution de produits longs inox. Le niveau d'activité 2011 a bénéficié de la hausse des prix des matières premières et de la croissance des volumes.

Le résultat opérationnel s'élève à 1 million d'euros soit 3,9% du chiffre d'affaires contre 6,5% en 2010 (année qui avait bénéficié de conditions de marché très favorables).

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Taux de change euros / HUF	279,31	275,35
Chiffre d'affaires	24 467	20 932
Résultat opérationnel	952	1 359
Résultat net	572	871
Effectif fin d'exercice	41	40

Specialstal – Suède

La société exerce son activité en Suède dans la distribution de produits longs inox. La perte opérationnelle s'élève à 0,4 million d'euros soit -1,7% du chiffre d'affaires contre +0,9% en 2010 (année qui avait bénéficié de conditions de marché très favorables).

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Taux de change euros / SEK	9,03	9,55
Chiffre d'affaires	24 467	22 207
Résultat opérationnel	(417)	208
Résultat net	(255)	249
Effectif fin d'exercice	26	23

IMS Kupa – Slovaquie

La société exerce son activité en Slovaquie dans la distribution de produits longs inox. Le résultat opérationnel s'élève à 0,1 million d'euros soit 0,8% du chiffre d'affaires contre 3,5% en 2010 (année qui avait bénéficié de conditions de marché très favorables).

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Chiffre d'affaires	18 075	17 397
Résultat opérationnel	148	609
Résultat net	8	346
Effectif fin d'exercice	32	33

Antera – Lituanie

La société exerce son activité en Lituanie dans la distribution de produits longs inox. Le résultat opérationnel s'élève à 0,1 million d'euros soit 1,8% du chiffre d'affaires contre un résultat à l'équilibre en 2010.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Taux de change euros / LTL	3,45	3,45
Chiffre d'affaires	6 066	4 853
Résultat opérationnel	108	(1)
Résultat net	21	(71)
Effectif fin d'exercice	19	20

IMS Stalserwis – Pologne

IMS Stalserwis est un distributeur spécialisé dans la distribution de produits longs inox et aciers pour la mécanique.

Au 1^{er} septembre 2011, l'activité anti-abrasion, ainsi que 10 salariés d'IMS Stalserwis, ont été transférés à Abraservice Polska. Le chiffre d'affaires 2011 est en hausse de 21% sur les aciers inoxydables (dont 8% d'effet volume) et 37% sur les aciers mécaniques (dont 19% d'effet volume).

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Taux de change euros / PLN	4,12	4,00
Chiffre d'affaires	32 534	26 934
Résultat opérationnel	158	465
Résultat net	(316)	261
Effectif fin d'exercice	67	75

Intramet – Belgique

La société exerce son activité dans la distribution de produits longs inox en Europe où elle dispose d'une renommée et d'un savoir-faire reconnus.

Intramet a rejoint la marque Stappert fin décembre 2011. Les mesures de réorganisation et de redéfinition de sa politique commerciale devraient permettre un retour à la rentabilité en 2012.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Chiffre d'affaires	22 005	36 950
Résultat opérationnel	(426)	(656)
Résultat net	(286)	(431)
Effectif fin d'exercice	25	35

CL Staal – Pays-Bas

CL Staal est un bureau de vente distribuant des aciers inoxydables et des aciers pour la mécanique. La baisse du chiffre d'affaires 2011 est exclusivement liée au transfert de l'activité anti-abrasion à Abraservice Nederland.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Chiffre d'affaires	7 200	8 964
Résultat opérationnel	110	16
Résultat net	94	2
Effectif fin d'exercice	10	13

Noxon – Pays-Bas

La société exerce son activité aux Pays-Bas dans la distribution de raccords et tubes inox. Elle dispose d'une part de marché significative et d'un savoir-faire reconnu. Les mesures de réorganisation menées en 2010 ont permis à la société un retour à la rentabilité en 2011.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Chiffre d'affaires	44 510	39 689
Résultat opérationnel	712	(2 563)
Résultat net	261	(2 102)
Effectif fin d'exercice	83	88

TRD Inox – France

La société exerce son activité en France dans la distribution de raccords, tubes et produits longs inox.

TRD inox a rejoint la marque Stappert fin décembre 2011. Les mesures de réorganisation et de redéfinition de sa politique commerciale devraient permettre un retour à la rentabilité en 2012.

Le rapprochement avec Stappert, qui détient 54% de TRD Inox, s'est fait par augmentation de capital. Fin 2011, les capitaux propres de la société s'élèvent à 6,4 millions d'euros et la société n'a plus de dette.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Chiffre d'affaires	15 035	1 028
Résultat opérationnel	(2 199)	(244)
Résultat net	(1 567)	(172)
Effectif fin d'exercice	30	35

1.6.3 Abraservice

Abraservice France – France

Abraservice France exerce son activité dans la distribution et la découpe de tôles anti-abrasion.

En 2010, l'activité d'Abraservice France était réalisée au sein d'IMS France et représentait 30,1 millions d'euros contre 29,2 millions d'euros en 2011. Pour sa première année d'exploitation, la société réalise un profit opérationnel de 0,8 million d'euros.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Chiffre d'affaires	29 168	n.a
Résultat opérationnel	769	n.a
Résultat net	314	n.a
Effectif fin d'exercice	71	n.a

Abraservice Deutschland – Allemagne

Abraservice Deutschland exerce son activité dans la distribution et la découpe de tôles anti-abrasion.

En 2010, l'activité d'Abraservice Deutschland était réalisée au sein de Stappert Spezial-Stahl et représentait 16 millions d'euros contre 15,6 millions d'euros en 2011. Pour sa première année d'exploitation, la société réalise un profit opérationnel de 0,2 million d'euros.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Chiffre d'affaires	15 574	n.a
Résultat opérationnel	241	n.a
Résultat net	148	n.a
Effectif fin d'exercice	37	n.a

Abraservice Italia – Italie

Abraservice Italia exerce son activité dans la distribution et la découpe de tôles anti-abrasion.

En 2010, l'activité d'Abraservice Italia était réalisée au sein d'IMS SpA et représentait 12,2 millions d'euros contre 11,5 millions d'euros en 2011. Pour sa première année d'exploitation, la société est proche de l'équilibre opérationnel.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Chiffre d'affaires	11 492	n.a
Résultat opérationnel	(71)	n.a
Résultat net	(154)	n.a
Effectif fin d'exercice	15	n.a

Abraservice Iberica – Espagne

Abraservice Iberica exerce son activité dans la distribution et la découpe de tôles anti-abrasion.

En 2010, l'activité anti-abrasion d'Abraservice Iberica était réalisée au sein d'Aceros IMS et représentait 8,3 millions d'euros contre 8,2 millions d'euros en 2011. Pour sa première année d'exploitation, la société est proche de l'équilibre opérationnel.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Chiffre d'affaires	8 205	n.a
Résultat opérationnel	(128)	n.a
Résultat net	(136)	n.a
Effectif fin d'exercice	16	n.a

Abraservice Belgium – Belgique

Abraservice Belgium exerce son activité dans la distribution et la découpe de tôles anti-abrasion.

En 2010, l'activité vente et découpe d'aciers anti-abrasion d'Abraservice Belgium était portée par IMS Belgium (renommée depuis Intramet) et représentait 7,8 millions d'euros contre 8,6 millions d'euros en 2011. Pour sa première année d'exploitation, la société réalise un profit opérationnel de 0,2 million d'euros.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Chiffre d'affaires	7 756	n.a
Résultat opérationnel	191	n.a
Résultat net	60	n.a
Effectif fin d'exercice	14	n.a

1.6.4. IMS group**IMS France – France**

La société IMS France a été créée le 1^{er} décembre 2010 suite à la scission d'IMS France en 3 nouvelles sociétés : IMS France (acier mécaniques et métaux non ferreux), TRD Inox (tubes et raccords en acier inoxydable) et Abraservice France (tôles quarto anti-abrasion).

A périmètre comparable, le chiffre d'affaires 2011 augmente de 16% par rapport à 2010, à 118 millions d'euros. Après prise en compte de coûts de réorganisation pour 0,8 million d'euros, la société a réalisé un résultat opérationnel de 3,1 millions d'euros en 2011.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	118 115	n.a
Résultat opérationnel	3 061	n.a
Résultat net	1 407	n.a
Effectif fin d'exercice	184	n.a

⁽¹⁾ 1 mois d'activité sur 2010

Aceros IMS Int. – Espagne

Aceros IMS est leader dans la distribution et la transformation d'aciers pour la mécanique pour le marché espagnol. En 2011, le chiffre d'affaires s'établit à 95 millions d'euros en hausse de 16% par rapport à 2010 à périmètre comparable (hors activité abrasion). Le résultat net augmente de 42% en 2011.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Chiffre d'affaires	95 254	90 689
Résultat opérationnel	5 008	3 618
Résultat net	4 487	3 170
Effectif fin d'exercice	163	162

IMS Portugal Comercio de Aços – Portugal

IMS Portugal est spécialisée dans la distribution d'aciers carbone et inoxydables pour la mécanique.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Chiffre d'affaires	15 015	14 752
Résultat opérationnel	(92)	(9)
Résultat net	(18)	56
Effectif fin d'exercice	47	51

IMS SpA – Italie

IMS SpA exerce son activité de distribution d'aciers pour la mécanique et aciers à outils au travers de 8 dépôts en Italie à fin 2011. La société a fait l'objet de mesures de réorganisation importantes au cours des deux dernières années, qui ont encore pesé pour plus d'1 million d'euros sur le résultat opérationnel 2011. En 2011, le chiffre d'affaires est en croissance de 12% bénéficiant d'une hausse des volumes de 7% et le résultat opérationnel s'élève à 1,7 million d'euros.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Chiffre d'affaires	145 081	129 815
Résultat opérationnel	1 659	(27 404)
Résultat net	329	(33 433)
Effectif fin d'exercice	154	191

IMS Ozel Celik – Turquie

IMS Ozel Celik est depuis le 1^{er} septembre 2011 spécialisée dans la distribution d'aciers pour la mécanique suite à la cession de son activité de distribution d'aciers anti-abrasion à Abraservice Türkiye. La croissance du chiffre d'affaires de l'activité mécanique atteint 26% en 2011.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Taux de change euros / TRY	2,34	2,00
Chiffre d'affaires	10 600	8 016
Résultat opérationnel	280	(172)
Résultat net	(171)	(68)
Effectif fin d'exercice	8	13

Hoselmann – Allemagne

Hoselmann exerce son activité dans la distribution d'aciers pour la mécanique avec une forte activité « direct usine ». Le chiffre d'affaires de la société est en croissance de 29% en 2011 avec une hausse des volumes de 23%. Le résultat opérationnel 2010 était impacté par une provision sur un risque client de 4 millions d'euros. En 2011, le résultat opérationnel a bénéficié de l'issue favorable sur 50% de ce risque.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Chiffre d'affaires	40 254	31 293
Résultat opérationnel	3 294	(4 580)
Résultat net	2 282	(3 050)
Effectif fin d'exercice	61	63

1.7. Informations sociales

1.7.1. Effectifs

Au 31 décembre 2011, l'effectif du Groupe est de 2 185 collaborateurs (en équivalents temps plein) contre 2 303 au 31 décembre 2010.

L'effectif comprend l'ensemble des salariés liés par un contrat à durée indéterminée ou à durée déterminée, travaillant à temps plein ou à temps partiel, incluant les apprentis et contrats de qualification, ainsi que les personnes en longue maladie ou en congé parental.

	2011	2010
Equivalents temps plein à la clôture	2 185	2 303
dont France	474	596
dont Etranger	1 711	1 707

	2011	2010
Effectif moyen	2 203	2 363
dont France	491	611
dont Etranger	1 712	1 752

1.7.2. Temps de travail

Le Groupe applique la durée légale locale du temps de travail conformément aux législations en vigueur dans l'ensemble des pays où il est implanté.

1.8. Facteurs de risques

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-après.

Le recensement des risques et leurs traductions dans les états financiers est organisé sur une base semestrielle à travers un reporting interne déclaratif coordonné par la direction financière du Groupe et analysé filiale par filiale. Cette analyse couvre les champs stratégiques attachés aux processus opérationnels du Groupe, à son environnement économique et à ses fonctions supports.

Les principaux domaines de risques identifiés concernent :

- l'environnement économique : changement d'attitude des tiers, évolution des prix et des cours des matières premières, évolutions de marché ;
- les opérations : suivi de la stratégie, choix des acquisitions et réussite de leur intégration, poursuite des opérations en cas de crise, efficacité des processus de contrôle dans un contexte de décentralisation des décisions opérationnelles au sein du Groupe ;
- les ressources humaines : motivation et fidélisation des collaborateurs, dépendance du Groupe ou de ses filiales vis-à-vis de certains cadres dirigeants et collaborateurs clés ;
- les fonctions supports : performance et adaptation des systèmes d'information et outils de mesure de la performance financière.

D'autres risques que ceux identifiés ci-après peuvent exister ; ils ne sont à ce jour pas identifiés ou leur réalisation n'est pas considérée comme susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe.

1.8.1. Risques liés aux activités du Groupe

1.8.1.1. Risques liés au système d'information

Toutes les sociétés appartenant aux marques JACQUET et Abraservice utilisent exclusivement le Programme de Gestion Intégré (PGI) développé historiquement par JACQUET Metals. Il comprend l'application métier et la solution comptable adaptée aux impositions locales. Ces outils centralisés sont une des clés d'un contrôle de gestion efficace et réactif. La migration de la marque Stappert vers ce système d'information est en cours de réalisation et celle d'IMS group est prévue en 2013. Pour cette migration le Groupe est assisté d'un cabinet spécialisé.

Jacquet Metal Service sécurise son architecture informatique contre les risques de panne ou de sinistre important au moyen de plusieurs salles informatiques. Chaque matériel existe dans deux salles distinctes reliées entre elles, ce qui permet de dupliquer les données en permanence sur les deux sites en temps réel. Les salles de production sont hébergées dans des « data center » qui offrent un haut niveau de service et de sécurité d'accès, ainsi que des accès internet haut débit.

Les données sont répliquées automatiquement en temps réel. Le Groupe dispose ainsi en permanence des données identiques sur les deux sites.

1.8.1.2. Risques d'approvisionnement

La nature même de l'activité de Jacquet Metal Service lui permet de ne dépendre d'aucun contrat d'approvisionnement particulier. Cette orientation se traduit par une politique d'achat diversifiée et un processus de sélection rigoureux des fournisseurs, qui veille notamment à éviter une situation de dépendance vis-à-vis d'un ou plusieurs fournisseurs.

1.8.1.3. Risques distributeurs

Jacquet Metal Service distribue ses produits essentiellement auprès d'intermédiaires et de distributeurs de second de rang rendant le suivi des destinations finales des produits livrés impossible.

1.8.1.4. Risques d'accidents du travail

Le Groupe estime respecter dans chaque pays les règles de sécurité et les dispositions légales ; toutefois, les mesures prises ne garantissent pas totalement contre la survenance d'accidents du travail.

1.8.2. Risques de marchés

1.8.2.1. Risques pays

Le Groupe réalise plus de 93% de ses ventes en Europe et il est principalement installé dans des pays membres de l'Union Européenne ou considérés comme politiquement stables. Le risque pays est donc considéré comme faible.

1.8.2.2. Risques d'élasticité des prix d'achat

Les prix d'achat sont généralement composés de deux éléments distincts :

- le prix de base qui est le résultat d'une négociation au moment de la commande avec chaque producteur
- et d'une part plus variable qui dépend de l'évolution des cours des matières premières. C'est par exemple le surplus ferraille pour les aciers mécaniques ou le surplus extra alliage pour les aciers inoxydables. L'extra d'alliage est généralement fixé au moment de la livraison et résulte d'une formule de calcul propre à chaque producteur qui intègre le prix du nickel, du chrome, du titane, du molybdène, de la ferraille, de la parité euro/dollar...

Les délais de livraison sont par ailleurs un paramètre important dans la détermination des prix. En effet, ils sont assez peu respectés et généralement compris entre 1 et 12 mois. C'est pourquoi, compte tenu des variations de prix des matières premières qui impactent la chaîne de valeur, les prix d'achat pourront faire l'objet de clauses d'ajustement en fonction du respect des délais de livraison. Certains accords pourront également prévoir que le prix final sera ajusté en fonction de la date réelle de livraison plutôt qu'à la date théorique, de même que le prix de base pourra être révisé à posteriori par le producteur etc.

Enfin, des bonifications annuelles peuvent être prévues en fonction des volumes achetés, de la performance globale du producteur.

Le taux de marge brute du Groupe, exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires, évolue en fonction des éléments suivants :

- évolution du mix des activités (poids relatif des marques dans le chiffre d'affaires, celles-ci présentant des différences de marge entre elles) ;
- niveau des prix en valeur absolue ;
- effet de l'évolution des prix sur l'écoulement des stocks.

A ce titre, la politique du Groupe et la pratique sectorielle conduisent à répercuter, si possible sans délai, les hausses des prix d'achat directement sur les clients lorsque celles-ci interviennent. Symétriquement, en cas de baisse de prix, la situation concurrentielle conduit le Groupe à répercuter, selon des délais variables, ces mêmes baisses de prix. Cette faculté à répercuter ou non les hausses et baisses se traduit par un effet prix sur stocks et a un effet sur la marge brute.

L'évolution des prix de l'acier de base, ainsi que celle du cours de certains métaux entrant dans la composition des alliages (nickel, molybdène, chrome...) entraînent également des variations du taux de marge brute exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires.

1.8.2.3. Risques d'évolution des cours des métaux

Le Groupe ne recourt de façon structurelle à aucun instrument financier de couverture des fluctuations des cours des matières premières entrant dans la composition des aciers qu'il commercialise. Cette situation résulte, pour certains des métaux utilisés (molybdène et chrome notamment), de l'absence de marché permettant de mettre en œuvre une telle couverture. Dans le cas du nickel, il s'agit d'un choix délibéré de gestion, le Groupe estimant à ce jour que la mise en place d'une telle politique ne serait pas forcément efficace voire risquée sur le plan économique, les coûts qui lui sont liés pouvant être supérieurs aux bénéfices susceptibles d'en résulter. L'opportunité de mettre en place une telle politique de couverture fait l'objet de réévaluations périodiques. A ce jour, ce choix se traduit forcément par une exposition aux fluctuations de cours des métaux.

1.8.2.4. Risques de change

Les achats de matières premières des filiales sont principalement réalisés en euro compte tenu de l'implantation géographique du Groupe. L'exposition du Groupe aux risques de change concerne donc principalement les filiales hors zone euro pour la partie des achats engagés en euro, les autres flux étant exprimés dans la monnaie fonctionnelle de chacune des filiales.

Jacquet Metal Service S.A est exposée au risque de change lorsqu'elle consent des avances de trésorerie aux filiales hors zone euro en monnaie locale. L'analyse des risques de change est exposée dans la partie 4.17.3 de l'annexe aux comptes consolidés 2011.

1.8.2.5. Risques de taux

Les placements de trésorerie sont essentiellement des comptes à terme présentant un risque de taux très limité.

L'exposition aux risques de taux concerne principalement la dette à taux variable, partiellement couverte par des instruments de couverture.

L'analyse de ces risques est exposée dans la partie 4.17.3 de l'annexe aux comptes consolidés 2011.

1.8.2.6. Risques de liquidité

Certains emprunts sont soumis au respect de covenants. Le caractère non applicable de ces clauses au 31 décembre 2011 est exposé dans la partie 5.4 de l'annexe aux comptes consolidés 2011.

Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances futures.

L'analyse des risques de liquidité est exposée dans la partie 4.17.3 de l'annexe aux comptes consolidés 2011.

1.8.2.7. Risques de crédit et de contrepartie

L'exposition du Groupe aux risques de crédit et de contrepartie concerne principalement les créances clients non assurées. Le Groupe ne se trouve pas dans une position de dépendance commerciale vis-à-vis de ses clients.

Il est également précisé que le Groupe ne dépend pas d'un fournisseur particulier et n'a recours que de façon occasionnelle à la sous-traitance.

L'analyse de ces risques est exposée dans la partie 4.17.3 de l'annexe aux comptes consolidés 2011.

1.8.2.8. Risques actions

La société Jacquet Metal Service S.A, hormis ses actions auto-détenues, ne détient aucun portefeuille d'actions.

La société détient, au 31 décembre 2011, 404 886 actions auto-détenues non affectées pour un montant net dans les comptes annuels de 3,2 millions d'euros.

Une baisse du cours de l'action Jacquet Metal Service de 10% entraînerait une dégradation du résultat financier Jacquet Metal Service S.A de 0,3 million d'euros. La variation du cours de l'action Jacquet Metal Service serait cependant sans impact sur le résultat consolidé du Groupe et les capitaux propres consolidés du Groupe, les actions auto-détenues étant annulées des capitaux propres consolidés et les impacts éventuels de résultat étant neutralisés.

1.8.3. Risques juridiques

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du Groupe.

1.8.4. Brevets

La société n'est pas dépendante de brevets pour l'exercice de son activité.

1.8.5. Sous-traitance

Il n'y a pas de situation de dépendance envers la sous-traitance.

1.8.6. Assurance et couverture des risques

En matière de risques opérationnels, chaque filiale du Groupe Jacquet Metal Service dispose d'une couverture de risque adaptée à son activité, grâce à des polices d'assurance localement souscrites et couvrant l'ensemble des risques potentiels. Le Groupe est ainsi assuré pour les dommages aux biens, la flotte automobile, le vol de fonds, de micro-ordinateurs, etc. Le coût de ces assurances étant peu significatif au niveau des filiales, le Groupe ne les répertorie pas précisément.

En matière de responsabilité civile, le Groupe a souscrit une police Master, déclinée auprès de la majorité des filiales par l'intermédiaire d'une police locale. La police couvre la responsabilité civile de la société tant pour son compte que pour le compte de ses filiales, du fait des dommages causés à des tiers :

- dans le cadre de l'exploitation pour un montant égal à 25 millions d'euros pour tous dommages confondus, par sinistre, sous réserve de l'existence de limites spécifiques par type de risques prévues par la police ;
- après la livraison des produits pour un montant égal à 25 millions d'euros pour tous dommages confondus, par sinistre et par an, sous réserve de l'existence de limites spécifiques par type de risques prévues par la police.

La société estime que sa couverture est conforme aux standards de l'assurance responsabilité civile professionnelle française et européenne. Néanmoins, elle ne peut pas garantir que cette police couvrira l'ensemble des sinistres auxquels le Groupe pourrait être confronté.

Au 31 décembre 2011, aucun risque potentiel significatif, dont les conséquences ne seraient pas déjà intégrées dans les comptes 2011, n'a été identifié.

1.8.7. Risques liés à l'environnement

Par la nature de son activité de distributeur et de son activité de transformation avant livraison, Jacquet Metal Service n'encourt pas de risque significatif lié à l'environnement. Jacquet Metal Service n'utilise, en effet, aucune substance particulièrement dangereuse et son activité n'engendre pas d'impact significatif sur l'environnement. Cependant, un renforcement futur des réglementations relatives à l'environnement et à la sécurité, ne saurait être exclu. Par ailleurs, certains des sites exploités par les sociétés du Groupe ont un long passé industriel. Dès lors, si des pollutions, notamment historiques, venaient à être identifiées sur les sites actuellement exploités par le Groupe ou qu'il a exploités dans le passé, la responsabilité du Groupe pourrait être recherchée.

A ce jour, Jacquet Metal Service n'a pas été informé de contraintes environnementales susceptibles d'influencer l'utilisation faite par le Groupe de ses immobilisations corporelles.

2. RAPPORT DE GESTION - INFORMATIONS SUR LA SOCIETE MERE JACQUET METAL SERVICE S.A.

Lors de l'Assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 30 juin 2011 à Saint Priest, les actionnaires ont approuvé une nouvelle dénomination sociale de la société IMS S.A reflétant l'histoire de JACQUET Metals et d'International Metal Service : **Jacquet Metal Service S.A.**

La société Jacquet Metal Service S.A détient directement ou indirectement les participations dans les filiales du Groupe et a pour principales missions :

- la définition de la stratégie et le pilotage du développement du Groupe ;
- le développement des systèmes d'information ;
- le contrôle, la coordination et la négociation des conditions d'achat ;
- le contrôle financier, la gestion des financements, la communication financière et les relations avec les investisseurs ;
- la communication institutionnelle.

Les comptes de Jacquet Metal Service S.A, arrêtés au 31 décembre 2011, ont été établis conformément aux règles légales françaises et selon les mêmes principes et méthodes comptables que ceux retenus pour l'établissement des comptes du précédent exercice.

2.1. Situation et évolution de l'activité au cours de l'exercice

2.1.1. Compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Chiffre d'affaires	18 131	15 398
Résultat d'exploitation	7 273	(13 756)
Résultat financier	9 738	30 597
Résultat exceptionnel	(13 012)	(9 329)
Résultat net	3 141	9 285

Le chiffre d'affaires de Jacquet Metal Service S.A s'établit à 18,1 millions d'euros en 2011. Il est constitué de prestations de service facturées aux filiales, principalement des management fees et des prestations informatiques. L'évolution du chiffre d'affaires est directement liée à l'activité du Groupe.

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2011 s'établit à 7,3 millions d'euros contre une perte de -13,8 millions d'euros en 2010. Le résultat 2010 prenait en compte 14,6 millions d'euros d'éléments non récurrents et n'est donc pas directement comparable avec le résultat de l'exercice 2011.



RAPPORT FINANCIER 2011

RAPPORT DE GESTION – INFORMATIONS SUR LA SOCIETE MERE

Le résultat financier s'établit à 9,7 millions d'euros et s'explique comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Dividendes reçus des filiales	11 791	70 772
Revenus de placement ⁽¹⁾	4 891	3 845
Reprises de provisions ⁽³⁾	173	21 935
Autres	840	1 179
Produits financiers	17 695	97 731
Intérêts et charges assimilées ⁽²⁾	6 063	8 871
Pertes de change	511	1 353
Dotations aux provisions ⁽³⁾	1 383	56 910
Charges financières	7 956	67 134
Résultat financier	9 738	30 597

⁽¹⁾ Dont prêts filiales et intérêts des cashpool pour 4 887 milliers d'euros contre 3 842 milliers d'euros en 2010.

⁽²⁾ Y compris intérêts sur contrats de couverture de taux.

⁽³⁾ Cf. analyse des actifs financiers au paragraphe 2.1.2.

La perte exceptionnelle de 13 millions d'euros résulte essentiellement de la moins-value de cession réalisée lors de l'opération de reclassement des titres de participation de Noxon, Intramet et Trinox à Stappert.

2.1.2. Bilan

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2011	31.12.2010
Actifs financiers	210 452	265 361
Immobilisations incorporelles et corporelles	1 781	2 051
Trésorerie et équivalents	33 068	17 808
Autres actifs	84 792	76 171
Total actif	330 094	361 391
Capitaux propres	195 703	192 752
Endettement	118 573	152 817
Autres passifs	15 818	15 822
Total passif	330 094	361 391

Actifs financiers

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2011	31.12.2010
Titres de participations - valeur brute	177 475	256 010
Dépréciation	(12 353)	(55 628)
Titres de participations - valeur nette	165 122	200 382
Créances rattachées aux participations	41 755	57 504
Actions auto-détenues	3 228	7 008
Autres	347	466
Actifs financiers	210 452	265 361

La valeur brute des titres de participation s'élève à 177,5 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre 256 millions d'euros au 31 décembre 2010. Cette variation résulte :

- de la cession de la société Euralliage à un tiers ;
- de l'opération de reclassement des titres de participation de Noxon, Intramet et Trinox à Stappert.

La variation des provisions pour dépréciation résulte principalement des reprises de provisions comptabilisées dans le cadre de ce reclassement.

Les créances rattachées à des participations s'élèvent à 41,8 millions d'euros et correspondent à des avances à plus d'un an consenties à des filiales détenues directement ou indirectement par Jacquet Metal Service S.A.

En 2011 Jacquet Metal Service a cédé une partie de son auto-détention pour 3,3 millions d'euros. Le solde de la variation des actions auto-détenues correspond aux mouvements sur le contrat de liquidité.

Trésorerie nette

(en milliers d'euros)	31.12.2011	31.12.2010
Trésorerie et équivalents de trésorerie	33 068	17 808
Concours bancaires courant	(7 768)	(417)
Trésorerie nette	25 300	17 391

Autres actifs et autres passifs

Les autres actifs, d'un montant de 84,8 millions d'euros, comprennent essentiellement des comptes de cash pooling pour 72,1 millions d'euros.

Les autres passifs, d'un montant de 15,8 millions d'euros, correspondent pour 6,8 millions d'euros à des dettes d'exploitation et pour 3,7 millions d'euros à des provisions pour engagements sociaux. Ces derniers sont évalués par des actuaires externes.

A la clôture de l'exercice 2011, les échéances de règlement des clients et fournisseurs se présentent comme suit :

(en milliers d'euros)	Poste du bilan	Total bilan au 31 décembre	Dont écritures de clôture ⁽¹⁾	Solde des créances et dettes	Non échu	Echu			
						Échéance < 30 jours	Échéance entre 30 et 60 jours	Échéance entre 60 et 90 jours	Échéance > 90 jours
2011	Créances clients	6 118	1 487	4 630	2 965	431	48	186	1 001
	Dettes fournisseurs	3 339	2 508	830	595	75	6	0	154
2010	Créances clients	7 913	107	7 806	3 773	2 365	1 400	(39)	307
	Dettes fournisseurs	4 153	3 063	1 090	900	52	14	14	110

⁽¹⁾ Factures à établir et factures non parvenues.

Endettement

En juin et décembre 2011, Jacquet Metal Service S.A. a procédé au remboursement des deux premières échéances du crédit syndiqué mis en place en septembre 2010 pour un montant respectif de 10 et 40 millions d'euros réduisant ainsi le crédit à terme de 110 millions d'euros à 60 millions d'euros.

Le solde de cet emprunt sera amorti selon l'échéancier suivant :

- 30 juin 2012 : 30 millions d'euros ;
- 31 décembre 2012 : 30 millions d'euros.

Les autres dettes financières sont principalement composées des comptes de cash pooling pour 42,8 millions d'euros et des concours bancaires courants pour 7,8 millions d'euros.

2.2. Evolution des participations

En 2011, les opérations juridiques suivantes ont été réalisées par Jacquet Metal Service S.A. :

- cession à un tiers de la société Euralliage ;
- apport à JACQUET Holding, filiale détenue à 100%, des titres des filiales suivantes : ERDBRÜGGER Metallservice, JACQUET Berlin, JACQUET Iberica, JACQUET Italtaglio, JACQUET Nordpol, JACQUET Portugal, JACQUET UK, JACQUET Mid Atlantic et indirectement JACQUET Houston, JACQUET Midwest, JACQUET West, JACQUET Southeast ;
- cession des sociétés Intramet, Trinox et Noxon à Stappert, filiale détenue à 100% ;
- augmentation de capital de TRD Inox par la société Stappert. Au terme de l'opération, la société TRD Inox est détenue à hauteur de 54% par Stappert (filiale de Jacquet Metal Service S.A) et à hauteur de 46% par Jacquet Metal Service S.A.

2.3. Capital social

Au 31 décembre 2011, le capital social reste inchangé par rapport à l'exercice précédent. Il est composé de 24 028 438 actions représentant un montant total de 36 631 126,16 euros.

Une information détaillée sur l'évolution du capital social est donnée au paragraphe 5 de la partie « Autres informations » du présent Document de Référence.

2.4. Evolution et perspectives d'avenir

La société continuera à piloter la stratégie du Groupe et à gérer ses participations par Marque dans ses différentes filiales détenues directement ou indirectement. L'évolution et les perspectives d'avenir du Groupe sont détaillées au paragraphe 1.2 du Rapport de gestion - informations sur le Groupe.

2.5. Programme de rachat d'actions par la société de ses propres actions et actions propres détenues (informations communiquées en application de l'article L.225-211, al2 du Code de commerce)

L'Assemblée générale du 30 juin 2011 a autorisé, dans sa douzième résolution, le Conseil d'administration à faire acheter par la société ses propres actions en vue de :

- favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations des titres de la Société ou éviter des décalages de cours non justifiés par la tendance du marché dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance, dans les conditions et selon les modalités fixées par la réglementation et les pratiques de marché reconnues et conformes à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
- attribuer les actions aux mandataires sociaux ou aux salariés de la Société et/ou des sociétés de son Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions légales et réglementaires applicables dans le cadre (i) de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, (ii) du régime des options d'achat d'actions prévu par les articles L.225-179 et suivants du Code de commerce, (iii) du régime de l'attribution gratuite d'actions prévu par les articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce et (iv) d'un plan d'épargne d'entreprise, ainsi que réaliser toutes opérations de couverture afférentes à ces opérations, dans les conditions prévues par les autorités de marché et aux époques que le Conseil d'administration ou la personne agissant sur la délégation du Conseil d'administration appréciera ;
- remettre les actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit, immédiatement ou à terme, par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière à l'attribution d'actions de la Société, ainsi que réaliser toutes opérations de couverture en relation avec l'émission de telles valeurs mobilières, dans les conditions prévues par les autorités de marché et aux époques que le Conseil d'administration ou la personne agissant sur la délégation du Conseil d'administration appréciera ;
- conserver les actions et les remettre ultérieurement en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, fusion, scission ou apport, dans le respect des pratiques de marché admises par l'Autorité des marchés financiers ; ou
- annuler totalement ou partiellement les actions par voie de réduction du capital social (notamment en vue d'optimiser la gestion de la trésorerie, la rentabilité des fonds propres ou le résultat par action).

Les conditions du programme de rachat d'actions sont les suivantes :

- le prix maximum d'achat par la Société de ses propres actions est fixé à 50 euros par action et le prix minimum de vente est fixé à 8 euros, étant précisé qu'en cas d'opérations sur le capital, notamment par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions, et/ou de division ou de regroupement des actions, ce prix sera ajusté en conséquence ;
- le nombre maximum d'actions à acquérir est fixé à 10% du nombre total des actions composant le capital social (à quelque moment que ce soit, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations l'affectant postérieurement à l'Assemblée du 30 juin 2011), pour un montant maximal de 120 142 190 euros, sous réserve des limites légales. Les achats d'actions de la Société pourront porter sur un nombre d'actions tel que le nombre d'actions que la Société achète pendant la durée du programme de rachat n'excède pas 10% des actions composant le capital de la Société (à quelque moment que ce soit, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations l'affectant postérieurement à l'Assemblée du 30 juin 2011), sous réserve du respect des dispositions de l'article 5-2° et 3° du Règlement européen n°2273/2003/CE, étant précisé (i) qu'en cas d'actions acquises dans le cadre d'un contrat de liquidité, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite de 10% du montant du capital social mentionnée ci-dessus correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la présente autorisation et (ii) que le nombre d'actions acquises en vue de leur remise ultérieure dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne peut excéder 5% de son capital au moment de l'acquisition ;
- la durée de cette autorisation est de dix-huit mois à compter du 30 juin 2011.

Au 31 décembre 2011, le nombre d'actions auto-détenues s'élève ainsi à 405 597 actions représentant 1,69% du capital pour une valeur nette de 3,2 millions d'euros :

- 711 actions auto-détenues sont affectées au plan d'attribution gratuite d'actions, autorisé par l'Assemblée générale de JACQUET Metals S.A du 13 juin 2008, par le Conseil d'administration de JACQUET Metals S.A du 24 février 2010. Ces actions sont comptabilisées en « titres de placement » pour une valeur nette comptable de 6 milliers d'euros ;
- 268 886 actions auto-détenues ne sont pas affectées au 31 décembre 2011 et sont comptabilisées en « immobilisations financières » pour une valeur nette comptable de 2,1 millions d'euros ;
- 136 000 actions sont auto-détenues dans le cadre du contrat de liquidité et sont comptabilisées en « immobilisations financières » pour une valeur nette comptable de 1,1 million d'euros.

La méthode de valorisation de l'engagement de la société lié au plan d'attribution gratuite d'actions est exposée dans la note 2.7 ci-après.

La société n'a pas consenti d'options d'achat ou de souscription d'actions.

2.6. Attribution gratuite d'actions (informations communiquées en application de l'article L.225-197-4 du Code de commerce)

Un outil de rémunération complémentaire a été mis en place en 2008 au sein de la société Jacquet Metals S.A par le biais d'Attributions Gratuites d'Actions (« AGA »). Cet outil est toujours en vigueur au 31 décembre 2011 chez Jacquet Metal Service S.A.

2.6.1. Descriptif plan d'AGA

La huitième résolution de l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 13 juin 2008 autorise le Conseil à procéder à des attributions gratuites d'actions (AGA) existantes au profit des bénéficiaires qu'il déterminera parmi les membres du personnel salarié et dirigeants mandataires sociaux de la société ou parmi les membres du personnel salarié et dirigeants mandataires sociaux des entités qui lui sont liées au sens de l'article L.225-197-2 dudit Code, dans la limite d'un plafond d'attribution égal à 1% du capital social de la société au jour de la décision d'attribution du Conseil.

Le Conseil d'administration, agissant dans le cadre de cette autorisation, a adopté le 13 juin 2008 un plan d'attribution d'actions régissant l'attribution gratuite d'actions de la société aux bénéficiaires déterminés par le Conseil.

Les AGA sont assorties :

a) d'une période d'acquisition

La durée de la période d'acquisition a été fixée à deux ans à compter de la décision d'attribution par le Conseil d'administration.

En conséquence, les bénéficiaires deviendront définitivement actionnaires de la société à l'expiration de ladite période d'acquisition, sous réserve du respect des conditions et critères d'attribution ci-après.

b) d'une condition de présence :

L'attribution définitive des actions impose pour chaque bénéficiaire de conserver sa situation de salarié et/ou de dirigeant mandataire social de la société ou des entités qui lui sont liées au sens de l'article L.225-197-2 dudit Code, de façon ininterrompue jusqu'au terme de la période d'acquisition.

En conséquence, la rupture du contrat de travail et/ou la cessation de leurs fonctions de mandataires sociaux pendant la période d'acquisition, pour quelque cause que ce soit, entraîne la perte pour le bénéficiaire du droit à l'Attribution Gratuite d'Actions objet du Plan d'Attribution Gratuite d'Actions.

Toutefois, conformément aux dispositions de l'article L.225-197-3 alinéa 2, du Code de commerce, en cas de décès du bénéficiaire, ses héritiers peuvent demander l'attribution des actions dans un délai de six mois à compter du décès.

c) d'une obligation de conservation :

La durée de la période de conservation a été fixée à deux ans à compter de la date d'attribution effective des actions.

Toutefois, les actions attribuées gratuitement seront librement cessibles en cas de décès du bénéficiaire, par les héritiers de ce dernier, ou en cas d'invalidité du bénéficiaire correspondant au classement dans la deuxième ou troisième catégorie prévue à l'article L.341-4 du Code de la sécurité sociale.

Pendant toute la période de conservation, les bénéficiaires s'engageront à maintenir les actions attribuées au nominatif avec mention de l'indisponibilité de leurs actions dans la convention de tenue de compte.

En application des dispositions de l'article L.225-197-1 II alinéa 4 du Code de commerce, les bénéficiaires d'attribution gratuite d'actions qui exercent une fonction de Président du Conseil d'administration, de Directeur général ou de Directeur général délégué de la société sont tenus de conserver au nominatif cinq pour cent (5%) des actions issues de l'attribution gratuite d'actions jusqu'à la cessation de leurs fonctions.

2.6.2. AGA décidées en 2011

Néant.

Au 31 décembre 2011, les mandataires sociaux ne bénéficient d'aucune action gratuite en attente d'attribution définitive (période d'acquisition).

2.7. Valorisation du plan d'attribution gratuite d'actions

Au 31 décembre 2011, l'engagement de la société lié aux actions auto-détenues affectées au plan d'attribution gratuite d'actions est évalué à 6 milliers d'euros. Cet engagement est calculé en fonction du cours de bourse constaté à la date d'achat et de la probabilité d'attribution des actions constatée à la date de clôture. Cet engagement est matérialisé par une provision de 5,5 milliers d'euros, après amortissement sur une durée de 2 ans à partir de la date d'attribution des actions, constatée en « charges de personnel ».

2.8. Contrat de liquidité

Par contrat en date du 17 mars 2008, Jacquet Metal Service S.A a confié à Oddo Corporate Finance la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AMAFI arrivant à échéance le 31 décembre 2008, et ensuite renouvelable par tacite reconduction pour des durées d'un an. Pour la mise en œuvre effective de ce contrat, la somme initiale de 2 600 000 euros a été mise à la disposition du fournisseur de liquidité.

Au 31 décembre 2011, 136 000 actions Jacquet Metal Service S.A figuraient dans le compte de liquidité pour une valeur nette comptable de 1,1 million d'euros.

2.9. Actionariat et identité des détenteurs du capital dépassant les seuils légaux

Monsieur Eric Jacquet et la société holding JSA (qu'il contrôle à 99,99%), détiennent 40,57% du capital et 45,58% des droits de votes de Jacquet Metal Service S.A au 31 décembre 2011.

L'Assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2010 a octroyé des droits de vote double aux actions détenues au nominatif depuis plus de deux ans. Au 31 décembre 2011, 4 386 335 titres Jacquet Metal Service bénéficient de droits de vote double dont 3 204 986 titres détenus par JSA.

Les pourcentages de droits de vote sont calculés conformément aux dispositions de l'article 223-11 du Règlement général de l'AMF (ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions auto-détenues privées de droit de vote).

Conformément aux dispositions de l'article L.233-3 II du Code de commerce, Monsieur Eric Jacquet et la société holding JSA sont présumés détenir le contrôle de fait de Jacquet Metal Service dans la mesure où ils détiennent plus de 40% des droits de vote. A cet égard, Monsieur Eric Jacquet et la société holding JSA ont pris l'engagement de maintenir leur participation en droits de vote dans Jacquet Metal Service en deçà de 46% pendant 3 ans à compter du 20 juillet 2010, date de la réalisation définitive de l'opération de prise de contrôle d'IMS par JACQUET Metals. En dehors des protections légales prévues par le Code du commerce, il n'existe pas de mesure particulière prise en vue d'assurer que le contrôle ne soit exercé de manière abusive.

Le 28 juin 2011, le franchissement à la baisse du seuil de 5% du capital par la Caja de Ahorros y Monte de Pieda de Navarra et le franchissement à la hausse du seuil de 5% du capital par la Banca Civica SA suite à l'apport des titres détenus par la Caja de Ahorros y Monte de Pieda de Navarra à la Banca Civica SA ont été déclarés. Au 30 décembre 2011, la Banca Civica SA (filiale de la Caja de Ahorros y Monte de Pieda de Navarra) détient 1 236 706 actions Jacquet Metal Service soit 5,15% du capital.

En 2011, le Groupe a procédé à la cession de titres auto-détenus représentant 0,8% du capital (hors mouvements liés au contrat de liquidité).

La répartition du capital et des droits de vote sur les trois derniers exercices est la suivante :

	31 décembre 2011			31 décembre 2010			31 décembre 2009		
	nbre de titres	% capital	%ddv	nbre de titres	% capital	%ddv	nbre de titres	% capital	%ddv
JSA / Eric Jacquet	9 747 471	40,57%	45,58%	9 661 971	40,21%	45,92%	1 809 669	10,02%	10,02%
JACQUET Metals	-	-	-	-	-	-	4 183 342	23,17%	23,17%
Public	13 875 370	57,75%	52,99%	13 820 755	57,52%	52,07%	11 390 957	63,08%	63,08%
Auto détention	405 597	1,69%	1,43%	545 712	2,27%	2,01%	673 042	3,73%	3,73%
Total	24 028 438	100%	100%	24 028 438	100%	100%	18 057 010	100%	100%

Le Groupe n'a pas connaissance d'autre actionnaire, détenant plus de 5% de son capital ou de ses droits de vote au 31 décembre 2011, que ceux mentionnés ci-dessous :

	31 décembre 2011			31 décembre 2010		
	nbre de titres	% capital	% ddv	nbre de titres	% capital	% ddv
Banca Civica SA	1 236 706	5,15%	4,35%	1 263 118	5,26%	4,66%
Amari	903 000	3,76%	6,36%	1 326 283	5,52%	4,89%
Autres public	11 735 664	48,84%	42,28%	11 231 354	46,74%	42,53%
Total Actionariat Public	13 875 370	57,75%	52,99%	13 820 755	57,52%	52,07%

Au 31 décembre 2011, il n'existe ni pacte d'actionnaires, ni concert déclaré. Au 8 mars 2012, la société n'a pas connaissance de franchissement de seuils postérieur à la clôture 2011.

2.10. Dividendes versés au titre des trois derniers exercices

(en euros)	2011	2010	2009
Dividende net par action	n.d ⁽¹⁾	-	-
Taux de distribution	n.d ⁽¹⁾	-	-

⁽¹⁾ non disponible : décision de l'Assemblée générale non connue au jour de l'établissement du présent document.

2.11. Opérations sur titres des dirigeants de l'émetteur

Conformément à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier et à l'article 223-22 de l'Autorité des Marchés Financiers, les opérations effectuées sur les instruments financiers de Jacquet Metal Service S.A par chacun des membres du Conseil d'administration et des « personnes liées » doivent être déclarées dans la mesure où le montant cumulé des opérations effectuées par chacun de ces dirigeants dépasse 5 000 euros par année civile.

En 2011, Monsieur Eric Jacquet, Président du Conseil d'administration de Jacquet Metal Service S.A, a informé la société avoir acheté 85 500 titres au prix unitaire moyen de 9,7 euros entre le 1^{er} septembre et le 14 octobre 2011. A la connaissance de la société, aucune autre opération visée par l'article L.621-18-2 n'a été réalisée sur la période.

2.12. Opérations réalisées au titre des options d'achat ou de souscription d'actions réservées au personnel salarié de la société

Néant.

2.13. Rémunération des mandataires sociaux

2.13.1. Rémunération des dirigeants mandataires sociaux

2.13.1.1. Synthèse des rémunérations attribuées

Depuis le 20 juillet 2010, les dirigeants mandataires sociaux sont Monsieur Eric Jacquet en ses qualités de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général et Monsieur Philippe Goczol en sa qualité de Directeur général délégué. Les rémunérations mentionnées ci-après le sont au titre de la totalité des exercices 2010 et 2011.

Eric Jacquet, Président du Conseil d'administration et Directeur Général

Montants bruts (en milliers d'euros)	2011	2010
Rémunérations dues au titre de l'exercice	709	395
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
Total	709	395

dont :

Montants bruts (en milliers d'euros)	2011		2010	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	600	600	382	382
Rémunération variable	91	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	12	6	9	3
Avantages postérieurs à l'emploi	6	6	4	4
Avantages en nature	-	-	-	-
Total	709	612	395	389

Philippe Goczol, Directeur général délégué

Montants bruts (en milliers d'euros)	2011	2010
Rémunérations dues au titre de l'exercice	193	198
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
Total	193	198

dont :

Montants bruts (en milliers d'euros)	2011		2010	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	170	170	143	143
Rémunération variable	18	-	47	66
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	3	3
Avantages postérieurs à l'emploi	5	5	5	5
Avantages en nature	-	-	-	-
Total	193	175	198	217

La partie variable de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux est fondée sur des critères quantitatifs : elle est fonction de la rentabilité du Groupe, le calcul étant basé sur le niveau de résultat net part du Groupe par rapport au chiffre d'affaires consolidé. Il n'y a pas d'objectifs fixés. Le cas échéant, les critères qualitatifs sont laissés à l'appréciation du Comité des rémunérations qui soumet le niveau de rémunération annuelle des dirigeants à l'approbation du Conseil d'administration. La rémunération variable est payable annuellement une fois les résultats du Groupe connus.

Les dirigeants mandataires sociaux ne bénéficient pas de régimes de retraite spécifiques. Les avantages postérieurs à l'emploi mentionnés ci-dessus correspondent à des conventions d'assurance chômage pour dirigeants de type GSC, leur garantissant une indemnisation pendant une durée maximale de 18 mois à partir du mois suivant la date de survenance de l'évènement couvert par la garantie.

2.13.1.2. Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Néant.

2.13.1.3. Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Néant.

2.13.1.4. Actions de performance attribuées à chaque mandataire social

Néant.

2.13.1.5. Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social

Néant.

2.13.1.6. Actions gratuites

Les dirigeants mandataires sociaux ne bénéficient pas de rémunération sous forme de plan d'options portant sur des actions. Les attributions gratuites d'actions, décidées par le Conseil d'administration du 13 juin 2008, et devenues définitives le 13 juin 2010, ont été effectuées antérieurement aux recommandations AFEP-MEDEF d'octobre 2008 et ne sont pas des actions de performance.

2.13.1.7. Autres informations

Les dirigeants mandataires sociaux de Jacquet Metal Service ne sont pas liés par un contrat de travail au sein du Groupe.

Seul Monsieur Philippe Goczol bénéficie d'une indemnité de révocation ou de non renouvellement de mandat dont l'ensemble des conditions de performance, lesquelles sont cumulatives, sont reprises au paragraphe 2.13.1.8. ci-après.

Les actifs appartenant directement ou indirectement à Monsieur Eric Jacquet et exploités dans le cadre de l'activité du Groupe se répartissent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Sites	Loyers 2011 HT	Loyers 2010 HT	Locataires
JERIC SARL	Saint Priest (69) Villepinte (93)	400 114	388 114	Jacquet Metal Service S.A. Jacquet Metal Service S.A.
SCI Migennes	Migennes (89)	203	203	Jacquet Metal Service S.A.
SCI Rogna Boue	Grézy sur Aix (73)	121	120	Détail Inox

2.13.1.8. Indemnité de révocation ou de non renouvellement de mandat de Monsieur Philippe Goczol

Le Conseil d'administration du 15 novembre 2010 a décidé que Monsieur Philippe Goczol bénéficiera d'une indemnité de révocation ou de non renouvellement de ses fonctions de Directeur général délégué de la société, dont les conditions de versement et le montant sont fixés de la manière suivante :

Cas d'attribution de l'indemnité :

Monsieur Philippe Goczol bénéficiera d'une indemnité de révocation dans les hypothèses suivantes, sous réserve de la constatation par le Conseil d'administration de la réalisation des conditions de performances :

- Décision du Conseil d'administration de révoquer Monsieur Philippe Goczol de ses fonctions de Directeur général délégué ;
- Décision du Conseil d'administration de ne pas renouveler le mandat de Directeur général délégué de Monsieur Philippe Goczol, à moins qu'il lui soit proposé d'exercer d'autres fonctions, salariées ou non, au sein de la société et/ou de toutes sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-197-2 du Code de commerce, moyennant une rémunération annuelle correspondant à la somme de l'ensemble des rémunérations brutes effectivement perçues par Monsieur Philippe Goczol au cours des 24 derniers mois écoulés qui précèdent celui au cours duquel intervient l'un des cas d'attribution de l'indemnité de révocation, divisée par deux. On entend par rémunérations perçues, les salaires fixes et variables (PBMG, Prime de présence, ou toute autre rémunération variable dont pourra bénéficier le Directeur

général délégué au cours de son mandat, le cas échéant). Il est précisé que les rémunérations s'entendent hors stock option et/ou attribution gratuite d'actions. Pour calculer les rémunérations perçues au cours des 24 derniers mois, il sera fait référence au « Salaire Brut » tel qu'il apparaît dans la fiche de paie de Monsieur Philippe Goczol.

Enfin, le Conseil d'administration a décidé qu'aucune indemnité de révocation ne sera due au Directeur général délégué si sa révocation ou le non renouvellement de son mandat intervient postérieurement à la date à laquelle ce dernier aura fait valoir ou aura été mis à la retraite.

Calcul du montant de l'indemnité en fonction des conditions de performance :

Le montant de cette indemnité sera fonction de la variation de la valeur théorique de l'entreprise (VTE) entre :

- l'année 2010, date de prise de fonctions de Monsieur Philippe Goczol ;
- et la moyenne de cette même VTE pour la Période de Référence de l'année de départ et des 2 années précédentes.

Cette indemnité s'élèvera à 6 mois de salaire si la VTE a progressé de 3% à 6% par an en moyenne par rapport à 2010 et à 12 mois de salaire si la progression de la VTE est supérieure à 6% par an en moyenne. Aucune indemnité ne sera versée si la variation de la VTE est inférieure à 3% par an en moyenne.

Pour le calcul des indemnités visées ci-dessus, il sera fait application des définitions suivantes :

- le salaire de référence servant au calcul de l'indemnité correspond à la rémunération moyenne brute fixe et variable (PBMG, Prime de présence, ou toute autre rémunération variable dont pourra bénéficier le Directeur général délégué au cours de son mandat, le cas échéant) due au titre des trois derniers exercices annuels disponibles à la date de départ (« Salaire »). Il est précisé ici que les rémunérations s'entendent hors stock option et/ou attribution gratuite d'actions.
- la VTE s'apprécie chaque année par l'application de la formule (VTE = Capitalisation boursière moyenne + endettement moyen du Groupe) où :
 - (1) la capitalisation boursière moyenne est égale au nombre d'actions (constaté à la fin de la Période de Référence de l'année de départ) x moyenne des cours moyens quotidiens pondérés par les volumes sur la Période de Référence ;
 - (2) l'endettement moyen est calculé à partir de la moyenne de l'endettement net à la fin des 2 dernières Périodes de Référence.
- la Période de Référence est déterminée, en fonction de la date de départ de la manière suivante :
 - si le départ intervient avant la date du Conseil d'administration examinant les comptes semestriels de l'année de départ (année N) et au plus tard le 1^{er} septembre de l'année N, la Période de Référence de l'année de départ correspond au dernier exercice clos (N-1). Les 2 Périodes de Référence précédentes correspondent alors aux exercices annuels N-2 et N-3.
 - si le départ intervient après l'examen par le Conseil d'administration des comptes du premier semestre de l'année de départ (année N) mais avant celui des comptes annuels de cet exercice (qui doit intervenir avant le 1^{er} mars), la Période de Référence de l'année de départ correspond au 12 mois précédant la clôture du 1^{er} semestre (N). Les 2 Périodes de Référence précédentes sont déterminées de la même manière pour les 12 mois précédant la clôture du 1^{er} semestre N-1 et du 1^{er} semestre N-2.

2.13.1.9. Assurance chômage mandataire social

Le Conseil d'administration a décidé que Monsieur Philippe Goczol, bénéficiera d'une convention d'assurance chômage pour dirigeant de type GSC, lui garantissant une indemnisation pendant une durée maximale de 18 mois à partir du mois suivant la date de survenance de l'évènement couvert par la garantie.

2.13.1.10. Engagement de non concurrence

Le Conseil d'administration a autorisé la conclusion avec Monsieur Philippe Goczol, Directeur général délégué, d'un engagement de non concurrence limitée à une durée d'un an suivant la cessation des fonctions du Directeur général délégué.

Pendant l'exécution de l'interdiction, la société versera au Directeur général délégué une contrepartie financière mensuelle spéciale égale à :

- la Rémunération Mensualisée (ci-après « RM ») x 0,5 dans l'hypothèse où la cessation des fonctions résulte d'une démission du Directeur général délégué ;
- la Rémunération Mensualisée (ci-après « RM ») x 0,6 dans tous les autres cas.

Etant précisé que RM correspond à la somme de l'ensemble des rémunérations brutes effectivement perçues par Monsieur Philippe Goczol au cours des 12 derniers mois écoulés qui précèdent celui au cours duquel intervient la cessation de ses fonctions, divisée par 12. On entend par rémunérations perçues les salaires fixes et variables (PBMG, Prime de présence, ou toute autre rémunération variable dont pourra bénéficier le Directeur général délégué au cours de son mandat, le cas échéant). Il est précisé ici que les rémunérations s'entendent hors stock option et/ou attribution gratuite d'actions. Pour calculer les rémunérations perçues au cours des 12 derniers mois, on se référera au « Salaire Brut » tel qu'il apparaît dans la fiche de paie de Monsieur Philippe Goczol.

La société aura la faculté de renoncer à l'application de cet engagement de non concurrence et, en conséquence, de ne pas payer la contrepartie financière.

2.13.2. Rémunération des mandataires sociaux non dirigeants (administrateurs)

Hors dirigeants mandataires sociaux, l'Assemblée générale mixte du 30 juin 2010 a nommé en qualité d'administrateurs, pour une durée de deux ans, laquelle prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :

- Jean Jacquet,
- Jean-François Clément,
- Henri-Jacques Nougéin,
- Xavier Gailly,
- Jacques Leconte,
- Yvon Jacob (a démissionné de son mandat d'administrateur de la société le 25 février 2011),
- JSA, société de droit belge,
- CCAN 2007 Inversiones Internacionales, ETVE, SL, société de droit espagnol.

Les administrateurs de Jacquet Metal Service ne sont pas liés par un contrat de travail au sein du Groupe. Les seules rémunérations qu'ils perçoivent au titre de leur mandat correspondent à des jetons de présence. Les rémunérations présentées ci-dessous incluent la rémunération versée à JSA en tant qu'administrateur de Jacquet Metal Service S.A.

Jetons de présence (en milliers d'euros)	2011		2010	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés ⁽¹⁾
Jean Jacquet	21,0	12,5	12,5	-
Jean-François Clément	14,5	8,5	8,5	-
Henri-Jacques Nougéin	13,5	7,5	7,5	-
Xavier Gailly	16,5	9,0	9,0	-
Jacques Leconte	16,5	9,0	9,0	-
Yvon Jacob	-	-	-	-
JSA	12,0	6,0	6,0	-
CCAN 2007	12,0	4,5	4,5	-
Total	106,0	57,0	57,0	-

⁽¹⁾ Les rémunérations versées en 2010 aux membres du Conseil de surveillance avant le changement de gouvernance du 20 juillet 2010 ne sont pas rappelées ici. Elles s'élevaient à 118 milliers d'euros dont 106 milliers d'euros de jetons de présence.

2.14. Informations sociales

L'effectif de Jacquet Metal Service S.A est composé de 20 cadres au 31 décembre 2011. Sur la période, 4 collaborateurs ont intégré la société et 14 collaborateurs sont sortis des effectifs.

2.15. Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux au cours de l'exercice

1/2	Fonction	Adresse professionnelle	Date de nomination	Fin de mandat	Nombre d'actions détenues	Autres mandats à l'exclusion des mandats exercés dans les filiales de Jacquet Metal Service
Eric Jacquet	Président du Conseil d'administration	Jacquet Metal Service Rue Michel JACQUET BP 61 69800 Lyon St Priest Cedex	30.06.2010	Assemblée Générale 2012	98 530	Président-directeur général et administrateur de JACQUET Metals jusqu'en 2010 Administrateur délégué de JSA Gérant de la SCI DU CANAL Gérant de la SCI LA FABRIQUE Gérant de la SCI ROGNA BOUE Gérant de la SCI QUEDE Gérant de la SCI DE MIGENNES Gérant de JERIC S.A.R.L Gérant de la SCI DE BOURGOGNE Gérant de JACQUET Bâtiments E.U.R.L Gérant de la SCI DES BROSSES Gérant de la SCI DE MANTENAY Gérant de la SCI CITE 44
Jean Jacquet	Vice-président du Conseil d'administration	8 avenue Adrien Hébrard 75016 Paris	30.06.2010	Assemblée Générale 2012	3 000	Président-directeur général des TCRM (Transports en commun de la région Messine) jusqu'en 2010 Président-directeur général de SOMERGIE jusqu'en 2010 Président de Faïence et Cristal de France
JSA	Société représentée par Philippe Goczol	85 rue de l'Abbaye, 4040 Herstal, Belgique	30.06.2010	Assemblée Générale 2012	9 648 941	Mandat de M. Goczol à titre personnel : Directeur général délégué et administrateur de JACQUET Metals jusqu'en 2010 Co-gérant de la SCI des Acquits
Yvon Jacob	Administrateur	Bercy International 14 place des vins de France 75572 Paris Cedex 12	30.06.2010	Assemblée Générale 2012	93 784	Président du Conseil de surveillance de Legris Industries jusqu'en 2008 Président d'honneur de Legris Industries depuis 2008 Président-directeur général de la Compagnie du Bocage SA



RAPPORT FINANCIER 2011

RAPPORT DE GESTION – INFORMATIONS SUR LA SOCIETE MERE

2/2	Fonction	Adresse professionnelle	Date de nomination	Fin de mandat	Nombre d'actions détenues	Autres mandats à l'exclusion des mandats exercés dans les filiales de Jacquet Metal Service
Jean-François Clément	Administrateur	83 rue Pierre Corneille 69003 Lyon	30.06.2010	Assemblée Générale 2012	380	Administrateur de JACQUET Metals S.A. jusqu'en 2010 Président de la Mutuelle Miltis Administrateur de Cabinet d'Etudes Marc Merlin SA Gérant de la SCI du 83 rue Pierre Corneille Gérant de la SCI Créqui Tête d'or Gérant de la SCI La Mélisse Membre du Comité de surveillance de HCM SAS Vice-Président d'Alptis Association Membre du Conseil de Surveillance d'Alptis Assurances SAS Gérant de la SCI La Russule jusqu'en 2008 Membre et Président du Conseil de surveillance d'Alptis Assurances (SA à Directoire et Conseil de Surveillance) jusqu'en 2007
CCAN 2007 Inversiones Internacionales, ETVE	Société représentée par Jorge Galera	Avenida de Carlos III, 8 31002, Pampelune, Espagne	30.06.2010	Assemblée Générale 2012	1 263 118	Mandats de M. Galéra à titre de représentant de CCAN 2007 Inversiones Internacionales, ETVE: Membre du Conseil d'administration d'Oesia jusqu'en 2010 Membre du Conseil d'administration du Groupe Ikusi jusqu'en 2010 Membre du Conseil d'administration de Docout jusqu'en 2010 Membre du Conseil d'administration et Vice-président de Bodesa jusqu'en 2009 Membre du Conseil d'administration et Vice-président d'Entradas-See-Tickets Membre du Conseil d'administration et Président de Grupo Amma Mandats de M. Galéra à titre personnel : Membre du Conseil d'administration et du Comité stratégique de Bruzon & Muller Membre du Conseil d'administration et du comité stratégique d'Arenas Entertainment
Henri-Jacques Nougéin	Administrateur	34 Rue Vaubecour 69002 Lyon	30.06.2010	Assemblée Générale 2012	10	
Xavier Gailly	Administrateur	6 clos des Duges 6032 Mont sur Marchienne, Belgique	30.06.2010	Assemblée Générale 2012	100	
Jacques Leconte	Administrateur	749, chemin des Bargeonniers 38410 Vaulnaveys le Haut	30.06.2010	Assemblée Générale 2012	20	Administrateur de JACQUET Metals S.A. jusqu'en 2010 Membre du comité stratégique de Thermocross SA Directeur du Centre d'affaires de Grenoble du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes jusqu'en 2008

Le 25 février 2011, Monsieur Yvon Jacob a démissionné de son mandat d'administrateur de la société.

2.16. Gouvernance

Conseil d'administration

Le fonctionnement du Conseil d'administration est décrit dans le règlement intérieur adopté par le Conseil du 20 juillet 2010.

L'Assemblée générale du 30 juin 2010 a nommé en qualité d'administrateurs pour une durée de deux années, laquelle prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2012 sur les comptes de l'exercice 2011 :

- Eric Jacquet,
- Jean Jacquet,
- Jean-François Clément,
- Henri-Jacques Nougéin,
- Xavier Gailly,
- Jacques Leconte,
- Yvon Jacob,
- JSA, société de droit belge,
- CCAN 2007 Inversiones Internacionales, ETVE, SL, société de droit espagnol.

Le Conseil d'administration du 20 juillet 2010 a déterminé comme suit la liste des Administrateurs qui sont réputés indépendants :

- Jean Jacquet (étant rappelé qu'il n'existe aucun lien de parenté avec Eric Jacquet),
- Jean-François Clément,
- Henri-Jacques Nougéin,
- Xavier Gailly,
- Jacques Leconte,
- Yvon Jacob.

63

Le Conseil d'administration du 20 juillet 2010 a nommé :

- en qualité de Président du Conseil d'administration et de Directeur général : Eric Jacquet, pour la durée de son mandat d'Administrateur,
- en qualité de Vice-président : Jean Jacquet, pour la durée de son mandat d'Administrateur,
- en qualité de Directeur général délégué : Philippe Goczol, pour la durée pendant laquelle Eric Jacquet exercera ses fonctions de Directeur général.

Le 25 février 2011, Monsieur Yvon Jacob a démissionné de son mandat d'administrateur de la société.

Comité des nominations et des rémunérations

Le Conseil d'administration du 20 juillet 2010 a créé un Comité des nominations et des rémunérations. Ce Comité est composé des Administrateurs suivants, nommés pour la durée de leur mandat d'Administrateur :

- Jean-François Clément, Président,
- Henri-Jacques Nougéin,
- Jean Jacquet.

Comité d'audit et des risques

Le Conseil d'administration du 20 juillet 2010 a créé un Comité d'audit et des risques. Ce Comité est composé des Administrateurs suivants, nommés pour la durée de leur mandat d'Administrateur :

- Jean Jacquet, Président,
- Jacques Leconte,
- Xavier Gailly.

2.17. Affectation et répartition des résultats 2011

La décision de l'Assemblée générale n'est pas connue au jour de l'établissement du présent document.

2.18. Charges non déductibles visées aux articles 39-4 et 223 du Code général des impôts

Le montant des charges s'élève à 40 594 euros pour l'exercice 2011 et l'impôt correspondant à 13 531 euros.

2.19. Evènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi

Néant.

2.20. Délégations en cours octroyées par les Assemblées Générales

L'Assemblée générale de Jacquet Metal Service du 30 juin 2011 a octroyé au Conseil d'administration les délégations suivantes :

Délégation	Échéance	Montant maximal autorisé par opération	Montant maximal autorisé global
1. Autorisation à l'effet d'acheter ou de transférer des actions de la société (résolution n°12)	31.12.2012	10% du capital	
2. Délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital de la société par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres. (résolution n°13)	31.08.2013	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital : 8 000 000€	
3. Délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital social de la société, par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance. (résolution n°14)	31.08.2013	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital : 5 000 000€ Montant nominal maximum des titres de créance : 65 000 000€	
4. Délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital de la société par émission, par voie d'offres au public et <u>sans droit préférentiel de souscription</u> , d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance. (résolution n°15)	31.08.2013	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital : 5 000 000€ Montant nominal maximum des titres de créance : 65 000 000€	Montant nominal maximum des augmentations de capital autorisées : 7 500 000€ Montant nominal maximum des titres de créance autorisés : 80 000 000 € (résolution n°19)
5. Délégation de compétence pour décider l'augmentation du capital de la société par émission, sans voie d'offre au public et sans droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société. (résolution n°16)	31.08.2013	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital : 5 000 000€ Montant nominal maximum des titres de créance : 65 000 000€	
6. Autorisation à l'effet, en cas d'augmentation de capital de la société par émission, sans droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société, de déroger au prix minimum d'émission (résolution n°17)	31.08.2013	10% du capital	
7. Autorisation à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription (résolution n°18)	31.08.2013	15 % de l'émission initiale	

8. Délégation de pouvoirs au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la société sans droit préférentiel de souscription en rémunération d'apports en nature portant sur des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital (résolution n°20)	31.08.2013	10 % du capital
9. Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la société, en cas d'offre publique d'échange initiée par la société (résolution n°21)	31.08.2013	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital : 5 000 000€ Montant nominal maximum des titres de créance : 65 000 000€
10. Délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital social de la société par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux adhérents de plans d'épargne avec suppression du droit préférentiel de souscription (résolution n°22)	31.08.2013	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital : 360 000€
11. Autorisation à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre de la société aux salariés et dirigeants mandataires sociaux de la société et des sociétés qui lui sont liées (résolution n°23)	31.08.2014	1% du capital
12. Autorisation à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la société au profit des salariés et/ou mandataires sociaux de la société et des sociétés qui lui sont liées (résolution n°24)	31.08.2014	1% du capital
13. Autorisation à l'effet de réduire le capital social de la société par annulation des actions auto-détenues (résolution n°25)	31.12.2012	10% du montant du capital social par période de 24 mois
14. Autorisation au Conseil d'administration de prendre certaines mesures en période d'offre publique portant sur les titres de la société (résolution n°26)	31.12.2012 (en période d'offre publique portant sur les titres de la Société)	- utilisation des délégations visées aux points 2 à 12 supra, - utilisation des mesures visées à l'article L.233-32 I et III du code de commerce, y compris en initiant une offre publique, - émission de bons permettant de souscrire des actions de la Société à attribuer gratuitement aux actionnaires avec un montant nominal maximum de l'augmentation de capital de 12 210 375 euros)

2.21. Tableau des résultats des cinq derniers exercices

(en milliers d'euros)	2011	2010	2009	2008	2007
Capital en fin d'exercice					
Capital social	36 631	36 631	27 528	27 528	27 528
Nombre d'actions ordinaires existantes	24 028 438	24 028 438	18 057 010	18 057 010	18 057 010
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	18 131	15 398	9 856	13 350	12 958
Résultat avant impôt et charges calculées (amortissements et provisions)	18 788	45 107	14 581	19 087	15 425
Impôts sur les bénéfices	859	(1 773)	(1 065)	(1 786)	(3 736)
Participation des salariés		-	-	-	-
Résultat après impôt et charges calculées (amortissements et provisions)	3 141	9 285	15 176	15 309	15 151
Résultat distribué (année de paiement)	nd ⁽¹⁾	-	-	19 180	14 400
Résultat par action (en euros)					
Résultat après impôts, mais avant charges calculées (amortissements et provisions)	0,75	1,95	0,87	1,16	1,06
Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	0,13	0,39	0,84	0,85	0,84
Dividende attribué à chaque action	nd ⁽¹⁾	-	-	-	1,10
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	24	39	35	33	29
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 672	8 911	3 790	4 690	3 868
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, œuvre sociales, etc.)	1 948	2 517	1 885	1 716	1 931

⁽¹⁾ non disponible : décision de l'Assemblée générale non connue au jour de l'établissement du présent document.

2.22. Informations sur les filiales et participations

L'information sur les filiales et participations est donnée au paragraphe 5.2 de l'annexe aux comptes sociaux 2011 de Jacquet Metal Service S.A (« immobilisations financières »).

Eric Jacquet
Président du Conseil d'administration

3. SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS CONSOLIDES 2011

Résultats comparatifs présentés au 31 décembre 2010

La fusion entre JACQUET Metals et IMS, devenue définitive le 20 juillet 2010, a été traitée au 31 décembre 2010 comme l'acquisition d'IMS par JACQUET Metals au 8 mars 2010, au regard de l'analyse des critères prévus par la norme IFRS 3 révisée applicable au 1^{er} janvier 2010.

Ainsi dans les états financiers consolidés présentés au 31 décembre 2011, l'état consolidé du résultat global comparatif au 31 décembre 2010 correspond à 12 mois d'activité du Groupe JACQUET Metals et à 9 mois d'activité du Groupe IMS. Il n'est donc pas comparable avec l'état consolidé du résultat global 2011 présentant les résultats du nouvel ensemble après fusion.

Afin de permettre une meilleure lisibilité des performances du Groupe et de présenter des activités homogènes sur les exercices 2010 et 2011, la partie 1 du Rapport financier (Rapport de gestion - informations sur le Groupe) présente une analyse des résultats de l'exercice 2011 comparés aux résultats pro forma au 31 décembre 2010 construits conformément aux modalités exposées au paragraphe 6 du Rapport financier 2010 (déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 1^{er} avril 2011 n° de dépôt D.11-0211) disponible sur le site de la société www.jacquetmetalservice.com.

Changement de dénomination sociale

Lors de l'Assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 30 juin 2011 à Saint Priest, les actionnaires ont approuvé une nouvelle dénomination sociale du Groupe reflétant l'histoire de JACQUET Metals et d'International Metal Service : **JACQUET METAL SERVICE**.

ETAT CONSOLIDE DU RESULTAT GLOBAL

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2011	2010 <i>12 mois JACQUET Metals et 9 mois IMS</i>
Chiffre d'affaires	3.1	1 240 613	884 308
Coût des ventes	3.2	(955 188)	(693 798)
Marge Brute	3.1, 3.2	285 425	190 510
Charges opérationnelles		(109 575)	(96 142)
Charges de personnel	3.3	(113 650)	(97 074)
Impôts et taxes		(3 239)	(2 288)
Autres produits nets		3 859	3 620
Dotation nette aux amortissements		(16 422)	(18 418)
Dotation nette aux provisions		(2 846)	(9 792)
Résultat des cessions d'actifs immobilisés	3.4	3 066	129
Résultat Opérationnel	3.1	46 618	(29 455)
<i>% du Chiffre d'affaires</i>		<i>3,8%</i>	<i>-3,3%</i>
Coût de l'endettement		(8 860)	(8 499)
Revenu des placements		108	4
Coût de l'endettement net		(8 752)	(8 495)
Autres produits financiers		1 417	3 515
Autres charges financières		(3 883)	(5 834)
Résultat financier	3.5	(11 218)	(10 814)
Résultat avant Impôt		35 400	(40 269)
Impôts sur les résultats	3.6	(13 698)	5 361
Résultat net de l'ensemble consolidé		21 702	(34 908)
<i>% du Chiffre d'affaires</i>		<i>1,7%</i>	<i>-3,9%</i>
Part des minoritaires		(998)	(383)
Quote-part de résultat d'IMS (1 ^{er} trimestre 2010)		-	(1 647)
Résultat net part du groupe		20 704	(36 938)
<i>% du Chiffre d'affaires</i>		<i>1,7%</i>	<i>-4,2%</i>
Ecart de conversion		(2 395)	2 100
Quote-part de résultat d'IMS (1 ^{er} trimestre 2010)		-	239
Résultat global total part du groupe		18 309	(34 599)
Part des minoritaires		937	418
Résultat global total		19 246	(34 181)
Résultat net part du groupe par action émise (en euros)	3.7	0,88	(1,95)
Résultat net dilué par action (en euros)	3.7	0,88	(1,95)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE

(en milliers d'euros)	Notes	31.12.2011		31.12.2010	
		Brut	Amort. prov.	Net	Net
ACTIF					
Ecarts d'acquisition	4.1	60 621	-	60 621	61 745
Immobilisations incorporelles	4.2	17 748	15 994	1 754	2 310
Immobilisations corporelles	4.3	253 095	158 243	94 852	106 980
Autres actifs financiers	4.4, 4.17	2 755	231	2 524	2 740
Impôts différés	4.14	33 614	-	33 614	37 722
Actif Non Courant		367 833	174 468	193 365	211 497
Stocks et en-cours	3.1 et 4.5	284 589	26 262	258 327	249 750
Créances clients	3.1, 4.6, 4.17	179 887	19 282	160 605	189 424
Actifs d'impôt exigible	4.7	3 666	-	3 666	6 298
Autres actifs	4.8, 4.17	10 806	-	10 806	12 699
Instruments dérivés	4.17	-	-	-	80
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.9, 4.15, 4.17	75 023	-	75 023	64 999
Actif Courant		553 971	45 544	508 427	523 250
Actifs Destinés à être cédés	4.10	1 381	196	1 185	4 167
Total Actif		923 185	220 208	702 977	738 914
PASSIF					
Capital social				36 631	36 631
Réserves consolidées				238 092	216 922
Capitaux Propres part du groupe				274 723	253 553
Part des minoritaires				4 053	4 079
Capitaux Propres	4.11			278 776	257 632
Impôts différés	4.14			11 392	13 440
Provisions non courantes	4.12			2 828	3 865
Provisions pour engagements sociaux	4.13			25 041	25 861
Autres passifs non courants	4.16, 4.17			292	403
Dettes financières long terme	4.15, 4.17			32 441	102 721
Passif Non Courant				71 994	146 290
Dettes financières court terme	4.15, 4.17			135 285	111 179
Dettes fournisseurs	3.1, 4.16, 4.17			167 713	169 822
Passifs d'impôt exigible				6 221	4 419
Provisions courantes	4.12			4 625	3 056
Instruments dérivés	4.17			219	1 179
Autres passifs	4.17			37 253	44 010
Total Passif Courant				351 316	333 665
Passifs destinés à être cédés	4.10, 4.15			891	1 327
Total Passif				702 977	738 914

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

RAPPORT FINANCIER 2011

SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS CONSOLIDES 2011

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2011	2010 <small>12 mois JACQUET Metals et 9 mois IMS</small>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.9, 4.15	64 999	25 141
Découverts bancaires	4.15	(49 461)	(7 311)
Trésorerie à l'Ouverture		15 538	17 830
Opérations d'Exploitation			
Résultat net après quote-part MEQ		21 702	(36 555)
Dotations aux amortissements et provisions		20 036	20 075
Plus-values sur cessions d'actifs	3.4	(3 066)	(133)
Variation des impôts différés	4.14	2 179	(12 091)
Mise en équivalence et autres		10	84
Capacité d'autofinancement après impôt et coût de l'endettement financier		40 861	(28 620)
Coût de l'endettement financier	3.5	11 704	13 998
Intérêts payés		(11 861)	(14 706)
Charge d'impôt exigible	3.6	11 754	7 410
Impôts payés		(7 690)	209
Capacité d'autofinancement		44 768	(21 709)
Variation des stocks et encours	7	(15 509)	29 618
Variation des créances clients	7	24 368	(8 304)
Variation des dettes fournisseurs	7	419	44 945
Autres variations	7	(3 481)	8 368
Variation totale du besoin en fonds de roulement	7	5 797	74 627
Flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation	7	50 565	52 918
Opérations d'Investissement			
Acquisitions d'immobilisations	4.2, 4.3	(9 991)	(13 261)
Cessions d'actifs	4.2, 4.3	16 946	983
Acquisitions de filiales		(15)	-
Cessions de titres mis en équivalence		-	49 656
Variations de périmètre et autres variations		(2 072)	(56 857)
Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissement	7	4 868	(19 479)
Opérations Financières			
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		(993)	(862)
Augmentation de capital des minoritaires		-	820
Nouveaux emprunts	4.15	12 065	136 608
Variation des dettes financières	4.15	(76 277)	(173 468)
Cession d'actifs (actions auto-détenues)		3 346	-
Autres variations		(626)	559
Flux de trésorerie provenant des opérations financières	7	(62 485)	(36 343)
Variation de trésorerie		(7 052)	(2 904)
Ecart de conversion		(740)	612
Trésorerie nette à la clôture		7 746	15 538
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.9, 4.15	75 023	64 999
Découverts bancaires	4.15	(67 277)	(49 461)
Total		7 746	15 538

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés. Les variations sont présentées en valeurs nettes comptables.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	Nombre d'actions	Capital social	Réserves	Ecart de conversion part du Groupe	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Au 1^{er} janvier 2010		2 090 000	15 000	56 480	(503)	70 977	3 121	74 098
Résultat de la période				(35 291)		(35 291)	383	(34 908)
Ecart de conversion					2 100	2 100	35	2 135
Quote-part du résultat global d'IMS				(1 647)	239	(1 408)		(1 408)
Résultat global total		-	-	(36 938)	2 339	(34 599)	418	(34 181)
Variation de périmètre Groupe IMS		21 938 438	21 631	195 434		217 065		217 065
Autres variations de périmètre				(509)		(509)	1 387	878
Dividendes versés						-	(861)	(861)
Autres variations				(464)	1 083	619	14	633
Au 31 décembre 2010	4.11	24 028 438	36 631	214 003	2 919	253 553	4 079	257 632
Résultat de la période				20 704		20 704	998	21 702
Ecart de conversion	4.11.3				(2 395)	(2 395)	(61)	(2 456)
Résultat global total		-	-	20 704	(2 395)	18 309	937	19 246
Variation de périmètre				(46)		(46)	31	(15)
Dividendes versés						-	(993)	(993)
Autres variations	4.11.2			2 907		2 907	(1)	2 906
Au 31 décembre 2011	4.11	24 028 438	36 631	237 568	524	274 723	4 053	278 776

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES**1. Principes et méthodes de consolidation**

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les états financiers consolidés du Groupe Jacquet Metal Service publiés au titre de l'exercice 2011 et les comptes comparatifs au titre de l'exercice 2010, ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière IFRS (International Financial Reporting Standards) applicables au 31 décembre 2011 telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

Les normes et interprétations retenues sont celles publiées au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) avant le 31 décembre 2011, d'application obligatoire à cette date.

Ce référentiel comprend les normes approuvées par l'International Accounting Standard Board (IASB), c'est-à-dire les normes IFRS, les normes comptables internationales (IAS) et les interprétations émanant de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) ou de l'ancien Standing Interpretations Committee (SIC). Il est disponible sur le site de la Commission Européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les nouveaux textes ou amendements adoptés par l'Union Européenne, d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2011, ont été appliqués aux comptes consolidés au 31 décembre 2011. Ces normes et interprétations sont sans effet significatif sur les états financiers consolidés 2011 et/ou leur présentation. Il s'agit notamment des normes et amendements suivants :

- IAS 24 révisée – Information relative aux parties liées ;
- amendement à IAS 32 – Classement des émissions de droits ;
- amendement à IFRIC 14 – Paiements d'avance d'exigences de financement minimal ;
- IFRIC 19 – Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres ;
- amendement à IFRS 7 – Instruments financiers : informations à fournir dans le cadre de transferts d'actifs financiers (applicable à compter du 1^{er} juillet 2011).

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne avant la date de clôture et qui rentrent en vigueur postérieurement à cette date.

Les impacts de l'application de la norme IAS 19 révisée – Avantages du personnel, non approuvée par l'Union Européenne, à compter des exercices ouverts au 1^{er} janvier 2013, est actuellement à l'étude. Le Groupe n'anticipe pas, compte tenu des analyses en cours, d'impact significatif sur ses capitaux propres.

Les impacts de l'application des normes IFRS 10 – Etats financiers consolidés, IFRS 11 – Partenariats, IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités et IFRS 13 – Evaluation de la juste valeur, à compter des exercices ouverts au 1^{er} janvier 2013 sont en cours d'analyse. Ces normes ne sont pas encore approuvées par l'Union Européenne.

Le Groupe n'a pas utilisé de principes comptables d'application obligatoire ou facultative en 2011 et non encore adopté au niveau européen. Il ne s'attend pas à ce que les normes et interprétations, publiées par l'IASB mais non encore approuvées au niveau européen, aient une incidence significative sur ses états financiers.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés conformes aux règles IFRS nécessite la prise en compte par la direction d'hypothèses et d'estimations qui ont une incidence sur les actifs et passifs figurant dans l'état de la situation financière et mentionnés dans les notes annexes ainsi que sur les charges et produits de l'état consolidé du résultat global. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les estimations faites par la direction ont été effectuées en fonction des éléments dont elle disposait à la date de clôture, après prise en compte des événements postérieurs à la clôture, conformément à la norme IAS 10.

Les principales estimations au 31 décembre 2011 portent sur :

- l'analyse de la recouvrabilité des impôts différés actifs : la méthodologie suivie s'appuie sur les plans internes à 5 ans, le Groupe évoluant dans un environnement cyclique dont la durée d'un cycle est généralement de 5 ans, et tient compte des horizons de temps sur lesquels ces impôts peuvent être récupérés selon les législations locales en vigueur à la date de la clôture. Au 31 décembre 2010, soit cinq mois après la fusion, dans un contexte de réorganisation, l'utilisation des plans pour l'analyse des impôts avaient été volontairement limitée à 4 ans. En 2011, le Groupe a utilisé de nouveau l'horizon complet du plan (pour coller au cycle et s'adapter à des changements législatifs). L'utilisation d'un horizon à 5 ans a eu pour conséquence le maintien de 2 millions d'euros d'impôts différés actifs sur reports fiscaux déficitaires. Cette approche n'a pas eu d'impact sur l'état consolidé du résultat global 2011 ;
- les évaluations de dépréciation des stocks : la méthodologie suivie pour déterminer la valeur nette de réalisation des stocks se fonde sur la meilleure estimation à la date d'établissement des états financiers, du prix de vente dans le cours normal de l'activité diminué le cas échéant des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente ;
- les dépréciations clients sont revues afin de tenir compte de la situation particulière de certains clients ;
- les passifs sociaux sont évalués selon des hypothèses actuarielles statistiques ;
- les provisions courantes et non courantes sont évaluées afin de tenir compte de la meilleure estimation des risques à la date de clôture ;
- les factures non parvenues résultent essentiellement de commandes réceptionnées pour un montant connu à l'origine et pour lequel la facture n'a pas été reçue.



RAPPORT FINANCIER 2011

SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS CONSOLIDES 2011

1.1. Périmètre de consolidation

Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2011	Pays	% Intérêts	% Contrôle
Jacquet Metal Service SA	France	Société mère	Société mère
JACQUET Metallservice GmbH	Autriche	75,00%	75,00%
Foncière Engis S.A	Belgique	100,00%	100,00%
JACQUET Finland OY	Finlande	78,95%	78,95%
JESTION EURL	France	100,00%	100,00%
SCI DU CANAL	France	98,00%	98,00%
TRD Inox SAS	France	46,00%	100,00%
Metals Immo SARL	France	100,00%	100,00%
CL Staal B.V	Pays-Bas	100,00%	100,00%
JACQUET Nederland B.V	Pays-Bas	50,40%	50,40%
JACFRIESLAND B.V	Pays-Bas	40,32%	80,00%
JACQUET s.r.o.	République Tchèque	80,00%	80,00%
Jacquet Holding SARL	France	100,00%	100,00%
JACQUET Deutschland GmbH	Allemagne	99,96%	100,00%
ERDBRÜGGER Metallservice GmbH	Allemagne	51,25%	51,25%
JACQUET Berlin GmbH	Allemagne	66,66%	66,66%
JACQUET Benelux S.A	Belgique	99,92%	99,96%
JACQUET Shanghai Co. Ttd.	Chine	100,00%	100,00%
JACQUET Danmark ApS	Danemark	100,00%	100,00%
JACQUET Iberica S.A	Espagne	70,00%	70,00%
JACQUET Mid Atlantic Inc.	Etats-Unis	75,00%	75,00%
JACQUET Houston Inc.	Etats-Unis	60,00%	80,00%
JACQUET Midwest Inc.	Etats-Unis	71,25%	95,00%
JACQUET West Inc.	Etats-Unis	60,00%	80,00%
JACQUET Southeast Inc.	Etats-Unis	60,00%	80,00%
JSP EURL	France	100,00%	100,00%
JACQUET SAS	France	99,99%	99,99%
FRANCE INOX SAS	France	99,99%	99,99%
DETAIL INOX SAS	France	99,99%	99,99%
QUARTO Europe SASU	France	100,00%	100,00%
FFF HOLDING SAS	France	99,98%	99,98%
OSS SARL	France	99,94%	99,96%
JACQUET Paris SAS	France	99,99%	100,00%
JACQUET Lyon SASU	France	100,00%	100,00%
JACQUET Export SASU	France	100,00%	100,00%
JACQUET Magyarorszag Kft	Hongrie	100,00%	100,00%
JACQUET Nova Srl	Italie	100,00%	100,00%
JACQUET Italtaglio Srl	Italie	85,00%	85,00%
JACQUET International S.A	Luxembourg	99,96%	99,96%
JACQUET Polska Sp.z.o.o	Pologne	99,96%	100,00%
JACPOL Sp.z.o.o	Pologne	100,00%	100,00%
JACQUET Nordpol Sp.z.o.o	Pologne	90,00%	90,00%
JACQUET Portugal LDA	Portugal	51,00%	51,00%
JACQUET UK Ltd	Royaume-Uni	76,00%	76,00%
JACQUET Jesenice d.o.o	Slovénie	100,00%	100,00%
JACQUET Sverige AB	Suède	100,00%	100,00%
QUARTO Nordic AB	Suède	100,00%	100,00%

JACQUET Osiro AG	Suisse	50,98%	51,00%
Stappert GmbH	Allemagne	100,00%	100,00%
Fleischmann GmbH	Autriche	100,00%	100,00%
Intramet S.A	Belgique	100,00%	100,00%
TRD Inox SAS	France	54,00%	100,00%
R&T Kft	Hongrie	100,00%	100,00%
UAB Antera	Lituanie	100,00%	100,00%
Noxon Stainless B.V	Pays-Bas	100,00%	100,00%
IMS Stalserwis Limited Liability	Pologne	100,00%	100,00%
Lega Inox s.r.o	République tchèque	100,00%	100,00%
IMS Kupa a.s	Slovaquie	100,00%	100,00%
Specialstål AB	Suède	100,00%	100,00%
Trinox S.A	Suisse	100,00%	100,00%
Abraservice Holding SAS	France	100,00%	100,00%
Abraservice Deutschland GmbH	Allemagne	100,00%	100,00%
Abraservice Belgium SA	Belgique	99,99%	100,00%
Abraservice Ibérica INT, S.L	Espagne	100,00%	100,00%
Abraservice France SAS	France	100,00%	100,00%
Abraservice Italia SpA	Italie	100,00%	100,00%
Abraservice Nederland BV	Pays-Bas	99,99%	100,00%
Abraservice Polska Sp. Z.o.o	Pologne	100,00%	100,00%
Abraservice UK Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%
Abraservice CZ s.r.o	République tchèque	100,00%	100,00%
Abraservice Turkiye Ltd.Şi	Turquie	99,99%	100,00%
IMS group Holding SAS	France	100,00%	100,00%
Hoselmann Stahl GmbH ⁽¹⁾	Allemagne	100,00%	100,00%
IMS Aceros INT, S.A.U	Espagne	100,00%	100,00%
IMS France SAS	France	100,00%	100,00%
Calibracier SAS	France	100,00%	100,00%
IMS SpA	Italie	100,00%	100,00%
Venturi Srl	Italie	100,00%	100,00%
Brescia Acciai Srl	Italie	100,00%	100,00%
IMS Portugal S.A	Portugal	100,00%	100,00%
IMS Ozel çelik Ltd.Şi	Turquie	99,99%	100,00%

⁽¹⁾ Transfert des titres de la société Hoselmann par Stappert à IMS group Holding le 1^{er} janvier 2012, sans impact sur les états financiers du Groupe.

1.2. Variations de périmètre

En 2011, le périmètre de consolidation a été impacté par les opérations juridiques suivantes :

Cessions d'actifs :

- le 28 février 2011, cession des activités aluminium et métaux non ferreux d'IMS France ;
- le 28 février 2011, cession de la société Euralliage filiale de Jacquet Metal Service SA ;
- le 29 décembre 2011, cession par Abraservice Holding de la société Produ.

Changements de dénomination sociale :

- Abraservice Benelux est devenue Abraservice Belgium ;
- IMS Belgium est devenue Intramet ;
- Intramet est devenue Foncière Engis.

Dissolution :

- le 30 juin 2011, dissolution de la société Intramet International.

Parallèlement, les opérations suivantes ont été réalisées en 2011 :

Marque JACQUET :

- début 2011, apport par Jacquet Metal Service S.A à JACQUET Holding, des titres des filiales suivantes : ERDBRÜGGER Metallservice, JACQUET Berlin, JACQUET Iberica, JACQUET Italtaglio, JACQUET Nordpol, JACQUET Portugal, JACQUET UK, JACQUET Mid Atlantic et indirectement JACQUET Houston, JACQUET Midwest, JACQUET West, JACQUET Southeast ;
- en août 2011, la société JACQUET Steinau a été absorbée par JACQUET Deutschland avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2011.

Marque Stappert :

- en décembre 2011, cession par Jacquet Metal Service S.A à Stappert des sociétés Intramet, Trinox et Noxon ;
- en décembre 2011, augmentation du capital de TRD Inox par la société Stappert. Au terme de l'opération, la société TRD Inox est détenue à hauteur de 54% par Stappert (filiale de Jacquet Metal Service S.A) et à hauteur de 46% par Jacquet Metal Service S.A.

Marque Abraservice :

- au cours du second semestre 2011, création en Turquie de la société Abraservice Özel çelik (utilisant « Abraservice Türkiye » comme nom commercial), filiale à 100% d'Abraservice Holding, reprenant l'activité abrasion d'IMS Özel çelik ;
- en décembre 2011, création en Pologne de la société Abraservice Polska, filiale à 100% d'Abraservice Holding, reprenant l'activité abrasion d'IMS Stalserwis ;
- fin décembre 2011, création en République Tchèque de la société Abraservice Czech, filiale à 100% d'Abraservice Holding, destinée à reprendre au cours du 1^{er} trimestre 2012 l'activité abrasion de Lega Inox ;
- en septembre 2011, création aux Pays-Bas de la société Abraservice Nederland, filiale à 100% d'Abraservice Belgium.

Marque IMS group :

- le 19 décembre 2011, création en Italie de la société Venturi, filiale à 100% d'IMS group Holding et reprise de l'activité de l'agence Venturi d'IMS SpA ;
- le 19 décembre 2011, création en Italie de la société Brescia Acciai, filiale à 100% d'IMS group Holding, sans activité opérationnelle à ce jour.

1.3. Méthode de consolidation

Toutes les sociétés qui sont contrôlées de façon exclusive par détention directe ou indirecte des droits de vote sont consolidées par intégration globale. Toutes les transactions entre les sociétés consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values, marges en stock...). Les états financiers sont présentés en euros, arrondis au millier le plus proche.

1.4. Date de clôture

Les dates de clôture retenues pour la consolidation sont celles des exercices sociaux, c'est-à-dire le 31 décembre pour toutes les sociétés consolidées.

Les états financiers consolidés du Groupe Jacquet Metal Service au 31 décembre 2011 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 7 mars 2012 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra avant le 30 juin 2012.

1.5. Retraitements et éliminations

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes d'évaluation des sociétés intégrées ont été effectués. L'effet des opérations internes au Groupe sur l'état de la situation financière et sur les résultats consolidés a été éliminé.

1.6. Conversion des comptes de sociétés étrangères

Les états financiers des sociétés étrangères, dont la devise locale est la monnaie fonctionnelle, sont convertis en euro à la date de clôture selon les principes suivants :

- les postes de l'état de la situation financière sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice ;
- les postes de l'état consolidé du résultat global sont convertis au taux moyen de l'exercice ;
- les écarts résultant de ces méthodes de conversion sont comptabilisés en capitaux propres.

Tableau des cours de change en euro utilisés en consolidation

Pays	Devises	Cours moyen 2011	Cours de clôture 2011
Chine	CNY	9,0887	8,1625
Danemark	DKK	7,4507	7,4342
Etats-Unis	USD	1,3917	1,2939
Hongrie	HUF	279,3093	314,5800
Lettonie	LVL	0,7062	0,6995
Lituanie	LTL	3,4528	3,4528
Pologne	PLN	4,1187	4,4580
République Tchèque	CZK	24,5890	25,7870
Royaume-Uni	GBP	0,8678	0,8353
Suède	SEK	9,0276	8,9120
Suisse	CHF	1,2340	1,2156
Turquie	TRY	2,3351	2,4432

2. Méthodes d'évaluation

2.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est composé de la valeur hors taxes des biens et services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité après élimination des ventes intragroupe.

Conformément à la norme IAS 18 – Produits des activités ordinaires, le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée (le plus souvent, à la date du transfert de propriété des biens). Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, donc après déduction de remises et rabais commerciaux et des escomptes financiers accordés.

Les incoterms (International Commercial Terms) n'ont pas d'impact significatif sur les modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires.

2.2. Coût des ventes

Les remises et rabais ainsi que les escomptes financiers obtenus viennent en déduction des achats. Aucun coût « direct » de personnel et aucun amortissement « direct » n'est inclut dans le coût des ventes.

2.3. Charges de personnel

Les charges de personnel intègrent les coûts liés aux restructurations et aux plans d'attribution gratuite d'actions.

2.4. Subventions publiques

Conformément à la norme IAS 20 – Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, les subventions d'investissement publiques reçues sont différées pour être comptabilisées en résultat opérationnel courant au prorata de l'amortissement des biens correspondants acquis.

2.5. Résultat financier

Les produits et charges financiers se composent des éléments suivants :

- des charges et produits d'intérêts sur la dette nette consolidée constituée des emprunts, de la trésorerie et des autres passifs financiers (y compris les dettes sur contrats de location-financement) ;
- des services bancaires ;
- du résultat de change sur l'ensemble des opérations du Groupe ;
- des profits et pertes de change sur contrats à terme et autres instruments financiers.

Les intérêts sont comptabilisés à hauteur des intérêts courus, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges financières nettes n'incluent pas les escomptes accordés et reçus, puisqu'ils sont rattachés au chiffre d'affaires et aux achats.

2.6. Impôts sur les résultats

La charge d'impôt portée à l'état consolidé du résultat global, inclut les impôts courants sur les sociétés et les impôts différés.

La charge d'impôt exigible est égale aux impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans chaque pays.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 12 – Impôts sur les résultats, les impôts différés sont évalués selon l'approche bilancielle et la méthode du report variable, pour toutes les différences temporelles résultant de l'écart entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs, ainsi que pour les pertes fiscales reportables.

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux à laquelle sont soumises les filiales françaises du Groupe, est classée, depuis 2010, sur la ligne « impôt sur les résultats » de l'état consolidé du résultat global.

2.7. Résultats par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe de la période par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant la période, à l'exception des actions en auto-détention. Ce nombre moyen pondéré d'actions en circulation correspond au nombre d'actions ordinaires en circulation au début de la période, ajusté du nombre d'actions ordinaires rachetées ou émises durant la période.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives (options de souscription, bons de souscription,...), retraité des actions en auto-détention.

Un plan de souscription d'actions est considéré comme dilutif lorsqu'il a pour conséquence l'émission d'actions ordinaires à un cours inférieur au cours moyen de bourse pendant la période.

2.8. Secteurs opérationnels

En application de la norme IFRS 8 – Secteurs opérationnels, les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la direction pour l'évaluation de la performance de chaque secteur opérationnel.

Conformément à la nouvelle organisation opérationnelle du Groupe mise en place début 2011, l'évaluation de la performance n'est désormais plus réalisée au niveau des filiales regroupées par lignes de produit mais au niveau des filiales regroupées par Marque. Ces Marques correspondent aux quatre marchés sur lesquels le Groupe opère :

- JACQUET : distribution de tôles quarto inox ;
- Stappert : distribution de produits longs inox ;
- Abraservice : distribution de tôles quarto anti-abrasion ;
- IMS group : distribution d'aciers pour la mécanique.

Les indicateurs sectoriels de référence examinés par les principaux décideurs sont : le chiffre d'affaires, la marge brute, le résultat opérationnel, le besoin en fonds de roulement opérationnel/stocks et son niveau par rapport à l'activité/rotation des stocks.

2.9. Ecart d'acquisition – Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2010 ont été traités conformément à la méthode de l'acquisition telle que décrite dans la norme IFRS 3 (méthode du goodwill partiel).

Depuis le 1^{er} janvier 2010, le Groupe applique la norme IFRS 3 révisée qui prévoit que les regroupements d'entreprise intervenus à compter de cette date sont évalués et comptabilisés conformément aux nouvelles dispositions de la méthode d'acquisition :

- le coût d'acquisition (ou « contrepartie transférée ») est évalué à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange ;
- les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition ;
- les coûts directement attribuables à la prise de contrôle sont comptabilisés en charges ;
- tous les excédents de la contrepartie transférée sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise donnent lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition ou « goodwill ».

Conformément à la norme IAS 27 amendée, toute prise ou cession de participation ne modifiant pas le contrôle, réalisée après le regroupement d'entreprises, est considérée comme une transaction portant sur les capitaux propres et doit être comptabilisée directement en capitaux propres.

En cas d'acquisition d'intérêts complémentaires dans une entreprise associée sans qu'il en résulte une prise de contrôle, le Groupe maintient les actifs et les passifs antérieurement acquis à leur valeur dans les comptes consolidés.

En cas de prise de contrôle par étapes, la participation antérieurement détenue fait l'objet d'une réévaluation à la juste valeur à la date de prise de contrôle, l'écart entre la juste valeur et la valeur nette comptable de cette participation étant enregistré directement en résultat (« autres produits opérationnels » ou « autres charges opérationnelles »).

Les montants comptabilisés à la date d'acquisition peuvent donner lieu à ajustement, à condition que les éléments permettant d'ajuster ces montants correspondent à des informations nouvelles portées à la connaissance de l'acquéreur et trouvant leur origine dans des faits et circonstances antérieurs à la date d'acquisition. Au-delà de la période d'évaluation (d'une durée maximum de 12 mois après la date de prise de contrôle de l'entité acquise) le goodwill ne peut plus faire l'objet d'aucun ajustement. Ainsi, l'acquisition ultérieure d'intérêts ne donnant pas le contrôle ne peut pas donner lieu à la constatation d'un goodwill complémentaire.

Par ailleurs, les compléments de prix sont inclus dans le coût d'acquisition, à leur juste valeur, dès la date d'acquisition et quelle que soit leur probabilité de survivance. Durant la période d'évaluation, les ajustements ultérieurs trouvent leur contrepartie en goodwill lorsqu'ils se rapportent à des faits et circonstances existant lors de l'acquisition. Au-delà, les ajustements de compléments de prix sont comptabilisés directement en résultat (en poste « autres produits opérationnels » ou « autres charges opérationnelles »), sauf si les compléments de prix avaient comme contrepartie un instrument de capitaux propres. Dans ce dernier cas, le complément de prix n'est pas réévalué ultérieurement.

Les immobilisations représentatives de fonds de commerce ne répondant pas à la définition d'une immobilisation incorporelle (actif identifiable pouvant être vendu séparément ou correspondant à des droits contractuels), sont assimilées aux écarts d'acquisition.

Après avoir alloué le coût d'acquisition à la juste valeur des actifs et passifs acquis, l'écart résiduel entre le coût d'acquisition et la quote-part du Groupe dans les capitaux propres de ces filiales à la date d'acquisition est affecté à l'écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition provenant de l'acquisition de sociétés étrangères hors zone euro sont traités comme des actifs et passifs de l'activité étrangère et convertis en conséquence au cours de clôture selon la norme IAS 21.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 – Dépréciation d'actifs, la valeur des écarts d'acquisition est testée au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur. Ce test, dont l'objectif est de prendre en compte des éléments ayant pu impacter la valeur recouvrable de ces actifs, est

effectué à la clôture de chaque exercice. Ce test est réalisé au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) auxquelles l'écart d'acquisition a été affecté.

En cas de survenance de facteurs défavorables significatifs externes ou internes (comme la dégradation économique d'un secteur d'activité ou d'un pays, l'évolution défavorable des cours des matières premières ou la dégradation des performances par rapport aux prévisions), le Groupe réexamine la valeur d'utilité des actifs et peut être amené à déprécier certains d'entre eux.

La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation provenant de plans internes établis sur une durée de 5 ans, le Groupe évoluant dans un environnement cyclique dont la durée d'un cycle est généralement de 5 ans, et d'une valeur terminale évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini des flux de trésorerie.

Lorsque la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel courant. La valeur recouvrable de l'UGT est la valeur la plus élevée entre la juste valeur et la valeur d'utilité.

Le taux d'actualisation retenu est apprécié individuellement au niveau de chaque UGT indépendante et est déterminé à partir du coût moyen pondéré du capital déterminé pour le Groupe, auquel une prime de risque pays est appliquée pour les filiales localisées en dehors de la zone euro ainsi qu'une prime de taille d'entreprise pour les filiales les moins significatives.

La méthode des flux futurs de trésorerie actualisés (« discounted cash flows ») utilisée pour apprécier la valeur recouvrable des écarts d'acquisition (plus précisément la valeur d'utilité que le management s'attend à obtenir des actifs considérés) présente, par nature, un caractère aléatoire. Elle induit en effet, par construction, une sensibilité des valeurs obtenues aux variations des hypothèses et paramètres retenus tels que :

- l'évolution de la conjoncture économique et des conditions de marché ;
- l'évolution des prix de vente et des marges brutes ;
- l'évolution des cours des matières premières et des devises ;
- le choix du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini au terme de l'horizon de prévision.

Il en résulte, selon les hypothèses retenues pour établir les plans d'affaires et selon les paramètres de taux retenus, une incertitude susceptible d'affecter la valeur des écarts d'acquisition.

Les dépréciations des écarts d'acquisition sont affectées de manière définitive à la valeur brute de l'écart d'acquisition.

2.10. Frais de recherche et développement

Le Groupe n'a pas d'activité de recherche et développement.

2.11. Immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 38 – Immobilisations incorporelles, un actif est enregistré dans l'état de la situation financière s'il est probable que les avantages économiques futurs liés à l'actif iront au Groupe. Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des éléments amortissables tels que des logiciels.

A l'exception des coûts de développement, les immobilisations incorporelles générées en interne ne sont généralement pas activées et les dépenses sont comptabilisées en charge l'année au cours de laquelle elles sont encourues. Aucun coût de développement n'est activé au 31 décembre 2011.

La durée d'utilité des actifs incorporels est appréciée pour chaque actif comme étant finie ou indéterminée. Quand un actif incorporel a une durée d'utilité finie, il est amorti sur cette période.

Les durées et les modes d'amortissement des actifs incorporels à durée d'utilité finie sont revus au moins à la clôture de chaque exercice ou dès lors qu'un indice de perte de valeur existe.

2.12. Immobilisations corporelles

Valeurs brutes

Conformément à la norme IAS 16 – Immobilisations corporelles, les actifs sont décomposés si leurs composantes ont des durées d'utilité différentes ou qu'elles procurent des avantages à l'entreprise selon un rythme différent nécessitant l'utilisation de taux et de mode d'amortissement différents.

Les immobilisations sont inscrites au bilan à leur coût historique, constitué :

- du prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables ;
- de tous les frais directement attribuables, engagés pour mettre l'actif en état de marche en vue de l'utilisation prévue ;
- de toutes les remises et rabais commerciaux déduits dans le calcul du prix d'achat ;
- majorés des écarts d'évaluation issus de l'affectation des écarts de première consolidation.

Dépréciation

Les méthodes et durées d'amortissement (correspondant à la durée d'utilité) appliquées par le Groupe sont les suivantes :

- les terrains ne sont pas amortis ;
- les bâtiments et leurs aménagements sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité estimée comprise entre 5 et 30 ans ;
- les équipements industriels sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité estimée comprise entre 5 et 15 ans ;
- les autres catégories d'immobilisations corporelles telles que les véhicules et le matériel informatique sont amorties linéairement sur des durées d'utilité estimées généralement comprises entre 3 et 10 ans.

Le Groupe utilise ses actifs le plus longtemps possible et les cessions d'immobilisations restent très occasionnelles. Le Groupe exploite donc ses actifs sur leur durée d'utilité sans tenir compte de leur valeur résiduelle.

Les immobilisations corporelles font l'objet de tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements dans les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe un quelconque indice de cette nature et si les valeurs comptables excèdent la valeur recouvrable estimée, les actifs ou Unités Génératrices de Trésorerie sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable, déterminée sur la base de la plus forte valeur entre la valeur de marché et les flux futurs de trésorerie actualisés.

2.13. Locations

Locations financières

Un contrat est qualifié de location financière au sens de la norme IAS 17, lorsqu'il transfère au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué et qu'il répond à l'un des quatre critères suivants :

- existence d'une option d'achat en fin de contrat d'une valeur inférieure à la valeur du marché ;
- transfert de propriété en fin de contrat ;
- durée du contrat de location couvrant la majeure partie de la durée de vie économique de l'actif même sans transfert de propriété ;
- valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élevant au moins à la quasi-totalité de la juste valeur de l'actif loué (au commencement du contrat de location).

Lorsqu'un contrat est qualifié de location financière, le bien est enregistré comme une immobilisation, pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou si elle est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, en contrepartie des « dettes financières ». Le montant de la dette est progressivement diminué de la fraction des amortissements financiers incluse dans les loyers.

Les biens faisant l'objet d'une location financière sont amortis sur la durée la plus courte entre la durée du contrat et la durée d'utilité du bien. Dans le cas où le transfert de propriété à la fin du contrat est raisonnablement assuré, c'est la durée d'utilité qui est retenue.

Locations simples

Les loyers au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat.

2.14. Instruments financiers

2.14.1. Actifs financiers

- Actifs financiers constatés au coût amorti : cette rubrique comprend les actifs financiers non courants tels que les prêts ou les dépôts et cautionnement et les actifs courants (créances clients, autres actifs hors charges constatées d'avance).
- Actifs financiers désignés en tant que « juste valeur par le résultat » : cette rubrique comprend les actifs de trésorerie et équivalents ainsi que les instruments financiers dérivés.
- Actifs financiers désignés en tant que « juste valeur par le résultat sur option » : non applicable à ce jour.
- Titres disponibles à la vente : les titres disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur ou juste valeur cotée à la date de clôture de l'exercice et sont des actifs financiers que la société a l'intention de conserver pour une période non déterminée. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres. En cas de cession ou de dépréciation, les variations de juste valeur accumulées en capitaux propres sont transférées à l'état consolidé du résultat global.

83

2.14.2. Passifs financiers

- Passifs financiers constatés au coût amorti : cette rubrique comprend les dettes financières non courantes et courantes (banques et organismes de location-financement, autres financements ainsi que les découverts bancaires) et les passifs courants et non courants (dettes fournisseurs, autres passifs hors produits constatés d'avance).
- Conformément aux dispositions de la norme IAS 39 - Instruments financiers, les emprunts et les découverts bancaires sont comptabilisés au coût amorti calculé sur la base du taux d'intérêt effectif. La part à moins d'un an est classée dans le poste « dettes financières court terme » et la part à plus d'un an est classée dans le poste « dettes financières long terme ».
- Passifs financiers désignés en tant que « juste valeur par le résultat » : cette rubrique comprend les instruments financiers dérivés.
- Passifs financiers désignés en tant que « juste valeur par le résultat sur option » : non applicable.

2.14.3. Instruments dérivés

Les instruments dérivés incluent essentiellement des produits de couverture de taux d'intérêt et des produits de couverture de taux de change.

Les valeurs comptables des instruments dérivés sont ajustées sur les justes valeurs à la date de clôture. Le Groupe n'appliquant pas la comptabilité de couverture, les variations de juste valeur sont constatées en résultat.

2.15. Stocks et en-cours

Valeur brute

Les stocks sont valorisés au prix de revient moyen pondéré. Les profits internes sur stock résultant des opérations commerciales intragroupes sont éliminés.

Valeur nette de réalisation

Le cas échéant, les stocks font l'objet d'une dépréciation pour les ramener à leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés nécessaires à la réalisation de la vente. La dépréciation est ainsi calculée sur la base d'une valeur nette de réalisation estimée, actualisée en fonction de la date estimée de revente.

2.16. Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Compte tenu des échéances courtes de paiement, leur juste valeur est assimilée à leur valeur nominale.

Les effets escomptés non échus ainsi que les créances titrisées ou cédées dans le cadre de la loi Dailly sont réintégrés dans les comptes clients. Les cessions de créances sans recours qui répondent aux prescriptions de la norme IAS 39 – Instruments financiers, sont déconsolidées.

Les créances clients peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'une dépréciation dès lors qu'il existe un risque de non recouvrement. La valeur d'inventaire est appréciée créance par créance en fonction de ce risque. Lorsque la créance est couverte par une police d'assurance-crédit, seule la partie non assurée fait l'objet d'une dépréciation.

Les créances irrécouvrables sont sorties du bilan et constatées en pertes.

2.17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste est constitué des liquidités en banque, des fonds de caisse, des comptes et dépôts à terme et des titres de placement, généralement des SICAV monétaires ou des Certificats de Dépôt Négociables, convertibles instantanément et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les titres de placement sont évalués en juste valeur et les pertes et profits latents sont comptabilisés en résultat financier. Ces placements sont généralement détenus dans l'optique d'être cédés à court terme.

2.18. Actifs / passifs destinés à être cédés

Les règles appliquées sont les suivantes :

Classement dans l'état de la situation financière

Les actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés, comme définis par la norme IFRS 5, sont présentés sur une ligne distincte de l'actif. Les dettes liées aux groupes d'actifs destinés à être cédés sont présentées sur une ligne distincte du passif. Dès lors qu'elles remplissent les conditions pour être classées en actifs destinés à être cédés, c'est-à-dire dès lors qu'elles sont disponibles pour une cession immédiate et que leur cession est probable, les immobilisations cessent d'être amorties.

A chaque clôture, la valeur comptable est comparée à la juste valeur, nette des frais de cession, et une dépréciation est comptabilisée s'il y a lieu.

Classement dans l'état consolidé du résultat global

Un groupe d'actifs cédé, destiné à être cédé ou arrêté est une composante de l'entité lorsque :

- il représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte ;
- il fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte ;
- il constitue une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

Lorsqu'un groupe d'actifs cédé, destiné à être cédé ou arrêté est une composante de l'entité, ses charges et ses produits sont présentés sur une ligne séparée sur l'état consolidé du résultat global (résultat net des activités non poursuivies) comprenant le total :

- du profit ou de la perte après impôt des activités abandonnées et/ou en cours de cession ;
- du profit ou de la perte après impôt comptabilisé(e) résultant de l'évaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente, ou de la cession des actifs ou du (des) groupe(s) destiné(s) à être cédé(s) constituant l'activité abandonnée et/ou en cours de cession.

2.19. Capitaux propres, actions auto-détenues, plans d'attribution gratuite d'actions

Intérêts minoritaires

Les capitaux propres intègrent les intérêts minoritaires, sauf s'ils font l'objet d'un engagement de rachat.

Paievements fondés sur des actions

Conformément à la norme IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions, les actions gratuites attribuées aux salariés du Groupe sont évaluées à la juste valeur de l'avantage accordé à la date d'octroi.

Les évolutions de valeur postérieures à la date d'attribution sont sans effet sur cette évaluation. La charge ainsi calculée est comptabilisée en charges de personnel, en contrepartie des capitaux propres, linéairement sur la période d'acquisition des droits.

Actions auto-détenues

Les actions auto-détenues par le Groupe sont comptabilisées en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les éventuels profits ou pertes liés à l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation de ces actions sont comptabilisés directement en capitaux propres sans affecter le résultat.

2.20. Provisions courantes et non courantes

Conformément à la norme IAS 37, des provisions sont comptabilisées lorsque :

- il existe une obligation, juridique ou implicite, résultant d'événements passés ;
- il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Selon leur échéance, les provisions sont considérées comme « courantes » (échéance inférieure à un an) ou « non courantes » (échéance supérieure à un an).

Les actifs éventuels sont mentionnés en annexe lorsque leur réalisation est probable et que leur montant est significatif. Les passifs éventuels sont mentionnés en annexe lorsque leur montant est significatif.

2.21. Provisions pour engagements sociaux

Certains salariés du Groupe perçoivent, en complément des allocations de retraite conformes aux législations locales en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés, des indemnités de départ en retraite (ou des indemnités de départ de la société) et des compléments de retraite. Il existe également des régimes de médaille du travail. Le Groupe offre ces avantages dans certains pays au travers de régimes à cotisations définies ou de régimes à prestations définies.

Dans le cas de régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement des primes, la charge correspondante étant comptabilisée directement en résultat de l'exercice.

Dans le cas de régimes à prestations définies, les engagements de retraite sont évalués conformément à la norme IAS 19, en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées. Les hypothèses tiennent compte d'un taux d'actualisation, de tables de mortalité ainsi que d'hypothèses de sorties d'effectifs et d'augmentation de salaires.

Depuis le 31 décembre 2010, le Groupe Jacquet Metal Service a choisi de retenir la méthode du corridor appliquée antérieurement par le Groupe IMS.

L'amortissement des gains et pertes actuariels cumulés est donc pratiqué sur la durée résiduelle moyenne d'activité suivant la règle du corridor, c'est-à-dire pour la partie excédant 10% de la valeur la plus élevée entre le montant de l'engagement et les actifs de couverture.

La provision est évaluée par des actuaires externes.

2.22. Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés conformément à la méthode bilancielle du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan. Les impôts différés actifs ne sont enregistrés à l'actif que si des bénéfices imposables suffisants pour les résorber sont prévus, en s'appuyant sur un business plan à 5 ans élaboré sur la base des hypothèses les plus probables. La méthodologie s'appuie sur les plans internes à 5 ans, le Groupe évoluant dans un environnement cyclique dont la durée d'un cycle est généralement de 5 ans, et tient compte des horizons de temps sur lesquels ces impôts peuvent être récupérés selon les législations en vigueur à la date de la clôture. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue au moins une fois par an lors de la clôture annuelle.

Chaque ajustement provenant de l'application des normes IFRS donne lieu à la comptabilisation d'un impôt différé (à l'exception de la comptabilisation et des éventuelles dépréciations exceptionnelles des écarts d'acquisition).

Les actifs et passifs d'impôt sont évalués sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la clôture. En application de la méthode du report variable, l'effet des éventuelles variations de taux d'imposition sur les impôts différés constatés antérieurement est enregistré au compte de résultat au cours de l'exercice durant lequel ces changements de taux sont devenus certains.

2.23. Passifs d'impôt exigible

Toutes les dettes d'impôt sont enregistrées conformément à la norme IAS 37.

2.24. Créances et dettes libellées en monnaie étrangère

Les opérations libellées en devises sont comptabilisées à leur contre-valeur en euro à la date de la transaction. A la date de clôture de l'exercice, les actifs financiers et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en euros au cours de clôture. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique « résultat de change » et présentés en autres produits et charges financières dans l'état consolidé du résultat global.

Les écarts de change relatifs à des éléments monétaires faisant partie de l'investissement net du Groupe dans une filiale étrangère sont traités de la même manière que l'investissement dans le capital de la filiale, c'est-à-dire, comptabilisés en capitaux propres conformément à la norme IAS 21 – Effets des variations des cours des monnaies étrangères. Lors de la sortie de l'investissement net, ces écarts de change sont reclassés de capitaux propres en résultat.

3. Notes relatives à l'Etat Consolidé du Résultat Global

3.1. Secteurs opérationnels

Au 31 décembre 2011, les indicateurs clef par secteur opérationnel sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i> 2011	Chiffre d'affaires	Marge brute	Résultat opérationnel	BFR opérationnel net	BFR opérationnel en % du chiffre d'affaires
JACQUET	210,5	57,9	8,0	41,6	20%
Stappert	527,1	97,7	17,6	88,2	17%
Abraservice	94,2	28,1	3,0	22,6	24%
IMS group	431,8	101,2	9,6	98,6	23%
Autres ⁽¹⁾	1,2	0,4	8,5	3,9	n.a
Eliminations inter-marques	(24,3)	-	-	(3,6)	n.a
Total	1 240,6	285,4	46,6	251,2	20%

⁽¹⁾ Les activités hors Marques (dont Jacquet Metal Service S.A) contribuent au résultat opérationnel pour 8,5 millions d'euros.

n.a : Non applicable.

L'organisation du Groupe autour de quatre Marques est opérationnelle depuis début 2011. Il n'existe donc pas d'information sectorielle comparative pour l'exercice 2010. Le paragraphe 1.4 du Rapport de gestion - informations sur le Groupe présente, en données pro forma (non auditées), le chiffre d'affaires et la marge brute de chaque Marque pour l'exercice 2010.

3.2. Coût des ventes

<i>(en millions d'euros)</i>	2011	2010 <small>12 mois JACQUET Metals et 9 mois IMS</small>
Chiffre d'affaires	1 240,6	884,3
Achats consommés	(956,9)	(686,7)
Dépréciation des stocks	1,7	(7,1)
Coûts des ventes	(955,2)	(693,8)
Marge brute	285,4	190,5
<i>Taux de marge</i>	23,0%	21,5%

La marge brute de l'exercice 2010 intégrait les effets de la consommation de la réévaluation des stocks pratiquée dans le cadre de l'allocation de l'écart d'acquisition dégagé suite à la fusion, qui pénalisait la marge brute de 17,2 millions d'euros.

3.3. Charges de personnel et effectifs

(en millions d'euros)	2011	2010 12 mois JACQUET Metals et 9 mois IMS
Salaires	86,2	69,6
Charges sociales	24,2	19,5
Autres frais de personnel	3,2	8,0
Charges de personnel	113,7	97,1
Taux de charges sociales	28,1%	28,0%

Effectifs

Au 31 décembre 2011, l'effectif du Groupe est de 2 185 collaborateurs (en équivalent temps plein) contre 2 303 au 31 décembre 2010.

	2011	2010
Equivalents temps plein à la clôture	2 185	2 303
Equivalents temps plein de la période	2 203	2 363
dont France	491	611
dont Etranger	1 712	1 752

Rémunérations attribuées aux mandataires sociaux

(en milliers d'euros)	2011		2010	
	Montants dus au titre de l'exercice	Montants versés sur l'exercice	Montants dus au titre de l'exercice	Montants versés sur l'exercice
Avantages à court terme				
dont salaire fixe	770	770	525	525
dont salaire variable	109	-	47	66
dont exceptionnelles	-	-	-	-
dont jetons de présence ⁽¹⁾	118	63	68	6
dont avantages en nature	-	-	-	-
Avantages postérieurs à l'emploi	11	11	9	9
Autres avantages à long terme	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-
Paiement en actions	-	-	-	-
Total	1 008	844	649	606

⁽¹⁾ Les rémunérations versées en 2010 aux membres du Conseil de surveillance avant le changement de gouvernance du 20 juillet 2010 ne sont pas rappelées ici. Elles s'élevaient à 118 milliers d'euros dont 106 milliers d'euros de jetons de présence.

Les salaires fixes et variables correspondent aux rémunérations dues et/ou versées aux dirigeants mandataires sociaux pour la totalité des exercices 2010 et 2011.

Les jetons de présence correspondent aux rémunérations des administrateurs de Jacquet Metal Service S.A, y compris JSA, dues et/ou versées depuis le changement de mode de gouvernance le 20 juillet 2010.

Le détail nominatif de ces rémunérations et avantages est présenté au paragraphe 2.13.1 du Rapport de gestion - informations sur la société mère.

3.4. Résultat de cession d'actifs immobilisés

Le résultat de cession d'actifs immobilisés correspond principalement à la cession d'un dépôt localisé en France classé au 31 décembre 2010 en actifs / passifs destinés à être cédés, ainsi qu'à la cession de la société Produir.

3.5. Résultat financier

<i>(en millions d'euros)</i>	2011	2010 <small>12 mois JACQUET Metals et 9 mois IMS</small>
Intérêts sur dettes financières long terme	(5,2)	(4,9)
Intérêts sur locations financières	(0,7)	(0,7)
Intérêts sur dettes financières court terme	(3,7)	(4,5)
Produits d'intérêts	0,8	1,7
Coût de l'endettement	(8,9)	(8,5)
Revenu des placements	0,1	0,0
Coût de l'endettement net	(8,8)	(8,5)
Autres produits financiers	1,4	3,5
Autres charges financières	(3,9)	(5,8)
Autres produits et charges financières	(2,5)	(2,3)
Résultat financier	(11,2)	(10,8)

En 2011, le coût de l'endettement net est de 8,8 millions d'euros et représente un coût moyen pondéré de 4,6%. Il ne prend pas en compte le produit généré par les instruments de couverture de taux, de 0,8 million d'euros. Retraité de ce produit, le coût moyen de la dette en 2011 est de 4,2%.

Les autres éléments financiers s'élèvent à 2,5 millions d'euros et sont composés principalement des frais de services bancaires (2,8 millions d'euros comprenant l'amortissement des frais de mise en place du crédit syndiqué 2010), du résultat de change (1 million d'euros) et de produits générés par les instruments de couverture (0,8 million d'euros).

L'analyse de la gestion des risques de taux et de change est exposée dans les notes 4.17.3.2 et 4.17.3.3.

3.6. Impôts sur les résultats

<i>(en millions d'euros)</i>	2011	2010 <small>12 mois JACQUET Metals et 9 mois IMS</small>
Impôts exigibles	(11,8)	(7,4)
Impôts différés	(2,0)	12,8
Total impôts sur les résultats	(13,7)	5,4

La charge d'impôt est de 13,7 millions soit un taux moyen de 38,7%. Corrigé de certaines options comptables, principalement sur les reports déficitaires non activés, le taux d'impôt moyen du Groupe est de l'ordre de 33% pour l'exercice 2011, en ligne avec les taux historiquement observés.

Le rapprochement entre l'impôt théorique, calculé en appliquant le taux d'impôt en vigueur en France (33,33% en 2011) au résultat avant impôt, et la charge d'impôt réelle se présente ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	Base 2011	Impôt correspondant (+ produit/ - charge)	Taux
Résultat consolidé avant impôt	35,4		
Calcul au taux théorique en France		(11,8)	33,33%
Impact des différences permanentes ⁽¹⁾		(1,1)	3,0%
Impact de la non activation des reports fiscaux		(1,9)	5,3%
Impact de l'utilisation de reports fiscaux antérieurs non activés		0,6	-1,7%
Autres		(0,2)	0,7%
Total impacts corrections de la base imposable		(14,4)	40,6%
Différentiels de taux entre la France et les autres pays		1,7	-4,9%
Autres		(1,1)	3,0%
Charge d'impôt réelle		(13,7)	38,7%

⁽¹⁾ Les différences permanentes proviennent des charges non déductibles fiscalement.

Concernant les reports fiscaux déficitaires, l'analyse des positions bilancielle arrêtées au 31 décembre 2011 et des reports fiscaux non activés est présentée au paragraphe 4.14.

3.7. Résultats par action

	2011	2010 ⁽¹⁾ <i>12 mois JACQUET Metals et 9 mois IMS</i>
Nombre total d'actions du 1 ^{er} janvier au 31 mars	24 028 438	5 971 429
Nombre total d'actions du 1 ^{er} avril à la fin de la période	24 028 438	24 028 438
Actions auto-détenues	405 597	545 712
Nombre total d'actions hors actions en auto-détention	23 622 841	18 968 474
Résultat net part du groupe (en milliers d'euros)	20 704	(36 938)
Résultat net par action non dilué (en euros)	0,88	(1,95)
Attribution gratuite d'actions ⁽²⁾	1 516	8 552
Nombre total d'actions après effet dilutif, hors actions en auto-détention	23 624 357	18 977 026
Résultat net part du groupe (en milliers d'euros)	20 704	(36 938)
Résultat net par action dilué (en euros)	0,88	(1,95)

⁽¹⁾ Le résultat par action 2010 a été modifié par rapport à celui publié dans le Document de référence 2010 (2,05 €) pour tenir compte d'une rectification du nombre d'actions au dénominateur.

⁽²⁾ Nombre moyen d'action sur l'exercice.

4. Notes relatives à l'Etat de la Situation Financière

4.1. Ecarts d'acquisition – Regroupements d'entreprises

Le 8 mars 2010, JACQUET Metals a pris le contrôle du Groupe IMS. Cette fusion est devenue définitive le 20 juillet 2010.

La variation du poste « écarts d'acquisition » se décompose comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2010	Augmentation	Diminution	31.12.2011
Ecart d'acquisition historique JACQUET Metals	1,8	-	-	1,8
Ecart d'acquisition IMS	59,9	-	(1,1)	58,8
Ecarts d'acquisition en valeur nette	61,7	-	(1,1)	60,6

La valeur de l'écart d'acquisition d'IMS a été arrêtée le 31 mars 2011 de manière définitive comme le permettent les normes IFRS. Au premier trimestre 2011, l'écart d'acquisition a été réduit afin de tenir compte de la juste valeur de l'activité aluminium en France pour 1,1 million d'euros suite à sa cession le 28 février 2011. Le détail des autres écritures de « purchase accounting » est présenté au paragraphe 6 du Document de référence 2010 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 1^{er} avril 2011 (n° de dépôt D.11-0211).

L'écart d'acquisition « IMS » correspond au goodwill résiduel de l'acquisition, représentatif du savoir-faire d'IMS et des synergies attendues. Il a été alloué selon la nouvelle organisation du Groupe et est testé individuellement à minima une fois par an :

- UGT Stappert : 40,4 millions d'euros ;
- UGT Abraservice : 8,0 millions d'euros ;
- UGT IMS group : 10,4 millions d'euros.

Au 31 décembre 2011, le Groupe a procédé à une analyse des performances réalisées par les différentes Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) afin d'identifier d'éventuels indices de perte de valeur. Les principales hypothèses retenues pour déterminer la valeur d'utilité des actifs selon la méthode des flux de trésorerie futurs sont les suivantes :

- horizon des prévisions : 5 ans ;
- taux de croissance à l'infini utilisé pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les prévisions : compris entre 1,5% (pour les sociétés évoluant sur des marchés considérés comme matures et/ou sur lesquels le Groupe est historiquement présent) et 2,5% (pour les sociétés dont les marchés sont en développement et/ou sur lesquels le Groupe affiche des ambitions de croissance supérieures à la croissance attendue du marché) ;
- taux d'actualisation compris entre 8,6% et 9,1% selon les Marques, appliqué aux projections de flux de trésorerie.

Des tests de sensibilité ont été réalisés en faisant varier les taux de croissance à l'infini de +/-0,6% et le taux d'actualisation par pas de 0,5%.

Une seconde analyse de sensibilité a été réalisée en faisant varier :

- le volume de référence pour la valeur terminale de +/-5% par rapport au volume visé en 2016 ;
- le pourcentage de marge brute en €/tonne de +/-5%.

Ces analyses n'ont pas mis en évidence de dépréciation à constater.

4.2. Immobilisations incorporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2010	Augmen- -tation	Dimi- -nution	Reclas- -sement	Ecarts de -conversion	Mouvements -de périmètre	31.12.2011
Logiciels	17,0	0,5	(0,9)	-	-	(0,1)	16,5
Autres	1,5	-	(0,1)	0,2	-	(0,4)	1,2
Valeur brute	18,5	0,5	(0,9)	0,2	-	(0,5)	17,7
Logiciels	(15,1)	(0,8)	0,8	-	-	0,1	(14,9)
Autres	(1,1)	(0,3)	0,1	-	-	0,2	(1,1)
Amortissements	(16,2)	(1,0)	0,9	-	-	0,3	(16,0)
Logiciels	1,9						1,6
Autres	0,4						0,2
Valeur nette	2,3						1,7

Les « mouvements de périmètre » sont dus essentiellement aux cessions d'Euralliage et des activités aluminium et métaux non ferreux d'IMS France le 28 février 2011 ainsi qu'à la cession de la société Produir le 29 décembre 2011.

4.3. Immobilisations corporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12 2010	Augmen- tation	Dimi- nution	Reclas- sement	Ecarts de conversion	Mouvements de périmètre	31.12 2011
Terrains	10,4	-	-	-	(0,2)	-	10,3
Terrains en location financière	2,1	-	-	-	-	-	2,1
Constructions	60,6	1,9	(0,2)	2,7	(0,5)	(0,3)	64,2
Constructions en location financière	13,5	-	-	1,9	-	-	15,4
Matériel, outillage, installations techniques	108,1	4,0	(3,8)	1,5	(0,1)	(2,5)	107,3
Matériel, outillage, installations techniques en location financière	20,0	1,0	(0,1)	(1,8)	(0,1)	(0,5)	18,4
Matériel de transport	3,0	0,6	(0,7)	2,4	-	(0,1)	5,3
Matériel de transport en location financière	1,0	-	(0,2)	(0,1)	-	-	0,8
Matériel informatique	9,2	0,2	(1,3)	0,2	-	(0,3)	8,1
Matériel informatique en location financière	0,1	-	-	-	-	-	0,1
Autres immobilisations corporelles	22,3	1,0	(0,8)	(2,7)	(0,1)	(0,4)	19,4
Autres immobilisations corporelles en location financière	0,7	-	-	-	-	(0,0)	0,7
Immobilisations corporelles en cours	3,6	0,7	-	(3,2)	-	-	1,1
Avances et acomptes	0,3	-	(0,1)	(0,2)	-	-	-
Total valeur brute	255,0	9,5	(7,2)	0,9	(1,0)	(4,1)	253,1
Constructions	(26,8)	(3,1)	0,2	-	0,1	0,2	(29,4)
Constructions en location financière	(4,0)	(0,5)	-	(1,9)	-	-	(6,4)
Matériel, outillage, installations techniques	(71,4)	(8,7)	3,3	0,4	-	2,1	(74,2)
Matériel, outillage, installations techniques en location financière	(13,7)	(0,5)	0,1	0,5	0,1	0,3	(13,1)
Matériel de transport	(2,4)	(0,7)	0,6	(1,5)	-	0,0	(3,9)
Matériel de transport en location financière	(0,8)	(0,1)	0,1	0,1	-	-	(0,7)
Matériel informatique	(8,5)	(0,5)	1,3	(0,2)	-	0,3	(7,6)
Matériel informatique en location financière	(0,1)	-	-	-	-	-	(0,1)
Autres immobilisations corporelles	(17,0)	(1,6)	0,7	1,7	0,1	0,3	(15,7)
Autres immobilisations corporelles en location financière	(0,5)	-	-	-	-	-	(0,5)
Total amortissements	(145,1)	(15,7)	6,4	(0,9)	0,3	3,3	(151,7)
Terrains	(0,3)	(0,7)	-	-	-	-	(1,0)
Constructions	-	(0,1)	-	-	-	-	(0,1)
Matériel et installations techniques	(2,6)	(3,4)	0,5	-	-	-	(5,5)
Total provisions	(2,9)	(4,2)	0,5	-	-	-	(6,5)
Valeur nette comptable	107,0						94,9

En 2011, les investissements corporels se sont élevés à 9,5 millions d'euros et portent principalement sur les marques JACQUET pour 5,8 millions d'euros, Stappert pour 0,8 million d'euros, Abraservice pour 1,1 million d'euros, et IMS group pour 1,6 million d'euros.

Les « diminutions » correspondent principalement à la cession de dépôts localisés en France et en Belgique. Aucune autre cession significative n'est intervenue sur l'exercice.

Les « mouvements de périmètre » correspondent quant à eux à la cession d'Euralliage, des activités aluminium et métaux non ferreux d'IMS France et à la cession de la société Produur.

Par ailleurs, en 2011 le Groupe a déprécié des actifs détenus principalement en Italie et en République Tchèque à hauteur de 4,2 millions d'euros.

4.4. Autres actifs financiers

Ce poste correspond principalement à des dépôts et cautionnements et à des créances dont l'échéance est supérieure à un an.

4.5. Stocks et en-cours

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2011	31.12.2010
Valeur brute	284,6	278,4
Dépréciation	(26,3)	(28,6)
Valeur nette	258,3	249,8

Les stocks nets s'établissent à 258,3 millions d'euros contre 249,8 millions d'euros au 31 décembre 2010. Ils ont été ajustés à leur valeur nette de réalisation avec une provision représentant, au 31 décembre 2011, 9,2% de la valeur brute de stocks, contre 10,3% au 31 décembre 2010. La baisse du taux de dépréciation de 1,1 point est notamment due à la réduction des stocks non stratégiques de 15 millions d'euros en 2011, portant à plus de 25 millions d'euros les réductions depuis juillet 2010 (date de fusion entre JACQUET Metals et IMS).

La variation des dépréciations de stocks s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2011	31.12.2010
Au 1er janvier	(28,6)	(2,4)
Mouvements de périmètre	0,6	(19,1)
Dotation nette	1,7	(7,1)
Ecart de conversion	0,1	(0,1)
Au 31 décembre	(26,3)	(28,6)

93

4.6. Créances clients

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2011	31.12.2010
Clients	115,9	148,3
Effets à l'encaissement	34,7	32,2
Effets à recevoir	3,2	3,6
Effets escomptés non échus	2,8	2,3
Clients douteux	23,0	24,5
Produits à recevoir	0,4	-
Valeur brute	179,9	210,8
Dépréciation des créances	(19,3)	(21,4)
Dépréciations	(19,3)	(21,4)
Valeur nette comptable	160,6	189,4

L'ensemble des créances est à échéance à moins d'un an.

En 2011, une reprise nette de provisions pour risque client de 1,5 millions d'euros a été constatée principalement sur un risque client dont l'issue s'est partiellement révélée favorable.

La valeur nette des créances ne comprend pas les créances cédées sans recours pour un montant de 14,4 millions d'euros en 2011 contre 2,1 millions d'euros en 2010.

L'analyse de la gestion des risques de crédit et de contrepartie est exposée dans la note 4.17.3.1.

La variation des dépréciations de créances client s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2011
Au 1^{er} janvier	(21,4)
Mouvements de périmètre	0,0
Dotations	(1,1)
Reprises utilisées	0,2
Reprises non utilisées	2,4
Autres	0,6
Au 31 décembre	(19,3)

4.7. Actifs d'impôts exigibles

Au 31 décembre 2011 les actifs d'impôts exigibles s'élèvent à 3,7 millions d'euros et correspondent pour 3,3 millions d'euros aux créances de carry-back constatées chez Jacquet Metal Service S.A sur les sociétés françaises intégrées fiscalement. Ces créances constatées en 2009 pour 3,3 millions d'euros à l'origine sont remboursables à l'issue d'une période de 5 ans. Le solde de ce poste correspond à des montants individuellement non significatifs.

4.8. Autres actifs

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2011	31.12.2010
Avances et acomptes versés sur commandes	0,6	0,7
Créances fiscales	5,4	4,7
Autres actifs	2,8	5,0
Charges constatées d'avance	2,0	2,3
Valeur brute	10,8	12,7

Les « créances fiscales » correspondent à des créances autres que l'impôt sur les sociétés (TVA notamment). L'ensemble des créances est à échéance à moins d'un an.

4.9. Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2011	31.12.2010
Trésorerie	72,1	53,5
Equivalents de trésorerie	2,9	11,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	75,0	65,0

Les « équivalents de trésorerie » correspondent à des SICAV monétaires.

L'analyse de la gestion des risques de taux à l'actif du bilan est exposée dans la note 4.17.3.2.

4.10. Actifs / passifs destinés à être cédés

Deux dépôts localisés en France et en Belgique, classés en actifs / passifs destinés à être cédés au 31 décembre 2010, ont été vendus sur le premier semestre 2011.

Au 31 décembre 2011, ce poste comprend un dépôt localisé en France (actif) sur lequel une dette de crédit-bail est constatée (passif).

4.11. Capitaux propres

(en milliers d'euros)	Notes	Nombre d'actions	Capital social	Réserves	Ecart de conversion part du Groupe	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Au 31 décembre 2010		24 028 438	36 631	214 003	2 919	253 553	4 079	257 632
Résultat de la période				20 704		20 704	998	21 702
Ecart de conversion	4.11.3				(2 395)	(2 395)	(61)	(2 456)
Résultat global total		-	-	20 704	(2 395)	18 309	937	19 246
Variation de périmètre				(46)		(46)	31	(15)
Dividendes versés						-	(993)	(993)
Autres variations	4.11.2			2 907		2 907	(1)	2 906
Au 31 décembre 2011		24 028 438	36 631	237 568	524	274 723	4 053	278 776

4.11.1. Capital social

Au 31 décembre 2011, le capital social reste inchangé par rapport à l'exercice précédent. Il est composé de 24 028 438 actions représentant un montant total de 36 631 126,16 euros. Le nombre d'actions autorisées et en circulation a évolué comme suit sur les deux derniers exercices :

	31.12.2011	31.12.2010
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	24 028 438	24 028 438
dont nombre d'actions bénéficiant d'un droit de vote double	4 386 335	3 105 837
dont nombre d'actions en auto-détention	405 597	545 712

4.11.2 Autres variations constatées dans les capitaux propres

Les « autres variations » impactant les réserves consolidées au 31 décembre 2011 s'élèvent à 2,9 millions d'euros et correspondent pour 2,7 millions d'euros à la variation des actions auto-détenues comptabilisées en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. En 2011 le Groupe a cédé une partie de son auto-détention pour 3,3 millions d'euros. Une variation complémentaire de -0,6 million d'euros correspond aux mouvements sur le contrat de liquidité.

4.11.3 Ecarts de conversion constatés dans les capitaux propres

Les écarts de conversion constatés dans les capitaux propres s'élèvent à -2,4 millions d'euros au 31 décembre 2011. Ils résultent des écarts de taux de change entre 2010 et 2011.

L'impact net sur les capitaux propres des écarts de conversion sur avances de trésorerie à long terme consenties aux filiales conformément à la norme IAS 21 n'est pas significatif. Ces écarts correspondent essentiellement à des avances consenties aux filiales américaines, turques et polonaises.

4.11.4. Programme de rachat d'actions et attribution gratuite d'actions**Programme de rachat d'actions**

L'Assemblée générale du 30 juin 2011 a autorisé, dans sa douzième résolution, le Conseil d'administration à faire acheter par la société ses propres actions en vue de :

- favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations des titres de la Société ou éviter des décalages de cours non justifiés par la tendance du marché dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance, dans les conditions et selon les modalités fixées par la réglementation et les pratiques de marché reconnues et conformes à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
- attribuer les actions aux mandataires sociaux ou aux salariés de la Société et/ou des sociétés de son groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions légales et réglementaires applicables dans le cadre (i) de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, (ii) du régime des options d'achat d'actions prévu par les articles L.225-179 et suivants du Code de commerce, (iii) du régime de l'attribution gratuite d'actions prévu par les articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce et (iv) d'un plan d'épargne d'entreprise, ainsi que réaliser toutes opérations de couverture afférentes à ces opérations, dans les conditions prévues par les autorités de marché et aux époques que le Conseil d'administration ou la personne agissant sur la délégation du Conseil d'administration appréciera ;
- remettre les actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit, immédiatement ou à terme, par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière à l'attribution d'actions de la Société, ainsi que réaliser toutes opérations de couverture en relation avec l'émission de telles valeurs mobilières, dans les conditions prévues par les autorités de marché et aux époques que le Conseil d'administration ou la personne agissant sur la délégation du Conseil d'administration appréciera ;
- conserver les actions et les remettre ultérieurement en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, fusion, scission ou apport, dans le respect des pratiques de marché admises par l'Autorité des marchés financiers ; ou
- annuler totalement ou partiellement les actions par voie de réduction du capital social (notamment en vue d'optimiser la gestion de la trésorerie, la rentabilité des fonds propres ou le résultat par action).

96

Les conditions du programme de rachat d'actions sont les suivantes :

- le prix maximum d'achat par la Société de ses propres actions est fixé à 50 euros par action et le prix minimum de vente est fixé à 8 euros, étant précisé qu'en cas d'opérations sur le capital, notamment par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions, et/ou de division ou de regroupement des actions, ce prix sera ajusté en conséquence ;
- le nombre maximum d'actions à acquérir est fixé à 10% du nombre total des actions composant le capital social (à quelque moment que ce soit, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations l'affectant postérieurement à l'Assemblée du 30 juin 2011), pour un montant maximal de 120 142 190 euros, sous réserve des limites légales. Les achats d'actions de la Société pourront porter sur un nombre d'actions tel que le nombre d'actions que la Société achète pendant la durée du programme de rachat n'excède pas 10 % des actions composant le capital de la Société (à quelque moment que ce soit, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations l'affectant postérieurement à l'Assemblée du 30 juin 2011), sous réserve du respect des dispositions de l'article 5-2° et 3° du Règlement européen n°2273/2003/CE, étant précisé (i) qu'en cas d'actions acquises dans le cadre d'un contrat de liquidité, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite de 10% du montant du capital social mentionnée ci-dessus correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la présente autorisation et (ii) que le nombre d'actions acquises en vue de leur remise ultérieure dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne peut excéder 5% de son capital au moment de l'acquisition ;
- la durée de cette autorisation est de dix-huit mois à compter du 30 juin 2011.

Au 31 décembre 2011, le nombre d'actions auto-détenues s'élève ainsi à 405 597 actions, représentant 1,69% du capital :

- 711 actions auto-détenues sont affectées au plan d'attribution gratuite d'actions, autorisé par l'Assemblée générale de JACQUET Metals S.A du 13 juin 2008, par le Conseil d'administration de JACQUET Metals S.A du 24 février 2010 ;
- 268 886 actions auto-détenues ne sont pas affectées au 31 décembre 2011 ;
- 136 000 actions sont auto-détenues dans le cadre du contrat de liquidité.

Au 31 décembre 2011, ces 405 597 actions auto-détenues sont comptabilisées à leur valeur d'entrée en déduction des capitaux propres pour 5,2 millions d'euros.

Plan d'attribution gratuite d'actions dans les états financiers consolidés

Au 31 décembre 2011, la juste valeur du plan s'élève à 8 milliers d'euros. Cette juste valeur des actions attribuées tient compte de la probabilité d'atteindre la condition de présence à l'issue de la période d'acquisition, et est amortie sur une durée de 2 ans à partir de la date d'attribution. Elle sera éventuellement ajustée ultérieurement en fonction du taux de départ réel constaté des salariés concernés. Au 31 décembre 2011, l'impact sur le résultat opérationnel courant s'élève à 10 milliers d'euros.

La juste valeur des actions gratuites attribuées dans le cadre du plan d'attribution autorisé par l'Assemblée générale du 13 juin 2008 de JACQUET Metals S.A (avant fusion) est définie de la manière suivante :

Attribution d'actions gratuites par le Conseil d'administration de JACQUET Metals S.A du 24 février 2010 (avant fusion) :

- Nombre d'actions attribuées : 350 (soit 1 000 actions Jacquet Metal Service) ;
- Nombre d'actions annulées : 100 (soit 289 actions Jacquet Metal Service) ;
- Cours de l'action JACQUET Metals à la date d'attribution : 36,48 euros ;
- Période d'acquisition : 2 ans ;
- Probabilité d'atteindre la condition de présence à l'issue de la période d'acquisition : 99,25%.

97

4.12. Provisions

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2010	Dotation	Reprises non utilisées	Reprises utilisées	Reclas- sements	31.12.2011
Provision litiges	1,1	0,5	-	(0,5)	-	1,1
Provisions pour réorganisation	2,6	1,0	(0,5)	(0,1)	-	2,9
Autres provisions	3,2	0,5	(0,2)	(0,5)	0,4	3,5
Total	6,9	2,0	(0,7)	(1,1)	0,4	7,5
dont part non courante	3,9					2,8
dont part courante	3,1					4,6

Les provisions pour réorganisation de dépôts s'établissent à 2,9 millions d'euros, principalement supportées par les filiales italiennes.

Les autres natures de provision correspondent à des litiges salariaux et à des contentieux en cours.

4.13. Provisions pour engagements sociaux

Les engagements de retraite sont principalement localisés en France, en Allemagne, en Autriche, aux Pays-Bas et en Italie. Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

Hypothèses retenues		France	Allemagne	Italie
		Taux d'actualisation		
2011	Régime retraite chapeau	4,50%		
	Autres régimes	4,30%	4,50%	4,30%
2010	Régime retraite chapeau	4,50%		
	Autres régimes	4,50%	4,50%	4,50%
Taux inflation				
2011		2,00%	N/A	2,00%
2010		2,00%	N/A	2,00%
Taux moyen d'augmentation de salaire				
2011		De 0,39% à 4,69% selon les CSP ⁽¹⁾ , les régimes et l'âge		N/A
2010		De 0,39% à 4,69% selon les CSP ⁽¹⁾ , les régimes et l'âge		N/A

⁽¹⁾ Catégories Socio-Professionnelles.

Comme sur les exercices précédents, le taux d'actualisation retenu a été évalué sur la base des obligations de première catégorie des entreprises privées notées AA (référence iBoxx € Corporate AA 10+).

98

La provision est évaluée par des actuaires externes.

Évolution des engagements sociaux sur l'exercice

(en millions d'euros)		31.12.2011				31.12.2010	
		France	Allemagne	Italie	Autres pays	Total	Total
Réconciliation de la situation financière à l'ouverture							
1	Dette actuarielle (DBO) au 01/01/2011	(17,1)	(9,9)	(1,7)	(4,8)	(33,5)	(0,2)
2	Juste valeur des actifs du fonds d'assurance au 01/01/2011	0,5	2,0	-	3,7	6,2	-
3	Situation financière à l'ouverture (1)+(2)	(16,6)	(7,9)	(1,7)	(1,1)	(27,3)	(0,2)
4	Coût des services passés non financés	0,4	-	-	-	0,4	-
5	(Gains)/Pertes actuariels non financés	1,2	-	-	(0,1)	1,1	-
6	(Provision)/Montant payé d'avance à l'ouverture (3)+(4)+(5)	(15,0)	(7,9)	(1,7)	(1,2)	(25,8)	(0,2)
Charge de l'exercice 2011							
1	Coût des services	0,3	0,3	0,0	0,3	0,9	0,4
2	Coût de l'actualisation	0,7	0,4	0,1	0,2	1,4	1,5
3	Rendement attendu des fonds d'assurance	(0,0)	(0,1)	-	(0,2)	(0,3)	(0,2)
4	Cotisations salariales	-	-	-	(0,1)	(0,1)	-
5	Coût administratif	-	-	-	0,1	0,1	-
6	Amortissement du coût des services passés	0,0	-	-	-	0,0	-
7	Amortissement des (gains)/pertes actuariels	0,1	(0,0)	-	0,1	0,2	0,1
8	Réduction	(1,2)	-	-	-	(1,2)	(0,4)
9	Charge de l'exercice 2011 = somme de (1) à (8)	(0,1)	0,6	0,1	0,3	1,0	1,4

(Provision) / Montant payé d'avance au 31/12/2011							
1	(Provision)/Montant payé d'avance au 01/01/2011	(15,0)	(7,9)	(1,7)	(1,2)	(25,8)	(0,2)
2	Acquisition	-	-	-	-	-	(26,6)
3	Charge de l'exercice 2011	0,1	(0,6)	(0,1)	(0,3)	(1,0)	(1,4)
4	Prestations payées par l'employeur en 2011	0,8	(0,2)	0,3	0,3	1,2	2,0
5	Cotisations salariales payées en 2011	-	-	-	-	-	0,2
6	Autres	-	-	0,1	-	0,1	(0,1)
7	Réduction/Liquidation de régime en 2011	-	-	-	-	-	-
8	Cotisations payées au fonds d'assurance en 2011	-	0,5	-	-	0,5	0,3
9	(Provision)/Montant payé d'avance au 31/12/2011 = somme de (1) à (8)	(14,1)	(8,2)	(1,4)	(1,2)	(25,0)	(25,8)
Réconciliation de la situation financière au 31/12/2011							
1	Dettes actuarielles (DBO) au 31/12/2011	(16,9)	(9,9)	(1,7)	(5,1)	(33,6)	(33,5)
2	Juste valeur des actifs du fond d'assurance au 31/12/2011	0,4	1,8	-	3,7	5,9	6,2
3	Situation financière (1)+(2)	(16,5)	(8,1)	(1,7)	(1,4)	(27,7)	(27,3)
4	Coût des services passés non financés	0,3	-	-	-	0,3	0,4
5	(Gains)/Pertes actuariels non financés	2,1	-	0,2	0,1	2,4	1,1
6	(Provision)/Montant payé d'avance au 31/12/2011 = (3)+(4)+(5)	(14,1)	(8,1)	(1,5)	(1,3)	(25,0)	(25,8)
Evolution de la dette actuarielle (DBO)							
1	Dettes actuarielles (DBO) au 01/01/2011	(17,1)	(9,9)	(1,7)	(4,8)	(33,5)	(0,2)
2	Coût des services	(0,3)	(0,3)	-	(0,2)	(0,8)	(0,4)
3	Coût de l'actualisation	(0,7)	(0,4)	(0,1)	(0,2)	(1,4)	(1,5)
4	Gains/(Pertes) générés au cours de l'exercice	(1,1)	0,1	(0,2)	0,1	(1,1)	(2,7)
5	Modification du régime	0,4	-	-	-	0,4	(0,6)
6	Prestations payées	0,8	0,6	0,3	-	1,7	1,7
7	Réduction/Liquidation de régime	1,1	-	-	-	1,1	0,4
8	Autres	-	-	-	-	-	-
9	Acquisition	-	-	-	-	-	(30,2)
10	Dettes actuarielles (DBO) au 31/12/2011 = somme de (1) à (9)	(16,9)	(9,9)	(1,7)	(5,1)	(33,6)	(57,2)
Projection des actifs du fonds d'assurance							
1	Juste valeur des actifs du fonds d'assurance au 01/01/2011	0,5	2,0	-	3,7	6,2	-
2	Rendement réel des actifs	-	0,1	-	0,2	0,3	0,2
3	Cotisations patronales au fonds d'assurance	0,8	0,2	0,3	0,2	1,5	1,9
4	Cotisations salariales au fonds d'assurance	-	-	-	0,1	0,1	0,1
5	Prestations payées par le fonds	(0,8)	(0,5)	(0,3)	-	(1,6)	(1,3)
6	Réduction/liquidation de régime	(0,1)	-	-	-	(0,1)	-
7	Gains/(Pertes) actuarielles	-	-	-	(0,5)	(0,5)	0,7
8	Acquisition	-	-	-	-	-	4,7
9	Transfert - Clôture	-	-	-	-	-	(0,1)
10	Juste valeur des actifs du fond d'assurance au 31/12/2011 = somme de (1) à (9)	0,4	1,8	-	3,7	5,9	6,2
Rationalisation des écarts actuariels générés au cours de l'exercice							
1	Écarts liés au changement d'hypothèses	-	(0,1)	-	-	(0,1)	2,7
2	Écart d'expérience	1,1	(0,1)	0,2	(0,1)	1,1	0,1
3	Écarts actuariels générés par le fonds	-	-	-	0,5	0,5	(0,8)
4	Total des (Gains)/Pertes d'expérience sur l'exercice - Clôture (D)	1,1	(0,2)	0,2	0,4	1,5	2,0

Les actifs détenus en couverture des engagements sociaux s'élevaient à 5,9 millions d'euros et sont localisés essentiellement aux Pays-Bas et en Allemagne. Ils sont investis dans les fonds généraux de l'assureur à qui la société n'a pas imposé de stratégie d'investissement (allocation actions, immobilier, etc.).

La France n'a pas d'obligation, légale ou contractuelle, de versement ou d'abondement à un fonds d'assurance.

RAPPORT FINANCIER 2011

SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS CONSOLIDES 2011

Les résultats de l'analyse de sensibilité de l'évaluation de la dette actuarielle au taux d'actualisation, réalisée avec un pas de +/- 0,25% sur la majorité des sociétés concernées, sont les suivants :

(en millions d'euros)	France	Italie	Autres pays	Total testé	Total Groupe
Dette actuarielle au 31.12.11 calculée au taux de 4,5% pour les retraites chapeau et de 4,3% pour les autres régimes	(17,0)	(1,2)	(4,2)	(22,4)	(33,6)
Dette actuarielle calculée avec un taux de 4,3% ou 4,5% + 0,25%	(16,4)	(1,2)	(4,0)	(21,6)	
Dette actuarielle calculée avec un taux de 4,5% - 0,25%	(17,5)	(1,3)	(4,5)	(23,2)	

4.14. Impôts différés

L'origine des impôts différés est la suivante :

(en millions d'euros)	31.12.2011	31.12.2010
Différences temporaires et retraitements	14,5	15,7
Reports fiscaux déficitaires	20,9	22,0
Réévaluation d'actif ⁽¹⁾	(1,8)	-
Impôts différés actifs	33,6	37,7
Différences temporaires et retraitements	(11,2)	(11,3)
Réévaluation d'actif	(0,2)	(2,1)
Impôts différés passifs	(11,4)	(13,4)

⁽¹⁾ En 2011, correspond au reclassement d'impôts s'imputant sur des impôts différés actifs déjà existant pour les filiales concernées.

Hors impôts sur reports fiscaux déficitaires, les impôts différés correspondent à des différences temporaires et à des retraitements IFRS : à l'actif ils proviennent principalement du report de la déductibilité fiscale de certaines charges des filiales françaises et italiennes comme par exemple les charges relatives aux dépréciations de stocks et aux provisions pour engagements sociaux. Au passif les impôts différés proviennent principalement des provisions pour hausses de prix des filiales françaises.

La variation des impôts sur reports fiscaux déficitaires activés s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Impôts sur reports fiscaux déficitaires
31 décembre 2010	22,0
Reclassements	2,2
Activations	0,7
Utilisations	(3,4)
Désactivations	(0,5)
Ecart de conversion	(0,1)
31 décembre 2011	20,9

Les reclassements correspondent à des créances d'impôts sur reports fiscaux déficitaires classés en actif circulant au 31 décembre 2010 et transférées en actifs long terme au 31 décembre 2011.

Hors reclassements, les impôts différés activés sur reports fiscaux déficitaires diminuent de 3,3 millions d'euros entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011. Cette variation résulte de :

- l'activation de 0,7 million d'euros de déficits fiscaux ;
- la consommation de 3,4 millions d'euros d'impôts par utilisation de déficits fiscaux activés antérieurement, principalement en France (intégration fiscale), en Allemagne et en Espagne ;
- l'annulation de 0,5 million d'euros d'impôts antérieurement reconnus sur reports fiscaux déficitaires.

Au 31 décembre 2011, le montant total des impôts sur reports fiscaux déficitaires non activés s'élève à 19,9 millions d'euros dont 9,3 millions d'euros en Italie et 6,4 millions d'euros aux Etats-Unis.

Les impôts sur reports fiscaux déficitaires non activés augmentent de 1,5 millions d'euros en 2011 compte tenu principalement de :

- la non-activation de 1,4 million d'euros d'impôts sur déficits fiscaux de l'exercice, principalement aux Etats-Unis pour 0,3 million d'euros, en Turquie pour 0,2 million d'euros et sur les filiales suisse et polonaise de la Marque Stappert pour 0,3 million d'euros ;
- la consommation de 0,6 million d'euros d'impôts sur déficits fiscaux non activés au cours des exercices précédents, principalement sur les filiales américaines de la Marque JACQUET ;
- l'annulation de 0,5 million d'euros d'impôt sur reports fiscaux antérieurement activés (cf. supra).

4.15. Dettes financières

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2011	Echéance		
		< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Dettes de location financière > 1 an	12,9	-	4,8	8,1
Dettes financières long terme > 1 an	19,6	-	17,0	2,6
Dettes financières long terme	32,4	-	21,8	10,7
Dettes de location financière < 1 an	2,0	2,0	-	-
Part < 1 an des dettes financières long terme	65,9	65,9	-	-
Concours bancaires courants, factoring, escompte	67,3	67,3	-	-
Intérêts courus	0,1	0,1	-	-
Dettes financières court terme	135,3	135,3	-	-
Passifs destinés à être cédés	0,9	0,9	-	-
Total des dettes financières	168,6	136,2	21,8	10,7

101

L'utilisation des « concours bancaires courants, factoring, escompte » se fait principalement sous forme de cessions de créances client (escompte ou factoring).

L'analyse des risques de taux et de liquidité est exposée dans la note 4.17.3.2.

Echéancier des dettes financières court terme

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2011
Inférieur à 1 mois	94,1
Entre 1 et 3 mois	3,7
Entre 3 et 12 mois	37,5
Total	135,3

Variation des dettes financières

<i>(en millions d'euros)</i>	
Au 31 décembre 2010	215,2⁽¹⁾
Nouveaux emprunts (y compris locations financières)	12,1
Variation des dettes financières	(76,3)
Variation des concours bancaires courants, factoring, escompte	17,8
Ecarts de conversion et autres	(0,2)
Au 31 décembre 2011	168,6⁽¹⁾

⁽¹⁾ Y compris les passifs destinés à être cédés.

RAPPORT FINANCIER 2011

SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS CONSOLIDES 2011

Les nouveaux emprunts s'élevèrent à 12,1 millions d'euros et correspondent à des nouveaux financements mis en place dans les filiales principalement en Espagne et en France.

La variation des dettes financières de -76,3 millions d'euros correspond principalement au remboursement, en juin et en décembre 2011, des deux premières échéances du crédit syndiqué mis en place en septembre 2010 pour un montant respectif de 10 et 40 millions d'euros réduisant ainsi le crédit à terme de 110 millions d'euros à 60 millions d'euros. Le solde de cet emprunt sera amorti selon l'échéancier suivant :

- 30 juin 2012 : 30 millions d'euros ;
- 31 décembre 2012 : 30 millions d'euros.

Décomposition de l'endettement financier net par nature de taux et devise

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2011	31.12.2010
Emprunts à taux fixes	29,9	31,1
Emprunts à taux variables	70,5	133,1
Concours bancaires courants, factoring, escompte	67,3	49,5
Intérêts courus	0,1	0,2
Dettes financières	167,7	213,9
Dont EUR	154,6	202,0
Dont CZK	3,2	4,8
Dont CHF	2,5	0,7
Dont TRY	2,2	0,6
Dont CNY	1,8	1,6
Dont LTL	1,4	1,6
Dont GBP	0,9	0,1
Dont SEK	0,8	0,6
Dont HUF	0,2	1,4
Dont DKK	0,0	0,0
Dont USD	0,0	0,3
Dont PLN	0,0	0,0
Intérêts courus	0,1	0,2
Passifs destinés à être cédés	0,9	1,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	75,0	65,0
Endettement financier net	93,6	150,2

4.16. Dettes fournisseurs et autres passifs

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2011	31.12.2010
Dettes fournisseurs	167,7	169,8
Passifs d'impôt exigible	6,2	4,4
Dettes fiscales	10,7	15,3
Dettes sociales	22,8	23,4
Avances et acomptes sur commandes	0,2	0,2
Dettes sur immobilisations	0,3	0,7
Créditeurs divers	2,6	4,0
Produits constatés d'avance	0,7	0,4
Autres passifs courants	37,2	44,0
Autres passifs non courants	0,3	0,4

L'ensemble des dettes fournisseurs et autres passifs est à échéance à moins d'un an. Le délai de règlement généralement accordé par les fournisseurs est compris entre 30 et 90 jours selon les pays.

4.17. Instruments financiers

4.17.1. Actifs financiers

31.12.2011 <i>(en millions d'euros)</i>	Total état de la situation financière	Courant	Non courant	Ventilation par catégorie d'instruments				
				Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat sur option	Instruments dérivés à la juste valeur par résultat	Titres disponi- bles à la vente	Prêts et créances au coût amorti
Autres actifs financiers	2,5	-	2,5	-	-	-	-	2,5
Créances clients	160,6	160,6	-	-	-	-	-	160,6
Autres actifs	10,8	10,8	-	-	-	-	-	10,8
Instruments dérivés	-	-	-	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	75,0	75,0	-	75,0	-	-	-	-
Total des actifs financiers	248,9	246,4	2,5	75,0	-	-	-	173,9

31.12.2010 <i>(en millions d'euros)</i>	Total état de la situation financière	Courant	Non courant	Ventilation par catégorie d'instruments				
				Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat sur option	Instruments dérivés à la juste valeur par résultat	Titres disponi- bles à la vente	Prêts et créances au coût amorti
Autres actifs financiers	2,7	-	2,7	-	-	-	-	2,7
Créances clients	189,4	189,4	-	-	-	-	-	189,4
Autres actifs	12,7	12,7	-	-	-	-	-	12,7
Instruments dérivés	0,1	0,1	-	-	-	0,1	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	65,0	65,0	-	65,0	-	-	-	-
Total des actifs financiers	269,9	267,2	2,7	65,0	-	0,1	-	204,8

4.17.1.1. Prêts et créances au coût amorti

<i>(en millions d'euros)</i>	2011			2010		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Autres actifs financiers	2,8	0,2	2,5	2,9	0,2	2,7
Créances clients	179,9	19,3	160,6	210,8	21,4	189,4
Autres actifs	10,8	-	10,8	12,7	-	12,7
Total des prêts et créances au coût amorti	193,4	19,5	173,9	226,5	21,6	204,8

4.17.1.2. Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	2011		2010	
	Courant	Non courant	Courant	Non courant
Instruments financiers dérivés	-	-	0,1	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	75,0	-	65,0	-
Total des actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	75,0	-	65,1	-

Les instruments financiers dérivés actifs au 31 décembre 2011 sont présentés au paragraphe 4.17.4. Le Groupe n'applique pas la comptabilité de couverture et constate par le résultat l'intégralité des variations de juste valeur des instruments de couverture (variation non significative en 2011 pour les instruments financiers dérivés actifs).

4.17.1.3. Juste valeur des actifs financiers

31.12.2011 <i>(en millions d'euros)</i>	Prix coté	Modèle avec données observables	Modèle avec données inobservables	Juste valeur	Etat de la situation financière
Autres actifs financiers	-	-	2,5	2,5	2,5
Créances clients	-	160,6	-	160,6	160,6
Autres actifs	-	10,8	-	10,8	10,8
Instruments dérivés	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	75,0	-	-	75,0	75,0
Total des actifs financiers	75,0	171,4	2,5	248,9	248,9

31.12.2010 <i>(en millions d'euros)</i>	Prix coté	Modèle avec données observables	Modèle avec données inobservables	Juste valeur	Etat de la situation financière
Autres actifs financiers	-	-	2,7	2,7	2,7
Créances clients	-	189,4	-	189,4	189,4
Autres actifs	-	12,7	-	12,7	12,7
Instruments dérivés	0,1	-	-	0,1	0,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	65,0	-	-	65,0	65,0
Total des actifs financiers	65,1	202,1	2,7	269,9	269,9

4.17.1.4. Etat des variations des dépréciations sur actifs financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2010	Variation de périmètre	Pertes de valeur	Ecarts de conversion	Reclassements	Dotations nettes	31.12.2011
Dépréciation des actifs financiers non courants	0,2	-	-	-	-	-	0,2
Dépréciation des créances clients	21,4	-	-	(0,2)	(0,4)	(1,5)	19,3
Total	21,6	-	-	(0,2)	(0,4)	(1,4)	19,5

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2009	Acquisitions IMS	Pertes de valeur	Ecarts de conversion	Reclassements	Dotations nettes	31.12.2010
Dépréciation des actifs financiers non courants	-	0,2	-	-	-	-	0,2
Dépréciation des créances clients	0,7	14,6	-	-	-	6,1	21,4
Total	0,7	14,8	-	-	-	6,1	21,6

4.17.2. Passifs financiers

31.12.2011 (en millions d'euros)	Total état de la situation financière	Courant	Non Courant	Ventilation par catégorie d'instruments			
				Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat sur option	Instruments dérivés à la juste valeur par résultat	Dettes au coût amorti
Autres passifs non courants	0,3	-	0,3	-	-	-	0,3
Dettes financières	167,7	135,3	32,4	-	-	-	167,7
Dettes fournisseurs	167,7	167,7	-	-	-	-	167,7
Instruments dérivés	0,2	0,2	-	-	-	0,2	-
Autres passifs	37,3	37,3	-	-	-	-	37,3
Total des passifs financiers	373,2	340,5	32,7	-	-	0,2	373,0

31.12.2010 (en millions d'euros)	Total état de la situation financière	Courant	Non Courant	Ventilation par catégorie d'instruments			
				Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat sur option	Instruments dérivés à la juste valeur par résultat	Dettes au coût amorti
Autres passifs non courants	0,4	-	0,4	-	-	-	0,4
Dettes financières	213,9	111,2	102,7	-	-	-	213,9
Dettes fournisseurs	169,8	169,8	-	-	-	-	169,8
Instruments dérivés	1,2	1,2	-	-	-	1,2	-
Autres passifs	44,0	44,0	-	-	-	-	44,0
Total des passifs financiers	429,3	326,2	103,1	-	-	1,2	428,1

A l'exception des instruments financiers dérivés, tous les passifs du Groupe sont évalués au coût amorti au 31 décembre.

105

4.17.2.1. Dettes financières

Les éléments constitutifs des dettes financières sont exposés dans la note 4.15. L'analyse de la gestion des risques de liquidité est exposée dans la note 4.17.3.2.

4.17.2.2. Instruments dérivés

(en millions d'euros)	2011		2010	
	Courant	Non courant	Courant	Non courant
Instruments dérivés	0,2	-	1,2	-
Total	0,2	-	1,2	-

Les instruments financiers dérivés passifs au 31 décembre 2011 sont présentés au paragraphe 4.17.4. Le Groupe n'applique pas la comptabilité de couverture et constate par le résultat l'intégralité des variations de juste valeur des instruments de couverture, ce qui a généré un produit de 0,8 million d'euros sur le résultat de l'exercice 2011.

L'analyse de la gestion des risques de taux et de change ainsi que les caractéristiques des contrats de couverture sont exposés dans les notes 4.17.3.2, 4.17.3.3 et 4.17.4.

4.17.2.3. Dettes fournisseurs et autres passifs

Les éléments constitutifs des dettes fournisseurs et des autres passifs sont exposés dans la note 4.16.

4.17.2.4. Juste valeur des passifs financiers

31.12.2011 (en millions d'euros)	Prix coté	Modèle avec données observables	Modèle avec données inobservables	Juste valeur	Etat de la situation financière
Autres passifs non courants	-	0,3	-	0,3	0,3
Dettes financières	167,7	-	-	167,7	167,7
Dettes fournisseurs	-	167,7	-	167,7	167,7
Instruments dérivés	0,2	-	-	0,2	0,2
Autres passifs	-	37,3	-	37,3	37,3
Total de la juste valeur des passifs financiers	167,9	205,3	-	373,2	373,2

31.12.2010 (en millions d'euros)	Prix coté	Modèle avec données observables	Modèle avec données inobservables	Juste valeur	Etat de la situation financière
Autres passifs non courants	-	0,4	-	0,4	0,4
Dettes financières	213,9	-	-	213,9	213,9
Dettes fournisseurs	-	169,8	-	169,8	169,8
Instruments dérivés	1,2	-	-	1,2	1,2
Autres passifs	-	44,0	-	44,0	44,0
Total de la juste valeur des passifs financiers	215,1	214,2	-	429,3	429,3

4.17.3. Gestion des risques liés aux instruments financiers

4.17.3.1. Risques de crédit et de contrepartie

L'exposition du Groupe aux risques de crédit et de contrepartie concerne principalement les créances clients non assurées. Le Groupe ne se trouve pas dans une position de dépendance commerciale vis-à-vis de ses clients. Il est également précisé que le Groupe ne dépend pas d'un fournisseur particulier et n'a recours que de façon occasionnelle à la sous-traitance.

L'ensemble des créances est à échéance à moins d'un an. Le délai de règlement généralement accordé aux clients est compris entre 30 et 90 jours selon les zones géographiques.

(en millions d'euros)	31.12.2011	31.12.2010
Créances non échues et non dépréciées	121,8	142,3
Créances échues et dépréciées	22,0	24,5
< 30 jours	1,8	3,7
de 30 à 60 jours	1,0	1,4
de 60 à 90 jours	0,7	1,1
de 90 à 120 jours	1,0	1,0
> 120 jours	17,5	17,3
Créances échues et non dépréciées	36,1	44,0
< 30 jours	30,6	36,2
de 30 à 60 jours	3,7	3,6
de 60 à 90 jours	0,9	1,1
de 90 à 120 jours	0,4	0,4
> 120 jours	0,5	2,7
Total créances	179,9	210,8

4.17.3.2. Risques de taux et risques de liquidité

Analyse du risque de taux à l'actif du bilan

L'exposition aux risques de taux à l'actif du bilan porte principalement sur les placements de trésorerie du Groupe. Ces placements de trésorerie sont essentiellement des comptes à terme présentant un risque très limité.

Analyse du risque de taux au passif du bilan

L'exposition aux risques de taux au passif du bilan concerne principalement la dette à taux variable du Groupe, partiellement couverte par des instruments de couverture.

En tenant compte des couvertures, la variation de +/- 1 point des taux d'intérêts aurait un impact non significatif de l'ordre de 0,2 million d'euros sur la charge d'intérêt. Sans tenir compte des couvertures, l'impact serait de 1 million d'euros.

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2011	31.12.2010
Emprunts à taux variables	70,5	133,1
Dont emprunts couverts	(60,0)	(110,0)
Solde non couvert	10,5	23,1

Analyse du risque de liquidité

Sur la base des flux contractuels non actualisés portant à la fois sur le nominal et sur les intérêts, l'échéancier des dettes financières est le suivant :

31.12.2011 <i>(en millions d'euros)</i>	Dettes financières au 31.12.2011	Engagement contractuel au 31.12.2011	< 1 an	Echéance de 1 à 5 ans	> 5 ans
Dettes financières long terme > 1 an	32,4	32,4	-	21,8	10,7
Concours bancaires non courants	-	-	-	-	-
Dettes financières long terme	32,4	32,4	-	21,8	10,7
Dettes financières court terme < 1 an	68,0	72,3	72,3	-	-
Concours bancaires courants, factoring, escompte	67,3	67,3	67,3	-	-
Dettes financières court terme	135,3	139,6	139,6	-	-
Total des dettes financières	167,7	172,1	139,6	21,8	10,7

Les dettes financières à long et court terme étant principalement composées de dettes libellées en euro, aucune hypothèse de taux de change n'a été retenue.

La ligne « Concours bancaires courants, factoring, escompte » n'est composée que du montant nominal.

Les dettes financières (hors « Concours bancaires courants, factoring, escompte ») s'élèvent à 100,4 millions d'euros au 31 décembre 2011 et se composent de 29,9 millions d'euros de dettes à taux fixe et de 70,5 millions d'euros de dettes à taux variable.

Excepté pour le crédit syndiqué souscrit par Jacquet Metal Service S.A, la différence entre l'engagement contractuel et la dette financière est non significative. L'engagement contractuel correspond ainsi à la dette inscrite au bilan au 31 décembre 2011. Le calcul des intérêts futurs a été effectué sur la base des taux suivants :

- part non couverte : taux contractuel variable Euribor 3 mois margé, soit un taux de 1,39% auquel la marge réelle a été ajoutée ;
- part couverte par un contrat de swap : taux fixe retenu de 4,13% ;
- part couverte par des contrats de cap : taux fixe retenu de 2%.

Certains emprunts sont soumis au respect de covenants présentés au paragraphe 5.4.

RAPPORT FINANCIER 2011

SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS CONSOLIDES 2011

Il est précisé que les instruments financiers dérivés passifs détenus sont évalués à la juste valeur (cf. note 4.17.2.2).

Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances futures. Au 31 décembre 2011 :

- la trésorerie active du Groupe s'élève à 75 millions d'euros dont 33,1 millions d'euros chez Jacquet Metal Service S.A ;
- Jacquet Metal Service S.A dispose notamment d'un crédit revolving de 50 millions d'euros non utilisé et d'autres facilités de crédit ;
- les filiales disposent de 69,8 millions d'euros de lignes de crédit non utilisées.

Le montant des lignes de crédit utilisées et non utilisées est présenté au paragraphe 5.3.

4.17.3.3. Risques de change

Les achats de matières premières des filiales sont principalement réalisés en euro compte tenu de l'implantation géographique du Groupe. L'exposition du Groupe aux risques de change concerne donc principalement les filiales anglaises, suédoises, suisses, polonaises, américaines et chinoises pour la partie des achats engagés en euro, les autres flux étant exprimés dans la monnaie fonctionnelle de chacune des filiales. Les filiales américaines et chinoises s'approvisionnent principalement en monnaie locale.

Jacquet Metal Service S.A est exposée au risque de change lorsqu'elle consent des avances de trésorerie aux filiales hors zone euro en monnaie locale.

Avec des filiales majoritairement situées dans les pays de la zone euro qui commercialisent pour l'essentiel dans leur propre pays, le Groupe encoure un risque de change limité et maîtrisable.

La direction financière analyse mensuellement les positions de change, devise par devise et filiale par filiale, puis définit et met en place les couvertures nécessaires. L'instrument de couverture le plus souvent utilisé est l'achat ou la vente à terme de devises.

Au 31 décembre 2011, la position de change du Groupe par devise se présente comme suit :

Au 31 décembre 2011 (en millions d'euros)	CHF	CNY	CZK	DKK	GBP	HUF	LTL	LVL	PLN	SEK	TRY	USD	Total
Actifs hors immobilisations incorporelles et corporelles	2,7	3,2	10,3	-	7,5	7,6	1,7	-	16,8	9,4	7,8	17,0	84,0
Passifs hors capitaux propres	5,0	2,0	7,3	-	3,7	4,8	2,3	0,3	11,5	5,1	7,9	34,8	84,7
Position nette avant gestion	(2,3)	1,2	2,9	-	3,8	2,7	(0,6)	(0,3)	5,4	4,3	(0,1)	(17,7)	(0,8)
Position hors-bilan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Position nette après gestion	(2,3)	1,2	2,9	-	3,8	2,7	(0,6)	(0,3)	5,4	4,3	(0,1)	(17,7)	(0,8)

A l'exception des financements Groupe sans maturité (zloty, livre turque et dollar) présentés au paragraphe 4.11.3, les filiales ne présentent pas de positions significatives en devises non couvertes.

En 2011, une variation de 10% des taux de change représente un impact cumulé de 0,1 million d'euros sur la position nette après gestion.

4.17.3.4. Autres risques

Les autres risques identifiés par le Groupe sont présentés en partie 1.8 du Rapport de gestion - informations sur le Groupe.

4.17.4. Instruments dérivés

La valorisation de ces instruments, comptabilisée au niveau des charges financières nettes, a été effectuée sur la base d'anticipations de taux d'intérêt et de taux de change :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2010	Mouvements de périmètre	Augmentation	Diminution	31.12.2011
Instruments dérivés – taux ⁽¹⁾	1,1	-	-	(0,9)	0,2
Instruments dérivés – change	0,1	-	-	(0,1)	-
Total instruments dérivés passif	1,2	-	-	(1,0)	0,2
Instruments dérivés – taux ⁽¹⁾	0,1	-	-	(0,1)	-
Instruments dérivés – change	-	-	-	-	-
Total instruments dérivés actif	0,1	-	-	(0,1)	-

⁽¹⁾ Cinq instruments de couverture de taux chez Jacquet Metal Service S.A dont les caractéristiques sont présentées ci-après.

Au 31 décembre 2011, les instruments dérivés de taux de Jacquet Metal Service S.A sont les suivants :

Nature du contrat <i>(en million d'euros)</i>	Dette au 31.12.2011	Capital couvert au 31.12.2011	Index de taux	Valeur de marchés	Durée
Swap de taux variable Euribor 3 mois contre taux fixe		8,0	4,13%	(0,1)	du 08/05/2007 au 08/02/2012
Tunnel activant	60,0	20,0	Taux plancher: 4,23% Taux plafond: 4,55%	0,1	du 08/05/2007 au 08/02/2012
Cap		15,5	2%	-	du 31/12/2010 au 31/12/2012
Cap		11,6	2%	-	du 31/12/2010 au 31/12/2012
Cap		11,6	2%	-	du 31/12/2010 au 31/12/2012
Total	60,0	66,7		0,1	

L'analyse des risques de change, de taux et de liquidité est détaillée dans la note 4.17.3.2.

5. Engagements hors-bilan

La direction financière du Groupe procède, au sein de chaque filiale, à une revue détaillée des engagements afin de s'assurer qu'ils sont correctement recensés.

Les engagements reçus et donnés présentés ci-après sont exposés sur la base du capital restant dû des dettes auxquelles ils sont rattachés.

5.1. Synthèse des engagements donnés / reçus

Les engagements hors bilan se décomposent ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2011	31.12.2010	Échéance		
			< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Engagements reçus dans le cadre d'opérations de financement (garanties)	-	0,7	-	-	-
Engagements donnés	86,0	54,3	48,7	7,2	30,1
Garanties fournisseurs	19,2	13,7	19,2	-	-
Garanties bancaires	18,8	19,8	12,4	2,6	3,7
Crédit documentaire / Lettre de Crédit / SBLC	21,5	4,1	5,5	-	15,9
Lettres de confort	6,1	2,0	3,0	1,3	1,8
Hypothèques	4,7	2,6	0,8	0,8	3,1
Nantissement	1,9	1,4	1,8	-	0,1
Suretés sur BFR	8,5	9,3	5,7	0,3	2,5
Cautions	5,4	1,5	0,2	2,2	2,9

RAPPORT FINANCIER 2011

SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS CONSOLIDES 2011

En plus des engagements mentionnés ci-dessus, les titres de la société Stappert, détenus par Jacquet Metal Service S.A, ont été nantis lors de la mise en place de l'emprunt syndiqué de 110 millions d'euros en septembre 2010.

Les principaux nantissements et hypothèques données sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Montant de l'actif nanti au 31.12.2011	Date de départ	Date d'échéance	Total poste de bilan au 31.12.2011	Actif nanti en % du poste de bilan
Hypothèques sur terrains ou bâtiments					
JACFRIESLAND	0,8	01.07.2005	01.10.2015	2,4 ¹	34%
JACQUET Finland	0,8	03.02.2006	03.02.2013	1,0 ¹	80%
JACQUET Metallsevice	1,0	01.10.2007	30.09.2017	1,6 ¹	61%
JACQUET Osiro	2,1	01.06.2011	01.03.2021	3,5 ¹	58%
JACQUET Osiro		01.03.2011	01.03.2017		
Nantissements de fonds de commerce					
JACQUET Finland	-	16.01.2007	16.01.2012	N/A	N/A
Nantissements de matériels					
JACQUET Metallsevice	0,1	01.10.2007	30.09.2017	0,8 ¹	10%
Nantissements de SICAV					
SICAV JMS SA donnés en couverture du découvert de JACQUET Shanghai	1,8	30.11.2011	30.12.2012	2,3 ¹	77%
Total	6,5				

⁽¹⁾ Valeur brute du poste bilan dans les comptes sociaux.

⁽²⁾ Correspond à la quote-part de situation nette de la filiale détenue.

5.2. Obligations contractuelles

<i>(en millions d'euros)</i>	Total	Paiements dus sur la période		
2011		< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Obligations en matière de locations financières ⁽¹⁾	18,2	2,8	8,0	7,4
Valeur actualisée des obligations en matière de locations financières ⁽²⁾	14,9	2,6	6,9	5,4
Contrats de location simple ⁽³⁾	60,8	14,7	40,3	5,8
Obligations d'achat irrévocables	-	-	-	-

<i>(en millions d'euros)</i>	Total	Paiements dus sur la période		
2010		< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Obligations en matière de locations financières ⁽¹⁾	18,1	2,5	6,8	8,8
Valeur actualisée des obligations en matière de locations financières ⁽²⁾	13,6	2,4	6,0	5,2
Contrats de location simple ⁽³⁾	56,5	22,9	27,4	6,2
Obligations d'achat irrévocables	4,8	4,8	-	-

⁽¹⁾ Il s'agit du total des paiements minimaux futurs au titre des contrats de location-financière. Au 31 décembre, il n'existe pas de contrat de sous-location au titre des contrats de locations financières.

⁽²⁾ L'engagement correspond à la valeur actualisée des paiements minimaux futurs au titre des contrats de locations financières.

⁽³⁾ L'engagement correspond au total des paiements minimaux futurs au titre des contrats de location simple non résiliables.

5.3. Lignes de crédit

Le montant des lignes de crédit se décompose de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2011			2010		
	Montant accordé	Montant utilisé	Montant disponible	Montant accordé	Montant utilisé	Montant disponible
Financements Jacquet Metal Service S.A	135,0	72,8	62,2	169,0	126,3	42,7
dont crédit à terme syndiqué	60,0	60,0	-	110,0	110,0	-
dont crédit revolving syndiqué	50,0	-	50,0	50,0	14,0	36,0
dont lignes de crédit / facilités	25,0	12,8	12,2	9,0	2,3	6,7
Financements filiales	165,6	95,8	69,8	166,1	172,8	168,4
Total	300,6	168,6	132,0	335,1	299,1	211,1

5.4. Covenants bancaires

Les obligations attachées aux financements concernent essentiellement le crédit syndiqué, utilisé à hauteur de 60 millions d'euros au 31 décembre 2011. Ces obligations sont les suivantes et correspondent à des engagements à respecter au niveau du Groupe :

- 31 décembre 2011 : levier (Dette nette sur EBITDA) inférieur à 3,0 ou endettement net inférieur à 160 millions d'euros et dépenses d'investissement inférieures ou égales à 18 millions d'euros ;
- 30 juin 2012 : levier inférieur à 2,5 ou endettement net inférieur à 130 millions d'euros ;
- 31 décembre 2012 : levier inférieur à 2,0 ou endettement net inférieur à 100 millions d'euros et dépenses d'investissement inférieures ou égales à 22 millions d'euros ;
- 30 juin 2013 : levier inférieur à 2,0 ou endettement net inférieur à 70 millions d'euros ;
- 31 décembre 2013 : levier inférieur à 2,0 ou endettement net inférieur à 70 millions d'euros et dépenses d'investissement inférieures ou égales à 20 millions d'euros ;
- à tout moment, le ratio de gearing (endettement net sur fonds propres) est inférieur à 1 ;
- une clause d'actionariat prévoit que JSA détienne au minimum 40% du capital social et des droits de vote de Jacquet Metal Service S.A.

111

Au 31 décembre 2011, les obligations associées au financement sont respectées :

- Endettement net : 93,6 millions d'euros
- Levier : 1,49 (EBITDA 12 mois glissants : 62,8 millions d'euros) ;
- Dépenses d'investissement : 10 millions d'euros ;
- Ratio de gearing : 33,6% ;
- JSA détient 40,16% du capital et 45,24% des droits de vote de Jacquet Metal Service S.A.

Les dettes bancaires de la société Stappert (5,6 millions d'euros au 31 décembre 2011) sont soumises au respect du ratio « capitaux propres sur total de bilan » qui doit rester supérieur à 27,5%. Cette obligation est respectée au 31 décembre 2011. Il existe également une limitation du versement de dividende à un tiers de son résultat annuel et 50% des cash-flows générés durant la période.

5.5. Droit individuel à la formation (DIF)

Les filiales françaises totalisent un droit individuel à la formation ouvert de 46 527 heures. Ne disposant pas des éléments statistiques nécessaires, le Groupe n'est pas en mesure de chiffrer de manière fiable l'utilisation future qui sera faite de ce droit pour les salariés. Par conséquent, aucune charge au titre de cet engagement n'a été comptabilisée dans les états financiers 2011.

6. Informations sur les parties liées

Les parties liées ont été définies comme étant les mandataires sociaux de la société mère Jacquet Metal Service S.A. Les dirigeants des filiales n'ont pas été considérés comme des parties liées dans la mesure où leur responsabilité est restreinte à une fraction des revenus ou actifs du Groupe (filiales et/ou lignes de produits).



RAPPORT FINANCIER 2011

SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS CONSOLIDES 2011

Rémunération des mandataires sociaux ; indemnités de révocation ou de non renouvellement de mandat ; options de souscription ou d'achat d'actions, actions de performance et actions gratuites ; autres avantages

Le montant total des rémunérations et avantages de toute nature versés aux mandataires sociaux est détaillé au paragraphe 3.3.

Le détail nominatif de ces rémunérations et avantages est présenté au paragraphe 2.13 du Rapport de gestion - informations sur la société mère.

Actifs appartenant directement ou indirectement à Monsieur Eric Jacquet et exploités dans le cadre de l'activité du Groupe

(en milliers d'euros)	Sites	Loyers 2011 HT	Loyers 2010 HT	Locataires
JERIC SARL	Saint Priest (69) Villepinte (93)	400 114	388 114	Jacquet Metal Service SA Jacquet Metal Service SA
SCI Migennes	Migennes (89)	203	203	Jacquet Metal Service SA
SCI Rogna Boue	Grésy sur Aix (73)	121	120	Détail Inox

7. Variation de trésorerie consolidée

Le tableau de variation de trésorerie consolidée est présenté en valeur nette, après neutralisation des écarts de conversion et des variations du périmètre de consolidation.

Les décalages existant entre les charges financières enregistrées sur la période et les charges décaissées sont pris en compte dans le tableau de trésorerie mais demeurent non significatifs.

Détail des flux liés à l'exploitation

(en millions d'euros)	31.12.2010	Mouvements de périmètre	Variation du BFR	Autres	Ecarts de conversion	31.12.2011
Stocks et encours	249,8	(5,7)	15,5	0,0	(1,3)	258,3
Créances clients	189,4	(3,7)	(24,4)	0,4	(1,2)	160,6
Fournisseurs	(169,8)	2,2	(0,4)	(0,6)	1,0	(167,7)
BFR opérationnel net	269,4	(7,2)	(9,3)	(0,1)	(1,5)	251,2
Autres actifs	12,7	(0,3)	(1,5)	(0,0)	(0,1)	10,8
Autres passifs	(44,0)	1,0	5,0	0,1	0,7	(37,2)
BFR avant impôt et éléments financiers	238,0	(6,5)	(5,8)	0,0	(0,9)	224,8

Les « mouvements de périmètre » sont dus essentiellement aux cessions d'Euralliage et des activités aluminium et métaux non ferreux d'IMS France le 28 février 2011 ainsi qu'à la cession de la société Produr le 29 décembre 2011.

Détail des opérations d'investissements

Les investissements sont présentés en partie 4.2 et 4.3 de l'annexe.

Détail des opérations financières

Aucun dividende n'a été versé en 2011.

Les nouveaux emprunts et les remboursements d'emprunts correspondent aux mouvements identifiés au paragraphe 4.15 sur les dettes financières.

8. Honoraires versés aux Commissaires aux comptes

Les honoraires liés aux réseaux des Commissaires aux comptes se sont élevés à 1 106 milliers d'euros en 2011 et se ventilent comme suit :

(en milliers d'euros)	Ernst & Young		Bellot Mullenbach & Associés		Deloitte		Segeco (ex-Pin)		Autres		Total	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Audit												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés												
- Emetteur	175	186	155	165	-	-	-	-	-	-	330	351
- Filiales intégrées globalement	471	389	58	70	97	160	59	72	52	70	737	761
Autres diligences et prestations directement liées à la mission des Commissaires aux comptes												
- Emetteur	-	80	-	27	-	60	-	25	-	-	-	192
- Filiales intégrées globalement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	646	655	213	262	97	220	59	97	52	70	1 067	1 304
	100%	100%	100%	100%	71%	84%	100%	100%	100%	100%	96%	97%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement												
- Juridiques, fiscales, sociales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	-	-	-	-	40	42	-	-	-	-	40	42
Sous-total	-	-	-	-	40	42	-	-	-	-	40	42
	0%	0%	0%	0%	29%	16%	0%	0%	0%	0%	4%	3%
Total	646	655	213	262	137	262	59	97	52	70	1 106	1 346

Les prestations d'audit auprès des filiales étrangères sont assurées par des réviseurs locaux qui, pour la plupart, sont affiliés aux réseaux des Commissaires aux comptes du Groupe. Au titre de l'exercice 2011, le cabinet Deloitte est également intervenu en 2010 et en 2011 en tant qu'actuaire pour le calcul d'une partie des engagements sociaux du Groupe.

9. Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Jacquet Metal Service, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Lors de l'arrêté de ses comptes, le groupe Jacquet Metal Service est conduit à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui concernent notamment la valeur de certains postes d'actif, de passif, de produits et de charges. Les postes suivants des états financiers ont donc été évalués en fonction de ces estimations et hypothèses :

- Ecart d'acquisition (notes 2.9 et 4.1) ;
- Impôts différés actifs (notes 2.22 et 4.14) ;
- Stocks et encours (notes 2.15 et 4.5).

Pour l'ensemble des éléments recensés ci-dessus, nous avons vérifié le caractère approprié des règles et des méthodes comptables suivies et des informations données dans ces notes. Nous avons examiné la cohérence des hypothèses retenues, la traduction chiffrée de celles-ci ainsi que la documentation disponible et nous avons procédé, sur ces bases, à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations réalisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Lyon, le 22 mars 2012

Les commissaires aux comptes

BELLOT MULLENBACH & ASSOCIES

Eric Seyvos

ERNST & YOUNG et Autres

Lionel Denjean

5. COMPTES ANNUELS 2011 – JACQUET METAL SERVICE S.A

COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2011	2010
Chiffre d'affaires	4.1	18 131	15 398
Reprises sur amortissements et provisions	4.3	491	873
Autres produits	4.2	3 377	1 221
Transferts de charges		111	1 030
Total produits d'exploitation		22 109	18 522
Achats et charges externes	4.4	8 432	16 998
Impôts, taxes et versements assimilés	4.4	500	648
Salaires et traitements	4.4	2 672	8 911
Charges sociales	4.4	1 948	2 517
Dotations aux amortissements et aux provisions	4.4	1 057	2 964
Autres charges	4.4	226	241
Total charges d'exploitation		14 836	32 277
Résultat d'exploitation		7 273	(13 756)
Produits financiers	4.5	17 695	97 731
Charges financières	4.5	7 956	67 134
Résultat financier		9 738	30 597
Résultat courant avant impôts		17 012	16 841
Produits exceptionnels	4.6	22 854	50 205
Charges exceptionnelles	4.6	35 865	59 534
Résultat exceptionnel		(13 012)	(9 329)
Impôts sur les bénéfices	4.7, 4.8, 4.9	859	(1 773)
Résultat net		3 141	9 285

116

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

BILAN AU 31 DECEMBRE

Actif (en milliers d'euros)	Notes	31.12.2011	31.12.2010
		Net	Net
Immobilisations incorporelles	5.1	625	896
Immobilisations corporelles	5.1	1 156	1 155
Immobilisations financières	5.1, 5.2, 5.3 et 5.6	210 452	265 361
Actif immobilisé		212 234	267 412
Avances et acomptes versés	5.3	-	-
Créances d'exploitation	5.3 et 5.6	6 118	7 714
Créances diverses	5.3 et 5.6	77 824	66 938
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.4 et 5.2	33 068	17 808
Actif circulant		117 010	92 460
Comptes de régularisation	5.3 et 5.5	850	1 520
Actif		330 094	361 391

Passif (en milliers d'euros)	Notes	31.12.2011	31.12.2010
Capitaux propres	6.1 et 6.3	195 703	192 752
Provisions pour risques et charges	6.4	3 709	4 330
Emprunts auprès des établissements de crédit	6.5	60 000	125 919
Concours bancaires courants	6.5	7 768	417
Autres dettes financières	6.5	50 805	26 481
Dettes financières		118 573	152 817
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6.5	3 339	4 085
Dettes fiscales et sociales	6.5	3 485	4 341
Dettes d'exploitation		6 824	8 425
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6.5	49	69
Dettes d'impôt sociétés	6.5	633	-
Autres dettes diverses	6.5	2 580	1 763
Dettes diverses		3 262	1 832
Total dettes		128 658	163 075
Comptes de régularisation	6.6	2 023	1 234
Passif		330 094	361 391

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

1. Faits marquants

Lors de l'Assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 30 juin 2011 à Saint Priest, les actionnaires ont approuvé une nouvelle dénomination sociale de la société IMS S.A reflétant l'histoire de JACQUET Metals et d'International Metal Service : **Jacquet Metal Service S.A.**

En 2011, les opérations juridiques suivantes ont été réalisées par Jacquet Metal Service S.A :

- cession à un tiers de la société Euralliage ;
- apport à JACQUET Holding, filiale détenue à 100%, des titres des filiales suivantes : ERDBRÜGGER Metallservice, JACQUET Berlin, JACQUET Iberica, JACQUET Italtaglio, JACQUET Nordpol, JACQUET Portugal, JACQUET UK, JACQUET Mid Atlantic et indirectement JACQUET Houston, JACQUET Midwest, JACQUET West, JACQUET Southeast ;
- cession des sociétés Intramet, Trinox et Noxon à Stappert, filiale détenue à 100% ;
- augmentation du capital de TRD Inox par la société Stappert. Au terme de l'opération, la société TRD Inox est détenue à hauteur de 54% par Stappert (filiale de Jacquet Metal Service S.A) et à hauteur de 46% par Jacquet Metal Service S.A.

2. Règles et méthodes comptables

Principes généraux appliqués

Les états de synthèse de la société ont été établis selon les normes, principes et méthodes du Code de commerce et du Plan comptable général ainsi que du décret n°83-1020 du 29 novembre 1983.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les notes et tableaux présentés, en complément du bilan et du compte de résultat, constituent l'annexe et font, à ce titre, partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice arrêté le 31 décembre 2011 a une durée de douze mois.

Estimations

La préparation des états financiers nécessite la prise en compte d'hypothèses et d'estimations qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des éléments d'actifs et de passifs inscrits au bilan, ainsi que les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. La direction revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur :

- les tests de dépréciation des titres de participation. La méthodologie suivie se fonde sur la méthode de projection des flux de trésorerie futurs actualisés issus de plans internes à 5 ans, le Groupe évoluant dans un environnement cyclique dont la durée d'un cycle est généralement de 5 ans ;
- les passifs sociaux sont évalués selon des hypothèses actuarielles statistiques ;
- les provisions pour risques et charges sont évaluées afin de tenir compte de la meilleure estimation des risques à la date de clôture ;
- les factures non parvenues résultent essentiellement de prestations réalisées pour un montant connu à l'origine et pour lequel la facture n'a pas été reçue.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont valorisées à leur coût historique d'acquisition, constitué :

- du prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables ;
- de tous les frais directement attribuables engagés pour mettre l'actif en état de marche en vue de l'utilisation prévue ;
- de toutes les remises et rabais commerciaux déduits dans le calcul du prix d'achat.

Les actifs sont décomposés si leurs composants ont des durées d'utilité différentes ou qu'elles procurent des avantages à l'entreprise selon un rythme différent nécessitant l'utilisation de taux et de modes d'amortissement différents.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation. Les principaux modes et durées d'amortissements sont les suivants :

- | | |
|---|----------------------------------|
| - Logiciels | Linéaire – entre 1 an et 10 ans |
| - Terrains | Non amortis |
| - Agencements, installations | Linéaire – entre 3 ans et 10 ans |
| - Matériel de transport, de bureau, informatique et le mobilier | Linéaire – entre 1 an et 10 ans |

La société utilise ses actifs le plus longtemps possible et les cessions d'immobilisations restent très occasionnelles. La société Jacquet Metal Service S.A exploite donc ses actifs sur leur durée d'utilité sans tenir compte de leur valeur résiduelle.

La société a choisi par ailleurs, lorsque cela était possible, de pratiquer un mode d'amortissement dégressif. Ce régime fiscal, réservé à certaines catégories de biens, permet d'accroître sensiblement le montant des déductions fiscales pratiquées au cours des premières années d'utilisation du bien. D'un point de vue comptable, la part des dotations qui excède l'amortissement linéaire est constatée dans un compte de provision pour amortissement dérogatoire dans les capitaux propres sous la rubrique «provisions réglementées».

Tests de dépréciation effectués sur les actifs amortissables

Lorsque des événements ou des situations nouvelles indiquent que la valeur comptable de certains actifs corporels ou incorporels est susceptible de ne pas être recouvrable, cette valeur est comparée à la valeur recouvrable estimée à partir de la valeur d'utilité (calculée comme la somme actualisée des flux de trésorerie estimés futurs attendus de l'utilisation des actifs et de leur cession éventuelle) en l'absence de juste valeur estimable de manière fiable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, cette dernière est ramenée à la valeur recouvrable (définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur et la valeur d'utilité) par comptabilisation d'une perte de valeur d'actif en résultat d'exploitation. La nouvelle valeur de l'actif est amortie prospectivement sur la nouvelle durée de vie résiduelle de l'actif.

Actifs financiers

La valeur brute des titres de participation correspond au coût historique d'acquisition des titres augmenté des frais d'acquisition, c'est-à-dire de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des titres à l'exception des coûts d'emprunts.

L'évaluation de la juste valeur des titres de participation détenus dans des sociétés cotées est réalisée en comparant le coût historique d'acquisition des titres (valeur comptable) avec leur valeur recouvrable, calculée sur la base du cours moyen coté du mois précédant la clôture. Si la valeur recouvrable des titres est inférieure à leur valeur comptable, une dépréciation est alors comptabilisée.

L'évaluation de la juste valeur des titres de participation détenus dans des sociétés non cotées est réalisée sur la base des flux futurs de trésorerie attendus augmentée de la valeur résiduelle de l'entreprise et plus précisément selon les éléments suivants :

Les flux futurs de trésorerie sont déterminés sur la base des prévisions établies par la direction du Groupe sur les 5 exercices suivant la date à laquelle est réalisée l'évaluation, compte tenu d'une appréciation de l'ensemble des conditions économiques qui prévaudront pendant la durée d'utilité des actifs. La méthodologie s'appuie sur les plans internes à 5 ans, le Groupe évoluant dans un environnement cyclique dont la durée d'un cycle est généralement de 5 ans, et tient compte des horizons de temps sur lesquels ces impôts peuvent être récupérés selon les législations en vigueur à la date de la clôture. Les flux futurs de trésorerie sont calculés à partir du résultat d'exploitation issu des budgets prévisionnels, ajusté de la variation du besoin en fonds de roulement, des amortissements et des dépenses d'investissements, avant incidence des éléments financiers et après prise en compte de l'impôt sur les résultats. Les flux futurs de trésorerie sont actualisés sur la base du coût moyen des ressources financières du groupe. La valeur résiduelle correspond au flux de trésorerie actualisé à l'infini, cette valeur étant augmentée de la trésorerie disponible et diminuée des dettes financières. Même en l'absence d'un indice de perte de valeur, un test de dépréciation sur l'évaluation de la valeur des titres de participation est réalisé annuellement à la clôture de l'exercice pour constater si la valeur recouvrable des titres n'est pas inférieure à leur valeur comptable. Si la valeur comptable des titres est supérieure au montant le plus élevé entre leur valeur d'utilité et leur prix de vente net anticipé, une perte de valeur portant sur la différence est alors enregistrée.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières correspondent principalement aux actions auto-détenues non affectées et à des dépôts de garanties versés. Ces derniers sont provisionnés lorsque la situation financière du débiteur laisse apparaître une forte probabilité de non remboursement.

Les titres auto-détenus sont comptabilisés au coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire, constituée par le cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture de l'exercice, est inférieure à la valeur comptable. Les sorties sont valorisées au coût unitaire moyen pondéré.

Conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité (CNC) 2008-17 du 6 novembre 2008, les actions affectées aux plans d'attribution gratuite d'actions et aux plans d'options d'achat d'actions ne sont pas dépréciées en fonction de la valeur de marché, en raison de l'engagement d'attribution aux salariés et de la provision constatée au passif en dettes sociales. Elles sont comptabilisées en trésorerie et équivalents de trésorerie à l'actif du bilan.

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances clients peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'une dépréciation. Une dépréciation est comptabilisée dès lors qu'il existe un risque de non recouvrement. La valeur d'inventaire est appréciée créance par créance en fonction de ce risque.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées au coût d'acquisition avec constitution d'une provision pour dépréciation si leur valeur de marché est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

En cours d'exercice, les transactions en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur en euros à la date d'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises hors zone euro figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises hors zone euro à ce dernier cours est inscrite dans le poste « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques en totalité.

Provision pour engagements sociaux

La société provisionne les indemnités de fin de carrière, compléments de retraite des salariés et médailles du travail. Les dotations et reprises de provisions sont comptabilisées en résultat d'exploitation.

La provision est évaluée par des actuaires externes.

Les droits au titre des indemnités de départ en retraite (IDR) sont définis par la convention collective de la Métallurgie.

Les engagements sociaux font l'objet d'une évaluation annuelle à partir des caractéristiques propres à l'entreprise et de facteurs d'évolution externes détaillés comme suit :

	2011	2010
Hypothèses démographiques		
Table de mortalité	INSEE TV/TD 2007-2009	INSEE TV/TD 2004-2006
Age minimum de début d'activité	22 ans pour les cadres et 20 ans pour les non-cadres	22 ans pour les cadres et 20 ans pour les non-cadres
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans
Modalités de départ	67% de départ volontaire à 62 ans et 33% de licenciement à 60 ans	67% de départ volontaire à 62 ans et 33% de licenciement à 60 ans
Hypothèses financières		
Taux d'actualisation		
- Retraite chapeau	4,50%	4,50%
- Autres régimes	4,30%	4,50%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%
Taux de revalorisation des salaires	0,39% à 4,69% selon les CSP ⁽¹⁾ , les régimes et l'âge	0,39% à 4,69% selon les CSP, les régimes et l'âge
Taux de charges sociales	50%	50%
Taux de rendement des actifs financiers	4,30%	4,50%

⁽¹⁾ Catégories Socio-Professionnelles.

Instruments dérivés

La société gère certains de ses risques financiers à l'aide d'instruments financiers dérivés dits de couverture. La société utilise essentiellement des contrats de CAP pour gérer les risques de taux liés à ses besoins de financement. Conformément aux principes comptables français, les montants nominaux des instruments financiers dérivés ne sont pas comptabilisés.

L'incidence des instruments financiers de couverture est appréhendée de façon symétrique en compte de résultat par rapport aux flux du sous-jacent couvert.

3. Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

4. Notes sur le Compte de Résultat

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011		2010	
France	3 799	21%	3 494	23%
Export	14 331	79%	11 905	77%
Total	18 131	100%	15 398	100%

Le chiffre d'affaires est constitué de prestations de service facturées aux filiales, principalement des management fees et des prestations informatiques. L'évolution du chiffre d'affaires est directement liée à l'activité du Groupe.

4.2. Autres produits d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Loyers	852	835
Produits d'activités annexes	2 524	386
Total	3 377	1 221

La société JERIC, société patrimoniale d'Eric Jacquet, facture à la société Jacquet Metal Service S.A les loyers de certaines filiales françaises du Groupe. Ces loyers sont intégralement refacturés par Jacquet Metal Service S.A et sont donc sans incidence sur le résultat de la société.

Les produits d'activités annexes correspondent principalement à des frais de personnel refacturés à certaines filiales du Groupe.

4.3. Reprises de provisions

Les reprises de provisions s'élèvent à 0,5 million d'euros sur l'exercice 2011 et correspondent pour 0,3 million d'euros à une reprise de provisions sur engagement de retraite.

4.4. Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2011 s'établit à 7,3 millions d'euros contre une perte de -13,8 millions d'euros en 2010. Le résultat 2010 prenait en compte 14,6 millions d'euros d'éléments non récurrents et n'est donc pas directement comparable avec le résultat de l'exercice 2011.

4.5. Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Dividendes reçus des filiales	11 791	70 772
Revenus de placement ⁽¹⁾	4 891	3 845
Reprises de provisions ⁽³⁾	173	21 935
Autres	840	1 179
Produits financiers	17 695	97 731
Intérêts et charges assimilées ⁽²⁾	6 063	8 871
Pertes de change	511	1 353
Dotations aux provisions ⁽³⁾	1 383	56 910
Charges financières	7 956	67 134
Résultat financier	9 738	30 597

⁽¹⁾ Dont prêts filiales et intérêts des cashpool pour 4 887 milliers d'euros contre 3 842 milliers d'euros en 2010.

⁽²⁾ Y compris intérêts sur contrats de couverture de taux.

⁽³⁾ Cf. note 5.2 sur les provisions pour dépréciation des immobilisations financières.

4.6. Résultat exceptionnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Cessions d'actifs immobilisés	20	9
Cessions de titres	21 773	49 656
Autres produits exceptionnels	1 061	540
Produits exceptionnels	22 854	50 205
Valeur nette comptable des actifs cédés	45	7
Valeur nette comptable des titres cédés	35 198	58 215
Autres charges exceptionnelles	622	1 312
Charges exceptionnelles	35 865	59 534
Résultat exceptionnel	(13 012)	(9 329)

La perte exceptionnelle de 13 millions d'euros résulte essentiellement de la moins-value de cession réalisée lors de l'opération de reclassement des titres de participation de Noxon, Intramet et Trinox à Stappert.

4.7. Impôt sur les sociétés

La société a opté pour le régime fiscal des groupes de sociétés, dont elle est la société tête de Groupe.

Au 31 décembre 2011, ce périmètre comprend les sociétés suivantes : IMS France, Calibracrier, TRD Inox, JACQUET, JACQUET Paris, France Inox, Détail Inox, Quarto Europe, JACQUET Lyon, JACQUET Export, FFF Holding, JSP, Jestion, JACQUET Holding, OSS SARL, Abraservice Holding, Abraservice France, IMS Group Holding et Metals Immo. Le régime d'intégration a été prorogé pour 5 ans à compter de l'exercice 2010.

La société mère du Groupe, Jacquet Metal Service S.A, est seule redevable vis-à-vis du Trésor Public de l'impôt sur les sociétés dû par l'ensemble des sociétés françaises. Les principales dispositions ci-après ont été adoptées pour le traitement comptable des impositions relevant de ce régime particulier :

- chaque filiale intégrée, bien que non tenue de verser l'impôt au Trésor, constate néanmoins en charge celui dont elle serait redevable dans le régime de droit commun et en acquitte le montant à Jacquet Metal Service S.A ;
- l'éventuel allègement d'impôt constaté au niveau de la déclaration fiscale d'ensemble et résultant de l'imputation de la perte d'une société déficitaire constitue un profit qui appartient à la filiale et dont le montant lui reste acquis ;
- les économies réalisées par le Groupe non liées aux déficits (correctifs, avoirs fiscaux et crédit d'impôt des sociétés déficitaires) sont conservées chez la société mère et sont constatées en produits ou en charges.

En cas de sortie du Groupe d'intégration fiscale d'une filiale, la société devra lui verser, à titre de dédommagement, une indemnité en réparation du préjudice subi correspondant à l'impôt qu'elle devra effectivement payer en raison de l'impossibilité d'imputer sur ses propres résultats fiscaux les déficits et moins-values constatés pendant la période d'intégration et transférés au Groupe fiscal.

Cette indemnité ne sera payée par la société qu'au fur et à mesure de la constatation du préjudice subi par la filiale.

Toutefois, ces dispositions ne s'appliquent pas dans le cas où la sortie du Groupe fiscal résulterait de la perte par la société du contrôle majoritaire direct ou indirect de la filiale.

Report en arrière des déficits (carry-back)

Conformément à l'option qui lui est ouverte par l'article 220 quinquies du Code général des impôts, la société a opté pour le report en arrière d'une partie du déficit du groupe fiscal de l'exercice, donnant naissance à une créance cumulée sur le Trésor Public de 3,3 millions d'euros (dont 1,1 millions d'euros nés chez IMS au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2009 et 2,2 millions d'euros nés chez JACQUET Metals au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2009). Cette créance est remboursable à l'issue d'une période de cinq ans (voir paragraphe 5.3) lorsqu'elle n'a pas été utilisée dans ce délai pour le paiement de l'impôt sur les sociétés du Groupe. La créance n'a pas été cédée en garantie ou remise à l'escompte auprès d'un établissement bancaire.

Répartition de l'impôt sur les sociétés

(en milliers d'euros) Nature de résultats	2011				2010
	Résultat avant I.S.	I.S. avant intégration fiscale	Gain/Perte net d'intégration fiscale	Résultat après I.S.	Résultat après I.S.
Résultat courant	17 012	1 923	-	15 089	16 841
Résultat exceptionnel	(13 012)	138	-	(13 149)	(9 329)
Intéressement des salariés	-	-	-	-	-
Imputation déficits antérieurs	-	(1 370)	-	1 370	-
Crédits d'impôt	-	(64)	-	64	-
Incidence I.S. filiales	-	198	34	(232)	1 773
Total	4 000	825	34	3 141	9 285

4.8. Situation fiscale différée ou latente

(en milliers d'euros)	Montant en base	Montant de la créance future d'impôt	
	31.12.2011	31.12.2011	31.12.2010
Accroissements d'impôts latents (passif)			
Décalages temporaires imposables au taux de droit commun	-	-	-
Amortissements dérogatoires	860	287	350
Impôts différés passif (dette future)	860	287	350
Allègements d'impôts latents (actif)			
Décalages temporaires imposables au taux de droit commun	6 767	2 256	20 037
Déficits reportables fiscalement	9 956	3 318	3 318
Utilisation du déficit reportable	(4 110)	(1 370)	-
Impôts différés actif (créance future)	12 613	4 204	23 355
Solde net allègements / (accroissements) futurs d'impôts	11 753	3 917	23 005

Les accroissements et allègements d'impôts latents ont été calculés avec un taux d'imposition de 33,33%. Ces impôts différés ne font pas l'objet d'une comptabilisation dans les comptes sociaux.

4.9. Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Résultat de l'exercice	3 141	9 285
Impôt sur les bénéfices	859	(1 773)
Résultat avant impôts	4 000	7 512
Variation des amortissements dérogatoires	(190)	(55)
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôts)	3 810	7 457

5. Notes sur le Bilan – Actif

5.1. Variation des immobilisations

Valeur brute <i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2010	Augmentations	Diminutions	31.12.2011
Immobilisations incorporelles	13 641	238	(534)	13 345
Immobilisations corporelles	4 139	386	(858)	3 667
Titres de participations	256 010	-	(78 535)	177 475
Créances rattachées aux participations	57 504	8 960	(24 709)	41 755
Actions auto-détenues	7 677	6 696	(9 135)	5 237
Prêts et autres immobilisations financières	466	9	(128)	347
Immobilisations financières	321 657	15 665	(112 507)	224 815
Total valeur brute	339 438	16 289	(113 899)	241 827

Amortissement <i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2010	Augmentations	Diminutions	31.12.2011
Immobilisations incorporelles	12 745	464	(489)	12 720
Immobilisations corporelles	2 984	385	(858)	2 511
Titres de participations	55 628	-	(43 275)	12 353
Créances rattachées aux participations	-	-	-	-
Actions auto-détenues	669	1 352	(12)	2 009
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-
Immobilisations financières	56 296	1 352	(43 287)	14 361
Total amortissements et provisions	72 026	2 201	(44 634)	29 593
Valeurs nettes des immobilisations	267 412			212 234

5.2. Immobilisations financières

Titres de participation

La valeur brute des titres de participation s'élève à 177,5 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre 256 millions d'euros au 31 décembre 2010. Cette variation résulte :

- de la cession de la société Euralliage à un tiers ;
- de l'opération de reclassement des titres de participation de Noxon, Intramet et Trinox à Stappert.

La variation des provisions pour dépréciation résulte principalement des reprises de provisions comptabilisées dans le cadre de ce reclassement.

Pour une meilleure lisibilité du résultat financier, les reprises de provisions sur titres de participation cédés ont été reclassées, au 31 décembre 2011, dans le résultat exceptionnel et viennent ainsi compenser le montant des plus ou moins-value réalisées.

Les informations sur les filiales et participations détenues directement sont détaillées ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Pays	Capital social	Capitaux propres hors capital	Quote-part du capital détenu (en %)	VNC des titres	Prêts & avances consentis par la Société	VNC des comptes courants des filiales ⁽¹⁾	Cautions & avals donnés	Dividendes versés au cours de l'exercice	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice	Bénéfice ou perte du dernier exercice
JACQUET Holding SARL	France	14 337	12 724	100,00%	19 695	786	(101)	-	-	-	8 541
STAPPERT Spezial-Stahl	Allemagne	8 871	83 004	100,00%	6 517	-	7 502	-	10 000	308 005	11 657
ABRASERVICE Holding SAS	France	1 819	16 329	100,00%	18 233	6	(707)	3 000	-	-	(30)
IMS group Holding SAS	France	10 854	89 036	100,00%	108 581	7	43 502	-	-	-	(8 651)
Autres											
JACQUET Finland OY	Finlande	104	4 525	78,95%	82	-	-	-	395	10 267	450
JACQUET Metallservice GmbH	Autriche	70	(1 625)	75,00%	-	2 091	-	-	-	6 858	(1 302)
JACQUET Nederland B.V	Pays-Bas	23	2 806	50,40%	1 000	-	-	-	504	23 824	1 064
JACQUET s.r.o	République Tchèque	60	264	80,00%	38	-	-	-	19	3 476	101
JESTION EURL	France	8	(20)	100,00%	8	-	486	-	-	2 843	40
METALS Immo SARL	France	10	(83)	100,00%	10	277	-	-	-	221	(67)
SCI du Canal	France	1	94	98,00%	448	-	(35)	-	90	90	94
FONCIERE Engis S.A	Belgique	2 975	795	100,00%	4 206	-	(2 158)	-	767	470	351
TRD Inox SAS	France	1 939	2 020	46,00%	3 297	-	2 736	-	-	15 035	(2 359)
CL STAAL B.V	Pays-Bas	20	1 105	100,00%	3 006	-	(849)	-	-	7 200	9
Total					165 121	3 167	50 376	3 000	11 775		

⁽¹⁾ débiteurs (+) / créditeurs (-) y compris cash pooling.

Les capitaux propres et les résultats présentés dans ce tableau sont des éléments statutaires ne tenant pas compte des retraitements comptables opérés au niveau du Groupe.

Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées à des participations s'élèvent à 41,8 millions d'euros et correspondent à des avances à plus d'un an consenties à des filiales détenues directement ou indirectement par Jacquet Metal Service S.A.

Actions auto-détenues

En 2011 Jacquet Metal Service a cédé une partie de son auto-détention pour 3,3 millions d'euros. Le solde de la variation correspond aux mouvements sur le contrat de liquidité.

5.3. Echancier des créances

<i>(en millier d'euros)</i>	Montant bruts au 31.12.2011	Montant nets au 31.12.2011	Échéances		
			< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Actif immobilisé					
Créances rattachées à des participations	41 755	41 755	1 134	40 622	-
Prêts	154	154	65	89	-
Autres immobilisations financières	193	193	-	-	193
Actif circulant					
Avances et acomptes versés	-	-	-	-	-
Créances d'exploitation	6 317	6 118	6 118	-	-
Créances diverses	77 824	77 824	19 632	58 192	-
Charges constatées d'avance	217	217	217	-	-
Total	126 461	126 262	27 165	98 903	193

La part à moins d'un an des créances rattachées à des participations correspond essentiellement à des intérêts facturés aux filiales. Les créances diverses comprennent principalement les comptes de cash pooling pour 72,1 millions d'euros, dont 56,3 millions d'euros à échéance supérieure à un an, et une créance de carry back (report en arrière des déficits fiscaux) de 3,3 millions d'euros, dont 1,9 millions d'euros à échéance supérieure à un an.

5.4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se décomposent comme suit au 31 décembre 2011 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur nette au 31.12.2011	Valeur nette au 31.12.2010
Titres de placement	2 464	11 029
Actions auto-détenues	6	21
SICAV monétaires	2 458	11 008
Disponibilités	30 604	6 779
Trésorerie et équivalents de trésorerie	33 068	17 808

127

Au 31 décembre 2011, les titres de placement s'analysent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute au 31.12.2011	Valeur nette au 31.12.2011	Valeur de marché au 31.12.2011
Actions auto-détenues	6	6	6
SICAV monétaires	2 458	2 458	2 773
Titres de placement	2 464	2 464	2 778

Des conventions de centralisation de trésorerie ont été mises en place entre Jacquet Metal Service S.A. et certaines filiales. La remontée des soldes (débiteurs et créditeurs) se fait sur des comptes pivot appartenant à Jacquet Metal Service S.A et permet ainsi d'optimiser la trésorerie du Groupe.

5.5. Comptes de régularisation – Actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2011	31.12.2010
Charges constatées d'avance	217	448
Charges à répartir sur plusieurs exercices	603	910
Ecarts de conversion - Actif	31	162
Comptes de régularisation - Actif	850	1 520

Les charges constatées d'avance sont uniquement des charges d'exploitation.

>

RAPPORT FINANCIER 2011

COMPTES SOCIAUX 2011 – JACQUET METAL SERVICE S.A

Les charges à répartir d'un montant de 0,6 million d'euros correspondent à l'étalement des frais bancaires supportés par Jacquet Metal Service S.A dans le cadre du financement de 160 millions d'euros mis en place le 30 septembre 2010.

Les écarts de conversion se décomposent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2011	31.12.2010
Créances	28	39
Dettes	3	123
Total	31	162
Provision perte de change	31	162
Ecarts de conversion actifs non couverts par une provision pour perte de change	-	-

6. Notes sur le Bilan - Passif

6.1. Renseignements concernant les capitaux propres

Capital social

Au 31 décembre 2011, le capital social reste inchangé par rapport à l'exercice précédent. Il est composé de 24 028 438 actions représentant un montant total de 36 631 126,16 euros.

Une information détaillée sur l'évolution du capital social est donnée au paragraphe 5 de la partie « Autres informations » du présent Document de Référence.

Variation des capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	Nombre de titres en circulation	Capital	Primes d'émission et de fusion	Réserve légale	Autres réserves et RAN	Résultat	Provisions réglementées	Capitaux propres
31 décembre 2010	24 028 438	36 631	58 142	2 753	84 891	9 285	1 051	192 753
Affectation du résultat				464	8 821	(9 285)		-
Variation des provisions							(190)	(190)
Résultat 2011						3 141		3 141
31 décembre 2011	24 028 438	36 631	58 142	3 217	93 712	3 141	861	195 704

Autres réserves et report à nouveau

Le poste des « autres réserves et report à nouveau (RAN) » inclut 6,2 millions d'euros de réserve indisponible dotée en contrepartie des actions auto-détenues.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constatées conformément aux textes en vigueur et comprennent les amortissements dérogatoires. Les mouvements de la période sont présentés au paragraphe 6.3.

6.2. Opérations afférentes aux titres de la société

Contrat de liquidité

Par contrat en date du 17 mars 2008, Jacquet Metal Service a confié à Oddo Corporate Finance la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AMAFI arrivant à échéance le 31 décembre 2008, et ensuite renouvelable par tacite reconduction pour des durées d'un an. Pour la mise en œuvre effective de ce contrat, la somme initiale de 2 600 000 euros a été mise à la disposition du fournisseur de liquidité.

Au 31 décembre 2011, 136 000 actions Jacquet Metal Service S.A figuraient dans le compte de liquidité pour une valeur nette comptable de 1,1 million d'euros.

Programme de rachat d'actions

L'Assemblée générale du 30 juin 2011 a autorisé, dans sa douzième résolution, le Conseil d'administration à faire acheter par la société ses propres actions en vue de :

- favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations des titres de la Société ou éviter des décalages de cours non justifiés par la tendance du marché dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance, dans les conditions et selon les modalités fixées par la réglementation et les pratiques de marché reconnues et conformes à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
- attribuer les actions aux mandataires sociaux ou aux salariés de la Société et/ou des sociétés de son groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions légales et réglementaires applicables dans le cadre (i) de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, (ii) du régime des options d'achat d'actions prévu par les articles L.225-179 et suivants du Code de commerce, (iii) du régime de l'attribution gratuite d'actions prévu par les articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce et (iv) d'un plan d'épargne d'entreprise, ainsi que réaliser toutes opérations de couverture afférentes à ces opérations, dans les conditions prévues par les autorités de marché et aux époques que le Conseil d'administration ou la personne agissant sur la délégation du Conseil d'administration appréciera ;
- remettre les actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit, immédiatement ou à terme, par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière à l'attribution d'actions de la Société, ainsi que réaliser toutes opérations de couverture en relation avec l'émission de telles valeurs mobilières, dans les conditions prévues par les autorités de marché et aux époques que le Conseil d'administration ou la personne agissant sur la délégation du Conseil d'administration appréciera ;
- conserver les actions et les remettre ultérieurement en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, fusion, scission ou apport, dans le respect des pratiques de marché admises par l'Autorité des marchés financiers ; ou
- annuler totalement ou partiellement les actions par voie de réduction du capital social (notamment en vue d'optimiser la gestion de la trésorerie, la rentabilité des fonds propres ou le résultat par action).

Les conditions du programme de rachat d'actions sont les suivantes :

- le prix maximum d'achat par la Société de ses propres actions est fixé à 50 euros par action et le prix minimum de vente est fixé à 8 euros, étant précisé qu'en cas d'opérations sur le capital, notamment par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions, et/ou de division ou de regroupement des actions, ce prix sera ajusté en conséquence ;
- le nombre maximum d'actions à acquérir est fixé à 10% du nombre total des actions composant le capital social (à quelque moment que ce soit, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations l'affectant postérieurement à l'Assemblée du 30 juin 2011), pour un montant maximal de 120 142 190 euros, sous réserve des limites légales. Les achats d'actions de la Société pourront porter sur un nombre d'actions tel que le nombre d'actions que la Société achète pendant la durée du programme de rachat n'excède pas 10% des actions composant le capital de la Société (à quelque moment que ce soit, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations l'affectant postérieurement à l'Assemblée du 30 juin 2011), sous réserve du respect des dispositions de l'article 5-2° et 3° du Règlement européen n°2273/2003/CE, étant précisé (i) qu'en cas d'actions acquises dans le cadre d'un contrat de liquidité, le nombre d'actions pris en compte pour le

calcul de la limite de 10% du montant du capital social mentionnée ci-dessus correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la présente autorisation et (ii) que le nombre d'actions acquises en vue de leur remise ultérieure dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne peut excéder 5% de son capital au moment de l'acquisition ;

- la durée de cette autorisation est de dix-huit mois à compter du 30 juin 2011.

Au 31 décembre 2011, le nombre d'actions auto-détenues s'élève ainsi à 405 597 actions, représentant 1,69% du capital pour une valeur nette de 3,2 millions d'euros :

- 711 actions auto-détenues sont affectées au plan d'attribution gratuite d'actions, autorisé par l'Assemblée générale de Jacquet Metals S.A du 13 juin 2008, par le Conseil d'administration de Jacquet Metals S.A du 24 février 2010. Ces actions sont comptabilisées en « titres de placement » pour une valeur nette comptable de 6 milliers d'euros ;
- 268 886 actions auto-détenues ne sont pas affectées au 31 décembre 2011 et sont comptabilisées en « immobilisations financières » pour une valeur nette comptable de 2,1 millions d'euros ;
- 136 000 actions sont auto-détenues dans le cadre du contrat de liquidité et sont comptabilisées en « immobilisations financières » pour une valeur nette comptable de 1,1 million d'euros.

	Nombre d'actions			31.12.2011	(en milliers d'euros)		
	31.12.2010	Augmen- tation	Diminution / Attribution		Coût d'entrée	Provision au 31.12.2011	Valeur nette au 31.12.2011
Actions affectées au plan d'attribution gratuite d'actions	2 424	-	(1 713)	711	6	-	6
Actions auto-détenues affectées	2 424	-	1 713	711	6	-	6
Actions non affectées	460 330		191 444	268 886	3 890	1 747	2 143
Actions du compte de liquidité	82 958	53 042		136 000	1 346	262	1 084
Actions auto-détenues non affectées	543 288	53 042	191 444	404 886	5 236	2 009	3 227
Total	545 712	53 042	193 157	405 597	5 242	2 009	3 233

Capital autorisé de valeurs mobilières donnant accès au capital

La société n'a pas consenti d'options d'achat ou de souscription d'actions.

Le plan d'attribution gratuite d'actions autorisé par l'Assemblée générale du 13 juin 2008 de JACQUET Metals S.A (avant fusion) est toujours en vigueur au 31 décembre 2011. A cette date, l'engagement de la société lié aux actions auto-détenues affectées au plan d'attribution gratuite d'actions est évalué à 6 milliers d'euros. Cet engagement est calculé en fonction du cours de bourse constaté à la date d'achat et de la probabilité d'attribution des actions constatée à la date de clôture. Cet engagement est matérialisé par une provision de 5,5 milliers d'euros, après amortissement sur une durée de 2 ans à partir de la date d'attribution des actions, constatée en « charges de personnel ».

Le détail des plans en cours ou soldés sur l'exercice est présenté ci-dessous :

	AGA 2	AGA 3
Date d'Assemblée (Jacquet Metals S.A)	13 juin 2008	13 juin 2008
Date du Conseil d'Administration (Jacquet Metals S.A)	23 juin 2009	24 février 2010
Nombre total d'actions gratuites attribuées ⁽¹⁾	1 713	711
- les mandataires sociaux attributaires	-	-
- les salariés	1 713	711
Point de départ de la période d'acquisition	23 juin 2009	24 février 2010
Date de fin de période d'acquisition correspondant à la date d'attribution définitive	23 juin 2011	24 février 2012
Nombre d'actions gratuites à l'ouverture	1 713	711
Nombre d'actions gratuites attribuées sur la période	-	-
Nombre d'actions gratuites définitivement attribuées au cours de l'exercice	(1 713)	-
Nombre d'actions gratuites annulées durant l'exercice	-	-
Nombre d'actions gratuites restantes au 31 décembre 2011	-	711

⁽¹⁾ Le nombre d'actions a été converti à la parité de fusion de 20 actions IMS pour 7 actions JACQUET.

6.3. Provisions réglementées

Les provisions réglementées correspondent uniquement aux amortissements dérogatoires, la société ayant choisi, lorsque cela était possible, de pratiquer un mode d'amortissement dégressif. Elles évoluent comme suit sur la période :

(en milliers d'euros)	31.12.2010	Dotations	Reprises	31.12.2011
Amortissements dérogatoires	1 050	46	236	860
Total	1 050	46	236	860

6.4. Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	31.12.2010	Dotations	Reprises de provisions utilisées	Reprises de provisions non utilisées	31.12.2011
Provision pour pertes de change	162	31	162	-	31
Provisions pour risques	162	31	162	-	31
Provisions pour litiges	3	-	-	3	-
Provision pour pensions et obligations similaires	3 981	1	80	249	3 653
Autres provisions pour charges	185	-	-	160	25
Provisions pour charges	4 169	1	80	412	3 678
Total	4 330	32	242	412	3 709
dont exploitation		1	80	412	
dont financier		31	162	-	
dont exceptionnel		-	-	-	

6.5. Echancier des dettes

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant au 31.12.2011	Echéances		
		< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	60 000	60 000	-	-
Comptes courants bancaires	7 768	7 768	-	-
Autres dettes financières	50 805	50 569	-	236
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 339	3 339	-	-
Dettes fiscales et sociales	3 485	3 485	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	49	49	-	-
Dettes d'impôt sociétés	633	633	-	-
Autres dettes diverses	2 580	2 580	-	-
Total	128 658	128 422	-	236

En juin et décembre 2011, Jacquet Metal Service S.A a procédé au remboursement des deux premières échéances du crédit syndiqué mis en place en septembre 2010 pour un montant respectif de 10 et 40 millions d'euros réduisant ainsi le crédit à terme de 110 millions d'euros à 60 millions d'euros.

Le solde de cet emprunt sera amorti selon l'échéancier suivant :

- 30 juin 2012 : 30 millions d'euros ;
- 31 décembre 2012 : 30 millions d'euros.

Les obligations associées à ces financements, en termes d'engagements financier, sont présentées au paragraphe 7.6. Ce crédit à taux variable a été souscrit en euros, il est couvert par des instruments financiers présentés au paragraphe 7.5.

Les autres dettes financières sont principalement composées de comptes de cash pooling pour 42,8 millions d'euros et de comptes courants créditeurs avec les filiales pour 3,7 millions d'euros.

6.6. Détail des écarts de conversion passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2011	31.12.2010
Créances	2 023	1 225
Dettes	-	9
Total	2 023	1 234

7. Autres informations

7.1. Effectifs à la clôture

	31.12.2011	31.12.2010
Cadres	20	30
Agents de maîtrise et techniciens	-	-
Employés	-	-
Total	20	30

7.2. Droit individuel à la formation (DIF)

Au 31 décembre 2011, le volume des heures de formation cumulées acquis par les salariés au titre du DIF, n'ayant jusqu'à présent pas donné lieu à demande de la part des salariés s'élève à 2 090 heures.

7.3. Rémunération versée aux mandataires sociaux

La société compte deux dirigeants mandataires sociaux dont les rémunérations et avantages de toute nature, directs et indirects, versés en 2011 se sont élevés à 787 milliers d'euros contre 606 milliers d'euros sur l'exercice 2010. Les jetons de présence, seules rémunérations versées aux administrateurs non dirigeants de Jacquet Metal Service S.A, se sont élevés à 57 milliers d'euros en 2011. En 2010, aucune rémunération n'a été versée aux administrateurs de la société entre la date du changement de gouvernance, le 20 juillet, et la clôture.

Opérations conclues entre Jacquet Metal Service S.A et ses dirigeants

Les actifs appartenant directement ou indirectement à Monsieur Eric Jacquet et exploités dans le cadre de l'activité du groupe se répartissent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Sites	Loyers 2011 HT	Loyers 2010 HT	Locataires
JERIC SARL	Saint Priest (69) Villepinte (93)	400 114	388 114	Jacquet Metal Service S.A Jacquet Metal Service S.A
SCI Migennes	Migennes (89)	203	203	Jacquet Metal Service S.A
SCI Rogna Boue	Grésy sur Aix (73)	121	120	Détail Inox

Prêts et garanties accordés aux dirigeants

Néant.

7.4. Informations concernant les entreprises liées

Les éléments indiqués ci-dessous sont présentés en valeur brute avant une éventuelle provision.

Eléments concernant les entreprises liées <i>(en millier d'euros)</i>	31.12.2011
Participations	177 474
Créances rattachées à des participations	41 755
Total immobilisations	219 229
Créances d'exploitation	6 117
Créances diverses	73 445
Total créances	79 562
Emprunts et dettes financières divers	50 696
Dettes fournisseurs	4
Dettes diverses	2 455
Total dettes	53 155
Résultat financier	17 120
Produits de participation	11 761
Autres intérêts et produits assimilés	4 911
Dotations provision sur titres de participation	-
Intérêts et charges assimilés	448

7.5. Engagements financiers

Les engagements donnés présentés ci-après sont exposés sur la base du capital restant dû des dettes auxquelles ils sont rattachés.

Engagements financiers donnés et reçus dans le cadre d'opérations de financement

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2011	31.12.2010
Nantissement de SICAV	1 796	800
Garanties bancaires / cautions solidaires / lettres de confort	21 805	9 000
Total des engagements donnés	23 601	9 800

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011			2010		
	Montant accordé	Montant utilisé	Montant disponible	Montant accordé	Montant utilisé	Montant disponible
Crédit à terme syndiqué	60 000	60 000	-	110 000	110 000	-
Crédit revolving syndiqué	50 000	-	50 000	50 000	14 000	36 000
Lignes de crédit / facilités	25 000	12 825	12 175	9 000	2 336	6 664
Total des engagements reçus	135 000	72 825	62 175	169 000	126 336	42 664

En plus des engagements mentionnés ci-dessus, les titres de la société Stappert ont été nantis dans le cadre de la garantie de l'emprunt syndiqué dont le solde au 31 décembre 2011 est de 60 millions d'euros.

Engagements donnés dans le cadre de l'approvisionnement des filiales

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2011	31.12.2010
Garanties autonomes	19 050	11 666
Total des engagements donnés	19 050	11 666
dont à moins de 1an	19 050	11 666
dont de 1 à 5 ans	-	-
dont à + de 5 ans	-	-

Engagements contractés pour couvrir le risque de change

La société est principalement exposée au risque de change lorsqu'elle consent des avances de trésorerie aux filiales hors zone euro en monnaie locale.

Au 31 décembre 2011, il n'y a pas de positions significatives en devises non couvertes à l'exception des avances de trésorerie libellées en USD.

Engagements reçus dans le cadre d'opérations de couverture de taux

Au 31 décembre 2011, la dette à taux variable est partiellement couverte par un contrat de SWAP de taux, par un contrat de tunnel activant ainsi que par trois contrats de CAP à 2%, présentant les caractéristiques suivantes :

Nature du contrat (en milliers d'euros)	Montant	Capital couvert au 31.12.2011	Index de taux	Valeur de marché	Durée
Swap Euribor 3 mois		8 000	4,13%	(54)	du 08/05/2007 au 08/02/2012
Tunnel activant		20 000	Taux plancher : 4,23% Taux plafond : 4,55%	(135)	du 08/05/2007 au 08/02/2012
Cap	60 000	15 467	2%	0	du 31/12/2010 au 31/12/2012
Cap		11 600	2%	0	du 31/12/2010 au 31/12/2012
Cap		11 600	2%	0	du 31/12/2010 au 31/12/2012
Total	60 000	66 667		(189)	

7.6. Obligations associées aux financements

Les obligations attachées aux financements concernent essentiellement le crédit syndiqué, utilisé à hauteur de 60 millions d'euros au 31 décembre 2011. Ces obligations sont les suivantes et correspondent à des engagements à respecter au niveau du Groupe :

- 31 décembre 2011 : levier (Dette nette sur EBITDA) inférieur à 3,0 ou endettement net inférieur à 160 millions d'euros et dépenses d'investissement inférieures ou égales à 18 millions d'euros ;
- 30 juin 2012 : levier inférieur à 2,5 ou endettement net inférieur à 130 millions d'euros ;
- 31 décembre 2012 : levier inférieur à 2,0 ou endettement net inférieur à 100 millions d'euros et dépenses d'investissement inférieures ou égales à 22 millions d'euros ;
- 30 juin 2013 : levier inférieur à 2,0 ou endettement net inférieur à 70 millions d'euros ;
- 31 décembre 2013 : levier inférieur à 2,0 ou endettement net inférieur à 70 millions d'euros et dépenses d'investissement inférieures ou égales à 20 millions d'euros ;
- à tout moment, le ratio de gearing (endettement net sur fonds propres) est inférieur à 1 ;
- une clause d'actionariat prévoit que JSA détienne au minimum 40% du capital social et des droits de vote de Jacquet Metal Service S.A.

Au 31 décembre 2011, les obligations associées au financement sont respectées :

- Endettement net : 93,6 millions d'euros
- Levier : 1,49 (EBITDA 12 mois glissants : 62,8 millions d'euros) ;
- Dépenses d'investissement : 10 millions d'euros ;
- Ratio de gearing : 33,6% ;
- JSA détient 40,16% du capital et 45,24% des droits de vote de Jacquet Metal Service S.A.

6. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Jacquet Metal Service, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les titres de participation dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2011 s'établit à M€ 165,1, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur recouvrable selon les modalités décrites dans la note 2, paragraphe « Actifs financiers ».

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs recouvrables, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces entités sous le contrôle de la direction générale.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Lyon, le 22 mars 2012

Les commissaires aux comptes

BELLOT MULLENBACH & ASSOCIES

Eric Seyvos

ERNST & YOUNG et Autres

Lionel Denjean

7. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L.225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

1. Cession par votre société de créances qu'elle détient sur les sociétés IMS SpA et IMS France au profit de la société IMS Group Holding

Personne concernée

M. Eric Jacquet, président-directeur général de votre société et président des sociétés IMS SpA et IMS France S.A.S.

Nature, objet et modalités

Le conseil d'administration de votre société du 3 mars 2011 a autorisé la cession d'une partie des créances détenues par votre société sur les sociétés IMS SpA et IMS France S.A.S. au profit de la société IMS Group Holding, dans la poursuite du reclassement de la participation correspondante intervenue fin décembre 2010. Ces cessions de créances ont été réalisées à leur valeur nominale, soit EUR 12.000.000 pour chaque créance cédée, et payées par inscription en compte d'associé.

2. Cession par votre société de créances qu'elle détient sur la société Jacquet Italtaglio au profit de la société Jacquet Holding

Personne concernée

M. Eric Jacquet, président-directeur général de votre société et président de la société Jacquet Holding

Nature, objet et modalités

Le conseil d'administration de votre société du 3 mars 2011 a autorisé la cession d'une partie de la créance détenue par votre société sur la société Jacquet Italtaglio pour un montant de EUR 120.000 au profit de la société Jacquet Holding, dans la poursuite du reclassement de la participation correspondante intervenue fin décembre 2010.

Cette cession a été réalisée pour un prix qui correspond à la valeur nominale de la créance cédée et payée par inscription en compte d'associé.

3. Cession par votre société de 100 % des titres de participation détenus dans les sociétés Noxon Stainless, Trinox et Intramet au profit de la société Stappert Spezial Stahl GmbH

Personnes concernées

- M. Eric Jacquet, président-directeur général de votre société et gérant de la société Stappert Spezial Stahl GmbH ;
- M. Philippe Goczol, directeur général délégué de votre société et gérant de la société Stappert Spezial Stahl GmbH.

Nature, objet et modalités

Le conseil d'administration de votre société du 14 novembre 2011 a autorisé la cession de 100 % des titres de participation détenus par votre société dans les sociétés Noxon Stainless, Trinox et Intramet au profit de la société Stappert Spezial Stahl GmbH pour les montants respectifs de EUR 4.866.000, EUR 543.000 et EUR 13.901.000.

4. Convention d'avance en compte courant d'un montant de MEUR 4 entre votre société et la société JSA

Personnes concernées

- La société JSA, administrateur de votre société et actionnaire
- M. Eric Jacquet, président-directeur général de votre société et actionnaire de la société JSA
- M. Philippe Goczol, directeur général délégué de votre société et représentant de la société JSA au conseil d'administration

Nature, objet et modalités

Le conseil d'administration de votre société du 14 novembre 2011 a autorisé la signature d'une convention d'avance en compte courant entre votre société et la société JSA d'un montant de MEUR 4 rémunéré selon un taux identique à celui fixé dans la convention de crédit signée le 14 septembre 2010 entre la société et diverses banques et conformément à l'engagement que JSA avait pris à la demande de ces mêmes banques (soit au taux de l'Euribor trois mois majoré de 2,5 % pour l'exercice 2011).

Les intérêts enregistrés en charges sur l'exercice 2011 au titre de cette convention se sont élevés à EUR 20.597.

RAPPORT FINANCIER 2011

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1. Avance consentie à la société Jacquet Magyarorszag Ktf

Personne concernée

M. Eric Jacquet, président-directeur général de votre société et représentant permanent de l'actionnaire détenant plus de 10 % des droits de vote, administrateur de Jacquet Magyarorszag Ktf.

Nature et objet

Lors de sa séance du 26 septembre 2005, le conseil d'administration de votre société avait autorisé le versement d'une avance non rémunérée de HUF 20.000.000 à la société Jacquet Magyarorszag Ktf, destinée à renforcer les capitaux permanents de cette dernière.

140

Modalités

Le 29 novembre 2011, le compte courant envers la société Jacquet Magyarorszag Ktf a été abandonné pour EUR 81.356 (soit HUF 20.000.000) dans le cadre de la procédure de liquidation en cours de la société Jacquet Magyarorszag Ktf.

2. Avance consentie à la société Quarto Nordic

Personnes concernées

- M. Eric Jacquet, président-directeur général de votre société et administrateur de Quarto Nordic AB ;
- M. Philippe Goczol, directeur général délégué de votre société et administrateur de Quarto Nordic AB.

Nature et objet

Lors de sa séance du 26 novembre 2008, le conseil d'administration avait autorisé le versement d'une avance non rémunérée d'un montant maximal de SEK 15.000.000 à la société Quarto Nordic, destinée à renforcer les capitaux permanents de cette dernière.

Modalités

Au 31 décembre 2011, le compte courant de votre société envers la société Quarto Nordic s'élève à SEK 13.000.000, soit EUR 1.216.493.

3. Baux commerciaux

Personne concernée

M. Eric Jacquet, président-directeur général de votre société, administrateur délégué de JSA et gérant de Jeric S.A.R.L. et de la S.C.I. de Migennes ;

Objet et modalités

La société Jeric et la S.C.I. de Migennes mettent à disposition de votre société des ensembles immobiliers dans le cadre de baux commerciaux. Les montants ainsi pris en charge par votre société en 2011 se sont élevés à :

Bailleurs	Locataires	Prise d'effet	Locaux	Loyers (charges) en EUR	Taxe foncière (charges) en EUR
Jeric	JMS S.A.	1 ^{er} septembre 2002	Terrain de 2.442 m ² à Saint-Priest (69)	(5.536)	
Jeric	JMS S.A.	1 ^{er} janvier 2003	Terrain à usage de stockage à Saint-Priest(69)	(43.349)	
Jeric	JMS S.A.	1 ^{er} janvier 2003	Ensemble immobilier situé rue Michel Jacquet à Saint-Priest (69)	(333.519)	(32.259)
Jeric	JMS S.A.	1 ^{er} janvier 2003	Ensemble industriel situé à Villepinte (93)	(114.233)	(42.662)
S.C.I. Migennes	JMS S.A.	1 ^{er} janvier 2003	Ensemble industriel situé à Migennes (89)	(203.006)	(34.263)
Jeric	JMS S.A.	1 ^{er} janvier 2004	Appartement dit « Flexovit » situé rue du Mâconnais à Saint-Priest (69)	(5.637)	(2.157)
Jeric	JMS S.A.	1 ^{er} janvier 2004	Local à archives de 95 m ² situé rue du Mâconnais à Saint-Priest (69)	(780)	
Jeric	JMS S.A.	23 mars 2004	Maison dite « Torres » située rue du Lyonnais à Saint-Priest (69)	(5.571)	(440)
Jeric	JMS S.A.	1 ^{er} janvier 2005	Maison dite « Garcia » située rue du Lyonnais à Saint-Priest (69)	(5.156)	(1.008)
Total				(716.787)	(112.789)

4. Avec M. Philippe Goczol, directeur général délégué de Jacquet Metal Service

a. Indemnité de révocation ou de non-renouvellement de mandat

Nature et objet

Le conseil d'administration du 15 novembre 2010 a autorisé l'octroi au profit de M. Philippe Goczol d'une indemnité de révocation ou de non-renouvellement de ses fonctions de directeur général délégué de la société, et a défini les conditions de versement et de fixation du montant de ladite indemnité.

Modalités

Cette convention n'a pas trouvé à s'appliquer au titre de l'exercice 2011.

>

RAPPORT FINANCIER 2011

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

b. Engagement de non concurrence

Nature et objet

Le conseil d'administration du 15 novembre 2010 a autorisé la conclusion avec M. Philippe Goczol, directeur général délégué, d'un engagement de non-concurrence limité à une durée de un an suivant la cessation des fonctions du directeur général délégué.

Pendant l'exécution de l'interdiction, votre société versera au directeur général délégué une contrepartie financière mensuelle.

Modalités

Cette convention n'a pas trouvé à s'appliquer au titre de l'exercice 2011.

Paris et Lyon, le 22 mars 2012

Les commissaires aux comptes

142

BELLOT MULLENBACH & ASSOCIES

Eric Seyvos

ERNST & YOUNG et Autres

Lionel Denjean

8. RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF AUX CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL ET AUX PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce, le présent rapport du Président du Conseil d'administration a pour objet de rendre compte aux actionnaires des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

Ce rapport a été préparé par le Président avec l'assistance de la direction de l'audit interne Groupe. Il a été revu par le Comité d'audit et des risques du 1^{er} mars 2012 et approuvé par le Conseil d'administration du 7 mars 2012.

CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

La préparation et l'organisation des travaux du Conseil d'administration s'inscrivent dans le cadre défini par les dispositions législatives et réglementaires applicables aux sociétés anonymes à Conseil d'administration, les statuts de la société et le règlement intérieur du Conseil d'administration, adopté le 20 juillet 2010.

1. Gouvernance d'entreprise

La société se réfère au Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF de décembre 2008 (révisé en 2010) disponible sur le site internet du MEDEF, ci-après le « Code de référence ».

143

2. Conseil d'administration

Critères d'indépendance des membres des Conseils

Conformément aux dispositions de son règlement intérieur, le Conseil veille à compter en son sein au moins la moitié des membres indépendants selon les critères en vigueur en matière de « gouvernement d'entreprise ». L'indépendance des membres du Conseil se vérifie au regard des critères suivants :

- ne pas être et ne pas avoir été au cours des cinq (5) années précédant sa première nomination, salarié ou mandataire social de la société ou d'une société du Groupe ;
- ne pas être mandataire social, d'une société dans laquelle la société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou de membre du Conseil de surveillance ;
- ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur ou de membre du Conseil de surveillance ;
- ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaire, banquier de financement, significatif de la société ou du Groupe ou pour lequel la société ou le Groupe représente une part significative de l'activité ;
- ne pas avoir un lien familial proche avec un mandataire social dirigeant de la société ou d'une société du Groupe ;
- ne pas avoir été Commissaire aux comptes de la société au cours des cinq (5) dernières années ;
- ne pas être membre du Conseil de surveillance ou administrateur depuis plus de douze (12) ans, étant précisé que la perte de la qualité de membre indépendant n'interviendra qu'à l'expiration du mandat au cours duquel aura été dépassée la durée de douze ans ;
- ne pas être actionnaire de référence de la société ou, le cas échéant, de la société mère exerçant un contrôle sur la société au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce.

Le Conseil d'administration peut toutefois estimer qu'un membre, bien que remplissant les critères énoncés ci-dessus, ne doit pas être qualifié d'indépendant compte tenu de sa situation particulière. La qualification de membre indépendant est débattue chaque année par le Comité des nominations et des rémunérations et examinée au cas par cas chaque année par le Conseil d'administration au regard des critères énoncés ci-dessus avant la publication du rapport annuel.

Composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de Jacquet Metal Service est composé de 9 personnes dont 6 sont réputées indépendantes :

- **Monsieur Eric Jacquet**, 52 ans, est Président-directeur général de Jacquet Metal Service depuis le 20 juillet 2010 et était Président-directeur général de JACQUET Metals (anciennement Jacquet Industrie) depuis 1994. Il est titulaire de plusieurs mandats de représentant légal de sociétés appartenant au Groupe JMS. Il est administrateur délégué de JSA. Il est également gérant de plusieurs SCI, EURL et SARL. Eric Jacquet a exercé la fonction de Vice-président du Conseil de surveillance et de membre du Comité stratégique d'IMS du 16 juin 2009 au 3 février 2010. Il a été également Président du Directoire du 30 juin 2010 au 20 juillet 2010.
Eric Jacquet a effectué toute sa carrière au sein du Groupe JACQUET Metals où il a notamment exercé des fonctions de responsable commercial (1980-1985) et de chargé du marketing et du développement à l'exportation (1986-1993).
Par ailleurs, Eric Jacquet est membre de l'association des juges et anciens juges du Tribunal de commerce de Lyon.
- **Monsieur Jean Jacquet**, (réputé indépendant), 79 ans, est Président de Faïence et Cristal de France. Jusqu'en 2010, il a été Président-directeur général de Somergie (Société d'Economie Mixte Locale de gestion des déchets de l'Agglomération Messine) et Président-directeur général des TCRM (Transports en commun de la région Messine).
Jean Jacquet a représenté JSA en tant que membre du Conseil de surveillance et membre du Comité des nominations et des rémunérations d'IMS du 16 juin 2009 au 3 février 2010.
Il est rappelé que Jean Jacquet n'a pas de lien de parenté avec Eric Jacquet.
Jean Jacquet a effectué la première partie de sa carrière au sein du Groupe Renault jusqu'en 1984. Il a ensuite été Président-directeur général de Unimetal/Ascometal entre 1984 et 1988, et Président de l'Union des négociants en aciers spéciaux (Unas) entre 1988 et 1999. Il a également été Président du Conseil de surveillance de Winwise, administrateur de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz, Président de la Mission Interministérielle de Développement du Pôle européen de Longwy, Président du Conseil d'administration de l'Usine d'électricité de Metz, Vice-président délégué de l'Association Nationale des Régies d'Electricité et Vice-président du District de l'Agglomération Messine (devenue la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole).
Jean Jacquet est licencié en droit et diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.
- **JSA**, société anonyme de droit belge contrôlée par Monsieur Eric Jacquet, dont le représentant est Monsieur Philippe Goczol.
Philippe Goczol, 45 ans, est par ailleurs Directeur général délégué et administrateur de Jacquet Metal Service. Il est titulaire de plusieurs mandats de représentant légal au sein du Groupe JMS. Il est également co-gérant de la SCI des Acquits.
Philippe Goczol a exercé la fonction de membre du Conseil de surveillance et membre du Comité d'audit et des risques d'IMS du 16 juin 2009 au 3 février 2010, date à laquelle il a démissionné.
Il a été Directeur du développement de Jacquet Metals entre 2001 et 2004 et Directeur général entre 2004 et 2008. Avant de rejoindre Jacquet Metals, il a été membre du Directoire et CEO d'Anysteel (2000-2001) et a exercé les fonctions de Directeur des ventes (1999-2000), de fondé de pouvoir (1992-2000) et d'ingénieur commercial (1988-1992) chez Industeel (ex CLI-Fafer et ex Fafer).
Philippe Goczol est ingénieur commercial, diplômé de l'Université de Mons (Belgique).

- **Monsieur Jean-François Clément**, (réputé indépendant), 69 ans, est avocat honoraire inscrit au barreau de Lyon. Il est docteur d'Etat en droit et diplômé de l'institut d'études politiques de Lyon et a été Chargé de Cours à l'Université Lyon 3.
Il est le co-fondateur et a été dirigeant du cabinet d'avocats "Boyer-Clément & Associés" devenu « C'M'S Bureau Francis Lefebvre Lyon" en 2003. Avocat honoraire depuis juillet 2006, il a exercé la profession d'avocat spécialisé dans le Conseil auprès des entreprises. Il est aujourd'hui titulaire de mandats d'administrateur ou de membre du Conseil de surveillance de plusieurs PME régionales.
- **Monsieur Xavier Gailly**, (réputé indépendant), 64 ans, a réalisé la quasi-totalité de sa carrière à la Fabrique de Fer de Charleroi qui deviendra Industeel Belgium, filiale du Groupe Arcelor Mittal.
Il a occupé divers postes dans des fonctions très variées (maintenance, investissements, achats, production, ressources humaines,...) pour devenir Directeur Industriel puis Directeur Général et enfin Administrateur Délégué. Il est ensuite nommé Directeur Commercial d'Industeel, le département des aciers plats spéciaux d'Arcelor Mittal. Il a été Administrateur ou Président de plusieurs filiales d'Arcelor Mittal en Belgique et à l'étranger.
Il a également exercé les mandats d'administrateur de la Faculté Polytechnique de Mons, d'Igretec (Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'Etudes Techniques et Economiques, regroupant 68 villes et communes de la province du Hainaut en Belgique), de Vice-président du Groupement Belge de la Sidérurgie et de Président de sa section francophone.
Monsieur Xavier Gailly est Ingénieur Civil Electricien, diplômé de la Faculté Polytechnique de Mons (Belgique).
- **CCAN 2007 Inversiones Internacionales, ETVE**, représentée par Monsieur Jorge Galera Garcia Montes, 54 ans qui siège à de nombreux Conseils d'administration. Il a été censeur au Conseil de surveillance du Groupe IMS du 16 juin 2009 et 20 juillet 2010. Il est notamment vice-président du Conseil d'Entradas-See-Tickets Espagne et membre du Conseil et du Comité stratégique de Bruzon & Miller et d'Arenas Entertainment aux Etats-Unis. Il est aussi membre du Comité d'investissements des véhicules de participation de capital-risque de la Caisse de Navarre.
Il a été représentant de CCAN 2007 Inversiones Internacionales, ETVE, jusqu'en 2010 aux Conseils d'administration d'OESIA, du Groupe IKUSI et de DOCOUT.
Il a été pendant les cinq dernières années Président du Comité des rémunérations et membre du Comité exécutif du Conseil d'administration de la société espagnole Azkoyen (cotée à la Bourse de Madrid).
Monsieur Jorge Galera Garcia Montes a été le fondateur et Partner, en Espagne, du cabinet américain de Conseil en stratégie Bain and Company et le fondateur en Espagne de la pratique du capital risque. Il a aussi travaillé comme Président-directeur général de Marco Polo Investments, de SCR, comme partner de Mac Group-Gemini Consulting et comme dirigeant de Janssen Pharma.
Monsieur Jorge Galera Garcia Montes est licencié en droit (CEU – Madrid) et possède un MBA de l'Institut d'Etudes supérieures de l'Entreprise (IESE) à Barcelone. Actuellement, il est membre indépendant de l'IC-A (Institut de Conseil et Administrateur) à Madrid.
- **Monsieur Jacques Leconte**, (réputé indépendant), 66 ans, a été Directeur du centre d'affaires du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes. Il a notamment été responsable des activités de financement des grandes entreprises, des coopératives et des investisseurs institutionnels pour des départements de la région Rhône Alpes au sein de l'Agence de Développement Régionale du Crédit Agricole jusqu'en 2008.
Administrateur de Jacquet Metals depuis 2009, il est également membre du Comité stratégique de la société THERMCROSS SA.
Monsieur Jacques Leconte a effectué des études universitaires en géographie et à l'institut d'études politiques de Lyon.

- **Monsieur Henri-Jacques Nougéin**, (réputé indépendant), 64 ans, est arbitre, médiateur, liquidateur amiable et courtier d'assurances (spécialiste des risques d'entreprise et de responsabilité civile). Il est également Président honoraire du Tribunal de Commerce de Lyon, Président du Centre Interprofessionnel de Médiation et d'Arbitrage et cogérant du Réseau Européen d'Arbitrage et de Médiation. Il est fondateur et coresponsable du Centre Franco-Argentin de Médiation et d'Arbitrage, du Centre Franco-Chinois de Médiation (en partenariat avec les Autorités du gouvernement de Shanghai) et du Centre Franco-Indien de Médiation et d'Arbitrage (en partenariat avec la Fédération Indienne des Chambres de Commerce et d'Industrie). Monsieur Henri-Jacques Nougéin est par ailleurs chargé d'enseignements à l'Université LYON III (Droit judiciaire économique) et auteur d'études et ouvrages juridiques et techniques. Il est titulaire d'une licence en droit privé, diplômé de l'Institut d'Etudes Judiciaires de Lyon, diplômé des Etudes Supérieures de Droit privé, et docteur d'Etat en Droit (1976).

Monsieur Yvon Jacob a démissionné de sa fonction d'administrateur le 25 février 2011.

A la connaissance de la société, aucun membre du Conseil d'administration n'a fait l'objet de sanction publique officielle, n'a été condamné pour fraude au cours des cinq dernières années, n'a été associé à une quelconque faillite, mise sous séquestre ou liquidation, n'a été incriminé par des autorités statutaires ou réglementaires, ou n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

A la connaissance de la société, il n'existe pas de conflit d'intérêts potentiel entre les intérêts privés des membres du Conseil d'administration et leurs devoirs à l'égard de la société.

Il n'existe pas d'arrangement ou d'accord conclu avec les principaux actionnaires, ni avec des clients ou fournisseurs, en vertu desquels un membre du Conseil d'administration aurait été désigné en tant qu'Administrateur de la société.

A la connaissance de la société, il n'existe pas de lien de parenté entre les membres du Conseil d'administration, notamment entre Eric Jacquet et Jean Jacquet.

Conformément aux dispositions de la Loi n°2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle, le Président du Conseil d'administration précise qu'il n'y a actuellement pas de femme au sein du Conseil mais que cette question sera étudiée prochainement.

La liste des mandats et fonctions exercés par les membres du Conseil d'administration est également détaillée dans le Rapport de gestion §2.15.

Organisation du Conseil d'administration définie par un règlement intérieur

Suivant délibération en date du 20 juillet 2010 et pour tenir compte du changement de gouvernance, le Conseil d'administration de la société a établi son règlement intérieur qui regroupe et précise les règles d'organisation et de fonctionnement qui lui sont applicables en vertu de la loi et des statuts de la société ainsi que les règles de fonctionnement des Comités permanents mis en place.

Outre les compétences et les pouvoirs du Conseil d'administration, le règlement intérieur rappelle les devoirs et obligations de ses membres au regard des principes de confidentialité des informations privilégiées détenues et des règles d'indépendance et de loyauté.

Le règlement rappelle en outre l'obligation pour chacun de ses membres d'informer le Conseil d'administration de tout conflit d'intérêts réel ou potentiel dans lequel il pourrait être impliqué directement ou indirectement ; il doit, dans un tel cas, s'abstenir de participer aux débats et à la prise de décisions sur les sujets concernés.

Le règlement intérieur rappelle les règles applicables en matière de transactions sur les titres de la société telles qu'énoncées aux termes de l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-14 et 222-15 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers.

Le Conseil d'administration se réunit au moins une fois par trimestre et prévoit la possibilité de participer aux réunions par des moyens de visioconférence ou de télécommunication, sauf pour l'arrêté des comptes annuels. Le règlement intérieur prévoit les règles de fonctionnement des Comités permanents institués en son sein : le Conseil d'administration a confirmé le Comité des nominations et des rémunérations ainsi que le Comité d'audit et des risques.

Le règlement intérieur prévoit enfin qu'au moins une fois par an, le Conseil d'administration invite son Président à procéder à un examen et une évaluation du fonctionnement du Conseil d'administration.

Missions et fonctionnement du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle, par ses délibérations, les affaires qui le concernent. Dans ce cadre, le conseil, notamment :

- délibère sur la stratégie du Groupe et sur les opérations qui en découlent et, plus généralement, sur toute opération significative portant notamment sur des investissements ou des désinvestissements importants ;
- désigne la direction générale de l'entreprise et contrôle sa gestion ;
- veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'au marché notamment à travers les comptes et le rapport annuel ou à l'occasion d'opérations significatives.

La conclusion des opérations suivantes doit faire l'objet d'une autorisation préalable du Conseil d'administration :

- tous projets d'acquisition ou de cession de participations ou d'acquisition ou de cession de fonds de commerce pour une valeur d'entreprise, pour chaque opération, supérieure à 5 millions d'euros ;
- les avals, cautions et garanties, dans les conditions déterminées par les textes applicables.

Le Président ou, le cas échéant, le Vice-président organise et dirige les travaux du Conseil d'administration dont il rend compte à l'Assemblée générale. Le Président désigne le secrétaire du Conseil d'administration. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et notamment des Comités du Conseil d'administration s'il en existe. Il peut assister avec voix consultative à toutes les séances des Comités du Conseil d'administration dont il n'est pas membre et peut les consulter sur toute question relevant de leur compétence. Il s'assure que les membres du Conseil d'administration sont en mesure de remplir leur mission, notamment au sein des Comités. Il s'assure que le Conseil d'administration consacre le temps nécessaire aux questions intéressant l'avenir du Groupe.

Compte tenu du cumul des fonctions de Président et Directeur général, le Président du Conseil d'administration est le seul à pouvoir s'exprimer au nom de cette instance.

Activité du Conseil d'administration

En 2011, le Conseil d'administration de Jacquet Metal Service s'est réuni 5 fois. Le calendrier prévisionnel des réunions a été adressé aux membres et les convocations, accompagnées de l'ordre du jour et des dossiers techniques soumis à leur examen, ont été faites en règle générale une semaine avant la date de la réunion.

Le Conseil d'administration a notamment :

- examiné les comptes consolidés et sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ;
- approuvé le rapport 2010 du Président du Conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société ;
- arrêté les rapports et résolutions proposés par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale convoquée le 30 juin 2010 ;
- examiné les comptes consolidés clos à fin mars, fin juin et fin septembre 2011 ;

- suivi les projets de cessions d'actifs et de réorganisation du Groupe ;
- pris connaissance de l'ensemble des comptes rendus du Comité d'audit et des risques ainsi que ceux du Comité des nominations et des rémunérations et du Comité stratégique.

Par ailleurs, entre les réunions, les membres du Conseil d'administration ont été régulièrement tenus informés des événements ou opérations présentant un caractère significatif pour la Société.

La durée des réunions du Conseil d'administration a été en moyenne de 3 heures environ et le taux de participation des membres a été de 100%.

Les Commissaires aux comptes ont été convoqués à toutes les réunions du Conseil d'administration.

Evaluation des travaux du Conseil d'administration

Au cours de sa séance du 14 novembre 2011, le Président du Conseil d'administration a procédé à l'examen de son fonctionnement et son évaluation. Cette évaluation s'est faite de manière interne et portait principalement sur les sujets suivants : composition du Conseil, périodicité et durée des réunions, qualité des débats, travaux des Comités, information des membres du Conseil, rémunération des membres du Conseil, accès aux dirigeants du Groupe.

Le Conseil d'administration a conclu que la fréquence et la durée de ses réunions, ainsi que de l'information dont lui-même et chacun de ses membres dispose préalablement, lui permettent de mener à bien sa mission.

3. Comités permanents

148

Suivant délibération en date du 20 juillet 2010, le Conseil d'administration :

- a confirmé la mise en place d'un Comité des nominations et des rémunérations ;
- a confirmé la mise en place du Comité d'audit et des risques.

Les Comités spécialisés sont composés de 3 membres réputés indépendants et compétents, conformément aux recommandations du Code de Référence.

3.1. Comité d'audit et des risques

Le Comité d'audit et des risques est composé de trois membres, Monsieur Jean Jacquet, qui assume également la fonction de Président du Comité d'Audit, Monsieur Xavier Gailly et Monsieur Jacques Leconte.

Ce Comité a comme mission :

- de s'assurer de la pertinence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes sociaux et des comptes consolidés ;
- d'examiner les éventuelles difficultés rencontrées dans l'application des méthodes comptables ;
- d'examiner, avant leur présentation au Conseil d'administration, les comptes sociaux et consolidés, ainsi que les budgets et prévisions et, à cet effet, de passer en revue les états financiers semestriels, annuels et, le cas échéant, trimestriels, les principes et méthodes comptables, les principes et méthodes d'audit et de contrôle interne de la société et les analyses et rapports relatifs au reporting financier, à la politique comptable et aux communications entre le Président-directeur général et les Commissaires aux comptes de la société ;
- de contrôler la qualité et le respect des procédures de contrôle interne, d'apprécier les informations reçues du Conseil d'administration, des Comités internes à la société et des auditeurs internes et externes ;
- d'examiner et de contrôler les règles et procédures applicables aux conflits d'intérêts et à l'identification et à la mesure des principaux risques financiers, ainsi que leur application et de soumettre annuellement au Conseil d'administration son évaluation ;
- de piloter la sélection, la désignation et le renouvellement des Commissaires aux comptes, de formuler un avis sur le montant des honoraires sollicités par ces derniers, de s'assurer de leur

indépendance et de leur objectivité s'agissant des Commissaires aux comptes appartenant à des réseaux assurant à la fois des fonctions d'audit et de conseil et de soumettre au Conseil d'administration les résultats de ses travaux ;

- d'examiner le programme d'intervention des Commissaires aux comptes, les résultats de leurs vérifications, leurs recommandations et leurs suites ;
- de fixer les règles de recours aux Commissaires aux comptes pour les travaux autres que ceux relatifs au contrôle des comptes et de confier des missions complémentaires d'audit à des auditeurs externes ;
- de s'assurer de l'indépendance des Commissaires aux comptes et, notamment, que leurs honoraires et les prestations complémentaires ne sont pas de nature à affecter cette indépendance ;
- plus généralement, d'examiner, contrôler et apprécier tout ce qui est susceptible d'affecter l'exactitude et la sincérité des états financiers.

Pour mener à bien sa mission, le Comité d'audit et des risques a accès à tout document comptable et financier; il entend les responsables de l'établissement des comptes ainsi que les Commissaires aux comptes afin d'obtenir l'assurance que ces derniers ont eu accès à l'ensemble des informations nécessaires à l'exercice de leurs diligences, notamment s'agissant des filiales consolidées et qu'ils ont suffisamment avancé leurs travaux au moment de l'arrêté des comptes pour être en mesure de communiquer toutes remarques significatives.

Les règles d'organisation et de fonctionnement, ainsi que les missions et attributions du Comité d'audit et des risques, sont détaillées dans le règlement intérieur du Conseil d'administration.

Le Comité d'audit et des risques se réunit au moins deux fois par an avant les réunions du Conseil dont l'ordre du jour porte notamment sur l'examen des comptes sociaux et consolidés annuels et semestriels, ainsi que sur l'examen des rapports des Commissaires aux comptes y afférant. Il s'assure également du suivi des risques potentiels encourus par le Groupe. Il rend compte de ses travaux au Conseil d'administration.

Activité du Comité d'audit et des risques

Au cours de l'exercice 2011, le Comité d'audit et des risques s'est réuni trois fois avec un taux de présence de 100% ; la durée de ses réunions a été en moyenne de 4 heures environ.

Ses travaux ont principalement porté d'une part, sur l'examen des comptes annuels et semestriels du Groupe et de la société et de la bonne application des principes comptables et d'autre part, sur la vérification du déroulement de la clôture des comptes et des conclusions des Commissaires aux comptes à l'issue de leurs travaux de contrôle.

Par ailleurs, le Comité d'audit et des risques a pris connaissance des travaux de la direction de l'audit interne portant notamment sur le suivi des recommandations des Commissaires aux comptes, de ses conclusions sur les missions d'audit spécifique et sur l'approche proposée pour l'organisation du contrôle interne et le recensement et le suivi des risques.

Le Comité d'audit et des risques a rendu compte de ses travaux au Conseil d'administration.

Evaluation des travaux du Comité d'audit et des risques

Au cours de sa séance du 1^{er} mars 2012, le Président du Comité d'audit et des risques a procédé à l'examen de son fonctionnement et son évaluation. Cette évaluation s'est faite de manière interne et portait principalement sur les sujets suivants : qualité des débats, périodicité et durée des réunions, accès à la direction financière et aux dirigeants du Groupe.

Le Comité d'audit et des risques a conclu que la fréquence et la durée de ses réunions, ainsi que de l'information dont lui-même et chacun de ses membres dispose préalablement, lui permettent de mener à bien sa mission.

3.2. Comité des nominations et des rémunérations

Le Comité des nominations et des rémunérations est composé de trois membres, Monsieur Jean-François Clément, qui assume également la fonction de Président du Comité des nominations et des rémunérations, Monsieur Jean-Jacques Nougein et Monsieur Jean Jacquet.

Le Comité des nominations et des rémunérations a pour mission :

- de faire au Conseil d'administration toutes propositions concernant la rémunération du Président-directeur général, dans toutes ses composantes ;
- de donner un avis sur le recrutement du (des) Directeur(s) général (aux) et sur la fixation et l'évolution, dans toutes leurs composantes, de leurs rémunérations ; et
- le cas échéant de faire au Conseil d'administration toutes recommandations sur l'ensemble des systèmes de rémunération et d'intéressement du personnel de la société, par tous moyens, y compris les plans d'épargne salariale, les émissions réservées de valeurs mobilières donnant accès au capital et l'octroi d'options de souscription ou d'achat d'actions.

Le Comité des nominations et des rémunérations se fait communiquer à cet effet tous éléments nécessaires ou utiles suffisamment en amont de la réunion dudit Comité pour que ses membres puissent en prendre connaissance dans un délai raisonnable avant cette réunion, et entend toutes personnes dont l'audition est nécessaire ou utile à l'accomplissement de sa mission.

Activité du Comité des nominations et des rémunérations

Au cours de l'année 2011, le Comité des nominations et des rémunérations s'est réuni une fois avec un taux de participation de 100% ; la durée de ses réunions a été en moyenne de 2 heures environ.

Ses principaux travaux ont porté sur les éléments suivants :

- examen de la conformité de la rémunération fixe du directeur général et du directeur général délégué par rapport aux décisions antérieures ;
- examen des rémunérations des directeurs opérationnels de marques et/ou dirigeants de sociétés ;
- examen des échéances des mandats des administrateurs et questions juridiques liées à leur renouvellement notamment celle du quota de présence de femmes ;
- examen du mode de fonctionnement du Comité.

Compte tenu du contexte, le Comité n'a pas eu, jusqu'alors, d'avis à émettre en sa qualité de Comité des nominations.

Le Comité des nominations et des rémunérations a rendu compte de ses travaux au Conseil d'administration.

Evaluation des travaux du Comité des nominations et des rémunérations

Au cours de sa séance du 14 novembre 2011, les membres du Comité des nominations et des rémunérations ont procédé à l'examen et l'évaluation du fonctionnement du Comité, de manière interne. Ils ont conclu que les relations avec la direction générale et le Conseil d'administration et les informations communiquées par la société leur permettent de réaliser leur mission de manière satisfaisante.

4. Principes et règles de détermination des rémunérations des mandataires sociaux

Rémunération des membres du Conseil d'administration

Règles de rémunération des membres du Conseil

Les membres du Conseil perçoivent les rémunérations fixées par l'Assemblée générale des actionnaires de la société, conformément aux statuts, selon la répartition fixée par le Conseil d'administration, en tenant compte (i) de la participation effective de chaque membre aux réunions du Conseil d'administration, et à celles de ses Comités le cas échéant, et (ii) des missions spécifiques éventuellement confiées aux membres du Conseil d'administration.

Rémunération d'Eric Jacquet en tant que Président-directeur général et Philippe Goczol en tant que Directeur général délégué

Rémunération fixe et variable

Eric Jacquet et Philippe Goczol, en tant que dirigeants / mandataires sociaux ne sont pas liés par un contrat de travail au sein du Groupe.

C'est le Comité des nominations et rémunérations qui a arrêté la politique de rémunération du Président-directeur général et du Directeur général sur les éléments fixes et variables auxquels s'ajoutent les engagements de toute nature pris par la société. Il a également pris connaissance des études de l'association ATH observatoire de l'information financière, sur les rémunérations 2008 de 400 dirigeants de sociétés cotées hors CAC 40 et du secteur bancaire et financier et des recommandations du code AFEP/ Medef en ce domaine au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF de décembre 2008 (révisé en 2010).

Les rémunérations variables sont principalement calculées sur des critères de rentabilité nette. Le calcul est déterminé en fonction du résultat net part du Groupe exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires du Groupe. Elles sont payables annuellement une fois les résultats du Groupe connus.

Avantages en nature

Néant.

Jetons de présence

Monsieur Eric Jacquet a droit à une part des jetons de présence décidés par l'assemblée des actionnaires et répartis par le Conseil d'administration.

Monsieur Philippe Goczol n'étant pas administrateur de Jacquet Metal Service, il ne perçoit aucun jeton de présence.

Attribution gratuite d'actions

Monsieur Eric Jacquet a reçu le 15 juin 2010, 2 100 actions gratuites de JACQUET Metals en vertu d'un plan d'actions antérieur ; Monsieur Eric Jacquet ne bénéficie pas d'actions en attente d'attribution.

Monsieur Philippe Goczol a reçu le 15 juin 2010, 1350 actions gratuites de JACQUET Metals en vertu d'un plan d'actions antérieur ; Monsieur Philippe Goczol ne bénéficie pas d'actions en attente d'attribution.

Régimes de retraite

La société verse une cotisation pour indemnité de départ en retraite selon le mode de calcul commun à tous les salariés dont bénéficient également les deux dirigeants / mandataires sociaux. Ils ne bénéficient pas d'autre régime de retraite supplémentaire.

Assurance chômage

La société verse une cotisation au bénéfice de Monsieur Philippe Goczol au titre d'une convention d'assurance chômage pour dirigeant de type GSC, lui garantissant une indemnisation pendant une durée maximale de 18 mois à partir du mois suivant la date de survenance de l'évènement couvert par la garantie.

Indemnité de non concurrence vis-à-vis de Monsieur Philippe Goczol

Le Conseil d'administration du 15 novembre 2010 a approuvé, sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations, un engagement de non concurrence vis-à-vis de Philippe Goczol, en cas de cessation de ses fonctions.

Cet engagement prévoit l'interdiction, pendant une durée d'un an, d'exploiter directement ou indirectement, sur les territoires du Benelux, de la France métropolitaine et des pays limitrophes, de quelque manière que ce

soit, y compris le commerce électronique, dans les domaines susceptibles de concurrencer les activités exploitées au sein de la société ou par les sociétés du Groupe.

Indemnité de départ accordée en cas de cessation ou de changement de fonction de Monsieur Philippe Goczol

Le Conseil d'administration du 15 novembre 2010 a approuvé, sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations, les modalités de versement d'indemnités de départ en cas de cessation de fonctions.

Le montant de cette indemnité est fonction de la variation de la valeur théorique de l'entreprise (VTE) entre :

- l'année 2010, date de prise de fonctions de Monsieur Philippe Goczol,
- et la moyenne de cette même VTE pour la Période de Référence de l'année de départ et des 2 années précédentes.

Cette indemnité s'élèvera à 6 mois de Salaire si la VTE a progressé de 3% à 6% par an en moyenne par rapport à 2010 et à 12 mois de Salaire si la progression de la VTE est supérieure à 6% par an en moyenne. Aucune indemnité ne sera versée si la variation de la VTE est inférieure à 3% par an en moyenne.

Pour le calcul des indemnités visées ci-dessus, il sera fait application des définitions suivantes :

- le salaire de référence servant au calcul de l'indemnité correspond à la rémunération moyenne (fixe + variable) due au titre des trois derniers exercices annuels disponibles à la date de départ (« Salaire ») ;
- la VTE s'apprécie chaque année par l'application de la formule :

VTE = Capitalisation boursière moyenne + endettement moyen du Groupe, où :

- la capitalisation boursière moyenne est égale au nombre d'actions (constaté à la fin de la Période de Référence de l'année de départ) x moyenne des cours moyens quotidiens pondérés par les volumes sur la Période de Référence ;
- l'endettement moyen est calculé à partir de la moyenne de l'endettement net à la fin des 2 dernières Périodes de Référence.
- la Période de Référence est déterminée, en fonction de la date de départ de la manière suivante :
 - si le départ intervient avant la date du Conseil d'administration examinant les comptes semestriels de l'année de départ (année N) et au plus tard le 1^{er} septembre de l'année N, la Période de Référence de l'année de départ correspond au dernier exercice clos (N-1). Les 2 Périodes de Référence précédentes correspondent alors aux exercices annuels N-2 et N-3 ;
 - si le départ intervient après l'examen par le Conseil d'administration des comptes du premier semestre de l'année de départ (année N) mais avant celui des comptes annuels de cet exercice (qui doit intervenir avant le 1^{er} mars), la Période de Référence de l'année de départ correspond aux 12 mois précédant la clôture du 1^{er} semestre (N). Les 2 Périodes de Référence précédentes sont déterminées de la même manière pour les 12 mois précédant la clôture du 1^{er} semestre N-1 et du 1^{er} semestre N-2.

5. Participation des actionnaires à l'Assemblée générale

Les modalités de participation des actionnaires aux Assemblées générales figurent aux articles 23 à 28 des statuts de la société.

6. Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Il n'existe pas, à la connaissance de la société, de dispositifs visant à retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle.

PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE

Le présent rapport sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société s'appuie également sur le guide de mise en œuvre par les valeurs moyennes et petites du cadre de référence sur le contrôle interne publié par l'Autorité des marchés financiers le 9 janvier 2008.

Il couvre l'ensemble des filiales du Groupe, contrôlées majoritairement, entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Compte tenu de la réorganisation du Groupe, les procédures décrites ci-après pourront être révisées et homogénéisées.

1. Définition et objectifs du contrôle interne

Le contrôle interne est un dispositif de la société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements en vigueur ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par la direction générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des informations financières et comptables ;
- et, d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

En contribuant à prévenir et maîtriser les risques de ne pas atteindre les objectifs que s'est fixée la société, le dispositif de contrôle interne joue un rôle clé dans la conduite et le pilotage de ses différentes activités. Toutefois, le contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que les objectifs de la société seront atteints.

Au cas particulier, les procédures de contrôle interne d'une société tête de groupe telle que Jacquet Metal Service, visent à optimiser le contrôle de celle-ci sur les filiales qu'elle détient, dans un cadre de décentralisation des fonctions et des responsabilités, et à garantir la fiabilité des comptes consolidés et la maîtrise des risques susceptibles d'avoir un impact significatif sur le patrimoine ou la réalisation des objectifs du Groupe.

En substance, il s'agit des processus mis en œuvre par les dirigeants du Groupe destinés à leur donner une assurance raisonnable qu'un contrôle est exercé sur les filiales et que les opérations sont, conformément aux objectifs, effectivement réalisées et optimisées, que les informations financières sont fiables et que les lois et règlements sont respectés.

Les procédures de contrôle interne actuellement en vigueur au sein de la société ont essentiellement pour objet :

- de veiller à ce que les actes de gestion s'inscrivent dans le cadre des orientations stratégiques arrêtées par le directoire et qu'ils soient conformes aux règles internes du Groupe ainsi qu'aux objectifs budgétaires annuels ;
- de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées au Conseil d'administration et aux actionnaires reflètent avec sincérité et exactitude l'activité et la situation du Groupe.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraude, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

2. L'environnement de contrôle

Manuels de procédure ISO

La certification ISO des principales filiales implique un contrôle externe annuel de la bonne application des procédures par un expert indépendant. Ce contrôle donne lieu à la formalisation d'un rapport comprenant des recommandations. Il est transmis directement aux dirigeants des filiales concernées.

Définition de fonctions

Suite à la réorganisation du Groupe, le Groupe a comme objectif, sur un horizon de 6 mois, de revoir et adapter les missions et responsabilités de chaque acteur de contrôle interne en rédigeant des études d'emploi précises.

Règles générales Groupe

Les règles actuelles rappellent les devoirs et obligations des dirigeants au sein du Groupe en terme notamment:

- de prise d'engagements d'achat de matières, de frais généraux ou de financements ;
- de prise de contrats commerciaux de vente (assurance-crédit, contrats longs, stocks personnalisés, etc.) ;
- de mouvements de personnel ;
- d'investissements ou désinvestissements notamment.

Compte tenu de la réorganisation du Groupe, un chantier a été initié pour revoir et homogénéiser les règles de fonctionnement des directions au sein du Groupe.

Charte de l'audit interne

La charte de l'audit interne a pour but de définir et de délimiter le rôle, les objectifs et les responsabilités de l'audit interne du Groupe et de garantir les conditions d'exercice de sa fonction.

3. Les acteurs du contrôle interne

Le contrôle interne est l'affaire de tous, des organes de direction et de contrôle à l'ensemble des collaborateurs de la société.

Conseil d'administration

Il appartient à la direction générale de rendre compte au Conseil d'administration et au Comité d'audit et des risques des caractéristiques essentielles du dispositif de contrôle interne, de son déploiement au sein du Groupe et des actions mises en place pour l'améliorer.

En tant que de besoin, le Conseil d'administration peut faire usage de ses pouvoirs généraux pour faire procéder aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns ou prendre toute autre initiative qu'il estimerait appropriée en la matière.

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle, par ses délibérations, les affaires qui le concernent. Dans ce cadre, le Conseil, notamment :

- délibère sur la stratégie du Groupe et sur les opérations qui en découlent et, plus généralement, sur toute opération significative portant notamment sur des investissements ou des désinvestissements importants ;
- désigne la direction générale de l'entreprise et contrôle sa gestion ;
- veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'au marché, notamment à travers les comptes et le Rapport annuel ou à l'occasion d'opérations significatives.

Comité d'audit et des risques

Il appartient au Comité d'audit et des risques d'examiner les comptes sociaux et consolidés et les rapports y afférent avant leur examen par le Conseil d'administration, et de s'assurer de la cohérence de ces états financiers avec les informations dont il a par ailleurs connaissance.

Il a également en charge le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques. En tant que de besoin, le Comité d'audit et des risques a accès à tout document nécessaire comptable et financier. Il entend les responsables de l'établissement des comptes ainsi que les Commissaires aux comptes afin d'obtenir l'assurance que ces derniers ont eu accès à l'ensemble des informations nécessaires à l'exercice de leurs diligences, notamment s'agissant des filiales consolidées et qu'ils ont suffisamment avancé leurs travaux au moment de l'arrêté des comptes pour être en mesure de communiquer toutes remarques significatives.

Les Commissaires aux comptes participent aux réunions du Comité d'audit et des risques et se tiennent informés des missions réalisées par l'audit interne.

Direction financière

Le Directeur financier du Groupe est responsable des pôles de compétences en matière (i) de financements et de trésorerie, (ii) de consolidation et de contrôle financier, (iii) d'affaires juridiques et d'assurances, (iv) d'audit et de contrôle interne, (v) de fiscalité et (vi) de relations investisseurs. Ces responsabilités sont exercées et / ou déléguées de la manière suivante :

- **Directions du contrôle financier et du contrôle de gestion** : en charge des filiales et répartis par zone, les membres de cette direction effectuent également des missions transversales pour le Groupe. L'étude d'emploi des contrôleurs Groupe détaille leurs missions :
 - suivi de la performance mensuelle des filiales, assistance à l'établissement de leur budget, préparation du budget Groupe ;
 - responsabilité de missions transversales au sein du Groupe (suivi du besoin en fonds de roulement et de l'endettement, mesure de la performance opérationnelle).
- **Direction des financements et de la trésorerie Groupe** : il est notamment en charge d'évaluer le dispositif existant en matière de gestion de trésorerie au sein du Groupe. Son analyse doit conduire à la rédaction, la diffusion et la mise en œuvre de règles et procédures visant à améliorer la gestion de la trésorerie du Groupe tout en renforçant la maîtrise des risques. Il doit par ailleurs alerter en cas de risque de non-respect des covenants bancaires.
- **Direction de l'audit interne** : il veille à l'animation et la structuration du dispositif du contrôle interne, il participe à la définition et la diffusion du référentiel de contrôle interne et suit l'application des principes définis par le Groupe. Il exerce une compétence transversale de contrôle sur l'ensemble des activités et des flux de l'entreprise. Ses travaux peuvent s'articuler autour de missions comme l'audit financier (revue des états financiers, examen des systèmes et règles établies en vue d'assurer la fiabilité des informations financières), l'audit opérationnel (revue des principaux cycles de l'entreprise et analyse de l'organisation en place afin de s'assurer qu'elle permet de maîtriser les risques et d'atteindre les objectifs fixés) ou de missions ponctuelles diverses comme le soutien aux opérationnels, des missions de diagnostics ou d'organisation.

4. Présentation synthétique du dispositif de contrôle interne

Information et communication

Les procédures spécifiques à l'élaboration de l'information financière et comptable au sein de la société mère comprennent :

- les arrêtés comptables trimestriels donnant lieu à consolidation et publication ;
- les suivis mensuels des résultats par rapport au budget annuel ;
- un reporting mensuel de trésorerie Groupe qui permet de suivre l'application de la politique de financement du Groupe.

Identification et évaluation des risques

Un recensement des risques a été demandé à l'ensemble des responsables opérationnels des filiales afin de remonter l'ensemble des risques latents ou existants au niveau des filiales, qu'ils couvrent des litiges éventuels avec des clients, des fournisseurs, des salariés ou des risques environnementaux ou fiscaux. Ces synthèses précisent également quelle estimation est retenue pour chaque risque et le traitement comptable en résultant qui a été retenu au 31 décembre 2011.

Pilotage du contrôle interne

Un plan d'audit interne est en cours de préparation afin d'intégrer le changement de périmètre suite à la fusion. L'objectif poursuivi vise toujours l'amélioration du contrôle interne par la mise en œuvre de missions ponctuelles de revue et d'évaluation des dispositifs de contrôle interne au niveau de chaque filiale du Groupe. A terme, la poursuite progressive de ce processus devrait permettre de mettre en place un système formalisé d'évaluation du contrôle interne.

5. Procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Planification, pilotage et processus de reporting

Les procédures d'élaboration budgétaire et de suivi mensuel se présentent de la façon suivante :

- à partir des orientations stratégiques arrêtées par la direction générale du Groupe, les directeurs opérationnels de marque et les dirigeants des filiales établissent un budget annuel et le présentent, pour validation, à la direction générale du Groupe. Les règles générales Groupe précisent que ce budget comprend notamment un point précis sur les investissements, les stocks, l'endettement net et le personnel ;
- au moins une fois par trimestre, les directeurs opérationnels de marque et les dirigeants sont reçus par la Direction générale du Groupe pour faire une revue des performances opérationnelles et des orientations stratégiques.

Ces procédures concernent l'ensemble des filiales consolidées du Groupe et permettent de responsabiliser l'ensemble de l'organisation dans la poursuite des objectifs du Groupe.

Procédures d'arrêté des comptes

Le Groupe procède à une clôture mensuelle consolidée de certains indicateurs clés et à une clôture trimestrielle de ses comptes consolidés complets.

La direction financière du Groupe organise et planifie l'ensemble des travaux comptables afin d'organiser une consolidation fiable et cohérente de ces données. Cette procédure concerne l'ensemble des filiales consolidées du Groupe et permet de responsabiliser l'ensemble de l'organisation dans la poursuite des objectifs du Groupe. Les états financiers du Groupe sont élaborés sur la base des informations communiquées par les directions financières des filiales.

Les principes comptables sont revus chaque trimestre au regard des nouvelles évolutions réglementaires.

Les moyens mis en œuvre pour assurer la cohérence et la fiabilité des données utilisées pour les besoins du pilotage interne et de la communication externe incluent la mise en place d'un outil de reporting et de consolidation homogène, progiciel intégrant tous les mois les informations financières de gestion et de comptabilité utiles à la consolidation et au pilotage opérationnel. Cet unique outil de consolidation sert à l'élaboration du reporting mensuel et de l'information financière externe, et ce à chaque phase de consolidation (budget, re-prévisions, reporting mensuel). Cette unicité permet de répondre aux exigences de fiabilité, de disponibilité et de pertinence de l'information comptable et financière pour les différentes données utilisées pour le pilotage interne et la communication externe.

Les données des filiales sont transmises selon un format imposé, identique pour toutes les filiales consolidées du Groupe. Les éléments remontés sont établis dans le même référentiel IAS/IFRS, selon un plan de comptes unique « normes Groupe » en monnaie locale. Les filiales sont responsables de la conformité de ces informations avec les instructions du Groupe (plan de comptes, instructions de clôture) et du respect des instructions détaillées transmises par la direction financière du Groupe (calendrier de remontée et fiabilité des données). Les retraitements nécessaires entre les comptes individuels et les comptes consolidés sont détaillés et enregistrés par chaque filiale et font l'objet d'une revue par les contrôleurs financiers Groupe.

Les formats de reporting incluent également des analyses détaillées permettant de comparer les résultats selon des paramètres homogènes, en isolant par exemple les opérations non récurrentes comme les modifications de périmètre.

Chaque filiale gère les particularités locales, assure le contrôle comptable et les obligations de conservation des informations et données concourant à la formation des états comptables et financiers, selon les règles locales en vigueur.

Activité de contrôle

La direction du contrôle financier Groupe s'assure de la cohérence des remontées d'information des filiales avant agrégation des résultats et écritures de consolidation et de la cohérence des retraitements effectués. La correcte constatation des flux par les entités fait également l'objet de contrôles automatiques par l'outil de consolidation.

L'identification et le recensement des retraitements est fait en amont conjointement par les directions financières locales et les équipes de contrôle du Groupe. Leur revue est incluse dans les travaux de contrôle des Commissaires aux comptes.

Par ailleurs la direction du contrôle financier Groupe peut être amenée à effectuer des contrôles spécifiques concernant des aspects comptables identifiés comme sensibles qui pourraient avoir un impact significatif sur la présentation des états financiers. Ces éléments sont également revus dans le cadre de leurs travaux de contrôle par les Commissaires aux comptes.

Dans le cadre de leurs missions de contrôle, les contrôleurs financiers en charge des filiales ont accès à toutes les informations. Leurs interlocuteurs principaux sont le dirigeant de la filiale contrôlée, le responsable financier et le cas échéant le contrôleur de gestion de la filiale.

>

RAPPORT FINANCIER 2011

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Communication financière et comptable

Chaque année, un échéancier récapitule l'ensemble des obligations périodiques du Groupe en matière de communication comptable et financière au marché et aux institutions réglementaires de la société.

Cet échéancier est diffusé en interne aux équipes travaillant plus spécifiquement sur la communication financière.

Parallèlement, les équipes de la direction financière Groupe ont mis en œuvre la formalisation d'un calendrier comptable et financier en amont permettant de garantir le respect des échéances annoncées.

Les procédures relatives au contrôle de l'information financière et comptable reposent sur :

- les contrôles financiers mensuels de l'ensemble des informations comptables et financières par les contrôleurs Groupe et la trésorerie ;
- la revue des états financiers par l'auditeur interne.

9. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE JACQUET METAL SERVICE

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Jacquet Metal Service et en application des dispositions de l'article L.225 235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225 37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225 37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

159

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225 37 du Code de commerce.

>

RAPPORT FINANCIER 2011

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225 37 du Code de commerce.

Paris et Lyon, le 22 mars 2012

Les commissaires aux comptes

BELLOT MULLENBACH & ASSOCIES

Eric Seyvos

ERNST & YOUNG et Autres

Lionel Denjean

AUTRES INFORMATIONS

1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Eric Jacquet
Président directeur général

Attestation du responsable du document de référence et du rapport financier annuel

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion (figurant en pages 20 à 66) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les informations financières et les informations financières pro forma relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2010, incorporées par référence dans ce document, ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, qui contiennent des observations, figurant en pages 92, 115 et 163 du Document de référence 2010 n°D.11-0211 déposé auprès de l'AMF le 1^{er} Avril 2011.

Les informations financières relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2009, incorporées par référence dans ce document, ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, qui contiennent des observations, figurant en pages 124 et 150 du Document de référence 2009 n°D.10-0086 déposé auprès de l'AMF le 4 mars 2010.

Eric Jacquet

2. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

Commissaires aux comptes titulaires

- **Ernst & Young et autres**, représenté par Lionel Denjean – 41 rue Ybry – 92200 Neuilly sur Seine
Date du 1^{er} mandat : 30 juin 2011
Durée : 6 exercices. Mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- **Bellot Mullenbach & Associés**, représenté par Eric Seyvos - 11 rue de Laborde - 75008 Paris
Date du 1^{er} mandat : 21 avril 2005
Date de renouvellement : 3 avril 2008
Durée : 6 exercices. Mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Commissaires aux comptes suppléants

- **Auditex**, Tour Ernst & Young - Faubourg de l'Arche – 92037 La Défense
Date du 1^{er} mandat : 30 juin 2011
Durée : 6 exercices. Mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- **M. Eric Blache** - 11 rue de Laborde- 75008 Paris
Date du 1^{er} mandat : 21 avril 2005
Date de renouvellement : 3 avril 2008
Durée : 6 exercices. Mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

3. RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE ET RELATIONS INVESTISSEURS

Thierry Philippe

Directeur Financier

Tel. +33 (0)4 72 23 23 50 – comfi@jacquetmetals.com

NewCap. – Relations Investisseurs

Axelle Vuillermet / Emmanuel Huynh

Tel. +33 (0)1 44 71 94 94 - jacquetmetalservice@newcap.fr

4. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

Dénomination sociale (article 3 des statuts)

La dénomination de la société est **Jacquet Metal Service**. Elle a été modifiée par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2011.

Siège social (article 4 des statuts)

Le siège social de la société a été transféré par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2011. Il est fixé à Saint-Priest (69800), 7 rue Michel Jacquet.

Date de constitution et durée (article 5 des statuts)

La société a été constituée sous la dénomination de Loire Châtillon le 23 septembre 1977. L'acte constitutif a été déposé le 19 octobre 1977 au greffe du tribunal de commerce de Paris et la société a été immatriculée le 3 novembre 1977 au registre du commerce et des sociétés. La dénomination sociale est devenue Mécamet par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 novembre 1979, puis International Metal Service par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 décembre 1980, puis IMS International Metal Service par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 mai 1989 et enfin Jacquet Metal Service par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2011.

Sa durée est de 99 ans, sauf cas de dissolution ou de prorogation décidée par l'assemblée générale extraordinaire, le terme de la société est fixé au 31 décembre 2075.

Immatriculation

Suite au transfert de siège social 30 juin 2011, la société est désormais enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro d'immatriculation 311 361 489, et son code NAF est le n°4676Z.

Forme juridique et législation applicable

Société anonyme de droit français, Jacquet Metal Service est soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier les articles L.224-1 et suivants du Code de commerce.

L'Assemblée Générale du 21 avril 2005 a décidé du changement de mode d'administration et de direction de la société par adoption de la formule à Directoire et Conseil de Surveillance.

L'Assemblée générale du 30 juin 2010 a décidé de modifier le régime d'administration et de gestion de la société à Directoire et Conseil de surveillance en régime à Conseil d'administration.

Cette décision a pris effet le 20 juillet 2010, jour de la réalisation de la fusion avec JACQUET Metals.

AUTRES INFORMATIONS

Objet social (article 2 des statuts)

La société a pour objet, en tous pays :

- l'acquisition et la vente de tous produits métallurgiques, de tous produits et biens industriels et tous autres produits de substitution ;
- la représentation, le courtage et la distribution de ces produits, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers ;
- toutes les opérations de parachèvement et de présentation de ces produits ;
- l'obtention, l'acquisition, la vente, l'exploitation de tous procédés et droits de propriété industrielle et de savoir-faire, l'obtention ou la concession de toutes licences ;
- la prise d'intérêts dans toutes entreprises se rattachant directement ou indirectement à l'objet et aux activités susvisés.

Généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou civiles, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à ces objets et activités.

Le tout, directement ou indirectement au moyen de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport, de souscription, d'achat de valeurs mobilières et droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise de location-gérance de tous biens et autres droits.

Et généralement, faire toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant être nécessaires ou utiles à la réalisation et au développement des affaires sociales.

Exercice social (article 32 des statuts)

Chaque exercice social, d'une durée d'une année, commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

Assemblées générales (articles 23 à 30 des statuts)

Convocation (article 24)

Les assemblées générales d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi.

Les réunions ont lieu soit au siège social, soit dans un autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Tout actionnaire peut également, si cela est précisé dans la convocation d'une assemblée générale, participer à cette assemblée par visioconférence ou par des moyens électroniques de télécommunication ou de télétransmission sous réserve et dans les conditions fixées par la législation ou la réglementation en vigueur. Cet actionnaire est alors réputé présent à cette assemblée pour le calcul du quorum et de la majorité.

Admission (article 26)

Tout actionnaire dans les conditions définies par la loi et la réglementation a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

Tout actionnaire peut se faire représenter dans les conditions prévues par la loi.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire établi et adressé à la société selon les conditions fixées par la loi et les règlements.

Lieu où peuvent être consultés les documents et renseignements relatifs à la société

Les statuts, comptes et rapports, procès-verbaux d'Assemblées générales qui en application de la législation sur les sociétés commerciales sont mis à disposition des actionnaires et du public, et peuvent être consultés au siège social de la société.

Contrats de services prévoyant l'octroi d'avantages à terme

En dehors des rémunérations et dispositions détaillées dans la partie 2.13 du Rapport de gestion – informations sur la société mère Jacquet Metal Service S.A, il n'existe pas de contrats de services liant les mandataires sociaux à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

Fixation – Affectation et répartition des bénéfices (article 34)

Le compte de résultat qui récapitule les produits et charges de l'exercice fait apparaître, par différence, après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice de l'exercice.

Sur le bénéfice de l'exercice, diminué le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé 5% au moins pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve, en application de la loi et des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Ce bénéfice est réparti entre tous les actionnaires proportionnellement au nombre d'actions appartenant à chacun d'eux. L'assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur les bénéfices de l'exercice. Hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont, ou deviendraient, à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital, augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer. L'écart de réévaluation n'est pas distribuable. Il peut être incorporé, en tout ou partie, au capital.

Toutefois, après prélèvement des sommes portées en réserve, en application de la loi, l'assemblée générale peut prélever toutes sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Paiement des dividendes – Acomptes (article 35)

- L'assemblée générale peut accorder aux actionnaires, pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre le paiement du dividende en actions dans les conditions légales ou en numéraire.
- Les modalités de mise en paiement des dividendes en numéraire sont fixées par l'assemblée générale, ou à défaut, par le conseil d'administration.

La mise en paiement des dividendes en numéraire doit avoir lieu dans un délai minimal de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par autorisation de justice.

Toutefois, lorsqu'un bilan établi au cours ou à la fin de l'exercice et certifié par un commissaire aux comptes fait apparaître que la société, depuis la clôture de l'exercice précédent, après constitution des amortissements et provisions nécessaires et déduction faite, s'il y a lieu, des statuts, a réalisé un bénéfice, il peut être distribué des

AUTRES INFORMATIONS

acomptes sur dividende avant l'approbation des comptes de l'exercice. Le montant de ces acomptes ne peut excéder le montant du bénéfice ainsi défini.

Aucune répétition de dividende ne peut être exigée des actionnaires sauf si la distribution a été effectuée en violation des dispositions légales et que la société démontre que les bénéficiaires connaissaient le caractère irrégulier de la distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer, compte tenu des circonstances. Le cas échéant, l'action en répétition est prescrite trois ans après la mise en paiement de ces dividendes.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur mise en paiement sont prescrits.

Droits et obligations attachés aux actions (article 11)

- Chaque action donne droit, dans le partage des bénéfices et la propriété de l'actif social ou le boni de liquidation, à une part proportionnelle à la quotité de capital qu'elle représente.
Chaque action donne droit à la représentation et au vote dans les assemblées générales, sans limitation, dans les conditions prévues par la loi et les règlements.
Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions eu égard à la quotité de capital qu'elles représentent est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative chez l'émetteur ou l'établissement mandataire depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.
En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double peut être conféré dès leur émission aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison des actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.
La fusion ou la scission de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la société bénéficiaire si les statuts de celle-ci l'ont institué.
Le droit de vote double cessera de plein droit pour toute action convertie au porteur ou transférée en propriété. Néanmoins, n'interrompt pas le délai ci-dessus fixé ou conserve le droit acquis, tout transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs, au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible. Il en est de même en cas de transfert par suite de fusion ou de scission d'une société actionnaire.
Tout actionnaire a le droit d'être informé sur la marche de la société et d'obtenir communication de certains documents sociaux aux époques et dans les conditions prévues par la loi et les statuts.
- Les actionnaires ne sont responsables du passif social qu'à concurrence du montant nominal des actions qu'ils possèdent.
Les droits et obligations attachés à l'action suivent le titre.
La possession d'une action comporte de plein droit adhésion aux statuts de la société et aux décisions de l'assemblée générale.
- Les héritiers, créanciers, ayants-droit, syndics ou autres représentants d'un actionnaire ne peuvent sous quelque prétexte que ce soit, provoquer l'apposition des scellés sur les biens et valeurs de la société, en demander le partage ou la licitation, ni s'immiscer, en aucune manière, dans son administration ; ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions de l'assemblée générale.
- Chaque fois qu'il est nécessaire pour exercer un droit de posséder un certain nombre d'actions, il appartient aux propriétaires qui ne possèdent pas ce nombre de faire leur affaire du groupement d'actions requis.

Cession et transmission des actions (article 10)

Outre les obligations d'information résultant des dispositions légales et réglementaires en vigueur, toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert, qui vient à détenir ou cesse de détenir, une fraction égale à 1% du capital social ou des droits de vote, ou tout multiple de ce pourcentage, jusqu'au seuil d'un tiers du capital social, est tenue d'informer la société dans un délai de cinq (5) jours de bourse, à compter du franchissement de seuil de participation, par lettre recommandée avec accusé de réception, adressée à son siège social en précisant le nombre d'actions et de droits de vote détenus.

A défaut d'avoir été régulièrement déclarées dans les conditions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote dans les conditions prévues par la loi pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendra jusqu'à l'expiration d'un délai de deux (2) ans suivant la date de régularisation. Sauf en cas de franchissement de l'un des seuils prévus à l'article L.233-7 du Code du commerce, la privation des droits de vote n'interviendra qu'à la demande, consignée dans le procès-verbal de l'assemblée générale, d'un ou de plusieurs actionnaires détenant 2,5% du capital et des droits de vote de la société.

5. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL

Capital social

Le capital social s'élevait au 31 décembre 2009 à 27 527 741 euros répartis en 18 057 010 actions. Le 20 juillet 2010, dans le cadre de la fusion entre IMS S.A et JACQUET Metals S.A, le capital social de Jacquet Metal Service S.A a été augmenté de 9 103 385 euros pour s'établir à 36 631 126 euros divisé en 24 028 438 actions entièrement libérées. Le capital est resté inchangé depuis la réalisation définitive de la fusion.

Date	Opération	Augmentation de capital en nominal en €	Prime d'émission, d'apport ou de fusion en €	Nombre de titres émis	Montant cumulé du capital		
					En € (a)	En titres (b)	(a) / (b)
31.12.2009 ⁽¹⁾			28 287 117		27 527 741	18 057 010	1,52
20.07.2010 ⁽²⁾	Fusion - Absorption	9 103 385	29 854 861	5 971 428	36 631 126	24 028 438	1,52

⁽¹⁾ Le capital social est resté inchangé au cours des 4 exercices précédant l'exercice 2009.

⁽²⁾ La fusion par absorption de la société Jacquet Metals par IMS International Metal Service a été approuvée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2010.



AUTRES INFORMATIONS

Forme des actions (article 9)

Les actions de la société, entièrement libérées, sont, au choix de l'actionnaire, nominatives ou au porteur identifiable dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur et notamment de l'article L.228-2 du Code de commerce.

En vue de l'identification des détenteurs de titres au porteur, la société est en droit de demander, à tout moment, au dépositaire central d'instruments financiers, le nom ou la dénomination, la nationalité, l'année de naissance ou l'année de constitution et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires, la quantité de titres détenus par chacun d'eux et les éventuelles restrictions pouvant les frapper.

En outre, la société est en droit de demander tous renseignements prévus aux articles L.228-2 et suivants du Code de commerce.

Les conditions d'utilisation de ces informations sont régies par les dispositions du même article L.228-2 du Code de commerce.

Négociabilité des actions – Place de cotation

Toutes les actions sont librement cessibles et cotées sur NYSE Euronext - compartiment B.

Répartition du capital et des droits de vote

Une présentation détaillée de l'actionnariat et de l'identité des détenteurs du capital dépassant les seuils légaux est donnée au paragraphe 2.9 du Rapport de gestion – informations sur la société mère.

Rachat par la société de ses propres actions

Cette information est donnée au paragraphe 2.5 du Rapport de gestion – informations sur la société mère.

Obligations convertibles échangeables ou remboursables en titres donnant accès au capital

Néant.

Titres non représentatifs du capital

Néant.

Pacte d'actionnaires et concert déclaré

Il n'existe pas de pacte d'actionnaires ni de concert déclaré.

Contrat de liquidité

Cette information est donnée au paragraphe 2.8 du Rapport de gestion – informations sur la société mère.

6. OPERATIONS AVEC LES APPARENTEES

La société Jacquet Metal Service S.A et ses filiales entretiennent des relations contractuelles liées à l'organisation et au fonctionnement du groupe.

La facturation de la société mère Jacquet Metal Service à ses filiales est constituée essentiellement de prestations de service, l'assiette de facturation étant le plus souvent le chiffre d'affaires de la filiale. Les règles de facturation sont identiques pour toutes les filiales et font l'objet de conventions. Les facturations entre filiales sont notamment relatives à la réalisation d'approvisionnements intragroupes.

Jacquet Metal Service n'est pas uniquement une société Holding, mais assure également une activité de prestataire de service pour le compte de ses filiales, visant à optimiser leurs coûts en leur faisant bénéficier d'avantages économiques. Le chiffre d'affaires de Jacquet Metal Service est ainsi constitué principalement de prestations de management fees et de prestations informatiques, facturées directement ou indirectement à toutes les filiales du Groupe, selon des critères identiques.

Le Groupe Jacquet Metal Service compte de nombreuses filiales, toutes contrôlées majoritairement, réparties dans 22 pays. Les pourcentages d'intérêts et de contrôle de Jacquet Metal Service dans chaque filiale et la liste des pays dans lesquels elles sont implantées sont présentés au paragraphe 1.1. « Périmètre de consolidation » des notes annexes aux comptes consolidés. Les résultats de ces filiales et les commentaires significatifs sur leur activité sont donnés au paragraphe 1.4 des informations sur le Groupe dans le Rapport de gestion.

Le groupe contrôle des filiales présentant des intérêts minoritaires. Il s'agit des sociétés suivantes : JACQUET Finland (FI), JACQUET Metallservice (AT), JACQUET Osiro (CH), JACQUET Nederland (NL), JACFRIESLAND (NL), JACQUET Berlin (DE), JACQUET s.r.o. (CZ), JACQUET Iberica (ES), ERDBRÜGGER Metallservice (DE), JACQUET Nordpol (PL), JACQUET Portugal (PT), JACQUET Italtaglio (IT), JACQUET UK (GB), JACQUET Mid Atlantic (Etats-Unis), JACQUET Houston (Etats-Unis), JACQUET Midwest (Etats-Unis), JACQUET West (Etats-Unis) et JACQUET Southeast (Etats-Unis).

L'actionnariat minoritaire est composé des dirigeants des franchises à l'exception de JACQUET Osiro (CH) et de ERDBRÜGGER Metallservice (DE).

Des pactes d'actionnaires existent entre Jacquet Metal Service et les actionnaires minoritaires des franchises suivantes : JACQUET Finland (FI), JACQUET Metallservice (AT), JACQUET Nederland (NL), JACQUET s.r.o. (CZ).

Ces pactes visent à arbitrer les intérêts des parties en cas de volonté de désengagement ou de conflit. Seul le pacte de JACQUET Finland (FI) est susceptible d'avoir un impact, non significatif, sur Jacquet Metal Service.

Ces pactes ne traitent en aucune manière de modalités touchant à la vente ou à l'achat d'actions de la société Jacquet Metal Service.



AUTRES INFORMATIONS

7. LES INFRASTRUCTURES

Les actifs du Groupe

Les actifs du Groupe sont principalement composés de bâtiments et de capacités de parachèvement (machines de découpe, pliates...).

L'immobilier au 31 décembre 2011

En m ² Pays	Site en pleine propriété			Site en location			Site en crédit-bail		
	Superficie bâtiment	Superficie terrain	Nombre de dépôts	Superficie bâtiment	Superficie terrain	Nombre de dépôts	Superficie bâtiment	Superficie terrain	Nombre de dépôts
Allemagne	11 907	27 598	3	21 454	11 503	3	8 808	21 110	1
Autriche	1 363	2 811	1	212	-	-	5 000	17 200	1
Belgique	14 797	29 386	2	647	-	-	-	-	-
Chine	5 159	15 958	1	160	-	-	-	-	-
Espagne	1 284	10 295	1	61 948	38 954	10	-	-	-
Etats-Unis	-	-	-	22 553	3 428	5	-	-	-
Finlande	2 333	23 064	1	39	-	-	-	-	-
France	30 804	13 727	5	83 628	192 152	12	18 387	32 384	1
Hongrie	4 080	22 602	1	17	-	-	-	-	-
Italie	1 950	3 200	1	92 024	112 066	11	-	-	-
Lituanie	-	-	-	1 873	470	3	-	-	-
Pays-Bas	5 325	13 000	1	16 663	490	1	-	-	-
Pologne	8 763	62 693	2	5 905	-	2	-	-	-
Portugal	-	-	-	7 179	13 625	2	-	-	-
Rép. tchèque	8 403	44 608	2	2 776	-	1	-	-	-
Royaume-Uni	2 500	17 000	1	5 699	6 600	1	-	-	-
Slovaquie	2 948	20 974	1	-	-	-	-	-	-
Slovénie	247	5 663	-	-	-	-	-	-	-
Suède	4 169	27 927	2	865	-	1	-	-	-
Suisse	2 535	13 645	2	-	-	-	-	-	-
Turquie	272	-	-	4 924	9 771	1	-	-	-
Total	108 839	534 151	27	328 566	416 059	53	32 195	70 694	3

Répartition des centres de distribution de Jacquet Metal Service entre propriété et location

Nombre de dépôts	31.12.2011
Centres en pleine propriété	27
Centres en location	53
Centres en crédit-bail	3
Total	83

Il n'existe aucune contrainte environnementale pouvant influencer l'utilisation faite par l'émetteur de ses immobilisations corporelles. L'information sur les actifs appartenant directement ou indirectement aux dirigeants mandataires sociaux et exploités dans le cadre de l'activité du Groupe est donnée au paragraphe 2.13 des informations sur la société mère dans le Rapport de gestion.

8. DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL

En application de l'article L 451-1-1 du Code Monétaire et Financier et de l'article 222-7 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, ce document présente la liste de toutes les informations publiées ou rendues publiques par Jacquet Metal Service du 1^{er} janvier 2011 au 20 mars 2012 pour satisfaire aux obligations législatives ou réglementaires en vigueur.

8.1. Publications au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO)

Informations publiées au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) et disponibles sur le site du Journal Officiel www.journal-officiel.gouv.fr.

Comptes sociaux et comptes consolidés 2010	15.07.2011	N° affaire 1104681
Convocation à l'Assemblée générale mixte du 30 juin 2011 (avis rectificatif)	15.06.2011	N° affaire 1103576
Convocation à l'Assemblée générale mixte du 30 juin 2011	25.05.2011	N° affaire 1102870

8.2. Publications au Greffe du Tribunal de Commerce

Liste des sièges sociaux antérieurs	03.08.2011	Dépôt n°18230
Modification de la dénomination de la personne morale	03.08.2011	Dépôt n°18230
Statuts mis à jour	03.08.2011	Dépôt n°18230
Transfert d'un établissement	03.08.2011	Dépôt n°18230
Transfert de siège social	03.08.2011	Dépôt n°18230
Procès-verbal d'Assemblées ordinaire et extraordinaire	03.08.2011	Dépôt n°18230

171

8.3. Communiqués AMF

Informations disponibles sur le site de l'Autorité de Marchés Financiers (<http://www.amf-france.org>)

Déclaration des dirigeants	19.10.2011	211D5031
Déclaration des dirigeants	06.10.2011	211D4797
Déclaration des dirigeants	30.09.2011	211D4703
Déclaration des dirigeants	29.09.2011	211D4678
Déclaration des dirigeants	16.09.2011	211D4472
Déclaration des dirigeants	16.09.2011	211D4473
Déclaration des dirigeants	14.09.2011	211D4345
Déclaration des dirigeants	14.09.2011	211D4346
Déclaration des dirigeants	14.09.2011	211D4347
Déclaration des dirigeants	14.09.2011	211D4348
Déclaration des dirigeants	14.09.2011	211D4349
Franchissement de seuil	04.07.2011	211C1145
Franchissement de seuil	04.07.2011	211C1146
Document de référence	01.04.2011	D.11-0211

8.4. Communication et information financière

Informations disponibles sur le site de Jacquet Metal Service (www.jacquetmetalservice.com)

Résultats

Résultats 2011	08.03.2012
Résultats au 30 septembre 2011	15.11.2011
Résultats au 30 juin 2011	31.08.2011
Résultats au 31 mars 2011	16.05.2011
Résultats 2010	03.03.2011

Chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires 2010	18.01.2011
-------------------------	------------

Rapports

Rapport financier trimestriel au 30 septembre 2011	15.11.2011
Rapport financier semestriel au 30 juin 2011	31.08.2011
Rapport financier trimestriel au 31 mars 2011	16.05.2011
Document de référence 2010	01.04.2011
Rapport de gestion 2010	03.03.2011

Bilans semestriels du contrat de liquidité

Bilan semestriel du contrat de liquidité au 30 juin 2011	07.07.2011
Bilan semestriel du contrat de liquidité au 31 décembre 2010	03.01.2011

Déclarations hebdomadaires de rachat d'actions

Déclaration des transactions sur actions propres du 11 juillet au 15 juillet 2011	20.07.2011
Déclaration des transactions sur actions propres du 4 juillet au 8 juillet 2011	12.07.2011
Déclaration des transactions sur actions propres du 27 juin au 1 ^{er} juillet 2011	05.07.2011
Déclaration des transactions sur actions propres du 6 juin au 10 juin 2011	15.06.2011
Déclaration des transactions sur actions propres du 30 mai au 3 juin 2011	10.06.2011
Déclaration des transactions sur actions propres du 23 mai au 27 mai 2011	30.05.2011
Déclaration des transactions sur actions propres du 16 mai au 20 mai 2011	24.05.2011

Divers

Présentation à la Société Française des Analystes financiers	13.09.2011
Information mensuelle relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social	05.09.2011
Communiqué de mis à disposition du rapport financier semestriel 2011	31.08.2011

9. TABLE DE CONCORDANCE DU DOCUMENT DE REFERENCE

Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen 809/2004

Pages

1. Personnes responsables	
1.1 Nom et fonction des responsables du document de référence	161
1.2 Déclaration des personnes responsables	161
2. Contrôleurs légaux des comptes	
2.1 Noms et adresses	162
2.2 Démissions / non renouvellement	162
3. Informations financières sélectionnées	
3.1 Informations financières historiques	3, 4-5, 20, 25-27, 28-31, 44, 56
3.2 Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires	20-22, 25-27
4. Facteurs de risque	44-48, 106-108
5. Informations concernant l'émetteur	
5.1 Histoire et évolution de la société	
5.1.1 Raison sociale et nom commercial	163
5.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement	163
5.1.3 Date de constitution et durée de vie	163
5.1.4 Siège social et forme juridique, législation régissant ses activités, pays d'origine, adresse et numéro de téléphone du siège statutaire	162, 163
5.1.5 Evénements importants dans le développement des activités	10, 21, 75-76, 118
5.2 Investissements	
5.2.1 Principaux investissements réalisés	25-27, 31, 91-92
5.2.2 Principaux investissements en cours, distribution géographique et méthode de financement de ces investissements	n.a
5.2.3 Principaux investissements envisagés à l'avenir et engagements pris par les organes de direction concernant ces investissements	n.a
6. Aperçu des activités	
6.1 Principales activités	
6.1.1 Principaux produits	2, 3, 11
6.1.2 Principales activités	2, 3, 11
6.2 Principaux marchés	2, 3, 12-13
6.3 Evénements exceptionnels	n.a
6.4 Dépendance à l'égard de brevets, licences ou contrats	15, 45, 47-48, 106
6.5 Position concurrentielle	14
7. Organigramme	
7.1 Description du Groupe	2, 3, 8-9
7.2 Liste des filiales importantes	8-9, 74-75, 126
8. Propriétés immobilières, usines et équipements	
8.1 Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	170
8.2 Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	48, 170

AUTRES INFORMATIONS

9. Examen de la situation financière et du résultat	
9.1 Situation financière	22-31, 49-50
9.2 Résultat d'exploitation	
9.2.1 Facteurs importants influant sensiblement sur le revenu d'exploitation	22-23, 25-27, 32-43
9.2.2 Raisons des changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets	22-23, 25-27, 32-43
9.2.3 Stratégie ou autres facteurs ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de l'émetteur	44-48, 106-108
10. Trésorerie et capitaux	
10.1 Capitaux de l'émetteur	95, 128, 167
10.2 Source et montants des flux de trésorerie	30-31, 70, 112
10.3 Conditions d'emprunt et structure de financement	29-30, 101-102, 132
10.4 Restriction à l'utilisation de capitaux ayant influencé sensiblement ou pouvant influencer sur les opérations de l'émetteur	111, 135
10.5 Sources de financement nécessaires pour honorer les engagements relatifs aux décisions d'investissement	n.a
11. Recherche et développement, brevets et licences	31, 81
12. Informations sur les tendances	
12.1 Principales tendances	5, 21, 52, 113, 122
12.2 Événements susceptibles d'influencer les tendances	n.a
13. Prévisions ou estimations du bénéfice	
13.1 Principales hypothèses	n.a
13.2 Rapport d'expertises de ces estimations	n.a
13.3 Prévision en accord avec les données historiques	n.a
13.4 Validité de la prévision	n.a
14. Organes d'administration et direction générale	
14.1 Informations concernant les membres des organes d'administration et de direction	6-7, 61-63, 143-146
14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de la direction générale	6-7, 146
15. Rémunération et avantages	
15.1 Montant de la rémunération versée et avantages en nature	56-60, 88, 133
15.2 Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	56-60, 88, 131
16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction	
16.1 Date d'expiration des mandats actuels	61-62
16.2 Contrats de service liant les membres des organes d'administration	165
16.3 Informations sur le Comité d'audit et le Comité de rémunération	7, 63, 148-150
16.4 Déclaration de conformité au régime de gouvernement d'entreprise	143
17. Salariés	
17.1 Nombre de salariés en fin de période, nombre moyen	44, 132
17.2 Participations et stock-options	53-54, 96-97, 130-131
17.3 Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital	56

18. Principaux actionnaires	
18.1 Franchissements de seuil	55
18.2 Existence de droits de vote différents	19, 55
18.3 Contrôle de l'émetteur	55
18.4 Accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle	55, 152
19. Opérations avec des apparentés	111-112, 133, 169
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	
20.1 Informations financières historiques	67-69, 116-117
20.2 Informations financières pro forma	20, 22, 23-24
20.3 Etats financiers annuels	67-113, 116-135
20.4 Vérification des informations financières historiques annuelles	
20.4.1 Déclaration de vérification des informations financières historiques	114-115, 136-137
20.4.2 Autres informations vérifiées par les contrôleurs légaux	138, 142, 159-160
20.4.3 Informations financières non vérifiées	n.a
20.5 Date des dernières informations financières	
20.5.1 Date des dernières informations financières vérifiées	171
20.6 Informations financières intermédiaires et autres	
20.6.1 Informations financières trimestrielles ou semestrielles vérifiées	171
20.6.2 Informations financières intermédiaires non vérifiées	171
20.7 Politique de distribution des dividendes	
20.7.1 Montant du dividende par action	56, 66
20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage	47
20.9 Changement significatif de la situation financière ou commerciale	21-31, 75-76, 113, 118, 122
21. Informations complémentaires	
21.1 Capital social	
21.1.1 Montant du capital souscrit et nombre d'actions	19, 55, 95, 167-168
21.1.2 Actions non représentatives du capital	168
21.1.3 Actions en auto-détention	19, 55, 95, 126, 130
21.1.4 Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	168
21.1.5 Conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit mais non libéré	n.a
21.1.6 Information sur le capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord prévoyant de le placer sous option	n.a
21.1.7 Historique de l'évolution du capital social	167
21.2 Acte constitutif et statuts	
21.2.1 Objet social	164
21.2.2 Membres des organes d'administration et de direction	6-7, 61-63, 144-146
21.2.3 Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions	166
21.2.4 Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires	n.a
21.2.5 Conditions de convocations aux Assemblées générales annuelles et extraordinaires	164
21.2.6 Changement de contrôle	55, 152, 168
21.2.7 Seuil de franchissement de participation	55
21.2.8 Conditions régissant les modifications du capital	167-168

>

AUTRES INFORMATIONS

22. Contrats importants	15, 45, 47-48
23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	
23.1 Déclaration ou rapport d'expert, informations concernant l'expert et déclaration de consentement	n.a
23.2 Attestation de reproduction fidèle des informations provenant d'une tierce partie	n.a
24. Documents accessibles au public	171-172
25. Informations sur les participations	8-9, 32-43, 74-76, 126

10. TABLE DE CONCORDANCE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Informations

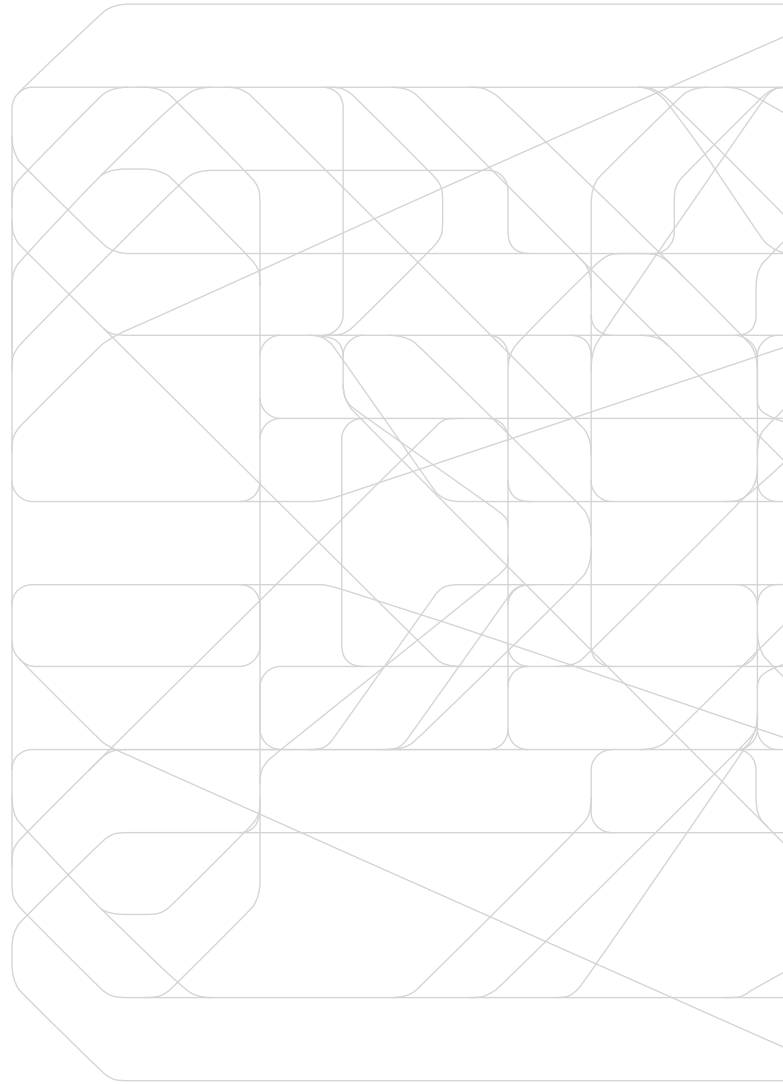
1. Etats financiers consolidés annuels	67
2. Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés	114
3. Comptes sociaux annuels	116
4. Rapport général et spécial des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux	136
5. Rapport de gestion	20
6. Personnes responsables	
6.1 Nom et fonction du responsable du rapport financier annuel	161
6.2 Déclaration des personnes responsables	161



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 28 mars 2012, conformément à l'article 212-13 de son Règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Conformément à l'article 28 de son règlement européen n°809/2004 du 29 avril 2004, le lecteur est renvoyé aux précédents documents de référence concernant certaines informations :

1. le rapport de gestion, les comptes consolidés, les informations financières pro forma et les comptes sociaux, les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, sur les informations financières pro forma et sur les comptes sociaux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010 et le rapport spécial sur les conventions réglementées se rapportant à cet exercice et figurant dans le document de référence déposé auprès de l'AMF le 1^{er} avril 2011 sous le n°D.11-0211.
2. le rapport de gestion, les comptes consolidés et les comptes sociaux, les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés et sur les comptes sociaux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009 et le rapport spécial sur les conventions réglementées se rapportant à cet exercice et figurant dans le document de référence déposé auprès de l'AMF le 4 mars 2010 sous le n°D.10-0086.



JACQUETMETALSERVICE

**Un leader européen
de la distribution d'aciers spéciaux
NYSE Euronext Paris
Compartiment B – CAC®All-Tradable – CAC®Small**